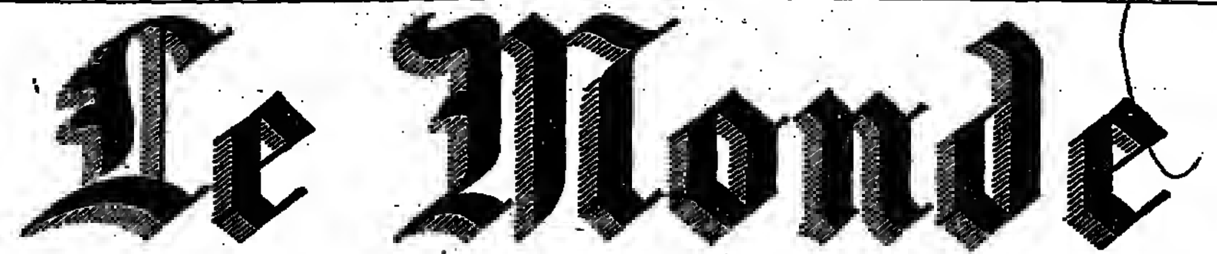
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 335 — 40 PAGES — SAMEDI 22 AVRIL 1978

Un Boeing-707 sud-coréen aurait été contraint de se poser en U.R.S.S.

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

LE GUÊPIER TCHADIEN

La France est-elle retombée *dans l'inextricable guêpier tchadien ?* C'est la question majeure qui vient à l'esprit au lendemain de l'annonce à Paris de la mort de deux « coopérants ». Ceux-ci ont été tués alors qu'ils « apportaient leur assistance technique » à une infructueuse opération de dégagement du poste gouvernemental de Salal, situé à quelque 450 kilomètres au nord-est de N'Djamena, et investi quatre jours plus tôt par les forces du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad).

La présence militaire française au Tchad est ancienne. De 1968 à 1971, des unités d'intervention combattirent même directement aux côtés des troupes de l'ancien président Tombalbaye contre les insurgés toubous du Tibesti. L'image de soldats français incendiant les palmeraies des zones rebelles n'avait alors guère contribué à grandir le prestige de Paris. Le retrait du dernier contingent, en octobre 1975, aurait dû permettre de tourner la page. Conformément aux accords rénovés de mars 1976, les coopérants militaires *affectés* au Tchad se voyaient en effet assigner une mission *strictement limitée*. Il leur était formellement interdit *de participer à des combats*.

Toutefois, la distinction entre un « coopérant » armé et un combattant, qui peut paraître convaincante sur le papier, perd beaucoup de sa pertinence dans le fracas du conflit. Comment un militaire, fût-il baptisé assistant *technique*, peut-il éviter de prendre part, peu ou prou, à un engagement armé ? *Cette interrogation* revêt une brûlante *actualité* depuis *plusieurs mois*. En effet, l'armée tchadienne, en *difficulté*, n'est *pas en mesure* de stopper la foudroyante progression des *maquisards* du Frolinat. Ceux-ci menacent désormais directement la région centre-est du pays, en particulier les localités de Biltine et Abeche, derniers verrous protégeant le Sud. La seule solution qui s'offre au président Malloum est le renforcement de la présence militaire française, afin de mettre en place un véritable « cordon sanitaire » permettant de tenir les rebelles à distance respectable de la capitale.

A-t-on déjà, à cet effet, comme certaines informations non démenties en provenance du sud-est de la France le laissent supposer, dépêché au Tchad des unités de la Légion étrangère ? Si tel était le cas, un nouveau pas, peut-être décisif, serait franchi dans l'escalade. On imagine mal les légionnaires, fussent-ils « assistants techniques », demeurer l'arme au pied s'ils étaient attaqués. Va-t-on vers une aide française plus franche et *plus massive* ? Si oui, l'esprit et la lettre *des accords de mars 1976 seraient* évidemment violés.

Pour le gouvernement français, la poursuite de l'aide militaire au *Tchad* relève *d'une question* de principe : on n'abandonne pas *un allié* avec qui l'on a *signé* un accord de coopération, surtout si celui-ci est en difficulté, sous peine de ruiner sa propre crédibilité, notamment aux yeux des nombreux régimes africains qui comptent, en cas de danger, sur la protection de la France. Paris n'a-t-il pas, dans un passé récent, en vertu d'une interprétation élargie des accords militaires bilatéraux, fourni une aide logistique vitale au président Mobutu Sese Seko et envoyé des Jaguar dans le ciel mauritanien pour *bombarder les colonnes du Polisario ?* Dans les deux cas, on n'a pas pour autant modifié le cadre juridique justifiant ces interventions. Dans le conflit tchadien, certains éléments devraient inciter Paris à la prudence. La France ne souhaite se brouiller ni avec le Niger ni avec la Libye, parties prenantes de l'accord de Benghazi, bien que la position du colonel Kadhafi à l'égard de la crise tchadienne soit pour le moins ambiguë. A quoi lui servirait-il de s'engager plus avant aux côtés d'un gouvernement aux abois qui ne représente plus que les intérêts d'une fraction de la population ?

(Lire nos informations page 4.)

Le sort de M. Aldo Moro

Dramatiques débats à Rome entre partisans et adversaires de la négociation

Le gouvernement italien doit répondre samedi 22 avril avant 16 heures à l'ultimatum posé le 20 avril par les Brigades rouges : échanger M. Aldo Moro contre des détenus extrémistes ou refuser, auquel cas le président de la démocratie chrétienne serait exécuté. Les discussions se poursuivent à Rome, où les partisans de l'échange se font de plus en plus nombreux.

Dans un communiqué, la famille de l'ancien président du conseil a demandé à la démocratie chrétienne que « la vie d'Aldo Moro soit sauvée », *qui ajoute :* « La famille et les amis d'Aldo Moro demandent à la démocratie chrétienne d'assumer une attitude réaliste en se déclarant prêts à vérifier ce que sont concrètement les conditions pour la libération de son président ».

De notre correspondant

Rome. — « *Moro e vivo !* ». La nouvelle a fait sensation dans les milieux politiques. En quelques minutes, on oubliait le fameux lac de la Duchesse et les recherches macabres qui occupaient les esprits depuis deux jours. Hélicoptères, hommes-grenouilles et chiens policiers n'avaient plus qu'à plier bagages.

Les journaux de l'après-midi affichaient des titres énormes. A la démocratie chrétienne, quelques sourires étaient revenus. Ils exprimaient le soulagement, mais masquaient aussi une énorme préoccupation : il fallait donner « *une réponse claire et définitive* » dans les quarante-huit heures. Le parti gouvernemental préfère les demi-teintes et aime bien prendre son temps.

Tout l'après-midi et toute la soirée de jeudi, les dirigeants démocrates-chrétiens se sont enfermés au deuxième étage de la place du Gesu. Leur seule pause aura été une messe dans l'église voisine des jésuites. « *Messe de l'espérance* », a-t-on dit. Mais c'était plutôt la « messe du choix ».

Un choix difficile, bien plus douloureux que celui des semaines précédentes. Pour la première fois depuis le 16 mars, la démocratie chrétienne n'a pas eu à se prononcer sur un principe — comment répondre à une éventuelle tractation ? — mais sur un ultimatum. Il était relativement facile d'être « ferme » tant que les Brigades rouges ne demandaient rien. Cela est devenu *beaucoup plus difficile* à partir du moment où elles ont exigé « *la libération de prisonniers politiques* » et menacé de mort M. Moro.

A 2 heures du matin, les dirigeants démocrates-chrétiens se sont quittés sans faire la moindre déclaration. Ils n'ont pas renvoyé les *journalistes* à *leur* prise de position antérieure, qui prévoyait « *la fermeté* ».

Dans l'intervalle, le président du conseil, M. Giulio Andreotti, avait convoqué un à un les secrétaires généraux des quatre autres partis de la majorité. Le communiste, le social-démocrate et le républicain se sont prononcés pour le plus grande fermeté. M. Enrico Berlinguer n'a pu que répéter ce qui venait d'être dit officiellement par le secrétariat du P.C.I. : « *Il faut fermement repousser le chantage des terroristes. L'Etat ne peut déroger aux principes et aux lois (...).* »

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

La gauche après son échec électoral

La confrontation au sein du P.S. se heurte à des problèmes de personnes

A l'inverse de ce qui se passe au sein du parti *communiste*, le débat sur les lendemains électoraux et sur la rupture de l'union de la gauche semble avoir *quelques difficultés à éclore* au P.S.

***Est-ce parce que ce parti est en bonne santé, comme l'affirme* M. Claude Estier dans « l'Unité » ? Toujours est-il que la convention nationale, qui siègera samedi 29 avril, n'a *officiellement été* saisie que de deux textes : la « Lettre aux militants » signée par M. François Mitterrand et une contribution du CERES. Elle entendra en outre le traditionnel rapport de M. Lionel Jospin sur les relations entre le P.S. et le P.C.F.**

Cependant, d'autres documents circulent dans le parti et leur contenu critique témoigne de la réalité d'un débat plus profond et plus nourri qu'il n'y paraît.

La vie du parti socialiste paraît ainsi se poursuivre, sans drame majeur, conformément à ses habitudes. Dans l'hebdomadaire du parti, *l'Unité*, M. Claude Estier, membre du secrétariat, parle d'une progression des adhésions et précise que, à la fin du mois de mars, 141 000 adhérents du P.S. avaient renouvelé leurs cartes contre 125 000 un an plus tôt. Pourtant, derrière cette façade inchangée, de nouveaux rapports de forces s'établissent au sein de la formation socialiste. Dans un parti, dont la ligne politique est le résultat de compromis entre des courants plus ou moins organisés, de telles évolutions ne sont pas sans importance. D'autant que des modifications doivent, en principe, intervenir dans la composition des instances dirigeantes du P.S.

Dans la perspective de leur arrivée au pouvoir, les socialistes avaient, en effet, décidé de limiter à 20 % des effectifs la présence des parlementaires dans les organismes de direction. Une mesure qui n'a plus grand sens aujourd'hui mais qui, ayant été adoptée, doit être appliquée. Une mesure qui, sur le fond, peut aussi produire un résultat inverse de celui qui était escompté. En séparant nettement le parti de ses parlementaires, les travaillistes, en Grande-Bretagne, ont conduit à la prééminence des élus dans la vie politique.

Il appartiendra donc à la convention nationale de s'interroger à nouveau sur cette question. Le départ de trois parlementaires du secrétariat national, les modifications qui doivent intervenir au bureau exécutif et au comité directeur, contribuent à créer, à la tête du P.S., un curieux climat. Cette sorte de calme plat qui précède les orages. Si personne ne bouge, chacun s'épie. Si personne ne parle de la succession du premier secrétaire, tout le monde y pense.

Le rôle et la personnalité de M. François Mitterrand contribuent indirectement à figer la situation. Nul ne souhaite critiquer un homme qui a su accomplir une tâche historique en relevant un parti socialiste en ruine, en le plaçant, pour la première fois depuis plus de trente ans, en tête des formations de gauche.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 12.)

Le « plan de survie » sauvera-t-il Boussac ?

100 millions de francs de pertes prévues en 1978, 90 millions de francs de retard de paiement aux organismes sociaux et fiscaux : le groupe textile Boussac est en état de « survie », reconnaissent ses dirigeants dans une note diffusée le 20 avril aux représentants du personnel et aux cadres. Pour éviter l'effondrement, un plan en deux volets a été élaboré.

D'une part les actifs immobiliers du groupe — haras de Jardy et autres immeubles et terrains — vont être vendus, les stocks bradés et un certain nombre d'usines textiles des Voges fermées. La direction du groupe sera réorganisée en vue de mener à bien ces objectifs, les activités *du groupe contrôlé* par M. Jean-Claude Boussac étant séparées juridiquement du patrimoine familial. D'autre part, les pouvoirs publics sont sollicités afin d'apporter une aide financière de l'ordre de 200 millions de francs.

S'il est accepté, ce projet, qui entraînerait, selon nos informations, le licenciement d'au moins deux mille cinq cents personnes.

Ce « plan de survie », qui doit être examiné par le CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), a été accueilli avec un certain scepticisme dans les milieux officiels.

De son côté, M. Marcel Boussac a engagé des conversations à titre personnel pour la vente à M. Marcel Dassault du journal *l'Aurore*. Ces discussions, qui avaient été démenties par M. Marcel Boussac au début de l'année (*le Monde* daté 8-9 janvier), n'ont pas encore, semble-t-il, abouti.

(Lire page 36.)

Les ressorts de la solidité allemande

La légère reprise du dollar à Francfort, de 2,5 à 3 % depuis le 14 avril, est loin d'effacer les 20 % de baisse enregistrés depuis avril 1976. La revalorisation du deutschemark, qui en est la contrepartie, n'a pas manqué d'avoir de puissants effets déflationnistes en R.F.A., qui subissait, par ailleurs, les pressions de Washington pour stimuler son économie.

I. — La prospérité malgré la déflation

De notre envoyé spécial
PAUL FABRA

Bonn. — *Plus que jamais*, l'Allemagne occidentale est le pôle autour duquel essaie de s'organiser — ou se défait — l'Europe économique et monétaire. Qui pourrait parler de retour à la stabilité des changes, comme le président de la République française l'a fait récemment à Copenhague, si les monnaies du « serpent » qui gravitent autour du deutschemark n'avaient continué à en donner l'exemple ? Qui pourrait évoquer la possibilité d'une relance au risque de déboucher sur de cruelles désillusions... si *l'inflation n'était toujours pas* dans une large mesure maîtrisée dans le plus grand pays industriel de l'Europe occidentale ?

La R.F.A. connaît un chômage persistant, qui touche plus d'un million de personnes, et une stagnation durable des investissements malgré quelques progrès constatés depuis peu. Elle n'est pas *le modèle* (Modell Deutschland) *que la* S.P.D. présentait aux électeurs à l'automne de 1976. Elle n'est pas non plus plus, comme l'auraient voulu les Américains, une « locomotive » capable d'entraîner les autres pays hors de la récession et de la crise. Elle n'est pas tout cela, mais elle est quelque chose de plus : un pays dont la solidité appelle une interrogation permanente sur ses ressorts profonds quand on songe à sa fragilité *géopolitique (une étroite bande de* terre large d'à peine plus de 200 kilomètres sur la plus grande partie de sa longueur), à sa dépendance vis-à-vis du monde extérieur *(les importations* et les exportations représentent environ 30 % du P.N.B.), au traumatisme né de la division de la patrie en deux.

De plein fouet

Pourtant, les chocs ne manquent pas à l'économie ouest-allemande. C'est elle que les *désordres monétaires atteignent* d'abord, et de plein fouet. Depuis la mi-juin 1977, le deutschemark s'est revalorisé d'environ 15 % vis-à-vis du dollar et d'un pourcentage *non négligeable, quoique* inférieur, vis-à-vis des principales autres monnaies de l'Europe occidentale, dont le franc français : « *Notre monnaie*, dit-on à Francfort, où est installée la Bundesbank, *est manifestement surévaluée vis-à-vis au moins de trois devises : l'américaine, la britannique et l'italienne.* »

(Lire la suite page 37.)

● **LES NÉGOCIATIONS PATRONAT-SYNDICATS.**

Trois thèmes envisagés : salaires, durée du travail, indemnisation du chômage.

Lire page 38 l'article de JEAN-PIERRE DUMONT.

● **UNE VISITE DANS LA « BASE ARRIÈRE » DE LA CHINE.**

Les affrontements politiques ont affecté le développement du Setchouan.

Lire page 7 le reportage d'ALAIN JACOB.

« LES ANNÉES ORPHELINES », de Jean-Claude Guillebaud

Des yeux ouverts

Revenir sur ses pas peut être une très bonne chose, et sagesse, *et courage. A condition qu'on ne* soit pas revenu de tout pour se *borner à n'aller nulle part, qu'on ne revienne pas de loin pour* retourner au lit, retourner à la mangeoire ou à son vomissement. *J'aurai* vu et vécu les années du sempiternel retour : retours de l'U.R.S.S. et retours de flammes éteintes, retours de Chine et retours de bâton, retours sur soi et retours de Cuba, retour du refoulé et retour des chevaux de retour. Je n'en ai pas conclu que l'histoire était un manège de chevaux de bois. Qu'elle donne seulement à ceux qui les enfourchent *la* gueule de bois philosophique, et rien d'autre. Les retours sans nouvel aller, le revenir stérile sans jamais repartir, c'est survivre sans vivre. Nous avons vu et vécu ces allers simples dont nous ne sommes *pas revenus, et dont nous* n'avons pas l'intention de revenir. Un seul *exemple : résistance*. L'action et le mot, me semble-t-il, n'ont depuis *quarante ans rien perdu* de leur sens ni de leur éclat.

Parti de la rue Gay-Lussac en mai 68, Jean-Claude Guillebaud a *eu* la chance, depuis, de ne pas rester en place. « Les Années orphelines » (1968 - 1978) est l'histoire, lucide, vive et vite, d'un retour sur ses traces qui ne change pas le marcheur en statue de sel. C'est deux pas en arrière, mais trois en avant. Par décision et profession, Guillebaud, s'il a flambé en 68, comme presque tous, ne s'est pas brûlé depuis, comme tant. Quand on compare par exemple son relevé de parcours passionné et brillant à un autre témoignage, l'exemplaire examen de conflances que Jean-Pierre Le Dantec intitule « les Dangers du soleil », on se dit que, oui, Guillebaud a eu de la « chance ». Enfant de mai 68, Le Dantec s'est offert à des coups de soleil, bénins, certes, à côté des brûlures au second degré des générations précédentes, mais qui brûlaient pourtant plus que le bout des doigts. Enfant de mai 68, Guillebaud, lui, a quitté très vite Paris et le Boul' Mich' pour les routes de la terre. Vietnam, Biafra, Laos, Israël, Pakistan : le sang des hommes lui a appris le sens des mots. Est-ce de la « chance » ? Il ne suffit pas de courir le monde pour le connaître : il faut vouloir aussi connaître la vérité. J.-C. Guillebaud n'est pas de ces voyageurs qui s'emportent eux-mêmes pour tout bagage et ont déjà appris par cœur à Orly ce qu'ils vont « trouver » à Pékin, Hanoï ou Phnom-Penh. Il veut ouvrir les yeux pour s'ouvrir les idées.

CLAUDE ROY.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

MAI, MAIS...

La révolution de 1968 étant entrée dans sa phase commémorative, comme l'autre, et c'est tout dire, pourquoi ne pas laisser M. Cohn-Bendit venir la célébrer sur place ? S'il a demandé les bons offices de M. Séguy, il est clair que « Dany » n'est plus ce qu'il était. Mais peut-être M. le ministre de l'intérieur craint-il que M. Séguy, en accédant à la requête de Cohn-Bendit, ne soit plus, lui non plus, ce qu'il était ?

C'est comme le printemps. Il n'est plus ce qu'il était. Il fait plus frais. A peine pourra-t-on compter sur Mme Saunier-Seïté pour souffler sur les cendres et réchauffer tant soit peu l'atmosphère...

Non, le mistral dévastateur qui soulève inutilement la chaussée ne soufflera pas, et c'est tant mieux. Mais pas davantage, hélas ! le vent de fraternité qui rapprochait les hommes dans la rue...

Au lieu de cela, on tire à la carabine sur les hommes et sur les enfants parce qu'ils font du bruit ou que leur ballon est tombé dans le jardin.

PABLO DE LA HIGUERA.

idées

ENTREPRISE

L'homme civil et l'homme au travail

par JACQUES MORIN (*)

Le modèle mécaniste du travail, apparemment si bien accordé à la logique productiviste, est aujourd'hui partout rejeté. A cet égard, l'année 1968 apparaît bien — et pas seulement en France, mais dans toute l'Europe occidentale — comme un point de rupture après une longue période d'industrialisation pendant laquelle l'accent a été mis, tant du côté gouvernemental que de celui des entreprises et des syndicats, sur les valeurs de quantité. C'est en 1968 que naît l'expression de « revendication qualitative », à partir de cette date que se trouvent consacrés les thèmes de participation et d'autogestion qui sont la traduction politique et le réservoir utopique des aspirations nouvelles.

Dix ans plus tard, peut-on dire que, dans notre pays, l'écart entre le mode de vie et les conditions de travail — cause évidemment fondamentale du malaise — s'est réduit de façon significative ? L'attitude générale à l'égard du travail, notamment chez les jeunes, nous montre bien que tel n'est pas le cas. L'homme civil et l'homme au travail ne se sont toujours pas rejoints. Le premier, qui, grâce au progrès technique, a vu son niveau de vie considérablement augmenté, est de mieux en mieux éduqué, informé, il est en mesure d'exercer toujours plus librement ses choix ; le second vit encore dans une société qui, le plus souvent, brime ses capacités d'initiative.

Doit-on condamner les entreprises pour n'avoir pas répondu à une aussi pressante attente ? Non, ces dernières ont été, depuis quelques années, le lieu d'un nombre considérable d'expériences visant à améliorer la vie au travail (remplacement, dans maintes sociétés, de la chaîne par des groupes autonomes de production, création de commissions d'atelier, instauration des horaires variables, etc.) (1). Les raisons de l'échec ne sont pas dans l'absence d'une volonté réformatrice de leur part. Alors où sont-elles ?

Elles sont d'abord dans l'évolution incessante et rapide du niveau général de culture et de formation qui oblige de plus en plus de jeunes à prendre des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés — l'existence d'un fort chômage étant bien sûr de ce point de vue un facteur aggravant. Elles sont aussi — il ne faut pas se le dissimuler — dans les erreurs qui, récemment, ont contribué à appauvrir la substance de nombreux emplois (on pense notamment à ces « O.S. de bureau » apparus dans les grandes banques après l'installation mal maîtrisée de l'informatique). Mais surtout elles sont — et ceci, qui est capital, se découvre peu à peu — dans la très grande difficulté intellectuelle où se trouvent ceux qui, dans l'entreprise, sont au premier chef chargés de mettre en œuvre les innovations — les cadres et les agents de maîtrise, — à traduire dans le courant de l'existence quotidienne une volonté à laquelle le plus souvent pourtant ils adhèrent totalement.

Le cadre français a du mal à bien intégrer des préoccupations humaines et sociales à des activités orientées vers des objectifs essentiellement techniques et économiques.

Une récente commission a mis en évidence le rôle capital de la formation scolaire dans cette dichotomie technique et culture, économique et social (2). Cette coupure non seulement ne favorisera pas chez l'étudiant, au cours de sa carrière professionnelle, le « réflexe d'intégration » qui serait nécessaire (toujours prendre un problème dans sa globalité économique et sociale), mais, bien plus, suscitera chez lui une répugnance très regrettable pour ce qu'il appelera le « mélange des genres ».

Renverser le paradoxe

Remédier à cet état de choses est essentiel. Peut-être pourrait-on y parvenir non pas en ajoutant encore des matières à des programmes scolaires et universitaires déjà suffisamment chargés mais en rééquilibrant ceux-ci. En atténuant par exemple l'hypertrophie des « sciences exactes » au bénéfice des « humanités » aujourd'hui sacrifiées, et surtout en faisant un effort d'intégration de nouveaux facteurs, psychologiques, sociologiques, ergonomiques, dans les matières existantes (par exemple, intégrer l'histoire de l'homme au travail dans les études économiques).

Il s'agit d'un « esprit nouveau » à créer. D'ores et déjà, certaines entreprises se sont engagées délibérément dans la voie de l'intégration du social à l'économique ; cette intégration peut conduire, par exemple, pour des motifs socio-culturels, à ne pas donner la préférence à telle stratégie d'investissement considérée pourtant, selon les canons traditionnels, comme un optimum économique. D'ailleurs n'est-ce pas pratiquer la politique de l'autruche que de persister à préférer une usine très automatisée, parfaitement rationnelle sur le plan technologique ou économique, dont on attend une rentabilité élevée pendant les dix prochaines années, quand on « sent » que du fait de sa conception elle peut entraîner des phénomènes de rejets de la part de ceux qui auraient à y travailler ?...

Au fond, la question qui se pose est celle-ci : l'épanouissement de l'homme est-il compatible avec le développement de l'entreprise ? On peut prédire, sans beaucoup de risques, qu'il sera de plus en plus difficile pour une entreprise de remplir correctement ses fonctions économiques et techniques sans être en même temps épanouissante pour ceux qui y travaillent. Le rejet du modèle mécaniste que nous évoquions en commençant n'est pas platonique, il se manifeste tous les jours par de nombreux symptômes : absentéisme, turn over trop rapide, grèves... Pour se développer, l'entreprise devra employer aux postes de responsabilité des hommes capables d'une vision globale de la réalité, capables de prendre en compte dans leurs objectifs, dans leurs décisions, les facteurs sociaux et humains au même titre que les facteurs économiques et techniques.

L'entreprise est l'un des rares lieux au monde où les hommes sont réunis pour agir et réussir ensemble. Le paradoxe veut que notre société n'ait pas su, jusqu'à aujourd'hui, développer le progrès technique, source de bien-être pour les hommes, sans appauvrir en même temps leur travail. Renverser ce paradoxe, voilà le défi qui nous est lancé.

(*) Directeur de la formation, de la communication et des cadres, Pechiney-Ugine-Kuhlmann.

(1) Comme le prouvent les deux gros cahiers publiés par le C.N.P.F. à l'occasion de ses dernières assises nationales sous le titre « L'amélioration des conditions de vie dans l'entreprise » (1977).

(2) Rapport publié par le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels sous le titre « Formation et amélioration des conditions de travail ». (Centre Inffo - Nov. 77).

Le sacrement du temps

par GABRIEL MATZNEFF

Dans son traité De l'oisiveté, *Sénèque écrit : « La nature veut que je fasse deux choses : agir et me livrer à la contemplation. » Et plus loin, il précise : « Il y a trois genres de vie, entre lesquels on a coutume de chercher le meilleur : le premier a pour objet la volupté, le second la contemplation, le troisième l'action. »*

Ce classement n'est pas une bizarrerie propre aux stoïciens. Dans l'antiquité, il est la règle, et c'est ainsi, par exemple, que nous le retrouvons chez Plutarque, dans son essai Sur l'éducation des enfants *: « Il y a trois espèces de vie : la vie de travail, la vie de méditation et la vie de jouissance. »*

Une existence harmonieuse, pour les anciens, est celle où le temps du labeur et celui du loisir alternent de façon équilibrée. Quant à l'amour des plaisirs sensuels, la plupart des philosophes païens considèrent qu'il précipite les mortels dans un abîme de maux ; ils n'ont sur ce point rien à envier aux Pères de l'Eglise, et seule l'inculture de nos contemporains leur fait répéter, comme des moutons bêlants, que la morale sexuelle rigoriste est une invention du christianisme.

Le monde antique est un monde livré au dualisme : le profane et le sacré, l'impur et le pur, le naturel et le charismatique, le travail et le repos. Ce qu'écrit Sénèque dans son traité De la tranquillité de l'âme *est, à cet égard, significatif : « Les législateurs ont institué des jours de fête où l'on se réunit pour se réjouir en commun, parce qu'ils estimaient nécessaire que le travail fût de temps à autre coupé par des délassements. » Pour le paganisme, la fête est une parenthèse agréable entre deux périodes consacrées au labeur ; elle est le repos du guerrier.*

Le christianisme a changé tout cela. La nouveauté du christianisme n'est pas dans la condamnation de la vie indolente et sensuelle. La nouveauté du christianisme est ailleurs : elle réside dans la sanctification du temps. Depuis l'Incarnation, il n'y a plus de « banalité quotidienne », au sens impersonnel, indistinct, que Heidegger et Boutang donnent à cette expression (1). En prenant chair, le Verbe a sacré la vie des hommes, et la moindre parcelle de cette vie.

En Christ, il n'y a plus de « temps mort », car chacun de nos instants appartient déjà à l'éternité. Tel est le sens des cycles liturgiques, qui rythment les jours et les saisons de l'Eglise, et qui permettent au peuple chrétien de participer à la respiration du cosmos. Le temps, lui aussi, est un sacrement.

La société moderne a en partie perdu cette dimension doxologique de l'existence, sans pour autant renouer avec l'harmonie pastorale du monde païen. Aussi les gens sont-ils insatisfaits et, comme on dit, « mal dans leur peau ». Le travail leur répugne, mais le repos les ennuie. Ils aspirent à une civilisation des loisirs, mais ils sont terrifiés à l'idée de se retrouver en tête à tête avec eux-mêmes, et, dès qu'ils échappent à l'aliénation du bureau, de l'usine ou du chantier, ils se jettent dans celle des divertissements.

Au travail, le temps tue l'homme. Au repos, l'homme tue le temps. Seule une vie rythmée par la méditation et la prière nous délivre de l'esclavage des tâches et du décervelage des distractions. L'homme véritablement libre est celui qui est sans cesse au travail et sans cesse en vacances. « Je dors, mais mon cœur veille. » Cette belle et mystérieuse parole de l'Evangile peut nous aider à comprendre ce que sont la possession de soi et la plénitude de vie. C'est au fond si simple, la grâce.

(1) Cf. Pierre Boutang, *Ontologie du secret*, P.U.F., 1973, page 156.

« Alerte aux patrons »

par FRANCIS OPPENHEIM (*)

« *C'est en déportation que j'ai compris que le désespoir pouvait pousser les hommes à toutes les bassesses et à toutes les destructions. S'il n'a plus l'espoir de sortir de sa condition, le prolétaire est prêt à tous les abandons d'une dignité qui est le luxe des hommes libres. S'il n'a plus l'espoir de maîtriser son destin, le salarié, cet esclave doré du vingtième siècle, est prêt à détruire son entreprise et à s'enchaîner à un nouveau maître.* » Robert de Vogüé, qui me tenait ces propos en 1974 quelque temps après la publication d'*Alerte aux patrons* (Ed. Grasset), ajoutait : « *Le drame de cette vie est qu'il faut un temps infini aux idées pour prendre le pouvoir. Elles sont le plus souvent périmées lorsqu'elles y parviennent.* »

Le gouvernement inscrit à son programme l'élection d'un administrateur par les cadres dans les grandes entreprises, avec voix délibérative, suivant des procédures contractuelles à définir. Modeste balbutiement, mais déjà le parti de l'ordre, qu'il soit de droite ou de gauche, élève sa puissante voix pour le couvrir. « Destruction du droit sacré de la propriété », clament les demi-intellectuels (selon la merveilleuse formule de Raymond Aron) recrutés par le patronat. « Dérisoire récupération par le capitalisme », hurlent les haut-parleurs de la social-bureaucratie.

Robert de Vogüé proposait que le conseil d'administration soit élu *par les représentants des trois forces économiques de l'entreprise* : apporteurs de capitaux, apporteurs de techniques (techniciens de tous ordres), apporteurs de main-d'œuvre. Le patron serait élu à l'unanimité sur une liste préparée par les apporteurs de capitaux, pour tenir compte du fait « que les souscripteurs, insérés dans l'entreprise, ne peuvent retirer leurs capitaux que dans des conditions déterminées ».

Robert de Vogüé réparait ainsi l'erreur historique venue des origines du capitalisme, époque à laquelle la main-d'œuvre étant banale, abondante et précaire, seul le constructeur de l'usine prenait un risque d'entreprise et avait droit au pouvoir.

A l'époque où j'ai rencontré Robert de Vogüé, je formulai une *théorie du droit au pouvoir dans l'entreprise*, dont le fondement est le risque pris par ceux qui y participent, et dont l'assiette est le capital financier et le capital humain. Les conclusions de Robert de Vogüé recoupaient entièrement les miennes.

Cet administrateur élu par les cadres que promet le gouvernement leur fera autant de tort qu'en fit aux juifs le décret Crémieux en Algérie, qui leur reconnaissait le droit de vote alors qu'il le refusait aux musulmans.

De quoi s'agit-il à la fin ? Entre une personne physique propriétaire de ses actions et une personne morale propriétaire de ses actifs, une relation est établie par le droit des sociétés. Personne n'est propriétaire d'une entreprise, bien évidemment, car, en France, personne ne peut être propriétaire d'une personne depuis l'abolition de l'esclavage.

Le droit des sociétés, pour protéger tous ceux qui participent à cette aventure difficile qu'est l'entreprise, désigne le meilleur des participants, le capitaliste, parce qu'il prend le maximum de risques — *primus inter pares* — pour exercer le pouvoir dans l'entreprise. Il n'est pas question de remettre en cause le droit de propriété, élément fondamental de la liberté en Occident. La question qui se *pose est de savoir si les salariés* qui s'investissent dans l'entreprise, proportionnellement à leur *ancienneté et à leur salaire*, sont de bons représentants, au même titre que les actionnaires, pour exercer, par le biais du droit des sociétés, le droit au pouvoir dans l'entreprise. A l'évidence, oui.

Les modalités pratiques, l'électoralisme, sont du second ordre. *Il s'agit de reconnaître un droit* qui, s'associant au droit des actionnaires, protégera l'entreprise et protégera tous ceux qui y participent. Le droit au pouvoir n'appartient pas aux actionnaires *ou* aux cadres, *ou* aux salariés, mais aux actionnaires, *et* aux cadres, *et* aux salariés.

(*) Ingénieur-conseil en organisation. Auteur de *l'Ecole du profit* (le Seuil, 1972) et du *Pouvoir du risque* (Editions d'organisation, 1977).

Les rapaces

par JEAN-MARIE ROUART (*)

Pieuvres aux *tentacules* multiples ou plutôt rapaces de haut vol, grands *prédateurs* ne *consommant leurs proies* qu'après les avoir rapportées dans un nid hors d'atteinte, l'existence des sociétés multinationales pose des questions qui plongent au cœur du grand débat de notre temps. L'ampleur, la diversité du problème, ses véritables enjeux sont souvent dissimulés derrière les rideaux de fumée des idéologies. Mais comment ne pas passionner un sujet qui relève de l'économique, du politique, du social, dont les implications culturelles sont manifestes, et qui enfin exprime l'un des aspects les plus virulents de l'impérialisme américain. Aussi cette réflexion traverse-t-elle la gauche comme la majorité en dehors des clivages politiques habituels.

On peut s'étonner du peu d'intérêt qu'a manifesté le parti socialiste en matière de contrôle des activités des sociétés multinationales alors que ce thème a exacerbé le zèle nationalisateur du P.C.F. On sait avec quelle furie justicière les communistes ont mené leur campagne contre les monopoles, et notamment les sociétés pétrolières. Sur ce point, la *direction* du *P.S.* semble écartelée entre ses tentations libérales et dirigistes et réduite à *naviguer sans* véritable *doctrine*. Seul le CERES se livre à une réflexion sans complaisance, conscient de l'influence déterminante des entreprises multinationales sur nos sociétés dépendantes et fragiles.

Plus grave qu'une simple influence pernicieuse, que de zones d'ombre, pour ne pas dire de *zones sanglantes, dans* les *activités* des sociétés multinationales ! L'opinion publique a surtout retenu la participation active du groupe I.T.T., de concert avec la C.I.A., à l'effondrement du régime Allende au Chili, ou, plus ancienne, celle des compagnies pétrolières à la chute du gouvernement Mossadegh en *Iran*.

Mais le fond du problème reste économique. C'est d'ailleurs dans ce domaine que puisent des arguments les défenseurs des sociétés multinationales, qui soulignent leurs bienfaits : créatrices d'emplois, elles investissent et donc participent au progrès économique et technologique. *Mais ils* éludent les aspects qui font de leur action un fléau : leur puissante participation à l'inflation mondiale, le pillage des deniers publics des Etats qu'elles exploitent impunément du fait même de leur identité multiple, comme la chauve-souris de la fable :

« *Regardez mes ailes, je suis [oiseau ;*
Regardez mes pattes, je suis [souris. »

Nationales pour le *profit*, internationales pour la transparence fiscale.

Cet aspect de leur action en matière d'inflation mondiale a été mis en accusation l'année dernière dans son rapport rédigé par un groupe d'experts, parmi lesquels Jacques Delors, à la *demande de la Commission* des Communautés européennes. Les experts dénoncent le danger que *font courir ces montres* insaisissables appelés « firmes méso-économiques », qui ont une influence sur la macro-économie, car « *elles ont le pouvoir de fixer leurs prix à un niveau relativement élevé* » et « *la possibilité de transférer leurs profits de pays à pays à travers leurs filiales* ».

Les experts relèvent toutes les pratiques qui faussent le jeu de la concurrence et aboutissent parfois à de véritables assassinats économiques : « *Lorsque les grandes firmes maintiennent leurs prix constants, voire les diminuent, c'est parfois pour faciliter les fusions, interdire l'entrée* d'un *marché ou éliminer un concurrent.* »

Enfin, ce rapport condamne les transferts de prix entre les filiales situées dans des pays différents non seulement afin de transférer leurs profits vers des pays moins taxés, des paradis fiscaux, mais également pour faciliter le recours aux aides publiques. La technique est simple : il suffit de majorer artificiellement le prix des importations venant des filiales étrangères, ce qui a un double effet pervers sur la balance commerciale et le niveau intérieur des prix en question.

Que faire ? Les Etats craintifs, divisés, sont des proies faciles pour ces entreprises gigantesques. Aussi aucune solution ne peut-elle venir de la seule initiative des pays concernés. Et pourtant c'est d'eux que doivent commencer l'information et la prévention. Un véritable contrôle ne pourra être effectif qu'à condition d'être établi au niveau européen. C'est d'ailleurs le vœu émis par le groupe d'experts déjà cité : ils souhaitent un encadrement des activités des sociétés multinationales par la création, à Bruxelles, d'un comité de représentants des organisations patronales et syndicales chargé de donner son *avis sur* les *pratiques* des entreprises, des syndicats et des consommateurs, ce cadre de *contrôle étant assorti* d'une politique de promotion des petites et moyennes entreprises rentables.

Mais, pour qu'une juridiction puisse un jour réprimer l'une des plus vastes escroqueries mondiales, il faut que les partis politiques des Etats en cause n'éludent pas le problème. La société que l'on veut édifier ne *doit* pas avoir comme fondation mouvante le tentacule d'une pieuvre ou vivre sous la menace de *voir* les fonds publics happés vers le nid des rapaces.

(*) Journaliste, écrivain. Prix Interallié pour *les Feux du pouvoir*.

RÉPLIQUE A... BERTRAND DE JOUVENEL

M. Pierre Gaffré, secrétaire général de l'Association des journalistes économiques et financiers, nous écrit à propos de l'entretien avec Bertrand de Jouvenel (le Monde *daté des 4 et 5 avril 1978*) :

Interrogé sur l'inflation, M. de Jouvenel a répondu salaires. Or de deux choses l'une : ou bien les hausses de salaires ont la vertu de sécréter les moyens de paiement qui les satisfont, ou bien il a fallu que les possibilités monétaires préexistent.

Nous sommes dans une société de crédit — et de monnaie de crédit. Ne constituant pas une motivation pour un banquier, les hausses de salaires n'ont jamais justifié une création de monnaie. Il s'est toujours agi de transferts, donc de l'effet d'un phénomène antérieur (qu'on devrait, seul, appeler « inflation »).

Dans cette structure, des moyens de paiement en plus ne sont émis que pour des opérations prometteuses de profit, c'est-à-dire des investissements, au sens large de l'édification d'un capital-outil (à l'origine, le *mot* « capital » signifiait outil de production).

Ces opérations sont également *devenues les seules* qui multiplient les emplois (pour construire les machines, les bureaux, les *immeubles*, etc.) suscitant sur les produits de première nécessité (donc sensibles aux variations) une demande immédiate qui ne sera compensée que plus tard par l'offre supplémentaire en cours de préparation.

Quand ce décalage dans le temps *s'allonge*, il *atteint un* seuil à partir duquel le surplus de demande non encore compensé agit sur la loi du *marché*. De rampante, la hausse tendancielle des prix devient de plus en plus perceptible.

Les salaires ne peuvent progresser qu'en bout de chaîne, après que les *prix* du *marché* auront donné les premiers le signal de la hausse (c'est l'inévitable indexation). Or *ce* qui *constitue* manifestement une fin ne peut pas avoir été un commencement.

Le Monde

LES R

Dram

entre pa

Les maîtres du jeu ?

P.-J. FRANCESCHINI

EN ESPAG

Le débat sur

A Rome

UNE « EURODROITE » SE CONSTITUE FACE A L'EUROCOMMUNISME

Le Monde

étranger

LES REBONDISSEMENTS DE L'AFFAIRE MORO

Les maîtres du jeu ?

Dans les incertitudes et la confusion italiennes, une évidence s'impose : les Brigades rouges sont en train de réussir, au-delà de leurs espérances, dans leur entreprise. Face à l'Etat, ce « contre-Etat sauvage » de quelques hors-la-loi est parvenu à ses fins. Son ennemi se discrédite et se déchire chaque jour davantage.

Le débat d'ordre « humanitaire », qui, sur la négociation destinée à sauver la vie de M. Aldo Moro, est en train d'opposer « faucons » et « colombes », est en effet un succès considérable du terrorisme. C'est de ses ravisseurs, et d'eux seuls, que dépend le sort du président de la démocratie chrétienne. Or, peu à peu, tout se passe comme s'il était l'enjeu d'un désaccord entre partisans de la conciliation et de l'intransigeance. Ce surprenant renversement institue un débat sur la plus ou moins grande « humanité » des hommes politiques, des dirigeants syndicaux et même des prélats de l'Eglise romaine, là où il n'y avait place que pour la constatation de la barbarie de leur adversaire commun.

L'Etat italien est faible et démuni jusqu'à la caricature. Il découvre l'une des « caches » de ses ennemis par la grâce... d'une fuite d'eau. Il vient de retirer, « pour des raisons administratives », son escorte de carabiniers au président Barbaro, qui mène le procès de Turin et est l'un des hommes les plus menacés du pays... Mais cette piteuse désorganisation peut être un jour arrêtée. En revanche, si l'Etat cède au chantage d'un petit groupe armé, c'est sa légitimité même qu'il renie. Or il n'est pas d'autre cadre, qu'on le veuille ou non, pour le consensus politique ; pas d'autre garant, si défaillant soit-il, pour les institutions démocratiques. « Libérer M. Moro, c'est nous libérer aussi », dit l'un des partisans de la négociation. Il est difficile d'aller plus loin dans le faux-semblant. Car si la proposition est formellement exacte, ce sont les conditions imposées à cette libération qui débouchent sur la servitude.

C'est en effet parce que l'Etat est débile qu'une démission lui serait fatale. Elle le tuerait plus certainement qu'un ridicule auquel, hélas ! les citoyens se sont habitués. Il jouerait alors jusqu'au bout le jeu qui lui est imposé, il danserait au pipeau de ses ennemis, il ouvrirait la voie à de nouveaux enlèvements et de nouveaux meurtres. Constater ces évidences ne signifie pas accepter d'un cœur léger le destin effroyable d'un homme d'Etat, mais interdire à ceux qui le détiennent, et sont les seuls responsables de sa vie, d'en faire l'instrument de la dislocation de la démocratie italienne.

P.-J. FRANCESCHINI.

Dramatiques débats à Rome entre partisans et adversaires de la négociation

(Suite de la première page.)

» *Tout abandon comporterait des risques très graves pour le régime démocratique et les institutions. Il ne pourrait être toléré du peuple italien, qui chaque jour voit des hommes (...) risquer leur vie pour défendre la sécurité des citoyens.* » Les communistes ajoutent, en privé, que ce ne sont pas de prétendues négociations qui empêcheraient les terroristes de tuer M. Moro. « *Ou on sauve l'otage, ou on sauve la République* », précisent-ils.

Le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, a adopté une attitude beaucoup plus souple. Evitons de faire couler d'autre sang, a-t-il dit en substance. Il faut que les terroristes précisent leurs exigences qui, en dehors de toute position de principe, sont « *techniquement irrecevables* ». Enfin, permettons à M. Moro, qui avait écrit plusieurs lettres, de « *reprendre le fil de son raisonnement* ». Est-ce à dire qu'on va laisser à l'otage lui-même le soin de trouver une solution, voire de servir de médiateur ? « *Moro est l'intermédiaire naturel* », a dit, pour sa part, l'avocat de Renato Curcio, chef présumé des Brigades rouges, détenu à Turin.

Le président de la démocratie chrétienne a fait parvenir jeudi soir une nouvelle lettre manuscrite au secrétaire général de ce parti, *M. Benigno Zaccagnini*. Son contenu n'a pas été rendu public. Quant à la photographie, elle semble indiquer que l'otage est en bonne santé et qu'il n'a pas perdu le contrôle de ses nerfs.

Les partisans déclarés d'une négociation ont pris plus d'importance depuis la réception du « *communiqué n° 7* ». Mais curieusement, ils étaient très actifs ces derniers jours, alors que tout le monde préparait presque les funérailles de M. Moro. Force de l'espérance ou, comme le suggère amèrement le parti républicain, signe que des contacts étaient en cours avec les ravisseurs ?

Deux appels en faveur de la négociation ont déjà été publiés. L'un est dû à certains amis de M. Moro, l'autre à quelques dizaines de personnalités. Ce deuxième texte porte une gamme de signatures très diverses : beaucoup de catholiques, dont des évêques et des théologiens, des membres de l'extrême gauche, ainsi que deux parlementaires communistes, MM. Umberto Terracini et Lucio Lombardo Radice, désavoués par leur parti. Certains dirigeants syndicaux y ont aussi adhéré, montrant que le front de « la *fermeté* » n'est pas — ou n'est plus — aussi compact qu'on l'a dit.

Les exigences des Brigades rouges sont assez vagues. Elles parlent de « *la libération* de *prisonniers politiques* », sans en préciser l'identité ni même le nombre. Ce n'est pas ainsi qu'on engage une négociation, surtout si elle est limitée par avance à quarante-huit heures.

Des erreurs

Les terroristes savent que leur demande se heurte à trois obstacles. Le premier est de principe : c'est tout le débat qui agite les milieux politiques depuis le 16 mars. Le deuxième est juridique : quel magistrat se permettrait de libérer des détenus et en s'appuyant sur quelles lois ? Le troisième, enfin, est pratique : aucun pays — de l'Est ou de l'Ouest — n'accepterait d'accueillir des terroristes unanimement condamnés. On n'imagine pas l'Etat italien suppliant tel ou tel de ses voisins de délivrer des visas d'entrée à la « bande à Curcio ».

L'épisode du faux « communiqué n° 7 », qui a entraîné l'expédition au lac de la Duchesse, n'est pas tout à fait éclairci. Etait-ce un faux, comme l'affirment les ravisseurs de M. Moro ? Ou une manœuvre de diversion dont ils étaient eux-mêmes les auteurs ? Cette deuxième hypothèse est la plus souvent retenue. En tout cas, par leur silence, les Brigades rouges ont laissé s'enliser dans la neige pendant quarante-huit heures une armada de policiers.

On ne peut reprocher aux pouvoirs publics d'avoir tout fait pour retrouver le « *cadavre* » du président de la *démocratie chrétienne*. Mais était-il nécessaire d'affirmer si vite que le communiqué était probablement authentique ? Ce faisant, on a créé une *véritable psychose dans l'opinion*. A la décharge des pouvoirs publics, il faut dire que tout le monde était persuadé que les Brigades rouges choisiraient la *date historique du* 18 avril pour prendre une initiative. Quelques jours plus tôt, M. Moro avait été « *condamné à mort* ». Dès qu'un message a été publié, le 18 avril, annonçant son « exécution », on y a cru spontanément. Et, dans son graphisme, ce faux communiqué ressemblait comme un frère aux précédents.

Une autre erreur — lourde de conséquences — avait été commise dans la matinée du mardi 18 avril, après la découverte fortuite d'une cachette des Brigades rouges dans un quartier périphérique de Rome. Au lieu de dépêcher sur les lieux d'innombrables forces de police, n'eût-il pas été plus *efficace* de ceinturer la zone discrètement ? Les terroristes aperçus à proximité de l'appartement et ayant vite fait de s'enfuir seraient peut-être détenus et interrogés. *Il se confirme* que cette cachette leur a bien servi de base. C'est une piste très sérieuse, la seule du reste que l'on possède cinq semaines après l'attentat.

ROBERT SOLÉ.

Le champion de la négociation

De notre correspondant

Rome. — Une voix s'était élevée, dès les premiers jours d'avril, en faveur de la négociation : celle de M. Raniero La Valle, sénateur de Rome, dont les thèses prennent aujourd'hui un relief particulier.

Agé de quarante-sept ans, ce journaliste et écrivain avait fait quelque bruit au printemps 1976 en se présentant aux élections, avec quatre autres catholiques éminents, sur les listes du parti communiste. L'Eglise avait vivement condamné l'initiative, le pape lui-même s'était fâché.

Dans l'affaire Moro, M. La Valle a cependant démontré qu'il était bien « un indépendant de gauche » : indépendant du parti communiste et même, sur certains points, diamétralement opposé à lui. Alors que M. Berlinguer s'est fait le champion de la fermeté, lui, il est devenu le champion de la négociation.

« *Je ne nie pas les prérogatives de l'Etat*, nous dit le sénateur La Valle, qui dirigea jadis *l'Avvenire d'Italia*, de Bologne. *Au contraire : c'est un acte de confiance. Parce qu'il est, à mon avis, bien enraciné dans la conscience populaire, l'Etat peut, dans certains cas exceptionnels, adopter une attitude non prévue dans la législation.* »

M. La Valle estime qu'une négociation s'impose davantage qu'il y a un mois — et pas seulement parce que les Brigades rouges viennent de s'y rallier publiquement. « *La première lettre de M. Moro*, remarque-t-il, *laissait entrevoir le risque de révélations très embarrassantes pour l'Etat. Décider, à ce moment-là, de traiter eût été un signe de faiblesse et une manière de céder au chantage. Maintenant, il est clair que M. Moro n'a rien dit. Les Brigades rouges elles-mêmes déclaraient, dans leur précédent communiqué, qu'il n'y a rien à révéler que le peuple ne sache déjà. On peut donc négocier la tête haute.* »

Le sénateur catholique précise que son attitude ne répond pas à un principe abstrait qui serait de sauver une vie humaine quelles qu'en soient les conséquences. « *L'abstraction*, dit-il, *consisterait à nier le caractère hautement représentatif de la vie de M. Moro. Il n'est pas seul entre les mains des Brigades rouges : l'Etat démocratique et nous autres Italiens sommes tous avec lui. Libérer M. Moro, c'est nous libérer aussi.* »

L'existence d'un « parti de la tractation » est niée par M. La Valle. « *Il a été inventé par ceux qui veulent combattre une partie de l'opinion, favorable à la négociation.* »

Se sent-il suivi de l'Italien moyen ? « *Cela dépend de la manière dont on lui parle. Jusqu'à présent, on ne lui a parlé que de façon à provoquer un réflexe négatif.* » — R. S.

LE TEXTE DE L'ULTIMATUM DES BRIGADES ROUGES

(De notre correspondant.)

Rome. — Dans le « communiqué numéro 7 » des Brigades rouges, rendu public le jeudi 20 avril, la démocratie chrétienne est copieusement insultée comme les fois précédentes. C'est « *un parti putride et immonde, au service des centrales impérialistes* » qui a « *ses boss* » et « *ses complices* ». Le personnage le plus souvent cité est M. Giulio Andreotti, président du Conseil, dont « *les mains sont déjà abondamment tâchées de sang* ».

Selon les auteurs du texte, « *il existe en Italie comme dans le reste de l'Europe « démocratique » des condamnés à mort ; ce sont les militants combattants communistes* ». On cherche à les détruire « *par la torture* » et en les enfermant dans « *des camps de concentration* ».

« *Pour ce qui est d'Aldo Moro*, poursuit le communiqué, *répétons — la démocratie chrétienne peut faire semblant de ne pas comprendre, mais elle ne changera pas les choses — qu'il est un prisonnier politique, condamné à mort parce qu'il est responsable au plus haut degré de trente années de pouvoir démocrate-chrétien, de gestion de l'Etat et de tout ce que cela a signifié pour les prolétaires. Le problème auquel la démocratie chrétienne doit répondre est politique, non humanitaire. Une humanité qu'elle* ne possède pas... »

Les Brigades rouges ajoutent : « *La mise en liberté du prisonnier Aldo Moro ne peut être prise en considération qu'en rapport avec la libération des prisonniers communistes* », lesquels sont, selon le communiqué, « *des centaines* ».

Enfin, l'ultimatum : « *La démocratie chrétienne et son gouvernement ont quarante-huit heures, à partir du 20 avril à 15 heures, pour dire, de manière nette et définitive, si elle entend le faire, étant clair qu'il n'y a pas d'autres possibilités.* »

UN INCIDENT À LA CHAMBRE

(De notre correspondant.)

Rome. — Un incident significatif a eu lieu dans les couloirs de la Chambre aussitôt après la réception du communiqué des Brigades rouges et alors que la photographie de l'otage n'était pas encore parvenue au « Messagero ».

Brandissant la dépêche de l'agence Ansa, un député d'extrême gauche, M. Domenico Pinto, a dit à son collègue communiste, M. Antonello Trombadori : « Tu vois, maintenant il faut négocier. »

« Moro est mort », a répondu le communiste.

M. Pinto : « C'est toi qui es en train de le tuer. »

M. Trombadori : « Et toi, tu es d'accord avec les évêques » (signataires de l'appel en faveur de la négociation).

M. Pinto : « Je suis d'accord avec ceux qui veulent sauver la vie de Moro. »

M. Trombadori : « Moi, je ne veux pas que meure la République. »

Il y a eu une petite bousculade. Puis un autre député communiste, M. Lucio Libertini, est intervenu : « Quand des gens comme Pinto disent vouloir sauver Moro, ils veulent en fait sauver Curcio (chef présumé des Brigades rouges détenu à Turin). Ces gens sont de mauvaise foi parce qu'ils avaient couvert et défendu les manifestants qui tiraient dans la rue. »

A Rome

UNE « EURODROITE » SE CONSTITUE FACE À L'EUROCOMMUNISME

Rome (*A.F.P.*). — Trois partis d'extrême droite, italiens, français et espagnol, ont annoncé officiellement le 20 avril à Rome la naissance d'une « *eurodroite* » définie comme une « *entente permanente* » au niveau européen, ouverte aux autres forces de droite internationales, pour combattre l'« *eurocommunisme* » en faisant appel aux « *forces saines* » du continent.

M. Giorgio Almirante, secrétaire du Mouvement social italien (M.S.I.), M. Blas Pinar, président de « Fuerza nueva » espagnole, et M. Pascal Gauchon, secrétaire du « Parti des forces nouvelles » français, ont présenté leur accord au cours d'une conférence de presse réunie à Rome au terme du premier congrès de l'« eurodroite ».

Pour M. Almirante, l'Europe entière est *menacée par le communisme*. « *Berlinguer*, a-t-il dit, *de bonne ou de mauvaise foi, représente la « carotte » dont se sert le communisme en Italie, tandis que les terroristes des Brigades rouges sont le « bâton ». « Le P.C.I. est le bénéficiaire direct de la stratégie de la terreur* », a-t-il ajouté.

Pour M. Blas Pinar, « *l'ennemi immédiat derrière lequel se cache le communisme est la politique de rupture institutionnelle suivie par Juan Carlos et Suarez* ». Enfin M. Gauchon a souligné « *le rôle de son parti dans la défaite des gauches aux dernières élections* ».

EN ESPAGNE

AU IXe CONGRÈS DU P.C.E.

Le débat sur le « léninisme » n'a pas eu lieu

Madrid (*A.F.P.*). — Le rapport du comité central du parti communiste espagnol, défendu mercredi 19 avril par M. Santiago Carrillo, n'a guère été contesté par les différentes délégations régionales qui se sont succédé jeudi 20 avril à la tribune du IXe congrès du P.C.E. à Madrid.

Les débats de la deuxième journée du congrès ont confirmé le succès enregistré mercredi par M. Carrillo, qui devrait être facilement réélu à la tête du secrétariat général du parti.

Le débat, voire les dissensions, que l'on pouvait attendre à propos de l'abandon de la formule « marxiste-léniniste » au profit de celle de « marxiste révolutionnaire et démocratique » dans les statuts du P.C.E. n'ont pas eu lieu. Les premiers représentants des comités provinciaux qui sont intervenus jeudi ont annoncé leur soutien quasi inconditionnel à la proposition du comité central sortant. Les délégués asturiens ou catalans, dont on pensait, après leurs dernières réunions locales, qu'ils pourraient au moins formuler certaines réserves sur le fond du problème, ont annoncé leur adhésion à la ligne eurocommuniste de M. Carrillo.

La délégation catalane a seulement proposé que soit mieux affirmé dans le texte final le rôle de la classe ouvrière dans le processus de consolidation de la démocratie en Espagne et que l'on insiste davantage sur le rôle des masses dans l'application des pactes de la Moncloa.

La délégation andalouse a légèrement élevé la voix pour demander certaines corrections au rapport du comité central. Cependant, elle non plus n'a pas fait référence à l'abandon de l'étiquette « léniniste ».

M. Mario Bilbao, délégué andalou, a demandé que soit supprimé du texte final la dernière partie du discours de M. Carrillo dans laquelle ce dernier faisait un véritable plaidoyer *pro domo*. « *Les considérations personnelles n'ont pas à être incluses dans le rapport du comité central d'un parti communiste* », a-t-il déclaré.

Enfin, le représentant andalou a demandé un rapprochement du P.C.E. avec les partis communistes des pays de l'Est « *sur la base du respect mutuel et du principe d'autonomie* ».

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'ouverture du congrès du P.C. espagnol à Madrid (*le Monde* du 20 avril), une erreur de transmission a déformé le sens du dernier paragraphe. Il fallait lire : « *Selon M. Fernando Claudin, la théorie de l'Etat présentée par le secrétaire général du P.C.E. dans son dernier livre consistait à placer l'Etat au-dessus des classes, sans que son lien avec la classe dominante soit véritablement mis en évidence.* »

BIBLIOGRAPHIE

Le cri de colère d'Arrabal

C'est une très longue lettre de quatre-vingt-dix pages en français, et redite en espagnol, adressée aux « militants communistes espagnols » (1). Un cri de colère furieux, de passion exacerbée vomie par un homme de théâtre qui exhale son désespoir, son étonnement, sa stupeur plutôt devant cette *longue liste de crimes, de* reniements et de palinodies qu'il énumère avec rage. Arrabal, dont la famille plus qu'aucune autre a été persécutée par le franquisme, fustige le parti communiste espagnol « *nu comme le fameux roi* », qui a commis « *le plus grand nombre de crimes de l'histoire* », dénonce les liquidations (ombres sinistres de Trotski assassiné par l'Espagnol Ramon Mercader, de Nin, du Catalan Comorera...), hurle à la mort, ricane à l'évocation des allers et retours de l'histoire (« *la monarchie de Juan Carlos acceptée, assumée après avoir été dénoncée pendant des années comme un pilier du capitalisme...* »). Il cloue le centralisme démocratique au pilori « *ce concubinage entre un centralisme colossal et une démocratie invisible...* », ridiculise l'eurocommunisme, en appelle aux exclus de 1964 : Semprun et Claudin.

Mais cette lettre adressée aux « *militants qui ont ignoré l'avancement et les compromis* » ne se trompe-t-elle pas de destinataire ? Ces militants-là n'ont-ils pas déjà tout accepté, ne savent-ils pas tout, comme la veuve digne et pathétique de Julian Grimau, fusillé par Franco, qui résume sa fidélité au parti, « *là où sont ceux qui me consolent quand je suis triste* » ? Arrabal est victime de son souffle lyrique que ses ennemis ont déjà qualifié de pathos. « *Que de charognes mises en bocaux par l'histoire !* »

Arrabal cite abondamment Semprun, Lister, Hernandez, qui sont déjà montés à l'assaut de M. Carrillo et de son parti. Mais on ne trouve pas chez lui ces nuances et ces tentatives d'explication qui font la valeur des ouvrages de Semprun et de Claudin, exclus du parti pour avoir eu raison trop tôt. — M. N.

★ *Lettre aux militants communistes espagnols*, par Fernando Arrabal, Christian Bourgeois, éditeur. 171 pages, 20 F.

UN AUTONOMISTE BASQUE REMIS PAR LA FRANCE AUX AUTORITÉS ESPAGNOLES

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Un Basque âgé de vingt-trois ans, M. Vicente Aldabur-Larragnaga, militant de l'ETA, réfugié en France après un attentat en Espagne, à Saint-Sébastien, dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 avril, a été reconduit à la frontière mercredi soir 11 avril par les policiers français.

Blessé au cours de l'explosion de la charge qu'il avait placée dans un couloir du siège de l'Association *démocratique des entreprises* du Guipuzcoa, M. Aldabur-Larragnaga avait réussi à gagner la frontière en taxi. Il avait alors forcé le passage en empruntant la voie réservée aux autobus. Attendu de l'autre côté de la frontière par des militants de l'ETA, il avait été conduit dans un hôpital de Saint-Jean-de-Luz (*Pyrénées - Atlantiques*), puis transféré à Bayonne pour y être placé en garde à vue. Enfin, il avait été transporté au centre des brûlés de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux.

Mercredi 19 avril, M. Aldabur-Laragnaga, qu'on disait pourtant dans un état sérieux à son arrivée en France, a été ramené dans le département des Pyrénées-Atlantiques. De source officielle, on indique qu'on ne lui a pas accordé de permis de séjour. Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 avril, au poste frontière d'Udos-Somport, beaucoup plus discret et moins fréquenté que celui d'Hendaye, le militant de l'ETA a été remis aux autorités espagnoles. — P. C.

● *M. Andres Mencia*, chef présumé du commando du Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre qui a assassiné le 22 mars dernier le directeur de l'administration pénitentiaire espagnole, M. Jesus Haddad, a été arrêté après avoir opposé une certaine résistance, a annoncé officiellement la police ce jeudi 20 avril. M. Mencia, qui était armé, a tenté en vain d'en appeler aux passants, quand il a été arrêté il y a quelques jours dans la banlieue de Madrid, précise-t-on de même source. — (*U.P.I.*)

● *Le gouvernement espagnol* a décidé de proposer aux Cortès (Parlement) d'appliquer la T.V.A. Le dernier conseil des ministres a précisé que cet impôt, appliqué dans tous les pays de la Communauté économique européenne, devrait entrer en vigueur « au moment opportun ». — (*A.F.P.*)

EUROPE

Grèce

L'anniversaire du putsch des colonels

L'extrême droite continue à militer en faveur d'une amnistie

De notre correspondant

Athènes. — Dans la nuit du 20 au 21 avril, des milliers de tracts ont été glissés dans les boîtes aux lettres des Athéniens. Un côté du tract reproduit la photo de l'ex-dictateur Georges Papadopoulos, et sur l'autre est imprimé : « *Les nationaux exigent la libération des détenus politiques.* » Georges Papadopoulos et les principaux responsables du putsch militaire du 21 avril 1967 purgent à la prison de Karidalo, dans la banlieue d'Athènes, une peine de *détention à vie — leur condamnation* à mort ayant été commuée.

Le mois dernier, des rumeurs ayant circulé concernant une éventuelle libération des anciens dirigeants du régime militaire qui dura sept ans, le gouvernement a clairement précisé qu'il ne saurait en être question. L'extrême droite et les tenants de la dictature ne sont pas découragés pour autant et continuent dans les coulisses à militer en faveur d'une amnistie. Ils soutiennent que :

1) Lorsque les militaires firent appel à M. Caramanlis pour rétablir la démocratie, il aurait été convenu avec ce dernier qu'il n'y aurait pas de poursuites contre les responsables de la dictature ;

2) Le gouvernement d'union nationale, présidé par M. Caramanlis, et qui comprenait des personnalités du centre et du centre gauche, décida par un décret, fin juillet 1974, d'accorder l'amnistie pour la période allant du 21 avril 1967 au 23 juillet 1974 ;

3) Le 3 octobre 1974 sous la pression de l'opinion publique, le même gouvernement prit un autre décret qui annule le précédent, et, le 18 janvier 1975, le Parlement vota une loi qui entraîna des poursuites contre les dirigeants militaires, leur jugement et leur condamnation.

A l'occasion de l'anniversaire du « 21 avril 1967, putsch des colonels », le premier ministre, M. Caramanlis, a déclaré : « *Le peuple grec ne doit pas seulement se souvenir* de la *dictature et de ses conséquences, mais également des causes qui conduisirent au coup d'Etat.* »

Il apparaît que le premier ministre fait indirectement allusion au climat de tension politique qui tend à se développer : le vote de la loi contre le terrorisme a donné lieu à de très vives controverses entre le gouvernement et les partis de l'opposition, et, en premier lieu, avec le PASOK, premier parti de cette opposition. Le président de ce parti, M. André Papandréou, soupçonne le gouvernement de vouloir « *tout liquider en bloc : Chypre, les problèmes de l'Egée, celui des bases américaines et du retour à l'OTAN en échange d'une plus rapide adhésion de la Grèce à la C.E.E.* ». M. André Papandréou accuse également le gouvernement de traiter de façon « *maladroite et dangereuse* » les problèmes nationaux, et de vouloir instaurer un régime « *autocratique paraconstitutionnel* ». Il invite le peuple grec « *à faire preuve de vigilance* ».

Les milieux gouvernementaux répliquent qu'en fait c'est M. André Papandréou et le PASOK qui tendent à créer un climat de tension politique, comme l'ont montré de récentes séances au Parlement, qui évoquèrent de fâcheux souvenirs. Le PASOK est également accusé de vouloir regrouper toutes les forces de gauche dans un « Front populaire ». Enfin, les milieux gouvernementaux avancent que, tant que M. Caramanlis sera au pouvoir, la démocratie sera efficacement défendue contre ceux, de tous bords, qui chercheraient à conspirer contre elle.

MARC MARCEAU.

Grande-Bretagne

Les travaillistes conservent leur siège de Lambeth

De notre correspondant

Londres. — Le parti travailliste a conservé le siège de Lambeth, à Londres, à l'issue d'une élection partielle, jeudi 20 avril, qui avait donné lieu à une campagne très animée, où les problèmes de l'immigration ont tenu la première place. Mais le parti conservateur a vu ses voix progresser notablement, tandis que le Front national, d'extrême droite, a ravi de justesse la troisième place au candidat libéral.

Le candidat travailliste, M. John Tilley, a obtenu 10 311 voix (49,5 %), contre 7 170 (34,4 %) au candidat conservateur, M. Jeremy Hanley : 1 201 suffrages (5,2 %) *sont allés* au candidat du Front national et 1 104 (5,3 %) à celui du parti libéral. Un millier de voix environ se sont dispersées sur huit autres candidats divers.

Ces résultats marquent un net recul pour le Labour, qui y perd 10,5 points par rapport aux dernières élections générales en octobre 1974, tandis que les conservateurs en gagnent 8,4.

Pour les conservateurs, cette progression est le signe évident de la rentabilité de la politique de lutte contre l'immigration lancée par le leader du parti, Mme Margaret Thatcher. Il est vrai que la circonscription de Lambeth lui offrait un terrain idéal : elle réunit au sud de la Tamise des quartiers pauvres, Brixton et Clapham, où la population de couleur représente à peu de chose près le quart de la population totale. Les tensions raciales y revêtent une acuité toute particulière. M. Hanley, qui avait axé sa campagne sur le thème de la limitation nécessaire de l'immigration, en a facilement tiré parti. Il a, du même coup, ouvert la voix au Front national, qui s'est prononcé pour le rapatriement outre-mer des gens de couleur.

La situation de la circonscription du point de vue du logement a également facilité la tâche de M. Hanley. Brixton et Clapham sont, en de nombreux endroits, des zones déhéritées où abondent les logements vétustes, privés de confort, assez souvent insalubres.

Le candidat du Labour a souffert d'un handicap personnel. Mort en février dernier, le précédent député, M. Marcus Lipton, était une personnalité très populaire qui, jusque dans les rangs de ses adversaires, disposait d'un capital de sympathie évident. Il le devait autant à ses qualités de politicien qu'à un humour qui l'avait conduit à lutter avec succès pour que l'administration des finances classe les ceintures de chasteté sous la rubrique « Dispositif de sécurité pour dames » et, en tant que tel, les exempte de la T.V.A. Nouveau venu, encore inconnu ou presque, M. Tilley a été sans aucun doute privé des voix de ceux qui votaient pour M. Lipton par sympathie ou par habitude.

Il est clair en tout cas que la progression des voix conservatrices est due pour l'essentiel à la position que les tories ont adoptée sur l'immigration. La crise économique et le chômage n'ont fait que rendre plus évident le conflit latent entre les différentes communautés. Le gouvernement travailliste aura sur ce point bien du mal à redresser la barre. Et il n'est pas sûr que l'image de marque à base de sérieux et de bonne gestion que tentent de lui donner le premier ministre M. James Callaghan et le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, lui permette d'ici aux prochaines élections générales de regagner le terrain perdu.

(Intérim.)

AFRIQUE

Tchad

Paris ne confirme pas l'envoi d'unités de légionnaires pour soutenir l'armée de N'Djamena

On se refusait toujours, vendredi matin 21 avril à Paris, à *tout commentaire officiel* au sujet des informations selon lesquelles plusieurs centaines de légionnaires auraient été récemment acheminés en hâte vers le Tchad pour faire face à la détérioration de la situation militaire (nos dernières éditions du 21 avril).

Selon des informations recueillies à Avignon, deux compagnies de légionnaires, soit deux cent quarante hommes avec armement et équipement, auraient gagné le Tchad dans la nuit de mardi à mercredi dernier. Ils appartiennent au premier régiment étranger de cavalerie basé à Orange. Cette unité comporte environ *huit cents hommes*.

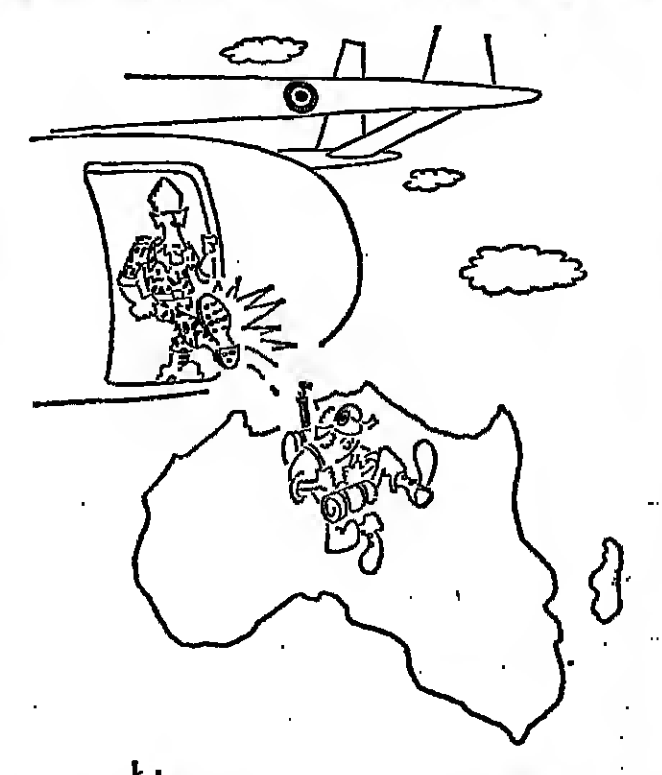
Ces informations confirment des nouvelles en provenance de N'Djamena selon lesquelles une importante quantité de matériel de guerre, ainsi que des renforts militaires français, seraient arrivés mercredi dans la capitale tchadienne.

Au cours de la réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, jeudi 20 avril, M. Louis Odru (P.C.) a interrogé M. de Guiringaud sur « le nombre et la mission des assistants techniques militaires envoyés récemment au Tchad ». Le ministre des affaires étrangères a indiqué, selon le communiqué, que « cinq à six cents assistants *techniques* » ont été envoyés récemment *au* Tchad « *à la demande* des autorités de ce pays » pour effectuer des « tâches de formation, d'entraînement et d'assistance technique et logistique ». On précise au Quai d'Orsay que le chiffre cité par le ministre (cinq à six cents) est celui du total des assistants techniques au Tchad.

Une « réunion de travail » a réuni notamment, jeudi 20 avril, à l'Elysée, *MM. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, Robert Galley, ministre de la coopération, et Yvon Bourges, ministre de la défense. Plusieurs affaires ont été évoquées, indique-t-on à la présidence de la République, parmi lesquelles la question de l'application de l'accord de coopération entre la France et le Tchad.

Douze années de guerre civile

Depuis douze ans, le Frolinat mène, dans les immensités désertiques du Tchad, une lutte armée contre la « *dictature néocoloniale* » de N'Djaména. De 1968 à 1971, en vertu des accords militaires d'août 1960, une force d'intervention française combattit



(Dessin de KONK.)

directement, aux côtés des troupes tchadiennes, ceux que l'ancien président Tombalbaye assimila longtemps à de simples « *voleurs de bétail* ». En octobre 1975, en plus fort de la crise provoquée par l'affaire Claustre, le dernier contingent français quittait N'Djaména. Mais les « coopérants » avaient déjà commencé à prendre la relève. En mars 1976 en effet, M. Chirac, alors premier ministre, assurant le président Malloum que « *la France est et restera fidèle à ses amis* », signait avec lui une *série* d'accords de coopération rénovés.

Le volet militaire de ces accords, complété par une convention bilatérale (juin 1976), prévoyait notamment le renforcement du corps des instructeurs militaires français présents au Tchad. Ces assistants techniques, qui servent sous l'uniforme tchadien, n'ont pas le droit, en principe, de participer directement à l'exécution d'opérations de guerre ou de maintien de l'ordre. Leur rôle est purement « *logistique* ». Il s'agit, rappelait M. Giscard d'Estaing en février d'une « *coopération exclusive* de *l'intervention de moyens militaires de combat* ». En outre, la France fournit au Tchad une importante assistance en matériels de guerre. Elle lui a livré pour 80 millions de francs d'équipements militaires en 1976 et pour 60 millions de francs en 1977, en particulier des auto-mitrailleuses, des hélicoptères (Puma et Alouette) et des avions de combat à hélice Skyraider. L'aide militaire française représente une large part — 40 % en 1976 — du budget militaire total de coopération. L'influence de la France s'exerce aussi de manière plus discrète. Un exemple : les services de sécurité tchadiens sont dirigés par un officier français, le tout-puissant commandant Gourvennec.

Portée à bout de bras par l'assistance française, l'armée tchadienne n'a pourtant pas été en mesure de contenir, ces derniers mois, les attaques redoublées des maquisards du Frolinat, qui volent de succès en succès. Les positions gouvernementales sont tombées, l'une après l'autre, après n'avoir guère offert de résistance aux insurgés regroupés au sein d'un Comité militaire interarmée provisoire (CMIAP). Fin janvier, trois sous-officiers aviateurs français furent portés disparus au-dessus du Borkou (Sud-Tibesti). Le DC-3 de l'armée tchadienne, qu'ils pilotaient, a sans doute été atteint par les mitrailleuses anti-aériennes du Frolinat. Celui-ci occupait, le *17 février*, Faya-Largeau, préfecture du Borkou-Ennedi-Tibesti *(BET) : deux mille soldats gouvernementaux* furent tués ou capturés, soit près de la moitié des effectifs réguliers tchadiens (5 000 hommes). Cet incroyable bilan en dit long sur la grave crise de moral et l'absence de combativité qui rongent l'armée de N'Djaména.

L'accord du 27 mars

Le 8 avril, Paris reconnut avoir envoyé, à la demande du général Malloum, cent cinquante nouveaux coopérants militaires à N'Djamena et Abéché *(le Monde* du 7 avril). Ceux-ci viennent s'ajouter aux trois cent dix cadres de l'armée française déjà présents au Tchad. On laisse entendre également du côté français que le gouvernement tchadien a pu recruter directement des volontaires sous contrat. L'un d'eux, un pilote français, vient d'être abattu aux commandes d'un Skyraider. Entre-temps, sous les pressions conjuguées de la Libye, du Soudan, du Niger et sans doute de la France, le Conseil supérieur militaire tchadien (C.S.M.) et le Frolinat ont conclu à Benghazi (Libye), le 27 mars, un accord sur le cessez-le-feu et les points suivants : le C.S.M. « *reconnaît* » le Frolinat ; les deux parties acceptent la « *liberté de circulation* » sur toute l'étendue du territoire tchadien ; elles permettent à un comité militaire, constitué par la Libye et le Niger, de surveiller l'exécution du cessez-le-feu ; elles s'engagent à lui fournir toutes facilités pour que celui-ci puisse se rendre compte de « *la présence ou non de troupes ou de bases militaires au Tchad* »...

Ce dernier paragraphe vise, de manière à peine voilée, l'action des « *assistants techniques* » français. Il s'agit là d'une formule de compromis entre le Frolinat, qui souhaitait voir mentionner l'« *évacuation immédiate* » de toute présence étrangère, et N'Djamena, qui aurait préféré voir cette question passée sous silence. Le 27 mars fut-elle une journée de dupes ? Toujours est-il que, l'encre de l'accord à peine séchée, le colonel Djime, vice-président du C.S.M., précisait que la coopération militaire franco-tchadienne ne serait nullement « *remise en cause* », N'Djamena refusant au surplus de « *se soumettre à un quelconque contrôle militaire étranger* ». Et d'ajouter que son gouvernement n'a cédé en rien en accordant sa reconnaissance au Frolinat, celle-ci étant effective depuis déjà trois ans.

Sur le terrain, l'accalmie a duré, tout au plus, deux ou trois semaines. Dopé par ses succès en chaîne, le Frolinat pousse ses avantages. Dimanche 16 avril, il prend d'assaut la garnison de Salal (préfecture de Kanem), où des instructeurs français sont affectés en permanence. Deux d'entre eux *trouveront la mort* au cours d'une tentative de dégagement. L'objectif du Frolinat est éminemment politique : mettre en évidence l'action des coopérants militaires français tout en faisant ressortir le caractère « *néo-colonial* » du régime de N'Djamena.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Les forces militaires cubaines stationnées en Afrique* sont officiellement estimées par les Etats-Unis de 38 000 à 39 000 hommes, indiquait-on jeudi 20 avril au département d'Etat. Ce chiffre comprend tant les unités combattantes que les « conseillers militaires » ou le personnel paramilitaire (médecins notamment).

Selon ces nouvelles estimations américaines, les Cubains sont au nombre de 23 000 à 25 000 en Angola (dont 10 000 à 20 000 soldats), 16 000 à 17 000 en Ethiopie, 800 à 850 au Mozambique (dont 250 à 300 civils), 100 à 300 conseillers militaires en Tanzanie. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● AU TERME DE DIX JOURS DE VACANCES dans le Sud algérien, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a été longuement reçu, jeudi 20 avril, par le président Boumediène. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● TRENTE ETUDIANTS ont été blessés — dont *cinq* sérieusement — au cours d'une fusillade ayant opposé le 19 avril des groupes rivaux à l'université de Dacca, a annoncé un porte-parole du gouvernement. La bagarre a éclaté après qu'un groupe d'étudiants d'extrême gauche se fut opposé à l'expulsion de trois étudiants et eut réclamé la démission des autorités universitaires qui avaient ordonné cette expulsion. — *(U.P.I.)*

Brésil

● LE PRESIDENT ERNESTO GEISEL a été victime d'un malaise subit jeudi 20 avril à Brasilia au cours d'une cérémonie officielle. Selon son secrétariat, le chef de l'Etat a *pu reprendre quelques heures* plus tard ses activités. Des journalistes présents estiment en revanche que le général Geisel, qui est âgé de soixante-neuf ans, a eu une crise cardiaque relativement grave.

Liechtenstein

● UN GOUVERNEMENT DE CINQ MEMBRES sera formé le 26 avril, le litige opposant les deux partis gouvernementaux depuis les élections du 2 février et concernant l'attribution du ministère des affaires étrangères, ayant été résolu. Le portefeuille est supprimé. Le premier ministre, M. Hans Brunhart, du parti patriotique, gérera les activités diplomatiques, tandis que le ministre de l'*économie*, de la justice et des transports, M. Walter Kieber, du Parti bourgeois pour le *progrès*, s'occupera des branches économiques et juridiques de l'ancien ministère. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● L'UNIVERSITE DE LAGOS a été fermée pour une durée indéterminée, jeudi 20 avril, à la suite d'affrontements entre la police et les étudiants, qui ont fait un mort parmi ces derniers. Ces graves incidents ont eu lieu mardi quand la police a voulu s'opposer à une manifestation de plusieurs milliers d'étudiants, qui défilaient dans les rues de Lagos pour protester contre l'augmentation des prix des chambres et du restaurant universitaires. *Dix-huit étudiants ont* été arrêtés. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE VICE-PRESIDENT ougandais et numéro deux du régime, le général Mustafa Adrissi, a été « *sérieusement* » blessé, mercredi 19 avril, dans un accident de voiture à une trentaine de kilomètres de Kampala, a annoncé la radio ougandaise. Souffrant de graves blessures à la tête, il a *été transporté* et hospitalisé au Caire. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA CHAMBRE DES DEPUTES NEERLANDAISE a approuvé, jeudi 20 avril, à main levée, les traités signés en 1976 à Bonn pour la protection des eaux du Rhin. Au cours du débat, les parlementaires et le gouvernement s'étaient déclarés déçus et inquiets devant les retards apportés par la France à l'épuration des déversements des mines de potasse d'Alsace dans le grand fleuve européen. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE | PROCHE-ORIENT

Maroc

DEVENU PARTI DE GOUVERNEMENT

L'Istiqlal veut mobiliser la jeunesse pour construire le «Maghreb arabe unifié»

Rabat. — Les travaux du dixième congrès national du parti de l'Istiqlal débutent ce vendredi 21 avril à Casablanca. Ils dureront trois jours. Cinq mille cinq cents délégués environ participent à ces assises, auxquelles des invités de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient assistent en observateurs.

De notre correspondant

Les propos que nous ont tenus récemment certains dirigeants du parti *dans la fièvre des préparatifs* rappellent les prélndes du premier congrès do l'Istiqlal *immédiatement* après l'indépendance. Le parti, à l'époque, émergeait de sa lutte contre le protectorat. Plusieurs de ses membres en vue siégeaient au gouvernement. Il pouvait en *tirer* une légitime fierté. Aujourd'hui, dans des circonstances il est vrai différentes, l'Istiqlal émerge aussi d'une *lutte*. Elle l'a conduit de l'opposition à des postes ministériels, et non des moindres, puisqu'il s'agit du ministère des *affaires étrangères*, qu'*occupe son* secrétaire général, Me M'Hamed Boucetta, de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'équipement et de l'habitat. Cela suffit à donner un lustre et un intérêt accrus au congrès et justifie une certaine satisfaction, d'autant plus que, de *1963* à *1977*, l'Istiqlal est resté à l'écart des équipes gouvernementales.

Le rapprochement décisif a débuté au lendemain du IXe congrès *en septembre 1974, quand* le *roi* Hassan II a réaffirmé solennellement sa détermination de no pas céder sur les revendications concernant le Sahara occidental. La *décision* du *souverain* et les revendications territoriales constantes de l'Istiqlal coïncidaient. Cette convergence facilita après la «marche verte» une ouverture politique qui se manifesta notamment par l'organisation d'élections locales et législatives. Ainsi furent mises en place des institutions constitutionnelles et une démocratie que l'Istiqlal n'avait *cessé* de revendiquer. Certes, la sincérité des scrutins fut dans bien de s cas *contestée* par ce parti qui ne compte que quarante-neuf députés sur deux cent soixante-quatre. *Mais* il *accepta* de participer au gouvernement. Les concordances, ici ou là, de *son programme* avec les options gouvernementales ne lui font pas, semble-t-il, regretter ce réalisme.

Une étape

Pour l'*Istiqlal*, *il s'agit d'une* étape qui doit lui permettre de mieux concrétiser ultérieurement sa doctrine. Dès maintenant, il a réalisé l'un des désirs de son ancien chef Allal El Fassi, mort voici quatre ans : voir un climat de confiance réciproque s'instaurer entre le parti et le roi.

Ancêtre, en quelque sorte, des partis politiques au Maroc et cellule mère de deux d'entre eux — l'*Union nationale* des forces *populaires (U.N.F.P.) et l'Union* socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) — l'Istiqlal mise sur les jeunes. Le dixième congrès a pour thème : «*La mobilisation de la jeunesse pour la réalisation de l'égalitarisme* (il s'agit de la doctrine économique du parti) *et la construction du Maghreb arabe unifié.*»

Le parti se renouvelle d'ailleurs dans ses structures et sa composition. Les élections qui *viennent de se dérouler* au niveau des fédérations provinciales ont consacré la montée de nombreux jeunes hommes âgés de vingt-cinq à trente ans. Pour la première fois, les fédérations ont désigné trois cent quarante membres appelés à siéger au conseil national *du parti. Celui-ci était*, jusqu'à présent, entièrement élu par le congrès. Ce dernier va devoir modifier sur ce point les statuts. Il n'élira plus que cent soixante-dix membres du conseil national.

LOUIS GRAVIER.

● *Imitant leurs collègues du secondaire*, qui avaient cessé le travail les 11 et 12 avril pour *appuyer* des *revendications* concernant notamment les salaires, les enseignants marocains des facultés et des grandes écoles ont fait grève le jeudi 20 avril. Ils réclament le droit le participer à l'élaboration de la réforme do l'enseignement supérieur et une revalorisation des traitements. Un mouvement de grève a affecté le même jour l'Office de commercialisation et d'exportation (O.C.E.), qui emploie quelque deux mille agents.

Un millier d'enseignants français en poste dans des établissements marocains ou dans ceux dépendant du service culturel de l'ambassade de France ont également cessé le travail jeudi. Leurs principales revendications *portent sur le réemploi des non*-titulaires, la possibilité pour ces derniers de postuler un emploi dans une académie à leur retour en France et une révision de la grille indiciaire de leurs traitements au Maroc. — *(Corresp.)*

Tunisie

DE NOMBREUX JOURNALISTES SONT VICTIMES DE SANCTIONS OU DE POURSUITES

Venus à Paris pour participer à une réunion au siège de l'UNESCO, une délégation de l'Organisation internationale des journalistes (O.I.J.), *conduite* par son président, M. Kaarle Nordenstreng, s'est émue mercredi 19 avril des sanctions ou des poursuites dont sont victimes un certain nombre de Tunisiens.

L'O.I.J. demande la libération des journalistes emprisonnés. Si cet objectif n'est pas rapidement atteint, elle proposera à la Fédération internationale des journalistes (F.I.J.) l'envoi d'une délégation commune en Tunisie. Le Syndicat national des journalistes C.G.T. s'est associé à cet appel.

Le Collectif tunisien du 26 janvier (1) vient de rendre publique à Paris une nouvelle liste de travailleurs et syndicalistes arrêtés à Tunis ou dans différentes villes de province et qui comporte dix-huit noms parmi lesquels MM. Abdelhamid Largueche, professeur d'histoire au lycée El Ouardia, Néjib Fassi et Abdelhawab Kallel. Des arrestations auraient été *également opérées* à l'*université*, notamment à la faculté des lettres de Tunis.

[Au lendemain des événements du 26 janvier, le journal de l'U.G.T.T. «Ech Chaab», qui s'était signalé les mois précédents par une critique parfois virulente du régime, a été repris en main. Le directeur du journal, M. Hassen Hamoudia, membre du comité exécutif de l'U.G.T.T., emprisonné avec M. Achour et les autres dirigeants de la centrale, fait l'objet des mêmes inculpations qu'eux. Plusieurs collaborateurs de «Ech Chaab» ont démissionné, d'autres ont été remerciés. Cinq rédacteurs de l'agence officielle Tunis Afrique Presse (TAP) ont d'autre part été licenciés. Une dizaine de journalistes de la radio ont été mis en congé forcé. Quelques-uns, depuis, ont repris leur travail. Enfin, un journaliste de Radio-Sfax, M. Moktar Louatia, a été condamné à plusieurs mois de prison pour participation et incitation à la grève du 26 janvier.]

(1) *Collectif tunisien du 26 janvier*, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Liban

Le président Sarkis s'efforce de mettre sur pied un gouvernement d'union nationale

De notre correspondant

Beyrouth. — Une certaine détente est sensible à Beyrouth depuis que la constitution d'un gouvernement d'union nationale apparaît comme une éventualité que la démission du cabinet de M. Selim El Hoss aurait eu pour objectif de rendre possible. Sans ignorer les obstacles qui se dressent dans cette voie, on veut croire ici qu'ils pourront cependant être surmontés et que, pour éviter la catastrophe, les chefs des différentes milices et autres «seigneurs de la guerre» entendront raison.

Le président de la République, M. Elias Sarkis, procède ce vendredi 21 avril à des consultations de style très «IIIe République» en recevant les représentants des groupes parlementaires dont les chefs sont parfois ceux-là mêmes qui *contrôlent des milices* plus puissantes que les forces dont dispose l'Etat. Hormis les questions classiques relatives à la composition du cabinet, le président Sarkis prendrait l'initiative d'exposer lui-même aux députés le programme d'action qu'il *compte* soumettre au futur gouvernement, et qui se ramènerait aux trois points suivants : reconstituer l'armée ; restaurer l'autorité de l'Etat, usurpée par toutes les forces parallèles ; rétablir la souveraineté libanaise battue en brèche par la résistance en *réglementant* les relations libano-palestiniennes par un nouvel accord qui se substituerait à celui conclu au Caire en 1969. Le chef du département politique de l'O.L.P., M. Kaddoumi, a admis le principe de la révision de ce texte.

Parallèlement, les députés ont multiplié leurs efforts au cours des derniers jours pour établir un document susceptible de servir de base de travail au gouvernement d'union nationale projeté. Si celui-ci parvenait à être formé, il comprendrait de vingt-deux à vingt-quatre ministres et serait présidé soit par M. Selim El Hoss, chef du gouvernement sortant, soit par M. Takieddine El Solh, ancien président du conseil. M. Camille Chamoun a déclaré que le cabinet devrait comprendre les «géants» de la politique libanaise, c'est-à-dire, entre autres, lui-même et M. Pierre Gemayel. Mais il est plus probable qu'il serait *fait* appel aux fils de ces «chefs historiques».

Le chef du parti socialiste progressiste, M. *Walid Joumblatt*, a mis en garde, dans un communiqué, contre le «complot» que constituerait, à ses yeux, la formation d'un gouvernement selon les dosages et procédés traditionnels. — L. G.

LE GÉNÉRAL WEIZMAN RECONNAIT QUE L'UTILISATION DE BOMBES A FRAGMENTATION A ÉTÉ UN «FAUX PAS»

Tel-Aviv (A.F.P.). — Au cours d'une interview au *Yediot Aharonot*, le général Weizman, ministre israélien de la défense, a reconnu que l'utilisation de *bombes* à fragmentation américaines au Liban avait été un «*faux pas*». «*J'admets*, a-t-il poursuivi, *qu'en prenant mes fonctions, j'ignorais que nous nous étions engagés à ne nous en servir qu'en cas de guerre généralisée.*»

Le général Weizman a, d'autre part, affirmé que «*le président Carter avait forcé la main* d'*Israël et infléchi l'évolution de la campagne du Sud-Liban*». Il a ajouté : «*Nous avions au début fixé des objectifs limités précis. Mais dès qu'il apparut que les Américains imposeraient notre départ et notre remplacement par des forces de l'ONU, nous avions intérêt à ce que celles-ci assument le contrôle d'autant de territoire libanais que possible. Il valait mieux qu'elles se trouvent sur la rive est du Litani plutôt que près de nos frontières.*»

République Sud-Africaine

La municipalité de Soweto sera dotée progressivement d'une certaine autonomie

De notre correspondante

Johannesburg. — Le conseil de communauté de Soweto, dont vingt-huit des trente membres ont été élus en *février* et le *samedi 15* avril, sera doté progressivement de pouvoirs municipaux autonomes, a promis M. Connie Mulder, ministre des «relations pluralistes» (ex-affaires *bantoues*), en *inaugurant* mardi 18 avril la première session de cet organisme. Il s'est cependant refusé à donner plus de détails sur la nature des nouveaux pouvoirs, qui seront attribués au conseil en quatre étapes.

Il a précisé que l'autonomie accordée à Soweto ne sera pas forcément donnée aux conseils municipaux des autres «townships» africains dans les zones blanches.

Apparemment le très faible succès des élections, la participation n'ayant pas atteint 6 %, malgré d'importants efforts de la part du ministère de l'information qui a *inondé* Soweto de propagande, n'a pas découragé M. Connie Mulder. Il interprète cette désaffection par «*un désintérêt des Africains envers le concept de vote*» et par «*une incapacité de leur part à organiser de véritables mouvements politiques*».

Cet avis n'est absolument pas partagé par une majorité de la population, dont les représentants ont refusé de participer au scrutin tant que les membres du «comité des dix», toujours en prison, ne seront pas libérés. La population de Soweto *rejette* les conseils de communauté mis en place par le gouvernement. D'autant que M. Mulder a précisé mardi qu'il n'accorderait pas à la nouvelle municipalité le contrôle des mouvements de travailleurs dans la cité que réclament notamment les organisations représentatives de Soweto.

C. C.

DIPLOMATIE

DEVANT LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Le gouvernement refuse de prendre position sur la bombe à neutrons

Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, réunie jeudi 20 avril, M. Louis Odru (P.C.) a interrogé M. Louis de Guiringaud sur l'éventuelle fabrication, par la France, d'une bombe à neutrons. Selon le communiqué de la commission, le ministre des affaires étrangères a indiqué que *« la doctrine constante du gouvernement est de ne fournir aucune information sur les expériences qu'il effectue pour mettre au point ses armes nucléaires »*. M. de Guiringaud a précisé que cette déclaration ne constituait *« ni une confirmation ni un démenti »* des informations parues dans la presse à ce sujet.

A M. Jean-Pierre Cot (P.S.), qui l'interrogeait sur la position du gouvernement face à l'attitude des Etats-Unis quant à ce type de bombe, le ministre a répondu que la position américaine avait été discutée au sein des instances intégrées de l'alliance atlantique, auxquelles la France ne participe pas. *« Dans ces conditions,* a-t-il dit, *la France n'a pas à exprimer de position officielle. »*

La commission de la défense de l'Assemblée nationale, réunie également jeudi 20 avril, a entendu M. Yvon Bourges. Le communiqué officiel de la commission, qui est revu par le ministre avant sa publication, ne fait aucune allusion au problème de la bombe à neutrons. Cependant, dans les couloirs du Palais-Bourbon, on indiquait, jeudi, que M. Charles Hernu (P.S.) avait interrogé M. Bourges à ce sujet. Le ministre de la défense a répondu qu'il ne s'agissait là que d'une *« information de presse »*.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a indiqué que ses représentants dans les deux commissions ont posé à MM. de Guiringaud et Bourges la question suivante : *« La France a-t-elle procédé à l'expérimentation d'une bombe à neutrons et le gouvernement français entend-il doter notre pays de cette arme ? »*

Observant que *« les ministres ont refusé de donner une réponse claire à ces questions »*, le groupe communiste *« proteste vivement contre l'ignorance méprisante dans laquelle le gouvernement tient les élus nationaux »*. Il demande qu'un débat ait lieu à ce sujet à l'Assemblée nationale et qu'à la prochaine session spéciale de l'ONU la France se prononce pour un traité interdisant la bombe à neutrons. Le Mouvement de la paix a fait la même proposition.

● A BONN, M. Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate, a déclaré jeudi 20 avril, à son retour de Moscou où il a rencontré M. Brejnev, que le problème de la bombe à neutrons ne serait pas soulevé lors de la visite du numéro 1 soviétique à Bonn du 4 au 6 mai. De son côté M. Ehmke, vice-président du groupe social-démocrate au Bundestag, qui rentre de Washington, a dit que le différend germano-américain sur la bombe à neutrons avait été *« exagéré d'une façon hystérique »*.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle a reproduit, avec une rapidité inaccoutumée qui traduit sa satisfaction, les informations de presse française selon lesquelles la France a fait exploser une bombe à neutrons. L'agence précise que les autorités françaises n'ont ni confirmé ni démenti.

● A MELBOURNE (Australie), des manifestants ont envahi le consulat général de France pour protester contre les informations sur l'explosion d'une bombe à neutrons française. Les dégâts s'élèveraient à 1 000 dollars australiens (5 300 F).

LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Le chef de l'état-major soviétique prend part aux conversations avec M. Vance

Moscou. — Les conversations entre MM. Vance et Gromyko ont repris ce vendredi matin 21 avril à Moscou. Cette séance de travail devait être consacrée, comme les deux réunions de jeudi, à des entretiens sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Les autres sujets (Afrique et Proche-Orient), seront abordés plus tard. Du côté américain, on ne s'attend pas que M. Brejnev prenne déjà part aux conversations, mais on pense qu'il recevra le secrétaire d'Etat samedi.

Selon M. Carter, porte-parole du département d'Etat, la réunion de jeudi après-midi a été *« plus qu'un dialogue »*, MM. Vance et Gromyko ont *« négocié sérieusement sur les questions essentielles »* ; l'atmosphère a été qualifiée de *« bonne »*. Le ton était à la conciliation, mais pour le moment une issue spectaculaire des entretiens semble improbable.

Le fait marquant de la première journée a été la présence à la table des négociations, du maréchal Ogarkov, premier vice-ministre de la défense et chef d'état-major des forces armées de l'U.R.S.S. Les militaires soviétiques ont, certes, toujours été étroitement associés aux négociations SALT, et le maréchal Ogarkov, lui-même, était membre de la première délégation qui, à la fin des années 60, a préparé l'accord SALT-1. Mais depuis plus de trois ans, aucun militaire n'avait participé aux conversations à un niveau aussi élevé. Cette présence est interprétée à la fois comme un signe de la volonté des dirigeants soviétiques d'associer les chefs militaires à la responsabilité d'un éventuel accord avec les Etats-Unis, et comme la preuve que les négociateurs ont abordé des questions très techniques. Le maréchal

De notre correspondante

Ogarkov est, en effet, considéré comme l'un des meilleurs experts soviétiques pour les SALT.

Au début des entretiens, qui ont duré huit heures, les deux parties ont fait le point sur cinq questions litigieuses.

● L'U.R.S.S. et les Etats-Unis sont d'accord pour abaisser « le plafond de Vladivostok », en ce qui concerne le nombre global de vecteurs (2 400), mais ne proposent pas le même chiffre (2 160 pour les Etats-Unis et 2 250 pour l'U.R.S.S.).

● Moscou veut se réserver la possibilité de construire une *nouvelle génération d'I.C.B.M.* (missiles intercontinentaux à tête unique) pour remplacer les SS 6 et SS 7.

● Les bombardiers stratégiques soviétiques Packfire ne seraient pas compris dans le plafond, mais l'U.R.S.S. s'engagerait dans une déclaration unilatérale à en limiter le nombre et la portée. La discussion porte actuellement sur le degré de précision de cet engagement.

● Les Soviétiques insistent pour que les clauses dites de transfert et de contournement soient très contraignantes pour empêcher les Américains de transférer la technologie des missiles dite « de croisière » à leurs alliés de l'OTAN.

● Les deux parties sont en désaccord sur la rapidité avec laquelle le plafond devrait être atteint. Les Etats-Unis proposent six mois, l'U.R.S.S., dix-huit mois. Elle considère que si Washington peut se permettre de mettre un certain nombre de ces engins à la ferraille, elle a besoin, pour ce qui la concerne, de ce délai pour reconvertir ses installations.

Un incident devant l'ambassade des États-Unis

Le problème des droits de l'homme n'a pas été absent de la première journée de M. Vance à Moscou. Mme Irina McClennan, citoyenne d'origine soviétique mariée à un professeur américain, a tenté de s'enchaîner aux grilles de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, avec sa fille âgée de dix-huit ans. Elle entendait protester contre l'attitude des autorités soviétiques qui, depuis quatre ans, l'empêchent de rejoindre son mari, professeur en Virginie. Les policiers soviétiques qui gardent en permanence l'ambassade sont immédiatement intervenus et ont retenu Mme McClennan pendant une heure et demie dans la guérite qui leur sert d'abri. Mme McClennan, qui a été ensuite emmenée dans une voiture de police, a été relâchée dans la soirée. Ce n'est pas la première fois qu'elle proteste publiquement. Avec l'accord de M. Vance, la délégation américaine a condamné l'« emploi de la force » contre une personne *« exprimant pacifiquement ses opinions »*. D'autre part, l'ambassade américaine a officiellement protesté auprès des autorités contre le refus de l'agence Tass de transmettre vers les Etats-Unis les photos de cette brève manifestation prises par les agences américaines.

M. Vance enfin a insisté auprès de ses interlocuteurs soviétiques sur dix cas humains particulièrement *« pénibles »*, dont celui de Mme McClennan.

DANIEL VERNET.

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU BRÉSIL EST AJOURNÉE

La visite officielle que le président de la République devait faire, en juin, au Brésil est ajournée. Elle pourrait avoir lieu à l'automne.

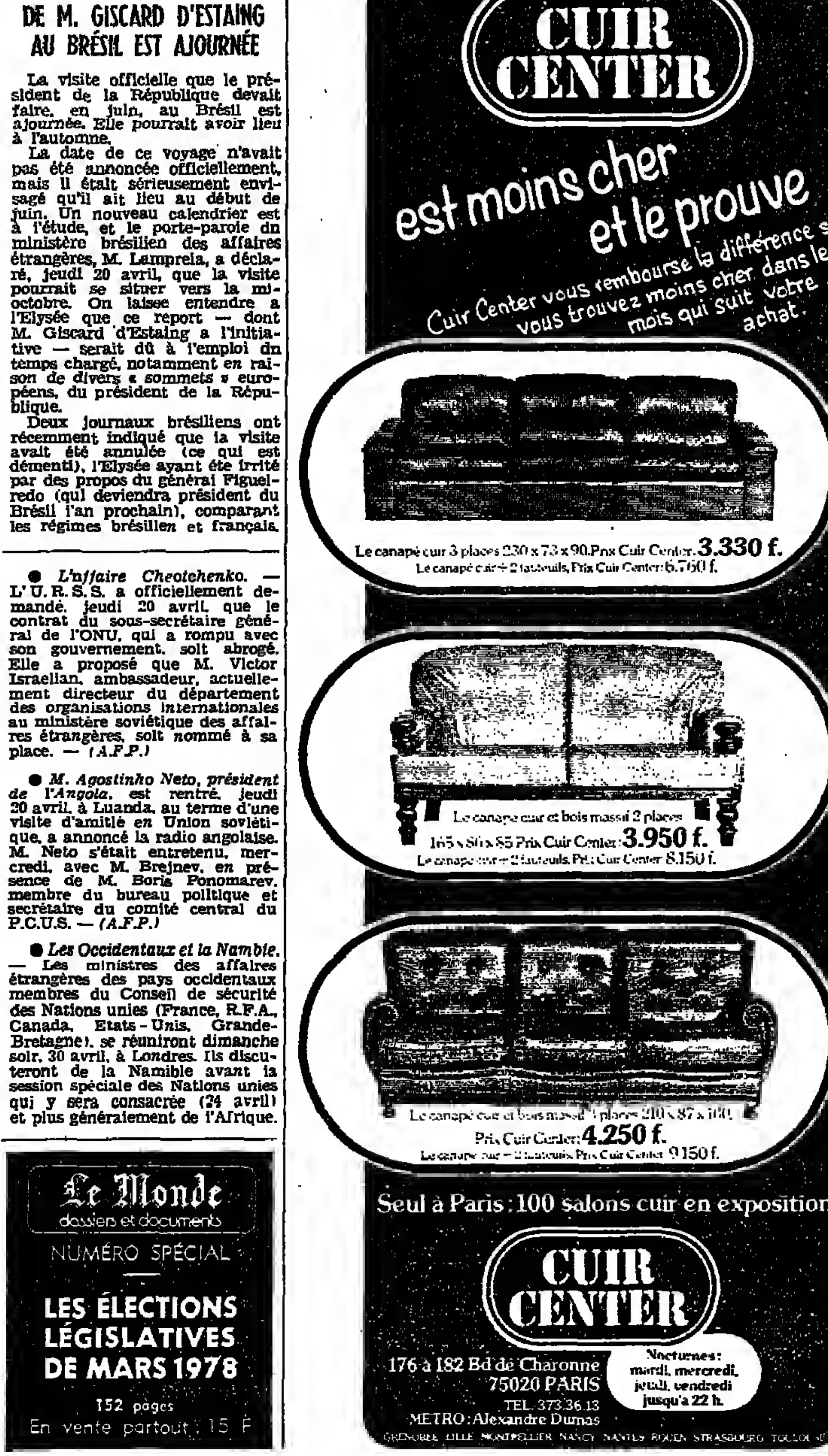
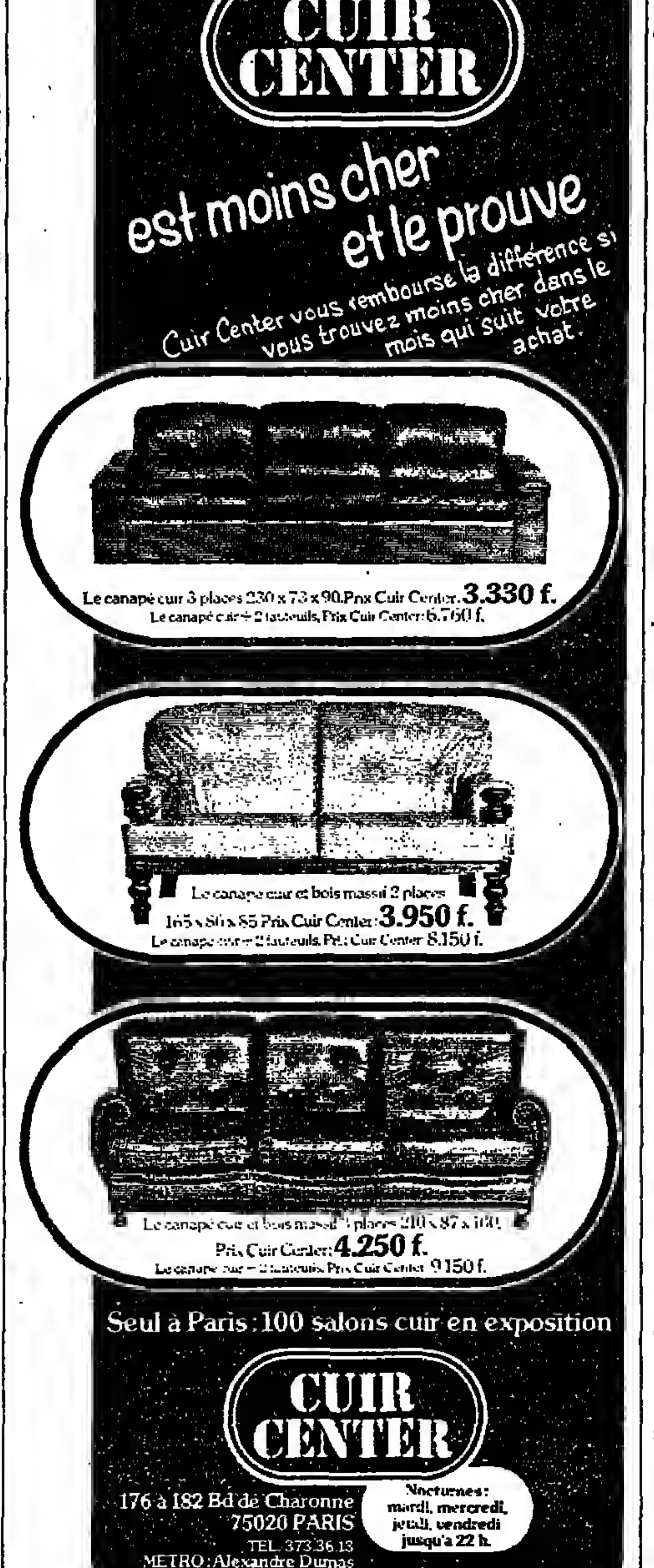
La date de ce voyage n'avait pas été annoncée officiellement, mais il était sérieusement envisagé qu'il ait lieu au début de juin. Un nouveau calendrier est à l'étude, et le porte-parole du ministère brésilien des affaires étrangères, M. Lampreia, a déclaré, jeudi 20 avril, que la visite pourrait se situer vers la mi-octobre. On laisse entendre à l'Elysée que ce report — dont M. Giscard d'Estaing a l'initiative — serait dû à l'emploi du temps chargé, notamment en raison de divers « sommets » européens, du président de la République.

Deux journaux brésiliens ont récemment indiqué que la visite avait été annulée (ce qui est démenti), l'Elysée ayant été irrité par des propos du général Figueiredo (qui deviendra président du Brésil l'an prochain), comparant les régimes brésilien et français.

● *L'affaire Chevtchenko.* — L'U.R.S.S. a officiellement demandé, jeudi 20 avril, que le contrat du sous-secrétaire général de l'ONU, qui a rompu avec son gouvernement, soit abrogé. Elle a proposé que M. Victor Israelian, ambassadeur, actuellement directeur du département des organisations internationales au ministère soviétique des affaires étrangères, soit nommé à sa place. — *(A.F.P.)*

● *M. Agostinho Neto, président de l'Angola,* est rentré, jeudi 20 avril, à Luanda, au terme d'une visite d'amitié en Union soviétique, a annoncé la radio angolaise. M. Neto s'était entretenu, mercredi, avec M. Brejnev, en présence de M. Boris Ponomarev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C.U.S. — *(A.F.P.)*

● *Les Occidentaux et la Namibie.* — Les ministres des affaires étrangères des pays occidentaux membres du Conseil de sécurité des Nations unies (France, R.F.A., Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne), se réuniront dimanche soir, 30 avril, à Londres. Ils discuteront de la Namibie avant la session spéciale des Nations unies qui y sera consacrée (24 avril) et plus généralement de l'Afrique.

AMÉRIQUES

Chili

Le général Pinochet évoque une « démocratie nouvelle »

Santiago *(A.F.P.)*. — Deux mille soixante et onze prisonniers chiliens et non deux cent quatre-vingts, comme l'avaient annoncé précédemment les autorités chiliennes, *bénéficieront* de l'amnistie décrétée mercredi, précisait-on officiellement jeudi 20 avril à Santiago (*le Monde* du 21 avril).

Ce chiffre, indique-t-on, correspond au total des personnes condamnées par les tribunaux militaires entre le 11 septembre *1973*, date du coup d'Etat militaire contre le président Allende, et le 10 mars dernier. Les amnistiés, *explique-t-on, se divisent en effet* en deux catégories : neuf cent cinquante d'entre eux accomplissent leur peine au Chili ou y vivent en liberté conditionnelle. Mille cent vingt et un autres vivent à l'étranger après avoir vu leur peine de prison commuée en bannissement. Ils pourront rentrer au Chili en vertu de l'amnistie générale.

L'amnistie touche également les membres des forces armées de terre et de l'air qui ont été jugés pour les délits de *« subversion et trahison à la patrie »* en raison de leurs relations avec des dirigeants de gauche sous le régime Allende. Selon le directeur général de la gendarmerie, le colonel Pedro Montalva, les premiers amnistiés ont quitté leur prison jeudi soir.

D'autre part, le général Augusto Pinochet, chef de l'Etat chilien, a estimé, jeudi, à Santiago, à l'occasion de la prestation de serment de trois nouveaux ministres civils du gouvernement, que ce dernier trahirait le peuple s'il retournait au passé au nom de la démocratie formelle.

« Nous devons avancer sans prendre de risques vers une démocratie nouvelle, ayant les caractéristiques propres de l'époque dans laquelle nous vivons et qui soit capable d'assurer la paix, la liberté et le progrès à tous les Chiliens », a déclaré le général Pinochet.

Le président a par ailleurs rendu hommage aux forces armées grâce auxquelles, a-t-il affirmé, *« l'ordre public et le développement économique du pays ont été rendus possibles, afin d'ouvrir la voie à un futur sans inquiétudes ni craintes »*.

États-Unis

Mme WEXLER CONSEILLERA M. CARTER SUR LES QUESTIONS DE POLITIQUE INTÉRIEURE

Washington *(A.F.P.)*. — Mme Ann Wexler, sous-secrétaire d'Etat adjoint au commerce, a été nommée, mercredi 19 avril, « conseiller » de M. Carter pour les questions de politique intérieure. Ce poste, qui vient d'être créé, comporte une *mission* de relations publiques, puisque Mme Wexler sera chargée également d'expliquer l'action politique de la Maison Blanche aux différentes couches de l'électorat américain concernées. Mme Midge Constanza, qui s'occupait jusqu'à présent de ces questions à la Maison Blanche, traitera uniquement désormais des problèmes des femmes.

Cette nomination semble, en l'absence d'informations supplémentaires, le seul résultat concret, au moins dans l'immédiat, de l'« examen de conscience » collectif auquel M. Carter a soumis ses conseillers et certains membres de son cabinet pendant le week-end dernier dans la résidence de Camp-David. Il avait alors été *annoncé* qu'une *réorganisation* des services de la Maison Blanche serait étudiée à cette occasion, pour combler certaines lacunes constatées dans l'action de l'exécutif, notamment un manque de coordination entre les départements ministériels et la présidence.

Mme Wexler, ancien directeur adjoint du magazine *Rolling Stone*, se situe à l'aile gauche du parti démocrate. Elle avait notamment participé très activement aux campagnes présidentielles malheureuses de MM. Eugene McCarthy et George McGovern.

ASIE

Chine

CONTRE LES DISCOURS SOPORIFIQUES...

Pékin *(A.F.P.)*. — *Les cadres chinois sont incités à ne pas demander à leur secrétaire de préparer leurs discours, afin d'éviter d'endormir leur assistance.*

Le Quotidien du peuple *leur a en effet demandé, jeudi 20 avril, d'écrire* des discours « qui parlent au cœur » *et de s'inspirer des œuvres des* « guides révolutionnaires », *Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao. Ils ne doivent pas* « compter toujours sur leur secrétaire », *pour éviter que leur cerveau ne* « dégénère ou se sclérose ».

Il s'agit de rompre avec les discours prononcés du temps de la « bande des quatre », *pendant lesquels l'assistance* « s'endormait ou bavardait ». *Selon le commentateur, les Chinois avaient alors pris l'habitude de jeter les journaux* « sans même les lire », *et ne pouvaient plus que* « tourner le bouton » *de leur radio.*

● *M. Ceausescu,* chef de l'Etat et du parti roumain, fera une visite officielle à Pékin, à la mi-mai, annonce l'agence Tanyoug citant des sources informées de la capitale chinoise. Durant ce *second voyage en Chine,* M. Ceausescu s'entretiendrait avec M. Hua Kuo-feng, président du P.C. chinois, aussi bien de problèmes internationaux que de la situation au sein du mouvement communiste mondial. — *(A.F.P.)*

Selon le « New York Times »

UNE ÉQUIPE AMÉRICAINE DE PING-PONG SE RENDRAIT EN CORÉE DU NORD EN 1979

Citant l'un des dirigeants de la fédération américaine de ping-pong, le quotidien *New York Times révèle*, dans ses éditions du 20 avril, que cette fédération a accepté une invitation à participer, du 25 avril au 6 mai 1979, aux championnats internationaux de ping-pong organisés à Pyongyang. Le quotidien américain croit savoir que le gouvernement *sud-coréen* a *demandé* à son ambassade à Washington de s'assurer de la véracité de cette information, car un tel match, entraînant normalement l'organisation d'un match-retour aux Etats-Unis, pourrait préluder à une « normalisation » entre les deux pays. En 1971, un tournoi de ping-pong avait été le premier signe annonciateur du rapprochement entre *Washington* et Pékin.

Toujours selon le *New York Times*, le président Tito aurait proposé à M. Carter, lors de sa dernière visite aux Etats-Unis, un *« plan de règlement de la question coréenne »* comportant notamment des rencontres entre les chefs d'Etat des deux Corées.

Vietnam

MISSION SPÉCIALE ET RÉHABILITATION...

Bangkok (A.F.P.). — *Les services de renseignements vietnamiens engagent d'anciennes* prostituées pour des *missions d'espionnage au Cambodge en échange d'une nouvelle virginité politique,* a *révélé, jeudi 20 avril, sur les antennes de la Voix du Cambodge, Mlle Nguyen Thi Hue, vingt-deux ans, capturée en janvier dernier avec une* « collègue » *à Prey Popork, province de Svay Rieng (Cambodge).*

« J'étais prostituée avant la libération du pays, en 1975. Ensuite, j'ai continué. (...) En avril 1977, un sous-officier de la sécurité militaire nommé Phat m'a prise chez lui. Mais en novembre l'affaire s'est sue et le colonel Thuong, chef de la sécurité militaire de la province de Tay Minh, m'a convoquée pour un interrogatoire », *a déclaré Mlle Hue.*

« Le colonel m'a dit que ma liaison avec le sergent — qui avait déjà une famille — était une faute contre la loi et que je devrais être sévèrement punie », *a-t-elle ajouté.*

« Le colonel m'a dit, *a précisé Mlle Hue,* que si je voulais être totalement réhabilitée je devais me mettre complètement au service du pays et entrer comme agent de renseignements dans ses services. C'est ainsi que je suis entrée au Cambodge le 15 janvier avec une autre femme, Nguyen Thi Hoa, pour recueillir des renseignements militaires. »

هكذا من الاصل

Chine

UNE VISITE DANS LA « BASE ARRIÈRE » DU PAYS

Les affrontements politiques dans le Setchouan ont gravement affecté le développement économique de la province

De notre envoyé spécial

Chengtou. — « *Comme vous le savez, la province du Setchouan a subi un sabotage extrêmement sévère de la part de la « bande des quatre ». Dans les centres industriels, les bureaux du parti ont été attaqués. Dans certaines usines, comme dans les zones rurales, les équipes dirigeantes étaient réduites à l'impuissance. La province, en conséquence, est considérée comme zone sinistrée.* » Ces propos du vice-président du comité révolutionnaire provincial, M. Ho Hao-chu, sont repris de visite en visite par nos hôtes. Entre 1974 et 1976, pendant les années les plus troublées, le revenu par tête d'habitant dans les communes populaires a, dit-on, baissé de près d'un cinquième, et le Setchouan, traditionnel grenier à blé de la Chine méridionale, a dû importer des céréales d'autres provinces. Les pertes subies dans la production industrielle sont estimées à 10 milliards de yuans (1). Une importante usine textile (plus de huit mille ouvriers) proche de Chengtou, et qui a fabriqué en 1977 62 millions de mètres de cotonnades, annonce que sa production n'avait atteint que 10 millions de mètres en 1974 et 30 millions de mètres en 1976.

De fait, les bruits les plus inquiétants circulaient à Pékin sur la situation catastrophique dans laquelle la crise que vient de traverser le pays avait laissé le Setchouan. Forte de ses 90 millions d'habitants et riche de vastes terres arables dans sa partie orientale, traversée par le Yang-Tsé, qui lui assure une voie de communication directe avec Changhaï, la province est souvent décrite comme la « *base arrière* » du pays. La révolution culturelle y a été marquée par des incidents particulièrement graves. Selon M. Ho Hao-chu, elle constituait un « *objectif majeur* » dans l'entreprise des « quatre » pour *s'emparer du pouvoir*.

Les journalistes, qui pour la première fois depuis plus de dix ans étaient admis au Setchouan, sont un peu restés sur leur faim lorsqu'ils ont cherché à savoir ce qui s'est réellement passé *ici* ces dernières années. Pas d'« *affrontements armés* » en tout cas, si l'on en croit les affirmations de nos interlocuteurs, et en dépit des informations contraires diffusées par les radios locales il y a quinze mois (*le Monde* du 4 janvier 1977). Dans les usines ? Des manifestations d'« anarchie » chez les ouvriers. A la campagne ? Les paysans « *ne travaillaient plus les champs* ». Un peu partout le « désordre », parfois le « chaos », entravaient le fonctionnement normal des institutions.

Il est difficile de sortir de ces généralités, et, lorsqu'on y parvient, c'est pour entendre des histoires dont le côté Clochemerle n'est pas tout à fait à la mesure du drame suggéré.

Une lutte trop « absorbante »

Ainsi relate-t-on avec le plus grand sérieux à Chungking une sombre affaire de scène de théâtre local qu'une troupe venue de Pékin jugea trop courte de trois pas. A la suite de quoi, rapport fut fait paraît-il à la capitale que « *quelqu'un à Chungking était opposé à l'opéra révolutionnaire de Pékin* ».

N'y aurait-il eu que ce genre d'incidents ? Assurément pas. Il ne fait aucun doute que la province a été le théâtre d'affrontements politiques aigus et que le développement de son économie en a été gravement affecté. L'image qui se dessine est cependant moins celle d'une entreprise de sabotage délibéré que d'efforts désespérés — et finalement couronnés de succès — déployés par des dirigeants placés aux échelons les plus divers, en majorité « *survivants* » ou « *revenants* » de la révolution culturelle, pour conserver leurs postes face aux ambitions de représentants de générations plus récentes frustrés de ce qu'ils avaient cru être leur victoire des années 60.

Certes, des désordres se sont produits à cette occasion — on connaît les tactiques « *d'encerclement* » pratiquées il y a dix ans par les gardes rouges — mais le phénomène dominant semble bien avoir été celui que décrit, avec une certaine candeur à Chungking, M. Ting Chang-ho : la lutte politique était devenue si absorbante que les responsables en place n'accordaient plus qu'une attention secondaire à la gestion de l'économie.

Il y avait pourtant fort à faire. Non, bien sûr, que rien n'ait été accompli depuis la libération. De 1949 à 1977, le volume de la production industrielle a été multiplié par trente au Setchouan, et la production d'énergie électrique par soixante-dix. Non loin de Chengtou, les terres irriguées par un vaste complexe hydraulique — dont les premiers travaux datent du troisième siècle avant notre ère — ont presque triplé de surface. Dans le même temps, toutefois, la production agricole a un peu moins que doublé.

Une image frappe le voyageur dans ces campagnes de collines entre Chengtou et Chungking, dont la fertilité est attestée par les taches jaunes et mauves du colza et de la luzerne en fleur. Dans les champs qui grimpent jusqu'aux sommets, les sillons ont été tracés dans le sens de la pente. Inévitablement, les effets de l'érosion des eaux s'en trouvent accentués et la roche stérile apparaît par plaques sous la mince couche de terre héritée de forêts aujourd'hui disparues et que les pluies nettoient d'année en année. On songe aux patients efforts des paysans du Shansi pour aménager en terrasses leurs propres champs ou de ceux du Liaoning pour hisser jusqu'à leurs coteaux, par paniers, la terre récupérée dans le lit des rivières.

« *C'est exact*, dit un agronome local, *la méthode est nuisible pour la conservation des sols. Nous avons l'intention de généraliser les cultures en terrasses (on en voit parfois) mais cela vaudrait déjà mieux si les sillons étaient tracés perpendiculairement à la pente.* »

La conversation se poursuit avec l'un de nos guides venus de Pékin, devant qui nous nous étonnons un peu qu'un pays aussi peuplé, aussi fertile et aussi riche soit finalement en retard dans ses méthodes de culture par rapport à des *régions beaucoup* moins bien loties.

« *Vous savez*, répond-il, *la mentalité, les habitudes des paysans, ne se modifient pas très vite. Et puis toute chose a deux aspects. (...) La richesse dont vous parlez n'est pas nécessairement un stimulant à mieux faire.* »

Un manque de stimulant

En d'autres termes, le niveau de vie du paysan sétchouanais dans les régions que nous traversons n'est pas tel — compte tenu des habitudes locales, car beaucoup de fermes n'ont pas l'électricité et il n'est pas rare de voir des enfants pieds nus — qu'ils se sentent obligatoirement stimulés pour d'épuisants efforts supplémentaires. Et si l'on voit quelques tracteurs sur les routes, utilisés pour le transport, ce sont encore les buffles aux larges cornes que l'on aperçoit le plus souvent dans les champs et les rizières. C'est sans doute à partir de là qu'il faut chercher à comprendre le paradoxe de cette province, dont chacun en Chine vante autant les ressources infinies que les paysages inoubliables pour déplorer aussitôt l'état d' « arriération » dans lequel elle demeure depuis le début du siècle, sinon plus longtemps encore.

Isolement ? Influence d'un tempérament déjà méridional pour lequel le goût d'une certaine qualité de la vie prend le pas sur celui du développement ? La capitale provinciale, Chengtou, donne un peu cette impression, avec ses vieilles maisons aux murs blancs coiffés de tuiles rondes, ses balcons tranquilles où poussent des plantes vertes, ses maisons de thé dont les tables débordent largement dans la rue, où les clients, nombreux dès les premières heures du matin, fument leurs pipes à petit fourneau.

Nulle part en Chine, au reste, nous n'avons vu pareil essor de l'économie privée. Cela se remarque à toutes sortes de petits détails — comme les lapins élevés dans des paniers suspendus à un chevron de la toiture, — mais surtout à la prospérité de ce que l'on appelle en République populaire les « marchés ruraux », où ne sont échangés et vendus, en principe, que les produits d'activités familiales. Chaque village a le sien, où se presse une foule considérable — dans un cas au moins plusieurs milliers de personnes, — et les produits offerts sont nombreux et variés.

Tout cela semble indiquer que les méthodes de développement *socialiste* ne pénètrent que lentement dans cette province reculée. Que l'on dise « base arrière » d'ailleurs n'implique-t-il pas que la pénétration des influences extérieures s'y heurte à des obstacles naturels ?

L'industrie, c'est autre chose. Les indications fournies par les responsables locaux montrent assez clairement qu'il s'agit d'une pièce rapportée de l'économie provinciale. Le mérite du régime est d'avoir réussi à la faire naître et à mettre suffisamment en valeur depuis vingt-huit ans les ressources naturelles de la province pour qu'elle puisse sans doute, dans les dix ou quinze prochaines années, devenir une des bases industrielles du pays. C'est déjà là qu'est produite la majeure partie du gaz naturel chinois.

Les usines qu'on y visite supportant favorablement la comparaison avec celles d'autres provinces. D'importants projets y sont en cours de réalisation avec l'assistance d'experts et d'équipements étrangers (allemands, japonais, américains). La France, notamment, contribue à l'édification d'un complexe pétrochimique qui devrait commencer à produire des fibres artificielles dès la fin *de 1978. L'industrie*, cependant, dépend étroitement du pouvoir central, c'est-à-dire de Pékin, *pour son développement*. La modernisation, par exemple, de l'usine textile de Changtou, déjà citée, sera financée par l'Etat. Si les dirigeants d'entreprise se plaignent beaucoup des troubles des années 1974 et 1976 — en laissant d'ailleurs à part l'année 1975 où M. Teng Hsiao-ping, précisément originaire du Setchouan, dirigeait les affaires dans la capitale, — ils ne soulignent pas moins que de grands progrès *ont* été réalisés depuis 1965, c'est-à-dire depuis la révolution culturelle.

La responsabilité des équipes dirigeantes

D'où vient que d'autres secteurs, comme l'agriculture, mais aussi semble-t-il une partie des services, paraissent comparativement à la traîne ? Cela est vrai, dira-t-on, pour une bonne part des provinces chinoises, mais le contraste, de Chengtou à Chungking jusqu'aux rives du Yangtsé, où de modernes usines en construction voisinent avec *de minuscules* bouts de champs cultivés sur les méplats des falaises, nous a paru *sensiblement plus marqué* au Setchouan qu'ailleurs.

La responsabilité en revient-elle aux équipes *dirigeantes ?* On serait tenté de le penser quand on découvre que leur personnel, à travers les bouleversements des dernières années, a très peu changé. Le Comité révolutionnaire provincial lui-même a été fortement remanié l'hiver dernier : outre le président, M. Chao Tzu-yang, qui est aussi membre suppléant du bureau politique, deux vice-présidents seulement sur huit ont conservé leur poste. Mais, ni au niveau local ni même à celui d'une grande municipalité comme Chungking (six millions d'habitants), on ne parle de changements *notables* dans la *composition* des comités révolutionnaires, et c'est tout juste si l'un des *principaux responsables* de la ville se souvient d'avoir été « suspendu » pendant deux ans à la *fin de* la révolution culturelle, pour retrouver d'ailleurs son fauteuil aussitôt après cette épreuve.

Ce sont néanmoins les mêmes hommes qui présentent, pour les circonscriptions dont ils ont la responsabilité depuis des années, des projets dont l'ambition est comparable à celle du Grand Bond en avant à la fin des années 50. D'ici à 1985, la production agricole doit augmenter de 55 %, celle de l'industrie de 180 %. Comment ? Grâce à l'enthousiasme et à la libération des énergies rendus possibles par l'« *écrasement de la bande des quatre* ». Est-il permis de dire que les *explications fournies* sur les échecs des dernières années ne sont pas assez convaincantes pour que ces excellentes intentions soient elles-mêmes, dès à présent, entièrement crédibles ?



ALAIN JACOB.

(1) Dans son rapport à la cinquième Assemblée nationale populaire, le président Hua Kuo-feng a évalué à *100 milliards de yuans* les pertes subies dans l'ensemble du pays de 1974 à 1976 sur « la *valeur globale de la production industrielle* » (un yuan vaut environ 2,90 francs).

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris Cedex 09

Le Monde

politique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE APPROUVE LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT PAR 260 VOIX CONTRE 197

M. Barre n'a pas tout à fait rassuré le R.P.R.

C'est le Cid que l'on jouait jeudi au Palais-Bourbon. « Ôtez-nous d'un doute », a demandé au premier ministre un Yves Guéna résolu, au nom du R.P.R., « à dire franchement et crûment les choses » et à limiter modestement son propos à « l'essentiel » comme si, à ses yeux, M. Barre, cantonné à « la politique au jour le jour » n'avait pas, sur ce plan, fait toute la clarté nécessaire.

Si l'U.D.F. a, par la voix d'un Michel Durafour, lyrique, voire grandiloquent, apporté à M. Barre un soutien fidèle, assurée qu'elle était de trouver en lui « un homme de dialogue, de volonté et de cœur », le R.P.R., lui, avait manifestement besoin d'être rassuré.

Il le fut peut-être sur la volonté du gouvernement de ne pas abdiquer, en matière de construction européenne, sur des points qui engagent fondamentalement la souveraineté nationale.

Il le fut certainement beaucoup moins pour ce qui concerne la lutte contre le chômage, prioritaire à ses yeux, M. Barre ayant réaffirmé que son objectif premier demeurait la défense du front extérieur de l'économie, le retour au plein emploi passant, à son avis, par un renforcement de notre compétitivité.

Rassuré, il ne le fut certainement pas du tout pour ce qui concerne un point sur lequel devait insister M. Guéna, le R.P.R. ne pourrait transiger : le retour au scrutin proportionnel, première étape vers un régime présidentiel.

M. Barre, en effet, n'en dit mot alors qu'en avril 1977, invité par M. Debré « à trancher un différend qui empoisonnait l'atmosphère », il avait, en citant le général de Gaulle lui-même, montré que l'on pouvait évoquer ce problème sans être pour autant amateur de trucage. Il avait même admis qu'il n'y avait aucun intérêt à changer la loi électorale « si la majorité était unie »...

En fait, illustrant la phrase prononcée la veille par M. Debré — « la confiance ne doit pas être à sens unique », — c'est une sorte de question de confiance que M. Guéna, ainsi qu'il le dit lui-même, a posé au premier ministre. Une attitude qui traduisait la méfiance d'un groupe qui craint manifestement que l'« ouverture », à la mode aujourd'hui, ne soit qu'un moyen de réduire son influence et de rechercher une autre majorité pour une autre politique.

Reste que si le doute, voire le soupçon, était dans les esprits, il disparut dans les urnes, la totalité du groupe R.P.R. approuvant la déclaration du gouvernement. Ce qui n'empêche pas « La Lettre de la Nation », organe du parti, d'observer que ce vote de confiance apparaît plutôt « comme la transcription comptable du résultat des élections que comme l'engagement d'une nouvelle volonté nationale au service d'un grand dessein ». Et, impertinente, de demander : « L'action sans ambition, qu'est-ce que c'est ? »

Il est vrai que M. Barre avait noté à la tribune qu'on ne réalise pas ses ambitions grâce au verbe ou aux incantations. Un M. Barre très sûr de lui et qui, lui, a semblé ne pas avoir besoin d'être rassuré sur son sort. « Attendons la fin de la transition, a-t-il déclaré avec assurance, et d'ici là travaillons. »

Pour M. Servan-Schreiber, il appartient désormais au pouvoir et à l'opposition de travailler ensemble. Conclusion logique d'une analyse politique au terme de laquelle il avait estimé injustifiés « tout triomphalisme, comme tout découragement ». Reste que cet homme qui parle si bien d'apaisement, de solidarité et de travail en commun est apparu, jeudi, plus seul que jamais.

Ce ne fut pas le cas de Mme d'Harcourt (non inscrit) qui, pétroleuse distinguée, fit l'unanimité en dénonçant avec fougue l'emprise de l'argent sur la politique.

PATRICK FRANCÈS.

Jeudi 20 avril, à 15 heures, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale a poursuivi et achevé le débat entamé la veille sur la déclaration de politique générale du gouvernement.

M. CHANDERNAGOR (P.S., Creuse) déclare : « *Une Chambre « introuvable ». Un gouvernement retrouvé. Permanence du gouvernement, permanence des problèmes.* » Observant que la « *décrispation* » est à l'ordre du jour, il constate : « *Comme il y a loin de vos intentions à ce que nous vivons quotidiennement. Plein exercice du contrôle parlementaire ? Les accords de la Jamaïque s'imposeront à nous sans que le Parlement ait été consulté. Respect du code électoral ? Les campagnes révèlent de plus en plus le poids de l'argent roi ainsi qu'en témoigne la manière dont s'est déroulée la campagne électorale dans une des circonscriptions de l'Oise. Le droit à l'information ? La croissance constante des grands monopoles de presse y est tout à fait contraire et vous n'avez rien fait pour vous y opposer.* »

Le député plaide ensuite en faveur d'une pleine responsabilité des collectivités locales. Il craint que la réforme, *repoussée d'échéance en échéance, ne soit encore une fois qu'un vœu pieux*. Il rappelle que le gouvernement avait promis un grand débat préalable à cette réforme. Quand compte-t-il l'organiser ? demande M. Chandernagor, qui traite ensuite des relations extérieures, c'est-à-dire de l'état de la balance commerciale. A son avis, l'effort vers l'accroissement des exportations doit être poursuivi dans tous les domaines et notamment dans le domaine agricole. Il dénonce en la matière la politique du gouvernement ainsi que la politique agricole commune. Il note que le sort de l'Europe verte demeure largement tributaire de l'avenir de l'union économique et monétaire européenne. Puis il réclame un nouvel aménagement de l'assiette de la Sécurité sociale et des mesures d'accompagnement pour nos efforts d'exportation.

M. GUÉNA : pas de compromis

« *Sur ce que vous avez dit, il n'y a guère à redire* » déclare M. GUÉNA (R.P.R., Dordogne), qui ajoute : « *Vous trouverez notre particulière approbation et notre soutien pour ceux de vos projets qui rejoignent les propositions que nous avions faites avant les élections.* »

M. Guéna évoque successivement :

1) La crise, ses effets et ses remèdes : « *Le chômage s'accroît de nouveau. On n'a plus le droit de subordonner l'emploi à la lutte nécessaire contre l'inflation et au redressement indispensable de notre balance commerciale. Priorité doit être donnée au retour vers le plein emploi. Est-ce votre volonté ? Nous sommes pour notre part disposés aux sacrifices inéluctables. Nous ne prétendons pas imposer point par point nos idées, à condition qu'elles ne soient pas systématiquement écartées.* »

2) Les institutions : « *Sur le terrain politique, par contre, nous ne pouvons transiger. Nous voulons conserver nos institutions telles qu'elles sont. Or il n'est bruit que du retour au scrutin proportionnel qui peut devenir la première étape délibérée d'un changement constitutionnel tendant à instaurer un véritable régime présidentiel qui mènerait à l'impuissance ou à une crise sans issue. Nous ne pourrions accepter que notre loi constitutionnelle soit ainsi altérée. Nous ne demandons qu'à être rassurés mais nous souhaitons l'être.* »

3) La politique d'indépendance : « *Il ne faut pas hésiter à marquer ses réserves vis-à-vis des superpuissances ; il faut faire moins de cas de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel (...). Si l'on est résolu à assurer sa propre défense, pourquoi ne pas riposter par le feu nucléaire à toute agression de cette nature, et pourquoi soutenir que, en repoussant de dix ans la construction du sixième sous-marin nucléaire, on renforce notre potentiel atomique ? Nos inquiétudes sont peut-être excessives, voire non fondées, mais il est légitime que nous vous posions cette espèce de question de confiance, car toute équivoque serait fatale à notre indépendance.* »

Se déclarant résolu à ne pas entrer dans « *la stratégie du soupçon* », il évoque l'ouverture en ces termes : « *Nous, gaullistes, en sommes partisans, à condition qu'elle ne soit ni une sorte de compromis permanent, ni un faux dialogue masquant l'impuissance, voire un moyen de diminuer le poids relatif du groupe le plus important de la majorité, et, ce faisant, de rechercher une autre majorité pour une autre politique.* »

M. SERVAN-SCHREIBER : une victoire de la France sur elle-même

M. SERVAN-SCHREIBER (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) monte à la tribune. M. Chirac quitte l'hémicycle, ainsi qu'il l'avait déjà fait la veille avant l'intervention de M. Mitterrand. Le député de Nancy livre ses impressions : « *Par rapport à la précédente, cette Assemblée m'a paru libérée, soulagée, équilibrée. D'un côté comme de l'autre, de lourdes contraintes ont disparu. Ainsi chaque grande formation se sent davantage elle-même, mieux respectée par les autres, plus confiante dans le dialogue. En vérité, il n'y a ni vainqueur ni vaincu* (protestation sur les bancs du R.P.R.), *tout triomphalisme*, poursuit M. Servan-Schreiber, *comme tout découragement seraient injustifiés. Le partage entre partisans et adversaires du pouvoir s'étant fait à moins de 1 %, c'est, à son avis, une raison impérative de faire preuve de sagesse et de modération. Ce n'est pas une nouvelle législature qui commence*, affirme-t-il, *c'est une nouvelle ère.* »

M. Servan-Schreiber poursuit : « *M. Barre a eu le mérite de ne pas dissimuler la gravité des problèmes qui se trouvent devant nous. La clé de la reprise est dans l'investissement. Nous risquons d'être sur la voie du sous-développement. C'est maintenant qu'il faut réagir. Au-delà d'un redressement difficile se pose le problème du choix de notre avenir. Rien n'est plus comme avant et les bouleversements vont s'accélérer. Les échanges commerciaux et la production se mondialisent. Les pays en voie* de *développement vont continuer leur marche en avant. Avec ou contre nous. Tout contingentement, tout protectionnisme se retourneraient contre nous. Notre faiblesse par rapport aux Etats-Unis, à l'Allemagne et au Japon a été de sacrifier l'investissement d'innovations*, de *laisser tomber notre effort de recherche et de manquer de souplesse dans l'enseignement* et *dans la production.* »

Selon l'orateur, l'immense effort nécessaire suppose un sentiment réel de solidarité et des mesures d'équité. Aussi souhaite-t-il que le gouvernement et le Parlement proposent des mesures essentielles que nul ne contestera : lutte contre les inégalités, impôts déclaratifs sur les grandes fortunes, indexation de l'épargne populaire, décentralisation des responsabilités et des ressources, réforme de l'entreprise. Sur chacun de ces grands programmes, est-il imaginable qu'un accord unanime ne se réalise pas ? demande M. Servan-Schreiber, qui conclut : « *Il appartient au pouvoir (il n'a du reste guère le choix) et à l'opposition (elle n'a guère le choix non plus) de travailler ensemble à la réalisation de ces mesures dont dépend la survie du pays. On pourra alors parler d'une victoire de la France sur elle-même et non d'une victoire d'un clan sur l'autre.* »

M. BARRE : nous avons le temps devant nous

Répondant aux différents intervenants, M. BARRE apporte des précisions sur les thèmes suivants :

1) La situation politique : « *Les élections ont eu lieu. A chacun sa vérité, quant à leur interprétation. En réalité, lorsqu'elles étaient devant nous, certains croyaient que nous étions perdus. Or nous sommes ici non parce que nous avons été sauvés, mais parce que nous avons gagné les élections, non pas à cause d'autres mais par la volonté du peuple français qui a participé massivement au scrutin et dont la majorité a compris que ce n'était ni les promesses ni la démagogie d'où qu'elles viennent, qui permettraient de résoudre les difficultés. Quand les élections ont eu lieu, il en est résulté une majorité et une opposition.*

» *Pour gouverner, il faut une majorité à qui il appartient* de *ne pas écraser ou ignorer l'opposition. Si le gouvernement compte sur la majorité, il entend répondre courtoisement* à *ce que l'opposition pourra dire, quel que soit le ton des critiques. Des débats ont été demandés. Le gouvernement n'y voit aucun inconvénient, bien au contraire, qu'il s'agisse de la politique de défense, de la politique étrangère, de la politique familiale et sociale : il est prêt à expliquer à l'Assemblée ce que nous voulons et ce que nous pouvons.* »

En ce qui concerne le travail parlementaire, *il n'est pas question*, indique le premier ministre, de modifier le nombre et la durée des sessions, mais *ce travail peut être aménagé*. Pour ce qui est de la composition du gouvernement, M. Barre souligne la qualité des partants qui, observe-t-il, ont d'ailleurs été élus ou réélus et, ajoute-t-il, le verdict des électeurs compte en démocratie...

« *Stoléru ! Alice !* » s'exclament alors plusieurs députés de l'opposition en citant les noms des deux membres du gouvernement qui n'ont pas été élus.

Après avoir rendu hommage à l'action de MM. Haby, Rossi et Icart, M. Barre observe que ceux qui pensaient d'abord au changement du premier ministre ont été déçus. « *Je n'y puis rien et n'y suis pour rien* », déclare-t-il, avant de constater : « *On parle maintenant d'un premier ministre et d'un gouvernement de transition ; attendons la fin de la transition et d'ici là travaillons.* »

2) L'action du gouvernement : « *S'agissant de la politique étrangère, je ne vois pas ce qui pourrait faire penser qu'elle a changé ou qu'elle est en train de changer. Nous devons poursuivre la construction européenne et nul ne peut douter de la volonté du gouvernement de tenir compte des limites que le Conseil constitutionnel a fixées en ce qui concerne l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. La conception française de l'Europe, rappelle-t-il, est de nature confédérale. Que l'Assemblée ne doute pas un seul instant de notre volonté de faire progresser cette construction, sans rien négliger des intérêts fondamentaux du pays.* »

Partisan des taux de change fixes, il note qu'il y a actuellement dans la situation monétaire mondiale et européenne beaucoup trop de facteurs de déséquilibre. Si chaque pays de la Communauté travaille à rétablir son propre équilibre, il y a de bonnes chances que la cohésion communautaire se réalise par une stratégie commune à l'égard du dollar. Des progrès seront faits quand l'économie française sera complètement redressée et la stabilité du franc durablement rétablie.

Sur la politique économique, il réaffirme que l'objectif premier est la défense du front extérieur de notre économie. « *A la veille des élections*, relève M. Barre, *j'étais en mesure de laisser à mon successeur des réserves intactes et un crédit intact. N'allons pas maintenant les compromettre. Il n'y a pas d'opposition entre une politique de stabilité monétaire de retour à l'équilibre et une politique de l'emploi. Nous devons résoudre ce problème en évitant la récession. Notre rythme d'activité est l'un des plus élevés* d'*Europe, presque autant que celui de la R.F.A. Le gouvernement poursuivra la même politique sans accepter le rétablissement de l'équilibre au détriment de l'emploi. Pour redresser l'emploi*, ajoute-t-il, *un effort de formation est nécessaire.* »

Et il poursuit : « *C'est grâce à un renforcement de la compétitivité de notre économie que nous pourrons rétablir le plein emploi. Je ne pense pas que la France doive occuper uniquement certains créneaux. Notre économie doit être diversifiée, l'objectif n'étant pas de produire pour produire, mais de produire pour vendre.* »

Evoquant le problème de la Sécurité sociale, il note que certains orateurs ont souhaité que le Parlement puisse exercer un contrôle sur son budget et se déclare prêt à examiner une telle proposition. Il indique qu'en ce qui concerne les collectivités locales le projet de loi-cadre sera soumis *en temps opportun* au Parlement, les dispositions financières annoncées à Blois trouvant un début d'exécution dans le budget pour 1979.

Et M. Barre conclut : « *Une mobilisation nationale sera nécessaire. Elle devra se faire sans tenir compte des convictions politiques. A cet effort de mobilisation devra s'ajouter* un *effort de justice. Mais on ne réalise pas ces ambitions grâce au verbe et aux incantations. François Mauriac disait* : « Moins les gens » ont d'idées à exprimer, plus ils » parlent fort ». *Oui*, affirme-t-il, *l'horizon s'est éclairci parce que nous avons désormais le temps devant nous.* »

Explications de vote

Après une suspension de séance, demandée par le groupe du R.P.R., l'Assemblée entend plusieurs explications de vote.

Pour M. LAJOINE (P.C.), « *le peuple français attendait, non pas quelques phrases sans portée, mais des solutions aux problèmes auxquels il est confronté. Vous lui imposez l'austérité*, déclare-t-il, *faute de vous attaquer aux privilèges. Notre groupe*, affirme-t-il, *ne peut accepter qu'une telle politique soit poursuivie et, au nom des intérêts des travailleurs, proposera des réformes profondes* ». Evoquant pour terminer les informations selon lesquelles plusieurs militaires français auraient été tués au Tchad, il estime que le Parlement devrait être informé d'« *une telle ingérence* ». Le groupe communiste, conclut-il, ne votera pas la confiance.

M. DEFFERRE, président du groupe socialiste, relève d'abord que le patronat français s'est affirmé pleinement satisfait de la déclaration du gouvernement. Si les prix vont être libérés, observe-t-il, les salaires, eux, vont rester bloqués. Rappelant les promesses passées non tenues, il demande : « *Que valent donc les promesses d'aujourd'hui ?* ». Quant à l'ouverture, déclare-t-il, elle est adressée non pas à l'opposition mais au R.P.R., lequel, d'ailleurs, ne l'a guère applaudie. « *Que fera ce dernier dans quelques mois*, demande M. Defferre, *quand il apparaîtra que la politique du gouvernement va d'échec en échec ?* »

Notre victoire, déclare M. FALALA (R.P.R.), nous impose des devoirs. D'abord, précise-t-il, celui de rester unis. Aussi le R.P.R. assure le premier ministre de son action loyale. Ensuite, poursuit le député, il faut respecter les promesses faites pendant la campagne électorale. Il insiste surtout sur le chômage, « *fléau insupportable* », qui doit être réduit. *Le R.P.R., observe-t-il*, craint que les mesures annoncées ne soient insuffisantes. Le gouvernement devrait donc à son avis lancer un programme de travaux.

Le premier ministre a choisi de dire la vérité au pays, constate M. DURAFOUR, au nom de l'U.D.F. ; sa sincérité a été récompensée. Aujourd'hui, déclare-t-il, le temps des actes est venu et il s'agit de poursuivre une politique qui a déjà porté ses fruits. Mais, précise-t-il, l'effort économique doit déboucher sur l'effort social.

Mme d'Harcourt souhaite des mesures concernant le financement des campagnes électorales

Mme d'HARCOURT (non inscrite, réélue dans les Hauts-de-Seine après avoir devancé M. Hersant), indique au premier ministre que sa confiance lui est acquise. Elle saisit cependant cette occasion pour lui demander de compléter son programme en ce qui concerne le financement des groupes politiques et des campagnes électorales. Citant son propre cas, elle y voit la preuve que, dans ce domaine, « *l'égalité des Français n'est qu'un vain postulat, heureusement corrigé par le sang-froid et la maturité politique du corps électoral* ». *Comment laisse-t-on l'argent avoir tant de droits et tant de pouvoir ?* demande Mme d'Harcourt, applaudie par de nombreux députés sur tous les bancs de l'Assemblée et, plus particulièrement, sur les bancs socialistes. *Estimant* que la réglementation actuelle, qui *n'est* pas respectée, *n'est pas réaliste*, elle suggère la limitation des dépenses des partis et des candidats et la publicité des comptes.

Il est ensuite procédé au vote par scrutin public à la tribune. Ouvert à 18 h 25, ce dernier est clos une heure plus tard. Le dépouillement une fois effectué, M. Chaban-Delmas annonce qu'à la majorité de 260 voix contre 197 sur 459 votants et 457 suffrages exprimés, l'Assemblée a approuvé la déclaration du gouvernement.

La séance est levée à 20 h 30.

L'analyse du scrutin

● **260 DEPUTES ONT VOTE POUR :**

143 R.P.R. (sur 154) ;
107 U.D.F. (sur 124) ;
10 non-inscrits (sur 14) : MM. Audinot, Branger, Delprat, Fontaine, Mme d'Harcourt, MM. Hunault, Malaud, Royer, Sergheraert et Zeller.

● **197 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :**

111 P.S. (sur 113) ;
86 P.C. (sur 86).

● **32 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :**

17 U.D.F. : MM. Bamana, d'Harcourt, Longuet et Péronnet, ainsi que les 13 membres du gouvernement suivants : MM. Barre, Barrot, Christian Bonnet, Delmas, Jean-François Deniau, Dijoud, Dominati, Fouchier, Méhaignerie, d'Ornano, Ségard, Soisson et Stirn.

11 R.P.R. : M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, ainsi que les 10 membres du gouvernement suivants : MM. Bécam, Boulin, Bourges, Galley, Legendre, Le Theule, Limouzy, Papon, Peyrefitte et Plantier.

2 P.S. : MM. Darras et Haesebroeck, absents pour raison de santé ;

2 non-inscrits : M. Beaumont, ainsi que M. Lecat, membre du gouvernement.

● **2 SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :**

MM. Pidjot et Plantegenest, non-inscrits.

[Les vingt-quatre députés suppléants de ministre ou de secrétaire d'Etat n'ont pas pris part au vote en raison de la disposition qui prévoit que les députés nommés au gouvernement disposent d'un délai d'un mois pour choisir entre leur fonction gouvernementale et leur mandat parlementaire.]

M. HERZOG QUITTE LE R.P.R.

M. Maurice Herzog, ancien secrétaire d'Etat, ancien député de la Haute-Savoie, a annoncé, jeudi 20 avril, à Paris, sa décision de quitter le R.P.R. à la suite de l'obligation qui a été faite par le mouvement gaulliste à son ancien suppléant, M. Jacques Sollier, d'abandonner ses fonctions de secrétaire départemental. M. Herzog a notamment déclaré : « *La démission du docteur Sollier, exigée sans justification ni explication, est inadmissible, et je me considère personnellement offensé par cette mesure qui m'atteint autant que l'intéressé, et pour laquelle je n'ai même pas été averti ou consulté alors que je suis président du comité R.P.R. de Haute-Savoie. La ligne démocratique et libérale que j'ai représentée et cautionnée n'est plus conforme à la nouvelle orientation imposée par le R.P.R. et je préfère donc me retirer.* »

M. Maurice Herzog, qui avait été élu député de la troisième circonscription de la Haute-Savoie en 1967 et réélu en 1968 et 1973, s'était retiré après le premier tour, en mars dernier, après avoir été devancé par le candidat de l'U.D.F., M. Claude Birraux, qui a été élu au second tour.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CORSE AU MOIS DE JUIN

Le président de la République a confirmé à M. Jean Bozzi, secrétaire de l'Assemblée nationale et député (R.P.R.) de Corse du Sud, reçu à l'Elysée jeudi 20 avril avec le bureau de l'Assemblée, qu'il se rendra prochainement en Corse. Ce voyage, indique-t-on d'autre part, pourrait avoir lieu au début du mois de juin, soit environ un mois après la visite que MM. Jacques Chirac et Michel Debré doivent faire, les 7 et 8 mai, dans les deux départements de l'île.

● *Le secrétariat du P.C.F.* a noté, jeudi 20 avril, qu'en réponse à une question de Mme Gisèle Moreau, député communiste, le gouvernement vient de faire savoir qu'il étudie et vient de prendre des mesures susceptibles de conduire à une réduction des saisies et expulsions et de favoriser les solutions amiables. Le P.C.F. « *enregistre cette prise de position comme un premier résultat intéressant et positif de son action* ». Il demande à son groupe parlementaire de « *poursuivre ses efforts pour préciser et améliorer les décisions gouvernementales et obtenir une large information sur celles-ci* ».

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE QUE LES DÉBATS PARLEMENTAIRES SOIENT MIEUX PRÉPARÉS

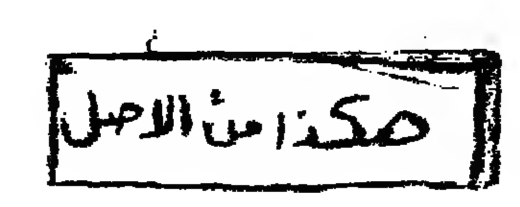
Le président de la République a *reçu jeudi 20 avril le bureau* de l'Assemblée nationale, dont tous les membres, indique-t-on à l'Elysée, étaient présents. M. André Arnaud, porte-parole de la présidence de la République, a déclaré que M. Giscard d'Estaing « *a insisté sur l'importance du rôle de l'Assemblée nationale dans l'œuvre de rénovation de la France et a formulé le souhait que s'instaure une cohabitation raisonnable entre les diverses formations de l'Assemblée.* »

Selon les députés, le président de la République a insisté sur l'importance du contrôle de l'activité gouvernementale par le Parlement. M. Giscard d'Estaing a fait remarquer qu'il était à l'origine de la procédure des questions d'*actualité adressées par* les députés au gouvernement, le mercredi après-midi, et il souhaite qu'elles soient maintenues dans leur forme actuelle (1).

Le chef de l'Etat, s'adressant directement à M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a exprimé le vœu que les grands débats parlementaires soient mieux préparés et que les travaux législatifs soient programmés à plus long terme, d'une session à l'autre. Il a ajouté que le Parlement serait saisi de projets de loi importants dans les domaines économique et social, à la suite de la déclaration de politique générale du premier ministre.

Au cours de cette entrevue, qualifiée de courtoise et de cordiale par les membres du bureau, qu'ils soient de la majorité ou *de l'opposition*, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il suit attentivement les débats parlementaires, grâce à une installation radiophonique. Il a précisé qu'il avait envisagé une retransmission télévisée des débats à l'Elysée, mais qu'il y avait renoncé *en raison* de la dépense élevée qu'entraîneraient les équipements nécessaires.

(1) Voir *le Monde* du 30 mars 1978.



La déclaration de politique générale

Le Sénat ne peut mettre en cause la responsabilité gouvernementale

La déclaration de politique générale annoncée le 19 avril, au terme du conseil des ministres, et que doit faire devant le Sénat M. Raymond Barre, *« sera suivie d'un vote »*, a déclaré le porte-parole de l'Elysée. Discussion et vote auront lieu entre le 9 et le 11 mai. Une prochaine conférence des présidents en fixera la date exacte.

Au sujet de cette déclaration et de ce vote, M. Alain Poher, qui était mercredi l'invité d'honneur du déjeuner de l'Association des journalistes républicains, s'est plu à remarquer, dit une dépêche de l'A.F.P., « le *fait que le gouvernement ait décidé, pour la première fois dans l'histoire de la Ve République*, de poser la *question de confiance sur les orientations de sa politique générale à la Haute Assemblée comme à l'Assemblée nationale. Il en a conclu que le Sénat avait ainsi repris progressivement son rôle naturel dans les institutions, rôle de réflexion, d'études et surtout de contrôle.* »

Dans l'ouvrage sur le Sénat publié par la Documentation française (juin 1975), avec une préface de M. Alain Poher, président du Sénat, on peut lire ce qui suit (page 231) : *« L'article 49 de la Constitution prévoit que le premier ministre a la faculté de demander à la Haute Assemblée l'approbation d'une déclaration de politique générale. Cette possibilité n'existait pas dans la Constitution de 1946. Bien que le gouvernement ne fût pas responsable devant le Conseil de la République, trois présidents du Conseil, MM. André Marie, Edgar Faure et Maurice Bourgès-Maunoury, n'ont pas hésité à poser implicitement une véritable question de confiance, en assurant les sénateurs que, si le texte en discussion n'était pas adopté, le gouvernement démissionnerait.*

» Depuis 1958, une situation nouvelle est née puisque l'article 20 de la Constitution reconnaît que le gouvernement « est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50 », et que le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution stipule expressément que « le » premier ministre a la faculté de » demander au Sénat l'approba- » tion d'une déclaration de poli- » tique générale ».

» Comme, depuis 1958, le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution n'a pas été appliqué, on ne peut connaître exactement les conséquences qui seraient tirées par le gouvernement d'un vote négatif. Le débat reste donc ouvert tant que le dernier alinéa de l'article 49 n'aura pas été mis en application. »

Quelles conséquences seraient tirées par le gouvernement d'un vote négatif ? La réponse ne viendra pas, cette fois encore, puisque le premier ministre est assuré d'un vote positif. Mais une chose est sûre : le gouvernement ne sera pas « responsable » devant le Sénat, au sens où cela s'entend pour l'Assemblée nationale, tant que la Constitution n'aura pas été révisée. Si l'Assemblée « met en cause » la responsabilité gouvernementale et si le premier ministre « engage la responsabilité du gouvernement » devant l'Assemblée nationale, il est seulement écrit, en ce qui concerne le Sénat (dernier alinéa de l'article 49), que « *le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale* ».

A. G.

Le projet de loi sur les sociétés et l'indivision est adopté au Palais du Luxembourg

Le Sénat a voté jeudi 20 avril une proposition de loi due à l'initiative de M. Jean Foyer et adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre aux sociétés la formule juridique de l'indivision. Lors du vote de la loi du 31 décembre 1976 établissant de nouvelles règles pour la pratique de l'indivision, les personnes morales et, en particulier, les sociétés avaient été écartées du champ d'application de la loi.

Cette mesure avait été prise à la demande du Sénat. Celui-ci, suivant l'avis de son rapporteur, M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée) est revenu sur sa décision. Il a estimé que la réforme du code des sociétés, intervenue entre-temps, permettait désormais cette extension du champ d'application de la législation sur l'indivision. Quelques rectifications de pure forme rendront toutefois nécessaire une seconde lecture par l'Assemblée nationale.

Les sénateurs avaient auparavant entériné une série de conventions ou d'accords internationaux. Ont ainsi été approuvés :

— Le protocole du 9 janvier 1976 signé à Kingston (Jamaïque) tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale entre la France et la République des Philippines.

— Accord (21 janvier 1977) avec l'Office international des épizooties, dont le siège est à Paris, conférant à cet organisme privilèges et immunités sur le territoire national.

● Accord de coopération culturelle, scientifique, technique et économique avec la République de Guinée-Bissau (12 avril 1976) ;

● Accords de coopération avec la République du Cap-Vert (12 février 1976), avec la République de Sao-Tomé (14 janvier 1976), avec la République du Togo (23 mars 1976) ;

● Avec le Togo, ont également été approuvés une convention judiciaire (23 mars 1976) et un accord de coopération militaire (23 mars 1976) ;

● Accord général de coopération militaire technique avec le Zaïre (22 mai 1974). Cet accord, dont le rapporteur était M. CHAUMONT (R.P.R., Sarthe), a donné lieu à un débat au cours duquel M. PERIDIER (P.S., Hérault) a expliqué l'hostilité et le refus du groupe socialiste en déclarant notamment : « *Derrière cet accord, il y a un contrat entre M. Dassault et le gouvernement zaïrois. Cela est clairement dit dans l'exposé des motifs. Eh bien, nous ne sommes pas les courtiers de M. Dassault ! La coopération, pour nous, ce n'est pas les Mirage : ce sont les écoles, les hôpitaux, les vivres distribués en cas de famine. Alors, voter contre ? Non pas : nous nous abstiendrons, pour signifier que, d'une façon générale, nous sommes pour la coopération.* »

● Accord franco-germano-espagnol sur la sécurité sociale (1er mars 1977).

M. Lecanuet souhaite réduire ses activités de président du C.D.S.

Le bureau politique du Centre des démocrates-sociaux a siégé, jeudi 20 avril, en début de soirée, pour préparer les travaux du conseil politique qui se réunit durant le week-end. La principale question débattue a été celle que posait le vœu de M. Jean Lecanuet de prendre quelque distance avec ses fonctions de président du C.D.S. depuis qu'il a été désigné — le 23 mars — comme président du conseil de l'Union pour la démocratie française.

La thèse du leader centriste, qui veut « se consacrer exclusivement à l'U.D.F. », est que le cumul des responsabilités de chef de file d'un parti et de principal porte-parole d'une fédération de partis n'est pas souhaitable et qu'il convient qu'une partie de ces tâches soient allégées. M. Lecanuet n'est d'ailleurs pas le seul à penser ainsi : alors qu'il était encore secrétaire général du parti républicain, M. Jean-Pierre Soisson avait, en privé, émis le vœu de voir le nouveau président de l'U.D.F. se décharger de la présidence du C.D.S.

Cette formule a été envisagée, mais il semble, au terme de la réunion du bureau politique de jeudi soir, qu'elle ne prévaudra pas. M. Lecanuet pourrait en fait conserver son titre de président du C.D.S. et demander seulement à être relevé de certaines tâches. C'est en tout cas une proposition en ce sens que le bureau devrait soumettre samedi au conseil politique. M. Bernard Stasi, premier vice-président du C.D.S., verrait en conséquence certaines de ses responsabilités largement accrues, par délégation, notamment, dans le domaine des prises de position publiques du parti.

Le bureau politique paraît avoir été unanime à souhaiter que M. Lecanuet conserve en définitive son titre de président et que ce soit M. Stasi qui le relaie comme principal porte-parole de la formation. Cette formule aurait l'avantage, en particulier, de ne pas soulever de problème juridique quant à l'appartenance du maire de Rouen au bureau de l'U.D.F., instance où il siège en tant que président du C.D.S. Elle éviterait aussi, si elle était adoptée, la convocation d'un congrès extraordinaire, seul habilité à désigner un nouveau président ; de même serait écarté le choix de formules équivoques, comme le « congé » de présidence ou la « vacance » présidentielle sans remplacement immédiat.

POLITIQUE

DANS LES COMMISSIONS

FINANCES

L'opposition obtient vingt et un rapports budgétaires sur cinquante-cinq

La commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie jeudi 20 avril, a désigné ses rapporteurs spéciaux budgétaires. L'opposition, qui disposait de vingt rapports sous la précédente législature, en obtient vingt et un sur cinquante-cinq. Elle reçoit les budgets de la sécurité sociale (M. Laurent Fabius, P.S.) et de la recherche (M. Jean-Pierre Chevènement, P.S.), mais elle perd ceux de la culture (M. Maurice Tissandier, U.D.F.) et de la santé (M. Bernard Pons, R.P.R.).

M. Dominique Frelant (P.C.) conserve le rapport budgétaire du travail et M. Michel Rocard (P.S.) reprend celui du commissariat général au Plan, que détenait André Boulloche.

M. Fabius, parlant au nom du *groupe socialiste, a constaté que « de vastes et nombreux domaines demeurent interdits à l'opposition »* et que *« les rapports qui lui sont confiés représentent moins de 10 %* de la *masse budgétaire totale ». « C'est là*, a-t-il dit, *un état de choses que tient à rappeler le groupe socialiste, qui se trouve cependant* dans l'obli*gation d'accepter les propositions qui lui sont faites. »* M. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission, a rappelé que, en 1973, c'était à sa demande et avec l'accord du président et du rapporteur général de la commission des finances de l'époque, que la majorité avait consenti à se dessaisir d'un certain nombre de rapports au profit de l'opposition.

M. André-Georges Voisin (app. R.P.R.) a relevé que l'opposition ne pratiquait guère, pour sa part, lorsqu'elle en avait l'occasion et notamment sur le plan local, le *partage des responsabilités.*

M. Bernard Pons (R.P.R.) a estimé contestable une analyse de la répartition des rapports en termes de masses financières, observant que l'opposition se voyait confier d'importantes responsabilités, notamment dans le domaine du budget social de la nation.

M. Roger Combrisson (P.C.) a *déclaré que la situation actuelle « marque un recul par rapport à 1973 ». « Si le nombre des rapports accordés à l'opposition n'est que légèrement inférieur à ce qu'aurait donné une représentation proportionnelle rigoureuse, leur distribution qualitative laisse fortement à désirer*, a-t-il dit. »

D'autre part, MM. Frelaut et Voisin ont suggéré la reconstitution d'un groupe de travail sur les collectivités locales au sein de la commission. M. Jacques *Marette* (R.P.R.) a demandé que le Parlement participe à l'étude de l'imposition des grosses fortunes, annoncée par le premier *ministre dans* sa déclaration de politique générale.

Les rapporteurs spéciaux

DÉPENSES CIVILES

a) Budget général :

AFFAIRES ETRANGERES ET RELATIONS CULTURELLES :
M. Jacques Marette (R.P.R.)*.

AGRICULTURE :
Dépenses ordinaires, M. Robert Bisson (R. P. R.)* ; dépenses en capital, M. Pierre Joxe (P.S.)* ; marchés agricoles, M. Jacques Chaminade (P.C.).

ANCIENS COMBATTANTS :
M. Henri Ginoux (U.D.F.)*.

COMMERCE ET ARTISANAT :
Commerce, M. Alain Bonnet (app. P.S.) ; artisanat, M. Pierre Goldberg (P.C.).

COMMERCE EXTERIEUR :
M. Christian Pierret (P.S.).

COOPERATION : M. André-Georges Voisin (app. R.P.R.)*.

CULTURE ET COMMUNICATION :
Culture, M. Maurice Tissandier (U.D.F.) ; information, M. Robert-André Vivien (R.P.R.)* ; radio-télévision, M. Joël Le Tac (R.P.R.)*.

ECONOMIE ET BUDGET :
Charges communes, M. Augustin Chauvet (R. P. R.)* ; services financiers, M. Emmanuel Hamel (U.D.F.)* ; comptes spéciaux du Trésor, M. Alain Savary (P.S.)*.

EDUCATION :
Education, M. Jean Royer (non inscr.) ; *constructions scolaires*, M. Lucien Neuwirth (R.P.R.)*.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :
Environnement, M. Georges Mesmin (U. D. F.) ; logement, M. François d'Aubert (U.D.F.) ; urbanisme, M. Rémy Montagne (U.D.F.)*.

INDUSTRIE :
Industrie, M. Gilbert Gantier (U. D. F.) ; petite et moyenne *industrie, M. Jacques Péron* (app. R.P.R.).

INTERIEUR :
Intérieur, M. Roger Fossé (R.P.R.)* ; *collectivités* locales, M. Alain Mayoud (U.D.F.) ; départements d'outre-mer, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.)* ; *territoires d'outre-mer, M. Gaston* Flosse (R.P.R.).

JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS :
Jeunesse et sports, M. Bernard Marie (R.P.R.) ; tourisme, M. Philippe Madrelle (P.S.).

JUSTICE :
Justice, M. *Germain* Sprauer (R.P.R.)* ; condition pénitentiaire, M. Alain Bonnet.

SANTE ET FAMILLE :
Santé et assurance-maladie, M. Bernard Pons (R.P.R.) ; Sécurité sociale, M. Laurent Fabius (P.S.).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE :
Aménagement du territoire, M. Paul Alduy (U.D.F.) ; commissariat général au Plan, M. Michel Rocard (P.S.) ; fonction publique, M. Paul Alduy ; journaux officiels, Conseil économique, M. Maurice Pourchon (P.S.) ; recherche, M. Jean-Pierre Chevènement (P.S.) ; services généraux divers, M. René Rieubon (P.C.).

TRANSPORTS :
Transports terrestres et section commune, M. Pierre Cornet (U.D.F.)* ; aviation civile, M. Pierre Bas (R.P.R.) ; marine marchande, M. Albert Denvers (P.S.) ; équipement, M. Henri Torre (app. U.D.F.).

TRAVAIL ET PARTICIPATION :
Travail, M. Dominique Frelant (P.C.)* ; formation professionnelle, M. Vincent Ansquer (R.P.R.) ; travailleurs immigrés, M. Parfait Jans (P.C.).

UNIVERSITES :
M. Claude Coulais (U.D.F.).

b) Budgets annexes :

Imprimerie nationale, Mme Gisèle Moreau (P.C.) ; Légion d'honneur et ordre de la Libération, M. Christian Nucci (P.S.) ; monnaies et médailles, M. Roger Combrisson (P.C.)* ; postes et télécommunications, M. Pierre Ribes (R.P.R.)* ; prestations sociales agricoles, M. Jacques Jouve (P.C.).

c) Divers :

Taxes parafiscales, M. Robert Vizet (P.C.)*.

DÉPENSES MILITAIRES

Considérations générales, S.G. D.N., titre V, M. Jacques Cressard (R.P.R.) ; titre III et budget annexe des essences, M. André Rossi (U.D.F.).

Entreprises publiques, M. Edgar Faure (R.P.R.).

(*) Rapport ne changeant pas de titulaire.

AFFAIRES CULTURELLES

M. Lecat précise ses attributions

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a été entendu, jeudi 20 avril, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. M. Lecat a souligné que le mot « communication », dans l'intitulé *de son département ministériel « ne cherche pas à dissimuler la reconstitution d'un ministère de l'information ». « Pour l'information politique sur l'action gouvernementale, le ministre de la culture et de la communication n'a aucune responsabilité particulière. Cette tâche est menée par l'ensemble des ministres, sous la conduite du premier ministre, et par certains spécialistes, comme le porte-parole de la présidence de la République. »*

M. Lecat a ajouté que ses attributions dans le domaine de la communication sont celles, de caractère technique, que prévoient le décret de 1947 sur l'aide à la presse et la tutelle instituée par la loi du 7 août 1974, relative à la radio et à la télévision. *« Dans ce cadre*, a-t-il ajouté, *le ministre dispose du service juridique et technique de l'information. Il préside le haut conseil de l'audiovisuel et il est chargé de proposer au premier ministre des mesures nouvelles, notamment celles qu'appellera le développement de nouvelles techniques. La définition de ces mesures devra faire l'objet d'une élaboration concertée. »*

Le ministre a insisté sur l'importance de la liaison entre culture et communication. La diffusion de la culture se faisant essentiellement aujourd'hui par le canal des grands moyens de communication, ce rapprochement a pour ambition d'utiliser les responsabilités que l'Etat a voulu conserver dans le secteur de la radio-télévision pour améliorer cette diffusion. M. Lecat a affirmé que *« les objectifs du gouvernement prévoient une croissance régulière et importante »* du budget de la culture.

Le ministre a traité ensuite de la liaison entre son ministère et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ce dernier a une compétence générale en matière de loisirs. Pour s'acquitter de cette mission, il aura autorité sur la délégation à la qualité de la vie, dont dispose le ministre de l'environnement et du *cadre* de vie, et sur la sous-direction des maisons de la culture et de l'action culturelle, dont dispose le ministre de la culture et de la communication. Ce dernier a la responsabilité du rôle des maisons de la culture dans l'animation culturelle, des nominations aux emplois de direction et de la liaison

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

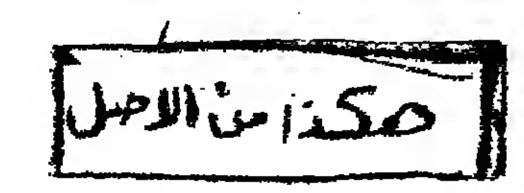
LA PARTICIPATION FRANÇAISE A LA FORCE DE L'ONU DANS LE SUD-LIBAN

Devant la commission des affaires étrangères, réunie le même jour, M. Louis de Guiringaud a rappelé les événements qui ont conduit le Conseil de sécurité à adopter, le 19 mars dernier, une résolution appelant au cessez-le-feu au Sud-Liban ainsi qu'au retrait immédiat des forces israéliennes, et décidant la mise en place d'une Force intérimaire des Nations unies (FINUL). Le gouvernement a décidé de mettre à la disposition de cette force, dont l'effectif a *été fixé à 4 000 hommes*, un contingent de 700 hommes, auxquels doivent s'ajouter 500 hommes chargés des tâches logistiques.

Evoquant les raisons de cette participation, qui, a-t-il dit, *« a été bien accueillie d'une manière générale par les Etats de la région »*, le ministre a rappelé l'attachement de la France à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban et l'appui qu'elle donne aux actions de paix menées par les Nations unies. Il a souligné que le contingent français est à la disposition des Nations unies et que le gouvernement n'a pas à prendre de responsabilités nationales dans cette affaire. *« Il importe que la force des Nations unies puisse s'établir sur la frontière internationale entre le Liban et Israël et soit en mesure d'empêcher le développement d'actions terroristes dans cette zone »*, a déclaré M. de Guiringaud.

Le ministre des affaires étrangères a ensuite rappelé les initiatives prises par la France pour améliorer ses relations avec l'Algérie, notamment par le moyen de conversations dont l'objet serait, d'une part, de définir les principes dont les deux gouvernements s'inspireraient pour mener leurs relations bilatérales, d'autre part, de déterminer les *procédures permettant de rechercher* en commun les solutions aux problèmes pouvant se poser dans les relations entre eux.

En réponse aux questions des députés, M. de Guiringaud a rappelé la *« position de neutralité du gouvernement sur le problème du Sahara occidental »*, dont le règlement, a-t-il souligné, *« incombe aux Etats directement intéressés »*. La France se borne à mettre à la disposition de la Mauritanie, dans le cadre d'un accord de coopération, moins d'une centaine de coopérants techniques militaires pour la formation et l'entraînement des forces armées mauritaniennes ; les interventions qui ont eu lieu au mois de décembre dernier ont été faites à la demande des autorités mauritaniennes et exclusivement afin d'assurer la sécurité de nos ressortissants, a précisé le ministre.



LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

POINT DE VUE

Pour le XXIII[e] congrès

par JEAN-MICHEL DEVÉSA (*)

LE silence sur l'erreur, disait Lénine, c'est la persistance possible ou délibérée de l'erreur. Ces jours-ci, il n'est qu'à lire attentivement *l'Humanité* pour s'en convaincre. Pourtant, en ce lendemain de défaite, un examen rigoureux portant sur la stratégie unitaire de ces dernières années s'impose. Non pas en vertu de cet optimisme de commande qui, souvent, à gauche, permet de vivre les défaites à l'ombre des victoires que l'on s'attribue indûment, mais au regard des luttes de ces dix dernières années et du rapport de forces qui s'est mis en place depuis.

Les résultats des 12 et 19 mars, loin de marquer la victoire de la coalition gouvernementale, illustrent avant toute chose la défaite de la gauche, son incapacité à tirer des leçons de l'histoire, à promouvoir un élan populaire véritable reposant sur la mobilisation des masses, le *développement des luttes*, la convergence et la coordination des revendications et aspirations populaires. Le débat mené à gauche ces six derniers mois, s'il s'est révélé fatal à la dynamique unitaire, n'en était pas moins inscrit dans une pratique politique plus ancienne, dans une stratégie unitaire conduite depuis 1972 *par les états-majors* des partis, surbordonnant le *mouvement social* au primat des échéances électorales.

Tout s'est passé comme si les formations de gauche, et en premier lieu le P.C.F., n'avaient pas su s'inspirer des événements marquants de cette decennie pour dynamiser le *mouvement des masses* et *le* conduire à la victoire.

Il y a dix ans de cela, 1968 nous rappelait, si tant est que nous l'ayons oublié, que *le mouvement des masses* ne se contient pas indéfiniment, que *la lutte des classes s'accommode* assez peu de la routine. Il importe peu aujourd'hui de savoir qui, il y a dix ans de cela, était le mieux à même d'annoncer, sinon de programmer, l'aspiration des masses à l'auto-organisation et à l'auto-gouvernement, le mouvement des femmes, les luttes de la jeunesse, la protestation et la *conscience* écologiques à partir du moment où, de fait, le mouvement *des masses* a *ouvert* de *nouveaux* fronts, a élargi des brèches alors entrouvertes, a ébranlé passablement les positions adverses au point que personne *ne* peut plus l'ignorer. Dix ans après, il était vain de penser qu'un programme commun, fût-il bien *actualisé, pouvait à lui seul nous* garantir d'une éventuelle « trahison » du P.S. Car un programme, quelles qu'en soient les qualités, n'est que ce qu'en font les masses. En restant *tout* ce temps sur le seul terrain juridique (non-respect des *engagements pris en commun*), *nous* permettions aux socialistes et aux radicaux de gauche de nous *opposer* leurs professions de foi unitaires, de nous accuser de surenchère. On connaît la suite : l'union brisée, la *défaite* le 19...

1968, c'est aussi *le drame* tchécoslovaque : la certitude que l'avenir du mouvement ouvrier révolutionnaire a partie liée avec celui des pays socialistes. Ce que les communistes français reconnaissaient implicitement lorsqu'ils menèrent de front la *définition* d'*une voie française* au socialisme et la critique des « *manquements* à la *démocratie* » dans les pays socialistes.

Toutes choses que nous pourrions résumer ainsi : pas d'avancée révolutionnaire sans laisser l'initiative aux masses, *se placer* à l'écoute des masses ; ce qui par ailleurs nécessite la critique et la rectification de la déviation stalinienne, l'étude marxiste de son histoire, l'analyse des différentes *sociétés* où les P.C. sont au pouvoir.

L'écoute des masses

O*r*, force est de constater que ces dernières années les communistes ont eu du mal à se mettre en permanence à l'écoute des masses (cf. le mouvement des femmes, l'écologie, etc.). Quant à *la* déviation stalinienne, *en* la *réduisant* aux *seuls* crimes et erreurs de Staline, en en faisant un phénomène essentiellement russe, ne nous important que par ce que *nous* en ignorions jusqu'à un passé récent, nous nous sommes interdits toute possibilité d'une investigation *marxiste de cette question. Il n*'est pas sérieux en effet, il n'est pas marxiste de prétendre rectifier la déviation stalinienne à l'aide de déclarations d'intentions, ou en recourant à des notions héritées de Kautsky et de la II[e] Internationale. A moins de se condamner à ce que l'on pourrait nommer un « stalinisme *à visage humain* »... *De fait*, si *le* courant sectaire au sein du parti a cédé du terrain, ce fut au prix du développement d'un fort courant légaliste et petit-bourgeois. Dominants tour à tour, selon les aléas de la conjoncture, ils ont imposé au parti ce mouvement oscillatoire qui, de 1972 à 1978, fit alterner des périodes d'*ouvertures opportunistes* et des périodes sectaires.

A l'évidence, le vingt-deuxième congrès du P.C.F., quelle que soit sa date, peut fournir l'occasion aux communistes de faire le point. D'autant qu'il *existe aujourd'hui* au *sein* du P.C.F. un besoin immense de discussions, de débats libres et vivants, sans contrôle tatillon de la part des directions. Il conviendrait que le comité central en tienne compte, prenne au sérieux cette aspiration au débat et qu'il permette à tous les camarades de s'exprimer *librement à tous* les *niveaux*, et ce, jusque dans les colonnes de la presse communiste. On n'exclut plus au P.C.F. ! aime à répéter Georges Marchais, encore faudrait-il ne pas isoler ! Ne pas atomiser, cloisonner les militants dans leurs organisations de base, ne pas faire que l'écart se creuse entre dirigeants et dirigés, *entre l'appareil du parti et* la *masse* des militants.

Aujourd'hui, des secteurs importants de l'appareil du parti affirment que la *révolution* n'*étant plus ce qu'elle était*, de *profondes mutations* s'imposent. Tout se passe comme si la *référence* au *vingt-deuxième* congrès servait à subordonner l'aspiration des communistes à une stra*tégie* révolutionnaire de masse, à un projet qui porte en lui sinon les *germes de la défaite* du *moins ceux* de l'impuissance à changer réellement la vie et la société françaises. Ce courant opportuniste tente de prendre appui sur l'immense aspira*tion* à une élaboration collective de notre ligne politique pour accentuer l' « *évolution* du P.C.F. », *pour, sous* couvert de démocratisation et d'ouverture, en faire un parti de gouvernement, intégré aux appareils idéologiques d'Etat, avec son Parlement (sa base), qui discute « *librement* », mais demeure sans pouvoir pour infléchir la *ligne arrêtée par* la direction. Condamnant ainsi le parti soit à reproduire le schéma de l'Etat-parti, soit à sombrer à plus ou moins long terme dans la collaboration de classes parce qu'il sera devenu un des éléments du *dispositif politique bourgeois. Ce* qui est donc en jeu, c'est bien la caractérisation de *notre* politique, notre aptitude à se placer à l'écoute des masses, à rechercher avec elles les formules permettant une plus grande participation au combat révolutionnaire, le type de démocratie (centralisme bureaucratique actuelle*ment en vigueur, démocratie bour*geoise ou démocratie révolution*naire) dont nous avons besoin.* Voilà l'enjeu de ce vingt-troisième congrès, *que tout* annonce comme devant être un grand congrès pour l'avenir du *communisme français.*

(*) Membre du P.C.F., ancien secrétaire de ville de l'U.E.C.-Bordeaux, ancien membre invité du comité fédéral de la Gironde du P.C.F.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P. C. F. ET DU P. S.

M. Hermier : ceux qui veulent créer des difficultés internes au P.C.F. en seront pour leurs frais

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., estime dans *l'Humanité* du 21 avril que « *les moyens d'information de la droite et du parti socialiste mettent en cause, avec une violence rare, la nature démocratique de notre parti, de son fonctionnement et par conséquent de sa politique* ». Il ajoute :

« *Chez nous, pas d'exclusion, pas de dissolution, pas de comité directeur élastique ou d'abandon subreptice de stratégie. (...)*

» *Il est évident que le formidable tapage fait autour du débat qui se déroule dans nos rangs répond à des objectifs politiques qui n'ont rien à voir avec le souci d'améliorer la vie démocratique de notre parti. Pour la droite, il s'agit toujours de nous affaiblir afin de créer les conditions d'un éventuel recours au parti socialiste.*

» *Quant à ce dernier, la violence de ses invectives à notre égard, la grossièreté de ses ingérences dans nos affaires intérieures ont manifestement pour but d'esquiver la discussion sur ses responsabilités dans l'échec de la gauche, et surtout de masquer — voire de justifier — son abandon du programme commun, sa volonté de rompre avec la stratégie d'union de la gauche. (...)*

» *Disons-le tranquillement, s'il en est qui caressent le rêve de créer des difficultés internes au parti communiste, ils en seront pour leurs frais. (...)*

» *Il y a quelque contradiction, en effet, chez ceux qui reprochent à la direction du parti d'être trop « autoritaire », et lui demandent, dans le même temps, de mettre en cause unilatéralement telle ou telle règle de fonctionnement que notre parti s'est jusqu'à présent donnée.*

» *Non, ce doit être l'affaire de tous les communistes, pour une raison de démocratie et pour une raison d'efficacité. Le perfectionnement du centralisme démocratique ne peut se concevoir, en soi, indépendamment de l'intense lutte de classe qui se déroule dans notre pays. Il doit se fixer pour objectif d'améliorer encore l'efficacité de notre combat démocratique et révolutionnaire. C'est donc une question complexe. Le petit nombre de camarades qui ont cru bon, certains par habitude, d'exprimer leur opinion hors du parti peuvent le mesurer à la manière scandaleuse dont les grands moyens d'information utilisent leurs propos pour dénaturer le sens du débat qui a lieu dans nos rangs, et tenter de nous affaiblir.* »

M. Estier : le parti socialiste se porte bien

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, évoque dans *l'Unité* daté 21-27 avril la situation au sein du P.S. Il écrit :

« *Comme toujours à la veille de la réunion d'une de nos instances dirigeantes, une partie de la presse s'efforce d'accréditer l'idée que le parti est déchiré par les affrontements entre les courants, que les résultats électoraux ont avivé les tiraillements en son sein, que tel ou tel de ses dirigeants serait mis en cause, alors que tel ou tel autre se préparerait à prendre la relève. Il est question ici d'un nouvel « assaut » du CERES, là d'une « offensive » des « rocardiens ». Tout cela frise la caricature et n'a qu'un très lointain rapport avec la réalité du parti. Un parti dont il faut d'abord souligner qu'il est en bonne santé (...)*

» *Le parti socialiste se porte bien. Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il soit sans problèmes et même que quelques-uns de ceux-ci n'appellent des solutions urgentes.*

» *Les échos des discussions déjà engagées dans les fédérations et les sections pour la préparation de la convention confirment que ces problèmes se situent à des plans différents. Les uns touchent à l'analyse de l'action du parti au cours des derniers mois. Les autres tournent autour de la question : que devons-nous faire maintenant ?* »

Pour ce qui concerne l'action passée du P.S., M. Estier estime que les secrétaires fédéraux, qui sont convoqués en convention nationale le 29 avril, se retrouveront sans doute, « à quelques nuances près », d'accord avec le bureau exécutif et la « lettre aux militants » envoyée par M. Mitterrand (*le Monde* du 15 avril) pour considérer que la défaite de la gauche est due à « *la stratégie d'échec du parti communiste* ».

Pour l'avenir, Estier indique que deux séries de questions se posent. Il écrit : « *Les premières concernent directement le parti lui-même, les nouvelles tâches qui l'attendent, la façon dont il entend les aborder et, en fin de compte, ses méthodes de fonctionnement. Ce dernier point n'est pas inédit. Il a souvent été évoqué dans les conventions et les congrès. Il doit être abordé franchement, pour que des améliorations réelles soient apportées à des insuffisances constatées. Mais il ne doit pas servir de prétexte à certains qui se croient toujours plus aptes que d'autres à représenter la « base » — en vertu de quel mandat ? — pour faire circuler des textes dont les objectifs sont bien différents et qui, sous le couvert de « casser » les courants et sous-courants, visent surtout à faire progresser tel d'entre eux au détriment des autres.*

Il est hautement souhaitable que les tendances qui se sont développées ces dernières années à l'intérieur du parti ne restent pas immuables. C'est même l'une des raisons pour lesquelles le secrétariat national souhaite que s'engage en priorité un grand débat sur l'élaboration d'un projet socialiste où des clivages différents pourraient apparaître sur les différents thèmes traités, et cela avant le congrès ordinaire du printemps 1979, alors que si celui-ci se tenait dans quelques mois seulement, comme le demande la minorité, il risquerait de figer davantage encore la situation actuelle. »

La seconde série de questions touche, explique M. Estier, « *à la pratique* » de l'union de la gauche. Il précise : « *Cette union, en raison même de la situation nouvelle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ne peut pas se résumer à la forme qu'elle avait revêtue depuis 1972, c'est-à-dire celle du programme commun de gouvernement. Les choix fondamentaux de celui-ci demeurent entièrement valables, mais chacun sent bien qu'il ne constitue plus à lui seul une réponse suffisante aux questions qui nous sollicitent désormais.* »

La confrontation au sein du parti socialiste se heurte à des problèmes de personnes

(Suite de la première page.)

Mais comment analyser sérieusement les négociations menées avec le P.C.F., la rupture de l'union de la gauche, sans parler du fonctionnement du P.S., des méthodes de direction du premier secrétaire ? Les membres de la majorité du parti socialiste butent sur cet obstacle et choisissent le silence.

Seul M. François Mitterrand aurait pu lever l'obstacle en prenant l'initiative de lancer le débat. Il a fait un choix inverse. Sa « Lettre aux militants » propose des réponses et s'attache à rejeter sur le P.C.F. la responsabilité de l'échec.

Frustrations

Une démarche qui n'est pas sans évoquer celle du bureau politique du P.C.F. Sans doute le premier secrétaire a-t-il voulu limiter les ébranlements. Sa formation est encore fragile et elle vit sa première crise politique grave. La même prudence a conduit le secrétariat national du P.S. à décider que la convention nationale se déroulerait à huis clos. Une règle qui est, certes, statutaire mais qui, au cours des dernières années, a été appliquée avec plus ou moins de souplesse. S'ajoutant au fait que la convention ne réunira guère que les secrétaires fédéraux et qu'elle a été préparée dans des délais très courts, cette situation fait apparaître la direction du P.S. comme étant sur une position défensive. Et ce, aux yeux mêmes des adhérents du parti.

En outre, le maintien de la logique des courants n'est pas sans créer des frustrations dans divers secteurs du parti socialiste. Chez certains militants du CERES (la minorité du P.S.), qui reproduisent à l'usage de leur direction de tendance le discours que celle-ci adresse au secrétariat national du parti socialiste. Dans la majorité du P.S. surtout. M. Didier Motchane, l'un des animateurs du CERES, n'avait pas tort de s'interroger sur le point de savoir si la direction du P.S. est encore solidaire (*le Monde* du 20 avril). M. Michel Rocard et ses amis politiques cherchent, en effet, de plus en plus nettement à affirmer leur originalité. C'est ceux que vise M. Claude Estier dans *l'Unité* quand il critique « *certains qui se croient toujours plus aptes que d'autres à représenter la base* ».

M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de *Faire* et ancien collaborateur de M. Rocard au P.S.U., fait circuler au sein du P.S. un texte critique pour la direction du parti. D'autres, de même nature, existent dans divers départements où il sont, en règle générale, défendus par des militants venus au P.S. en octobre 1974 lors des « assises du socialisme ». Dans la fédération des Yvelines, celle de M. Rocard, cette démarche a pris la forme d'un « *manifeste* » dans lequel est notamment affirmé : « *Ceux qui ont toujours su que l'union était à la fois indispensable et difficile ne se donneront pas le ridicule d'imputer l'échec au seul comportement du P.C.* » Quant à l'accord du 13 mars, il est qualifié de « *lamentable rabibochage* ». Mais, surtout, ces textes mettent en cause le fonctionnement du P.S., le manque de débat en son sein, parfois même l'absence de renouvellement des dirigeants. Des critiques qui recoupent en partie celles de la minorité. Des critiques qui sont également relevées par M. Alain Savary et ses amis. L'ancien premier secrétaire du P.S. est, par exemple, d'accord avec le CERES pour souhaiter que le congrès soit avancé. Il avait été battu lors du congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, notamment parce qu'il s'opposait à l'idée d'un accord avec le P.C.F. sur la base d'un programme commun, aussi aimerait-il reprendre la discussion à la lumière de l'expérience historique.

Un courant « autonomiste »

Dans ce débat, encore larvé, qui s'amorce au sein du parti socialiste, M. Michel Rocard tend à symboliser et cherche à organiser un courant « autonomiste » par rapport au P.C.F. Cette aspiration était déjà sensible au sein du P.S. avant le scrutin législatif, mais ce n'est pas elle qui inquiète les fidèles de M. François Mitterrand. C'est, plutôt, que, par bien des aspects, M. Rocard et ses amis constituent un cercle qui rappelle celui formé par le premier secrétaire du P.S. et les anciens de la Convention des institutions républicaines. Les deux groupes sont, en particulier, organisés autour d'un homme perçu comme un possible président de la République. Si aucune concurrence n'existe officiellement, à ce niveau, entre MM. Mitterrand et Rocard, force est de reconnaître que leurs partisans ne vivent pas la situation avec la même sérénité.

Ces sourdes luttes d'influence ont eu pour conséquence de placer M. Pierre Mauroy au centre du dispositif socialiste aussi bien sur le plan politique qu'en matière d'organisation. Nul ne peut, en effet, constituer une majorité sans le soutien du maire de Lille et de ses amis. Celui-ci agit de manière à maintenir et conforter cette situation privilégiée. Il entend laisser se développer les évolutions qui s'amorcent.

THIERRY PFISTER.

M. PAUL LAURENT : il y a cinquante-quatre ans que Lénine est mort.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., qui représente cette formation à Madrid au congrès du P.C. espagnol, a accordé un entretien au *Quotidien de Paris* qui le publie dans ses éditions du 21 avril. Interrogé sur le léninisme, M. Laurent répond en utilisant une formulation analogue à celle de M. Santiago Carrillo. Il déclare :

« *Nous avons annoncé avec notre XXII*e *congrès une évolution importante. Elle ne signifie pas le reniement de la valeur de l'action révolutionnaire, de l'apport théorique de Lénine. Mais elle signifie qu'il faut marcher avec son temps. Nous sommes en 1978. Il y a maintenant cinquante-quatre ans que Lénine est mort. Il s'est passé beaucoup de choses ; il y a des mises à jour, des développements théoriques nécessaires. Il faut les assumer pleinement dans l'esprit même où d'ailleurs Lénine travaillait à son époque.* »

CORRESPONDANCE

Une résolution de la fédération de Meurthe-et-Moselle

M. Antoine Porcu, député, secrétaire de la Fédération de Meurthe-et-Moselle-Nord du P.C.F., nous a fait connaître, à la suite d'un article paru dans le Monde *du 3 avril dans lequel nous indiquions que sa fédération avait critiqué le « misérabilisme » de la campagne menée par le P.C.F., les prises de position officielles de cette fédération qui reprennent celles de la direction du P.C.F. La fédération approuve « l'activité du comité central, du bureau politique et de Georges Marchais ». La résolution fédérale ajoute :*

Le comité fédéral appelle les communistes à poursuivre dans leurs cellules, sur la base de la ligne du XXII[e] congrès, la discussion sur l'analyse des résultats et la définition des tâches à venir. Cela est bien légitime que, après une telle bataille, les communistes s'interrogent et cherchent à en dégager tous les enseignements.

Il les appelle à apporter sans attendre aux travailleurs les explications du parti en ripostant avec calme et conviction aux accusations sans fondement portées contre leur parti.

Dans l'immédiat, il s'agit de mettre tout en œuvre pour rassembler, unir tous les travailleurs, et particulièrement ceux des entreprises placées sous la menace de licenciements ou de fermetures, afin d'examiner avec eux les conditions dans lesquelles une action efficace va être poursuivie.

Rassembler de nouvelles forces, renforcer notre parti en adhérents et en organisations est actuellement la seule condition pour repartir au combat en faveur de la satisfaction des revendications, en faveur des changements démocratiques dont la nécessité reste à l'ordre du jour.

M. COHN-BENDIT S'ÉTONNE DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR

Après la décision de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, de ne pas donner une suite favorable à une quelconque demande d'abrogation de l'arrêté interdisant à M. Daniel Cohn-Bendit de pénétrer sur le territoire français et l'allusion faite au recours déposé par M. Cohn-Bendit devant le tribunal administratif (*le Monde* du 21 avril), ce dernier a tenu à apporter quelques précisions : « *Si je me suis pourvu devant le tribunal administratif de Paris, c'est parce que la mesure d'interdiction de séjour qui me frappe m'empêchait d'honorer mon contrat de travail avec les éditions Belfond.* »

Le tribunal administratif a estimé qu'une question de droit européen se posait dans cette affaire. Le dossier doit donc être examiné par la cour européenne de Luxembourg — ce qui est le cas actuellement — avant de revenir devant le tribunal administratif.

« *La décision prise par ce tribunal*, précise M. Cohn-Bendit, *pourra faire l'objet d'un recours, de l'une ou l'autre des parties, devant le Conseil d'État. Tout cela peut durer encore trois ou quatre ans. Il faut qu'il soit clair*, ajoute M. Cohn-Bendit, *que la décision du ministre de l'intérieur n'est pas subordonnée à celle du tribunal administratif. Au contraire, si le ministre lève la mesure d'interdiction de séjour décidée à mon égard, tout est résolu.* » En fait, il semble bien que M. Christian Bonnet, dans sa réponse à M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., n'ait pas lié ces deux affaires mais les ait évoquées successivement.

● *La* lettre de « *l'Unité* », publiée par le parti socialiste, indique, dans son numéro du 20 avril, que « *la possibilité d'autoriser Daniel Cohn-Bendit à revenir librement en France avait été évoquée par M. François Mitterrand lors de son entretien avec le président de la République* ». Cette intervention avait été faite « *discrètement* », souligne le bulletin du parti socialiste, qui ajoute : « *Un monde fou revendique des interventions en ce sens. Pourquoi, désormais, ne pas le faire savoir ?* »

M. HERVÉ DE CHARETTE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU P.R.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a annoncé à la presse, jeudi matin 20 avril, la nomination au poste de délégué général du P.R. (responsabilité jusqu'alors assumée par M. Jacques Douffiagues) de M. Hervé de Charette, maître de requêtes au Conseil d'État, ancien directeur du cabinet du ministre du travail, membre du secrétariat du parti républicain chargé jusque-là des problèmes de défense. La direction du service de presse de la formation giscardienne sera désormais assurée par M. Alain Trampoglieri, ancien collaborateur de M. Michel Bassi au sein de l'Association pour la démocratie.

M. Jacques Blanc a confirmé l'organisation d'un congrès à Fréjus les 20 et 21 mai prochain. Il a déclaré : « *Je vais m'employer désormais au renforcement de l'implantation de notre parti, à la poursuite du renouvellement de ses cadres et au développement de l'Union pour la démocratie française. A ce développement, le P.R. consacrera tous ses efforts.* » A propos de ses relations avec M. Jacques Chirac, le secrétaire général du P.R. a noté : « *Je n'ai ni agressivité ni complexe vis-à-vis du R.P.R.* »

PUBLICATION JUDICIAIRE

La succession de M. Robert Fabre

M. CRÉPEAU : une grande manœuvre de l'Élysée.

M. Michel Crépeau, député de Charente-Maritime, candidat à la présidence du Mouvement des radicaux de gauche, déclare dans une interview publiée dans *Témoignage chrétien* daté 20 avril :

« *Normalement, la séparation avec les libéraux de droite s'est faite au moment de la scission du parti radical. Il y a évidemment chez nous quelques nostalgiques du passé qui cherchent actuellement à exploiter le réflexe d'ultra-nationalisme de parti, explicable affectivement mais déraisonnable sur le plan politique (...).*

« *La grande manœuvre de l'Élysée, sur laquelle il faut éclairer et le Mouvement et l'opinion publique, est très évidente. Elle consiste, sous le prétexte de réunification, à nous faire présenter un candidat à l'élection présidentielle afin de placer le représentant des forces non communistes derrière Georges Marchais. Ce qui permettrait à Valéry Giscard d'Estaing d'être réélu à une très forte majorité. Après quoi, il pourrait espérer réussir enfin une ouverture large. Les récompenses à accorder et une cassure du parti socialiste, traumatisé par un nouvel échec, lui en donneraient les moyens.* »

● *La quinzième rencontre nationale des groupes d'action municipale* (GAM) se tiendra aux Ulis (Essonne) les 20 et 21 mai. Les travaux seront consacrés à deux thèmes : la capacité d'intervention de la commune et du citoyen dans le domaine économique ; les associations et le pouvoir local.

هكذا من الاصل

détresse» prépa

soupe pop

Vaincre l'angoiss

BIBLIOGRAPHIE

sous-prolétariat sera enter

ÉDUCATION

SOUS LE SIGNE DE « L

La quinzaine
aura lieu du

OCCUPATION
DU CENTRE UNIVERSITA
DES SCIENCES ET TECHN
DE CLERMONT-FERRAN

«Aide à toute détresse» prépare l'Année internationale de l'enfant

Le mouvement d'Aide à toute détresse (A.T.D.), organise les 22 et 23 avril, à son siège de Pierrelaye (Val-d'Oise), un séminaire d'études sur « l'enfant du quart-monde ». Celui-ci s'inscrit dans la *préparation* par *A.T.D.* de l'Année internationale de l'enfant décidée par l'ONU pour 1979. Les recherches faites par ce mouvement montrent comment la condition sous-prolétarienne, qui touche dans l'Hexagone environ deux millions de personnes, en majorité françaises (« le Monde » du 17 novembre 1977), se perpétue à travers l'enfant, tel un héritage, dès les premiers mois de sa vie.

Dans une des cités de transit, par exemple, sur deux cents jeunes sous-prolétaires de seize à dix-huit ans, quarante ne savent ni lire ni écrire.

Pour tenter de rompre ce cercle vicieux, A.T.D. a engagé un « programme de développement communautaire à partir de la petite enfance », reconnu comme projet-pilote de lutte contre la pauvreté par les Communautés européennes, qui assurent la moitié du financement, l'autre moitié étant couverte par le ministère de la santé et de la famille.

De la soupe populaire à la pré-école

Il est 9 heures à Noisy-le-Grand *(Seine-Saint-Denis). Marie-Odile, éducatrice* de vingt-deux ans, accueille dans la « pré-école » d'Aide à toute détresse (A.T.D.) une dizaine d'enfants de deux à trois ans (la seule *condition* d'admission *est de savoir* marcher) accompagnés de leurs mères.

Elle discute longuement avec elles de leur éducation, des difficultés du *père pour trouver un emploi ou* d'autres soucis quotidiens.

*Pendant environ une heure, Marie-*Odile anime, à l'intérieur des vastes locaux ou sur le « terrain d'aventures » *voisin* des rondes et des jeux divers pour développer la motricité... Après le goûter, ce sera le dessin ou une autre activité manuelle. A l'aide d'un livre, elle *tente d'améliorer* le *langage de* Claude, bien en retard pour ses trois ans. Marie-Odile a remarqué qu'il était sensible à la musique et lui apprend des comptines. Jour après jour elle note, pour ses petits camarades, ses progrès ou ses difficultés dans ce domaine, comme dans celui de la motricité, de la sociabilité, de l'évolution intellectuelle.

Frank, deux ans, ne répond pas encore à son *nom*, mais range de lui-même un jouet. Nadia, vingt-six mois, ne parle jamais, mais *participe à la ronde. Pour progresser, il* faut donner confiance aux parents en mettant en avant les éléments positifs plutôt que les résultats parfois désespérants des tests psychologiques.

Vaincre l'angoisse

La préoccupation dominante est d'élargir l'univers de l'« enfant sous-*prolétaire* » en lui faisant, à la fois, prendre conscience de ce qu'il vit et découvrir ce que les enfants des autres milieux connaissent déjà. Les livres, les histoires, les jeux, les *marionnettes, servent à développer* le langage et à transmettre des informations. Le plus *souvent* possible on fait *sortir* les enfants de leur cité pour des promenades variées et, une ou deux fois par an, pour un voyage à la montagne ou à la mer.

Dans le milieu sous-prolétaire, les troubles fréquents de santé, comme les otites par exemple, retardent le développement physique et intellectuel. Aussi l'action menée à la pré-école est-elle étroitement liée à celle des travailleuses familiales et de la *protection maternelle et infantile. Elle* continue après l'entrée en classe maternelle.

A Noisy-le-Grand, après la sortie des classes, deux « volontaires » d'A.T.D., *Binia et Sylvie,* rassemblent autour d'une marionnette-mascotte, sur des troncs d'arbres qui font office de *bancs*, quelques-uns des quarante enfants de cette tranche d'âge que compte la cité.

L'objectif principal est d'inciter les enfants à *créer* des « *liens heureux avec le savoir* ». L'outil privilégié est le livre. Pour éveiller la curiosité, il faut vaincre l'angoisse et l'insécurité qui empêchent de s'identifier aux personages d'une histoire et d'en tirer *plaisir. Un enfant qui* n'arrive pas à suivre une histoire ne parviendra pas à lire ni à écrire.

Les responsables des pré-écoles s'efforcent d'être à l'écoute des parents *pour* mieux les épauler dans l'éducation de leurs enfants. Cela n'est pas toujours aisé. Le premier *jardin d'enfants créé par A.T.D.* a été brûlé par certains sous-prolétaires qui auraient préféré une amélioration de leurs logements. La soupe populaire leur semblait plus urgent que la conquête du savoir. De même, les parents ne perçoivent pas toujours l'utilité de parler à un enfant en bas âge. Mais l'espoir de renouveau, qui suit la naissance d'un enfant, est très favorable pour mobiliser les parents, les aider à élaborer un projet de vie *et* à acquérir un esprit *militant.* Les mères réapprennent à écrire et les pères à travailler.

Malgré tous ces efforts, dès leur entrée à l'école, les « enfants sous-prolétaires » prennent du retard par rapport à leurs camarades. De « classe d'attente » en « cours de perfectionnement », en passant par des *redoublements de cours préparatoire*, ils se retrouvent dans des circuits marginaux et sortent de l'école sans en avoir tiré bénéfice.

Chercher à l'éviter nécessiterait *des actions en profondeur. Comme,* par exemple, l'élargissement des critères de progression actuellement déterminés par des facteurs culturels. Une modification de l'attitude de certains parents qui protestent contre les « *risques* de *retard* » que ferait courir à leurs enfants la présence *dans leur* classe de petits « sous-prolétaires ». Une meilleure prise en compte du « quart-monde » dans l'élaboration des lois (prolonger la scolarité obligatoire « marginalise » *ces enfants, faciliter leur* adoption par des foyers aisés porte atteinte aux espoirs de promotion de leurs propres familles). Une moins grande vénération en somme de l'élitisme.

MICHEL SIDHOM.

BIBLIOGRAPHIE

Le jour où le sous-prolétariat sera entendu

« Les Brassard se sont enfermés dans le logement provisoire humide. (...) Trois enfants s'y tiennent étrangement tranquilles. (...) Les quatre aînés sont placés par l'Aide sociale à l'enfance. (...) Lui, à quarante-cinq ans, ne travaille pas ; en invalidité partielle, il pointe au chômage mais ne fait plus d'effort pour retrouver une place. (...) Faute d'argent, le régime des bébés change selon ce que peuvent donner les voisins. (...) Tous les gestes de Mme Brassard traduisent son ignorance. Elle ne sait pas que le lait caillé d'hier n'est pas bon pour les jumelles (...), que le garçonnet qui a de la fièvre doit rester au repos (...), comment organiser une lessive. (...) Le drame des enfants est de grandir, ainsi, dans un univers vide de tout élément de structuration de la personnalité et de l'intelligence, parce que vide de toute règle, de tout agencement, de toute régularité. »

Les Brassard font partie des quelque deux millions de sous-prolétaires de France qu'Alwine de Vos Van Steenwijk veut contribuer à faire entendre par un livre retraçant vingt années d'expérience du mouvement Aide à toute détresse (A.T.D.), et notamment son action en faveur de la petite enfance (1).

Les sous-prolétaires : non pas des « cas » isolés, mais un peuple, le « quart-monde », sans culture, sans argent, frappé par le sous-emploi.

Au lieu de chercher à répondre avec *sollicitude* à *certains* des besoins de ce peuple, les militants d'A.T.D. l'incitent à combattre *pour obtenir le respect de ses* droits. Droit à la famille (pour éviter que les enfants ne soient retirés de leur foyer) ; *droit d'être* reconnu en tant que sous-prolétariat ; droit au savoir et à la culture.

Des « pré-écoles » sont créées pour éveiller et développer les tout-petits en collaboration avec les parents. Il faut tenir compte de nombreux aspects à la fois : manque de sommeil, carences alimentaires, troubles de santé, retard psycho-moteur et du langage, blocages dus à la crainte de l'échec.

La pédagogie de ce combat et ses liens avec les autres actions menées par A.T.D. sont minutieusement analysés par l'auteur, qui n'épargne guère ses critiques à l'égard des pouvoirs publics, notamment de l'éducation nationale. L'acquis évident des enfants qui passent par la pré-école demeure fragile et peut être remis en cause par des difficultés familiales.

Mais surtout, estime Alwine de Vos, dès l'entrée au cours préparatoire, la plupart des efforts se trouvent annihilés, car l'école « *ne reprend pas à son compte une pédagogie de l'élargissement de l'univers et des modèles adaptés aux enfants sous-prolétaires* ». Résultat : la majorité de ces enfants disparaissent du circuit d'enseignement normal après le cours moyen 2e année.

Le chemin à parcourir pour faire entrer le sous-prolétariat *dans la vie publique est encore* long. Mais, comme l'écrit le père Joseph Wresinski, fondateur d'A.T.D., dans sa *préface, ce jour-*là, la démocratie aura véritablement avancé.

M. S.

(1) « *Il fera beau le jour où le sous-prolétariat sera entendu* », par Alwine de Vos Van Steenwijk. Éditions Science et service, au siège d'A.T.D. : 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye (téléphone 037-11-11), 615 pages, 60 F.

LES PROCÈS POUR INSOUMISSION

Le général Bigeard promet de rencontrer des objecteurs

De notre correspondant

Nancy. — Poursuivi pour insoumission à l'O.N.F. (Office national des forêts), un objecteur de conscience, M. François Marchand, ingénieur des Mines, a dénoncé le décret de Brégançon de 1972, qui fait obligation aux objecteurs de se rendre la première année à une affectation précise. Reconnaissant les faits qui lui sont reprochés, il expliqua au *tribunal* pourquoi il a *refusé*, en janvier 1975, son affectation à l'O.N.F. : la volonté d'isoler les *objecteurs, le fait qu'à l'O.N.F. les* objecteurs prennent la place des travailleurs et n'effectuent que des tâches marginales *l'ont* amené à un autre choix, celui d'un service civil tel que l'envisagent *les idées non violentes, alternative* réelle au service militaire.

Depuis 1975, François Marchand est secrétaire général de l'Association d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'État de Meurthe-et-Moselle (ADEPAT) et milite au Mouvement pour une alternative non violente (MAN), de Nancy.

Au cours du procès, son avocat, Me Maire, a notamment fait état d'une lettre du général de Bollardière qui écrivait : « *J'ai été personnellement condamné une première fois par un tribunal militaire pour avoir, en 1940, rejoint clandestinement les Forces françaises libres, puis le maquis des Ardennes ; en 1957, j'ai été enfermé dans une forteresse par le ministre des armées pour avoir refusé de couvrir de mon autorité les violences et les tortures imposées à la population algérienne, dont trop de nos compatriotes, qui avaient alors l'âge* de *François Marchand, portent encore dans leur conscience la douloureuse empreinte.* »

De son côté le général Bigeard a promis de rencontrer prochainement les objecteurs insoumis de Nancy, et signe sa lettre « très amicalement ».

Le jugement a été mis en délibéré après que le *procureur* eut réclamé trois mois de prison avec sursis, s'alignant ainsi sur le dernier *jugement* du *tribunal de* Nancy pour le même délit. — C.F.

● *A Péronne* (Somme), M. Joël Cornaille a été condamné à six mois *de* prison avec sursis pour n'avoir pas rejoint son poste à l'Onf. La veille de son procès, un *mur* d'*une trentaine de parpaings* avait été élevé devant la porte du tribunal.

● *A Poitiers* (Vienne), trois cents jeunes gens environ ont manifesté leur soutien à MM. Théo Grimault, vingt-sept ans, ouvrier agricole à Melles (Deux-Sèvres), et François Bonnet, agriculteur à Aurillac (Charente-Maritime), déjà condamnés respectivement à quatre mois de prison pour insoumission et à six mois de prison pour désertion. La cour d'appel de Poitiers rendra son jugement le 11 mai.

● *A Dijon*, la cour d'appel a *confirmé* la peine de huit jours de prison avec sursis, infligée en décembre dernier, par le tribunal *de Macon à deux objecteurs* insoumis, MM. Jean-Luc Lavigne et Jean-Pierre Charliot. Les juges *ont estimé que* le décret de Brégançon n'infirmait pas la loi, *« les eaux et forêts étant une institution civile qui assure un travail d'intérêt général »*.

ÉDUCATION

SOUS LE SIGNE DE « L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT »

La quinzaine de l'école publique aura lieu du 24 avril au 7 mai

Une fleur à la bouche, un enfant sourit sous le soleil : la vignette illustrant la quinzaine de l'école publique qui aura lieu du 24 avril au 7 mai, a été présentée à M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, jeudi 20 avril à la Sorbonne, à Paris.

Pendant deux semaines, établissements scolaires et associations éducatives organiseront des spectacles et des activités pour faire mieux connaître l'école publique. Le dimanche 7 mai, la vignette 1978 sera vendue dans toute la France. Le produit de la vente servira à l'achat de matériel, au développement d'actions éducatives pour les élèves, en dehors « du temps et de l'espace scolaires ». Comme chaque année, depuis trente ans, la quinzaine de l'école publique est organisée par la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente.

Au cours de *la cérémonie d'ouverture*, M. Beullac, dont c'était la première manifestation publique depuis qu'il est *ministre de* l'éducation, a défini la conception du rôle de l'école dans l'« épanouissement de l'enfant », thème de la quinzaine 1978. « *Au delà de l'acquisition des connaissances — pourtant si nécessaires, — l'épanouissement de l'enfant,* a-t-il déclaré, *conditionne, à l'évidence, sa vie d'adulte, le développement de ses facultés intellectuelles, la découverte et l'exploitation de ses aptitudes, sa vie affective tout entière. (...) L'école sait et doit concourir à l'épanouissement de l'enfant.* » Pour cela, « *l'enfant écoute l'école et l'école écoute l'enfant* ».

« *On sent à l'heure actuelle dans la nation française l'exigence d'un droit à l'épanouissement*, a poursuivi M. Beullac, *au même rang que le droit au travail ou à l'éducation. Cette exigence est légitime. (...) J'entends bien contribuer à la réalisation de la mission de l'école publique : donner à chaque Français toutes ses chances pour parvenir à tenir sa place d'homme responsable dans un monde difficile, à réussir sa vie et non seulement à réussir dans la vie.* »

OCCUPATION DU CENTRE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE CLERMONT-FERRAND

Une centaine d'étudiants occupent depuis le jeudi 20 avril les locaux du centre universitaire des sciences et techniques de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) pour protester contre le projet de suppression du premier cycle d'études.

Le directeur du centre, M. Fontaine, nous a déclaré qu'il avait été contraint d'envisager cette mesure par suite de l'accroissement de 25 % par an du nombre des étudiants (actuellement sept cent soixante). Cet accroissement s'explique, selon lui, par le caractère quasi unique de la formule de son centre, qui permet d'assurer une formation d'ingénieurs en recrutant immédiatement après le baccalauréat. (Il existe seulement deux autres centres de même type en France : à Montpellier-II et à Paris-XIII.)

« Il faudrait que cette formule soit étendue à d'autres universités », estime M. Fontaine, qui précise que, comme les étudiants occupants, il revendique la création immédiate de trente postes d'enseignant, ainsi que des moyens financiers adaptés.

LE MAS PRÉCONISE UNE « STRATÉGIE DE NÉGOCIATION » A L'UNIVERSITÉ

Le Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.) estime que le slogan « *On ne négocie pas une revendication, on l'arrache !* » n'est plus de mise dans les universités. Il l'a proclamé au cours d'un colloque qui a réuni récemment à Paris ses principaux animateurs et des représentants de la Fédération de l'éducation nationale du P.S. et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

Le MAS estime qu'on assiste depuis quelque temps à une « *dilution de la stratégie revendicative* », provoquée par l'absence de « *lieu unique de négociation* » dans l'enseignement supérieur. Il invite ses militants à mieux définir les « zones » où se situe le « pouvoir » et à y faire admettre le « *droit de négociation* ». Le MAS, *qui affirme grouper « trois mille à quatre mille »* adhérents, réunira du 5 au 7 mai un congrès à Saint-Étienne.

★ MAS, 70, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 246-00-67.

AÉRONAUTIQUE

MALGRÉ LES OFFRES DE BOEING

British Aerospace préférerait participer aux projets européens

Londres *(A.F.P.)*. — Dans un communiqué, publié mercredi 19 avril, le constructeur nationalisé British Aerospace Corporation (B.Ae.C.), laisse entendre, de manière prudente, qu'il ne compte pas donner suite aux offres américaines de coopération dans le domaine de la construction aéronautique civile et qu'il préfère participer aux projets européens. La B.Ae.C. qui avait déjà refusé en juillet 1977, de s'associer à Boeing pour la réalisation d'une nouvelle version du 707 remotorisé, observe que la nouvelle proposition américaine relative à une association au projet de Boeing-757 contient, dans le domaine commercial, des propositions analogues à celles qui avaient déjà été jugées inacceptables l'an dernier. Le communiqué rappelle, d'autre part, que depuis l'an dernier, la British Aerospace Corporation a examiné, « *de façon extrêmement détaillée* », son éventuelle participation à un programme européen qui pourrait comprendre une version raccourcie de l'Airbus, le B-10, et un nouvel avion court-moyen courrier, le JET.

L'attitude de la B.Ae.C. s'explique d'abord par des motifs politiques : l'alliance avec les industries européennes lui permettrait, d'une part, d'entrer à égalité avec ses partenaires français et ouest-allemand dans le capital d'Airbus-Industrie et, de l'autre, de bénéficier de la maîtrise d'œuvre du projet JET. A l'inverse, une coopération avec Boeing risquerait de réduire très vite la construction aéronautique britannique à un rôle de simple *sous-traitant* de la grande firme américaine.

Mais, des raisons techniques motivent également le choix du constructeur anglais qui produit déjà la voilure d'Airbus. La B.Ae.C. pourrait, en effet, assurer 30 % de la *charge* de travail de construction de B-10 et de JET, 30 % revenant à la France et les 40 % restants étant partagés entre l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas. Avec son projet 757, Boeing ne réserverait à la B.Ae.C. que 20 % de la *charge de travail*.

RELIGION

DEUX VILLES INTERDISENT A LA SECTE MOON DE TENIR DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Une réunion de l'Association pour l'unification du christianisme mondial (A.U.C.M. ou secte Moon), annoncée par voie d'affiches et qui devait avoir lieu dans un hôtel du centre de Rennes, jeudi 20 avril, à 20 heures, a été interdite par un arrêté du maire de cette ville, M. Hervé (P.S.). Au moment de la réservation de la salle, les organisateurs avaient pris soin de ne pas parler de leur association dont la présence à Rennes a, dans le passé, provoqué de vives réactions de protestation.

C'est dans cette ville que fut fondé en 1975 par le docteur Champollion une Association pour la défense de la famille et de l'individu (A.D.F.I.), qui a des « antennes » dans plusieurs grandes villes *(le Monde* du 12 février 1975) (1).

Les autorités municipales de la ville de Caen viennent également d'interdire une réunion publique de l'A.U.C.M. qui a récemment envoyé des « missionnaires » faire du prosélytisme dans quarante villes.

(1) A Paris : A.D.F.I., 4, rue Fléchier, 75009 Paris.

LES ÉVÊQUES LATINO-AMÉRICAINS DÉPLORENT LA MULTIPLICATION DES RÉGIMES FORTS

Santiago-du-Chili, *(A.F.P.)*. — « *La violence s'est aggravée en Amérique latine* » durant les dernières années, et « *le fossé entre riches et pauvres s'est aggrandi* », affirment les évêques latino-américains. Le texte prépare la prochaine conférence épiscopale latino-américaine qui se tiendra en octobre prochain à Puebla, au Mexique, et fait le point sur l'évolution de la situation dans le sous-continent depuis la dernière conférence, qui avait eu lieu à Medellin, en 1968.

Le document déplore la multiplication dans la région de *régimes forts* « *qui reposent sur la nouvelle doctrine de la sécurité nationale* », et qui se sont rendus coupables « *de tortures et de contraintes physiques et morales* ». « *Dans tous nos pays*, ajoutent les évêques, *au lieu d'accepter le pluralisme, on tente d'éliminer l'* « *ennemi.* »

Le texte rappelle également que « *cent millions du Sud-Américains — soit un tiers de la population du continent — vivent dans un état d'extrême pauvreté* ».

SCIENCES

Le réacteur nucléaire Bugey-2 à divergé

Le deuxième réacteur nucléaire de la centrale du Bugey (Ain), a *divergé, jeudi 20 avril. C'est* à 3 h. 15 du matin que les premières fissions nucléaires ont eu lieu dans le cœur du réacteur. La production d'électricité et le couplage au réseau E.D.F. doivent avoir lieu au cours de la première quinzaine de mai.

Bugey-2 est d'une puissance de 925 mégawatts. Les travaux ont commencé en 1974 et devaient être achevés en 1976. Les deux ans de retard sont dus, selon E.D.F., à des raisons « industrielles, technologiques et sociales ». Bugey-2 est le troisième réacteur de la filière à eau pressurisée et à uranium enrichi qui diverge, après les deux réacteurs de Fessenheim (Haut-Rhin), mis en service l'an dernier.

Sur le même site fonctionne depuis 1972 le réacteur Bugey-1, qui relève de la filière graphite-gaz, aujourd'hui abandonnée. D'une puissance de 540 mégawatts, il a produit à ce *jour* 17,5 milliards de kilowatts-heures. La mise en service de Bugey-3, qui possède les mêmes caractéristiques que Bugey-2, devrait intervenir d'ici quelques mois. Deux autres réacteurs, Bugey-4 et Bugey-5, sont en construction.

CARNET

Naissances

— Chloé, Harriet et Jean-René ALBERTIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte,

le 13 avril 1978.

— Me Yves MARBECK et Mme, partagent avec François et Laure la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël
et
Valentine.

Paris le 15 avril.
33, rue Vital,
75016 Paris.

Mariages

— Le Pontet 84130,
Vaurles 69390.

Mme Raymond FAURE,
M. et Mme Robert MONTMANEIX,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Catherine,
interne des hôpitaux de Lyon,
et Jean,

qui sera célébré dans l'intimité familiale, le samedi 22 avril, en l'église de Glandage (Drôme).

Décès

— On nous prie d'annoncer le *décès le 18 mars de*

Mme Lucienne BOSSU-GENEVREY,
femme de l'architecte Jean Bossu.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

— Mme André Darrasse,
Le comte et la comtesse Christian d'Aumale, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Francis Braine, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrice Darrasse et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Darrasse et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DARRASSE,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
pieusement décédé le 11 avril 1978.

L'enterrement a été célébré dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Vincennes.

— Boulogne-Billancourt (92), Chennevières (95), Cazères (31).

M. Henri Delahaye,
M. et Mme Jean-Pierre Duvoisin, née Delahaye et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Delahaye et leur fils,
M. et Mme Robert Perret, née *Delahaye et leurs enfants*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri DELAHAYE,
née Olga Bonin,

survenu le mercredi 19 avril, à Nancy.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Martres-Tolosane (31), le samedi 22 avril, à 10 heures.

— Mme Roger Grenet, son épouse,
Mlle Christine Grenet, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger GRENET,

le 17 avril 1978.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le jeudi 20 avril 1978.
2, rue du Verger,
77240 Cesson.

— M. et Mme Gilbert Tapiero et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Monteux et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Monteux et ses enfants,
M. et Mme Robert Monteux,
ont la douleur de faire part du décès, le 12 avril 1978, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année de leur *grand-mère* et *arrière-grand-mère*,

Mme Louis KATZ
née Emma Bloch.

Suivant ses *volontés*, elle a été inhumée dans la plus stricte intimité, à Toulon, dans le caveau familial, aux côtés de sa fille Andrée et de son gendre M. Georges Monteux.

— Mme Jacques-André Niel,
Pascale Niel et Mme André Niel,
font part du décès de

M. Jacques-André NIEL,

survenu à Paris, le 20 avril 1978.

La *cérémonie religieuse* aura lieu le mardi 25 avril, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, Paris - 14e, à 14 heures, où l'on se réunira. Service de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
84, boulevard Raspail,
75006 Paris.
14, rue Théophile-Roussel,
75012 Paris.

— Chouzy-sur-Cisse (41), Clichy (92).

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul PELLISSIÈRE,

survenu à Blois, le 19 avril 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière Nord de Clichy (92), le vendredi 21 avril, vers 15 heures.

Mme Louis Rodolphe,
M. et Mme J.-Ph. Bernigaud,
Mlle C. Rodolphe,
M. F. Rodolphe,
Jean-François et Nicolas Bernigaud,
Commandant et Mme Henry Bruneaud,
Mme J. R. Jacobsen,
Leur famille,
Et les fidèles collaborateurs,
font part du décès de

M. Louis RODOLPHE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
syndic près les tribunaux de Paris,
en son domicile, le 16 avril 1978, muni des sacrements de l'Eglise.

Une messe de Requiem sera dite le mardi 9 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
8, rue Michel-Charles,
75012 Paris.

— Mme Bettina Soulam, sa mère,
Mlle Nathalie Soulam, sa fille,
M. René Soulam, son frère,
Les familles Trever, Perdo,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique SOULAM,

survenu le 20 avril 1978, à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 22 avril 1978, à 10 h. 15, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale), où l'on se réunira.

Il ne sera pas reçu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.
65, avenue Albert-Ier,
92500 Rueil-Malmaison.

— Mme Ernest Wachter et ses fils, ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernest WACHTER,

survenu le 18 avril 1978.

Les obsèques ont eu lieu le 20 avril 1978, dans l'intimité familiale.
95, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

Remerciements

— Mme Benyacoub et ses enfants, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont *été exprimés* lors du décès de

Mohamed BENYACOUB,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Henri de Riols de Fonclare, *ses fils et toute sa famille,* très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès accidentel de

M. Henri de RIOLS de FONCLARE,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à *leur peine*.

Anniversaires

— Huit ans après la disparition brutale de

Georgette BISMUTH,

une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Tous ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour

Paul GEOFFRAY

à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

— Il y a un an, le 22 avril 1977,

Jean-Richard NAJNUDEL

quittait les siens.

A ceux qui l'ont *connu*, sa famille demande pour lui une pensée amicale.

Commémorations

— La messe traditionnelle du 5 mai à la mémoire de l'empereur Napoléon-Ier et des soldats morts pour la France sera célébrée le vendredi 5 mai, à 18 heures, en la chapelle du dôme des Invalides, en la présence du prince et de la princesse Napoléon, avec la participation des chœurs de la maîtrise des Invalides et de la batterie-fanfare de la garde républicaine qui jouera des sonneries de l'Empire. (Entrée libre.)

Communications diverses

— L'Association Saint Pie-V de l'Orléanais organise à Orléans, les samedi 29 avril, dimanche 30 avril et lundi 1er mai, un triduum de prières à Sainte-Jeanne-d'Arc. S. Exc. Mgr Lefebvre célébrera la grand'messe solennelle, le dimanche 30 avril, à 10 heures, au hall de prestige du Parc des expositions.

— On nous prie d'annoncer que M. Jean-Paul Chayrigues, président d'honneur de l'Inter-sections hippique nationale (C.G.C.) vient d'être nommé chevalier dans l'ordre de la Courtoisie française.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION

Samedi

S. 1. - Estampes, tableaux modernes.
S. 2. - Bijoux, objets vitr., argenterie ancienne et moderne.
S. 3. - Collect. coléopt., papillons.
S. 7. - Haute Epoque.
S. 12. - Cartes à jouer, livres rares 15e au 20e.
S. 15-16. - Objets d'art et d'am., princ. 19e provenant propriét. de M. X. et à un amateur.

VENTE A VERSAILLES

Me Paul MARTIN, Me Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés
3, impasse des Chevau-Légers - 950-58-08
DIMANCHE 23 AVRIL 1978
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
10 heures : TAPIS D'ORIENT
14 heures : OBJETS D'ART D'ASIE et D'EXTREME-ORIENT
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
14 heures : BEAUX et IMPORTANTS BIJOUX
ORFEVRERIE D'ARGENT ET DE VERMEIL
Exposition vendredi et samedi

JUSTICE

UN VIOLEUR A SAINT-MARS-DU-DÉSERT ?

De notre envoyée spéciale

Nantes. — *Les habitants de Saint-Mars-du-Désert, petit village de Loire-Atlantique, ne voulaient pas* « se substituer à la justice » ; *si quelques-uns ont écrit aux magistrats nantais, si plus de deux cents d'entre eux ont signé une pétition demandant la mise en liberté de Bertrand Bernier, vingt-deux ans, auteur présumé d'un viol, c'est parce qu'* « ils ne comprennent rien à cette histoire ». « Bertrand est incarcéré depuis septembre dernier, *explique Serge Ferré, un voisin.* Est-il si dangereux qu'on ait rejeté par deux fois sa demande de mise en liberté ? Et refuser à sa sœur le droit de lui rendre visite pour Noël, n'est-ce pas de la cruauté gratuite ? Depuis septembre, il a vu trois fois le juge d'instruction. Il n'y a eu aucune confrontation avec la jeune fille, et maintenant le dossier a été transmis à la chambre d'accusation. »

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a rendu son arrêt jeudi 20 avril : la demande de mise en liberté de Bertrand Bernier est rejetée ; l'affaire est renvoyée devant la cour d'assises de Loire-Atlantique.

Selon l'avocat de la partie civile, Me Mathorel, l'affaire est « classique : un viol banal après un bal de mariage ». *Il est inutile de chercher à en savoir plus, sous peine d'être immédiatement classé parmi* « ceux qui pensent que les victimes sont toujours consentantes ». *M. Gilles Dubigeon, juge d'instruction à Nantes,* « part du principe que, quand un individu est inculpé, la presse ne devrait pas en avoir connaissance ». « Je n'ai même pas à dire si j'ai transmis le dossier à la chambre d'accusation, *indique-t-il. Je respecte le secret* de l'instruction et la présomption d'innocence qui doit bénéficier à l'accusé. *Bien sûr, si j'ai* refusé de le mettre en liberté, il faut bien qu'il soit coupable. C'est la contradiction du droit français. »

Pour la mère de la jeune fille, qui éconduit les « gêneurs » *sans excessive courtoisie, l'affaire est entendue,* « elle ne concerne que moi et ma fille ». *Accessoirement, peut-être, la personne qui est incarcérée depuis bientôt sept mois :* « Justement, si on est enfermé, c'est qu'il y a des raisons. »

Dans le village, on ne veut pas donner l'impression d'ignorer la gravité du crime de viol. Cependant on s'interroge. Bertrand, d'après ses amies, n'était pas « le prototype du dragueur agressif ». « Et, en admettant que l'un d'entre nous soit un violeur, *dit Philippe, l'un de ses amis,* comment être assez idiot quand on habite un village de deux mille habitants pour violer une fille de ce village ? »

Pierre — appelons-le ainsi, — un des multiples cousins de la jeune fille, la décrit comme « gentille et effacée, soumise à un père autoritaire et surprotégée par sa mère à cause de la surdité de son enfance. » « Handicap majeur qui rend cette jeune fille très vulnérable », *souligne la partie civile, tandis que Me Bartsch, défenseur de Bertrand Bernier, fait valoir qu'*« elle a obtenu son permis dans des conditions normales ».

Pierre voudrait reconstituer la soirée du 23 septembre 1977. Un bal de mariage auquel il est arrivé très tard. Les deux sœurs de sa cousine partent ; elle-même quitte le bal plus tard, en compagnie de Bertrand. Le lendemain, Bertrand est arrêté. Une plainte pour viol avait été déposée par la jeune fille et sa mère. La jeune fille, qui portait au cou des traces pouvant résulter d'une strangulation, devait déclarer : « Il n'a pas cherché à m'étrangler. » « Son collant était intact, *dit le défenseur du jeune homme.* Bertrand ne portait pas de marques de griffes... Le certificat médical a conclu au viol... Une affaire nébuleuse. »

Pour les magistrats, « nulle nébulosité dans tout cela ». *L'un d'eux,* « révolté par les viols, signe d'une époque où la femme est un objet » *et qui n'a pas* « attendu Mme Halimi pour requérir de fortes peines dans ces affaires », *évoque* « la cabale montée par ce village en faveur de Bertrand Bernier, le fils du secrétaire de mairie ».

« Dans cette affaire, *ajoute-t-il,* il est plus que manifeste que le juge d'instruction devait le garder en détention, afin d'éviter toute pression sur les témoins et la justice. Ces pressions sont d'ailleurs de nul effet sur des magistrats professionnels. Bien sûr, la répression... A Nantes, elle est raisonnable dans ces affaires. La prévention vaudrait mieux, mais puisque certaines gens ne comprennent que la trique... »

Si Bertrand Bernier était de ceux qui peuvent comprendre autre chose, nul n'a cherché à le savoir. Violeur d'un soir ou victime des « histoires de familles d'un petit village » ? *C'est à la cour d'assises qu'il appartiendra de choisir entre ces deux images. En attendant, Bertrand restera en prison.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

Verdicts

● *La cour d'assises des Côtes-du-Nord* a condamné jeudi 20 avril, après une audience à huis clos, M. René Le Logeais, accusé de viol, à huit ans de réclusion criminelle. Au mois de février dernier, M. Le Logeais, alors détenu à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, avait fait une grève de la faim de dix-sept jours pour protester contre les lenteurs de l'instruction de son dossier. Il avait été rejoint cinq jours plus tard dans cette grève par son amie, Mme Anaïk Lucas, demeurant à Saint-Brieuc, et soutenu par un comité comprenant notamment la Ligue des droits de l'homme, qui dénonçait le principe de la détention préventive (*le Monde* des 28 février et *10 mars*).

Les faits reprochés à M. Le Logeais, à l'époque âgé de vingt-huit ans, et domicilié à Rennes, remontent au 19 septembre 1976. A la sortie d'un bal à Saint-Agathon, près de Guingamp, et sous prétexte de la reconduire, il avait, selon M. Pierre Soumireu-Mourat, procureur de Guingamp, violé une jeune fille dont il venait de faire connaissance.

● *La cour d'assises des Ardennes* a condamné, mercredi 19 avril, à quinze ans de réclusion criminelle, M. Michel Cugnet, vingt-neuf ans, accusé d'avoir violé une fillette de douze ans. Le 25 juillet 1976, M. Cugnet avait fait monter la fillette dans sa voiture en lui proposant de la ramener chez elle. Après avoir pris un chemin de traverse, dans la banlieue de Sedan (Ardennes), il avait abusé d'elle puis l'avait raccompagnée chez elle. Arrêté quelques heures plus tard, il avait avoué l'avoir violée.

● *La cour d'assises de l'Ain* a condamné, le 20 avril, quatre jeunes gens, accusés d'avoir violé une jeune fille mineure à la sortie d'un bal alors qu'ils étaient en état d'ébriété, à des peines de deux à cinq ans d'emprisonnement. Le jury était composé de six hommes et trois femmes. Le ministère public avait requis *contre eux des peines de trois à* cinq années de réclusion criminelle.

● *La cour d'assises de l'Eure* a condamné jeudi 20 avril à quatre ans d'emprisonnement, dont quarante-trois mois avec sursis, M. Jacky Lallemand, vingt ans, le fils du président d'une société de chasse, accusé du meurtre d'un braconnier. Le 20 août 1976, trois semaines avant l'ouverture de la chasse, les membres de la Société de chasse de Sainte-Marthe (Eure) avaient décidé d'établir une surveillance pour démasquer les braconniers opérant sur leurs terres. Posté avec trois autres hommes à la lisière d'une forêt, M. Jacky Lallemand avait vu arriver une voiture, tous phares allumés, qui commençait de « lever le gibier ». Conformément aux instructions de son père, qui lui avait demandé de « marquer » la voiture, *M. Lallemand tira en direction* du véhicule des braconniers, tuant M. Didier Sevray, vingt-six ans, le conducteur, d'une balle dans la tête.

La cour d'appel de Rennes ordonne la démolition d'une tour de quatorze étages à La Baule

De notre correspondant

Rennes. — La tour Le Clkhara, un immeuble de quatorze étages, de 46 mètres de hauteur, de 25 mètres de diamètre, abritant soixante et un logements actuellement habités et situés sur le domaine de La Baule-les-Pins, doit être démolie avant le 15 octobre 1978, sous astreinte de 300 F par jour de retard.

Cette démolition ordonnée par un arrêt de la première chambre civile de la cour d'appel de Rennes, prononcé mercredi 19 avril, est l'aboutissement d'une longue bataille juridique, entreprise en 1969 par M. Roger Le Baron, propriétaire d'un pavillon individuel situé à quelques mètres de l'immeuble et qui « *a subi tous les inconvénients normalement inhérents à un chantier de cette importance* ». Le promoteur de la société civile immobilière Le Clkhara, qui a succédé à la société civile immobilière Les Dryades, a été condamné à lui verser 30 000 F de dommages et intérêts.

Le 24 avril 1976, le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire, rejetait les arguments invoqués par Me Olive, du barreau de Nantes, défenseur de M. Le Baron, concernant les violations du règlement de lotissement et du permis de construire. Mais il constatait que le diamètre de la tour était supérieur à celui fixé par le règlement d'urbanisme et ordonnait une expertise pour évaluer le préjudice subi par M. Le Baron et préciser les travaux nécessaires à la mise en conformité de l'immeuble.

Ce jugement, frappé d'appel par M. Le Baron, a donc été réformé par *la cour d'appel de Rennes,* qui a retenu une violation du cahier des charges du lotissement du domaine de *La Baule-les-Pins, sans avoir à* examiner les infractions éventuelles au règlement d'urbanisme et au *permis de construire. En effet,* fondant sa décision sur le cahier des charges du lotissement, approuvé le 9 juin 1923, et sur plusieurs textes de la même époque relatifs à cette opération, la cour d'appel a considéré : « *La construction d'un immeuble collectif dépassant le stade de la maison individuelle comportant quelques appartements est interdite par le cahier des charges du lotissement approuvé le 9 juin 1923 et toujours en vigueur.* »

Or, les conditions du cahier des charges qui s'imposent aux biens à vendre sont applicables à tous les acquéreurs successifs et « *tout propriétaire d'un lot peut exiger des autres lotis le respect de l'observation des conditions du cahier des charges, sans même être tenu d'établir* que *la violation de ces dispositions lui cause un dommage* ».

Reste à savoir la suite qui sera donnée à cette décision de la cour d'appel de Rennes, dont l'exécution entraînera vraisemblablement de nouvelles batailles juridiques dans la mesure où la société civile immobilière Le Clkhara partage actuellement la copropriété de l'immeuble avec ses occupants.

YANN ENJEU.

L'hôtelier dissimulait 83 % de ses revenus.

Le tribunal de grande instance de Rennes a condamné, jeudi 20 avril, M. Yves Elouet, cinquante-huit ans, hôtelier-restaurateur et agent général d'assurances à Landivisiau (Finistère-Nord), à dix mois d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis, et 2 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Lors d'une enquête sur une affaire de vente sans facture, la section financière du S.R.P.J. de Rennes avait constaté des absences de factures d'achat à l'hôtel du Léon, tenu par M. Elouet. Un contrôle des services fiscaux portant sur les déclarations faites par l'hôtelier en 1972, 1973 et 1974, révélait que M. Elouet (magistrat consulaire au tribunal de commerce de Morlaix jusqu'en 1975) avait dissimulé 36 % de son *chiffre d'affaires,* 88 % de ses bénéfices commerciaux, et 83 % de ses revenus.

Un expert-comptable de Brest, M. Paul Soquet, soixante-neuf ans, qui « régularisait » la comptabilité inexistante de M. Elouet, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende pour complicité. Le tribunal a estimé que M. Soquet avait « *outrepassé son rôle d'expert-comptable et de conseil en courant en parfaite connaissance de cause la fraude commise par son client et en donnant à ses déclarations une apparence de sincérité* ». — *(Corresp.)*

"En Amérique, on ne mange que des hamburgers."

Manger des hamburgers, même en Amérique, c'est bon quand on est pressé. Pour vous, voyageurs sans contraintes, vous découvrirez des spécialités régionales. Sans pour cela dépenser des fortunes. Dans le Sud, par exemple, les merveilles du Golfe du Mexique vous surprendront.

Vous désirez vous laisser porter dans votre découverte? Choisissez parmi les nombreux tours organisés.

Vous voulez préparer votre voyage vous-même? Écoutez la suite. 1860 F l'aller-retour Paris - New York - Paris en vol V.A.R.A. 2420 F en vol A.P.E.X. 150 F la nuit d'hôtel pour un couple avec 2 enfants. 25 F le repas moyen. 780 F pour 6 jours en voiture, kilométrage illimité. 1700 F le tour de l'Amérique en avion avec 7 escales au choix. 810 F les 15 jours de bus ou 910 F les 14 jours de train.

Vous découvrez ainsi l'hospitalité américaine. Et si vous achetez ces prestations en France et en francs avant votre départ, vous les paierez moins cher. Allez voir votre agent de voyages, il vous conseillera.

Mais dès maintenant renvoyez vite ce bon, vous recevrez un maximum de renseignements touristiques. Vous verrez, l'Amérique n'est pas celle que vous croyez. D'ailleurs dites-vous bien que, vue de là-bas, la France est un pays de mangeurs de grenouilles.

Découvrez l'Amérique, elle n'est pas celle que vous croyez.

Pour bien préparer vos vacances, envoyez ce bon sans tarder à Publi-Trans USA place Vigne-aux-Loups, 91160 Longjumeau. Vous recevrez une documentation générale qui vous permettra de déterminer les régions qui vous intéressent plus particulièrement. Dès que vous nous aurez fait connaître celles-ci, une documentation détaillée vous sera envoyée. Vous pourrez ainsi organiser votre voyage.

Nom ____________________

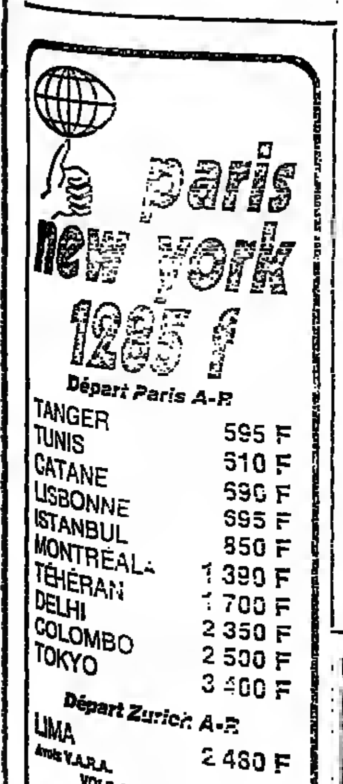
Adresse ____________________

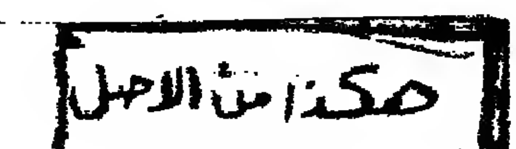
Code ________ Ville ____________

M3

OFFICE DU TOURISME DES ÉTATS-UNIS

Offre valable jusqu'au 31 octobre 1978.





Le Monde des loisirs et du tourisme

MENACE SUR LES « TRÉSORS » DE L'ARDÈCHE

A Issarlès, le barrage peut ruiner la plage

PLUSIEURS des sites les plus pittoresques de l'Ardèche sont sérieusement menacés par des projets d'aménagement et d'équipement : le passage d'une ligne à très haute tension à Saint-Thomé, site classé, la construction de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse, un projet de barrage dans la vallée de la Beaume, et, enfin, le relèvement du niveau du lac l'Issarlès, seul lac naturel de l'Ardèche, qui représente, avec le mont Gerbier-de-Jonc, l'un des principaux atouts touristiques du haut plateau ardéchois.

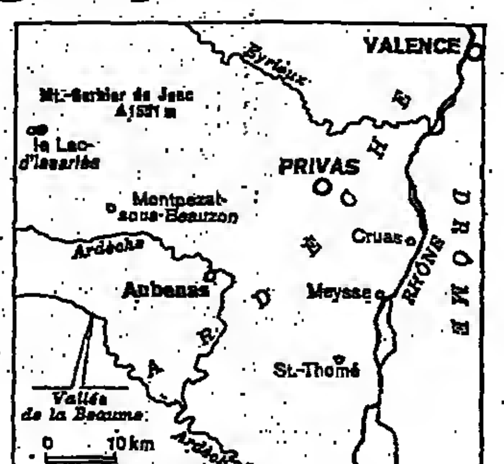
E.D.F., *concessionnaire* du lac, envisage de porter le niveau du lac de la cote 1000 (hauteur normale) à 1 003 mètres. Cette mesure aurait pour but d'augmenter la production de la centrale hydro-électrique du Montpezat. Sur place, on appréhende les effets d'une telle *décision sur* les plages entourant le lac, qui sont fréquentées l'été par une foule de touristes.

Certes, la loi n° 49399 du 21 mars 1949, déclarant d'utilité publique et concédant à E.D.F. les travaux d'aménagement de la chute de Montpezat sur la Loire et l'Ardèche, ainsi que l'arrêté de classement du site (16 janvier 1935), prévoit que durant la période estivale (du 15 juin au 15 septembre), le niveau maximum du lac ne pourra excéder la cote 1 000.

Pour la population et les élus, cette garantie paraît insuffisante.

On comprend pourquoi, à la lecture du mémoire descriptif des travaux prévus avant l'élévation du niveau du lac. La peau d'étanchéité sera réalisée après décapage de la surface, par la mise en place, soit d'une couche d'argile compacte d'une épaisseur de 0,50 mètre, soit, dans le cas où un tel matériau ne pourrait être trouvé localement, par une feuille de polychlorure de vinyle enrobée de deux couches de sable. La peau serait ensuite recouverte par une *couche* d'environ 0,50 m, reconstituée avec des matériaux de décapage.

Selon M. Ferdinand Eyraud, le maire d'Issarlès, les vagues vont *chasser le sable*, et deux ou trois mois après la fin des travaux le vinyle apparaîtra. « *Nous aurons une plage en plastique*, dit-il. *Ces travaux vont nécessiter un déboisement important à la périphérie du lac, dont le niveau à la cote 1003 sera à 54 centimètres de celui de la route départementale 116. Il faudra obligatoirement soutenir la chaussée par une digue pour éviter qu'elle ne soit ravinée. En 1974, des essais ont été faits à la cote 1001. Il y a eu des dégradations importantes, des arbres ont été déracinés sur le pourtour du lac et plusieurs caves ont été inondées dans la commune. Si ces travaux avaient des conséquences désastreuses pour le site, on imagine les répercussions sur l'économie locale et régionale, en grande partie tournée vers le tourisme. Le chef-lieu compte neuf hôtels et bars-restaurants, et 80 % des ressources de la population proviennent du tourisme.* »



Lors de la dernière campagne électorale, une lettre exposant ces problèmes a été envoyée, par les élus municipaux, à tous les *candidats*. M. Tomasini, président du conseil supérieur de l'électricité et du gaz, saisi par M. Albert Liogier, député (R.P.R.), est intervenu auprès de l'E.D.F. Le président de la République, le ministre de l'environnement, ont également été alertés. M. André Fargier, président de la chambre de commerce d'Aubenas, a pris position contre ce projet.

M. Fargier a reçu de M. René Dumont, architecte départemental des bâtiments de France, une lettre dans laquelle on peut lire : « *Les craintes des intéressés sont justifiées, car nous sommes en présence de deux textes de loi antagonistes : l'un qui indique qu'un site classé ne doit subir aucune modification, sauf autorisation du ministre chargé des affaires culturelles (...), l'autre, qui donne à E.D.F. le droit de remonter le niveau normal du lac.* »

Nouvelles propositions d'E.D.F.

En effet, l'article 5 de la loi du 21 mars 1949 précise : « *Le lac d'Issarlès servira également de réservoir. Le niveau normal de sa retenue sera à la cote 1000, mais celle-ci pourra être portée à la cote 1003 à la condition que le concessionnaire n'ait pas à entreprendre d'ouvrage apparent de génie civil en vue d'atteindre cette cote.* » Mais l'article 14 de la même loi prévoit : « *Le concessionnaire sera tenu de se conformer aux règlements existants ou à intervenir en ce qui concerne (...) la protection des sites ou des paysages.* » L'arrêté de *classement* ne vise, lui, que l'éventualité d'une baisse de niveau.

Une réunion vient de rassembler, autour de M. Raymond Crespy, sous-préfet de Largentière, et du maire d'Issarlès, le délégué régional à l'environnement, l'*inspecteur régional* des sites, l'architecte départemental des bâtiments de France, des responsables d'E.D.F. et de la municipalité. Des représentants de la chambre de commerce d'Aubenas, de la chambre des métiers de l'Ardèche, des commerçants et des habitants de la commune ont profité de cette réunion — à laquelle ils n'étaient pas invités — pour venir exprimer avec vigueur leur mécontentement.

A la fin de cette rencontre, il a été décidé qu'E.D.F. établirait de nouvelles propositions qu'elle soumettrait à la municipalité d'Issarlès et aux administrations intéressées.

MAURICE LEBESQUE.

COMPAGNIES AÉRIENNES CONTRE AGENTS DE VOYAGES

Les voyages bon marché sont-ils trop chers ?

LE voyage est indissociablement lié à l'avion parce que celui-ci a démocratisé les transports à longue distance en réduisant de façon spectaculaire le coût du déplacement. La diminution des tarifs aériens devrait continuer sous l'effet de la concurrence et de la production en série comme en matière de calculatrices de poche *ou de téléviseurs couleur.*

Toutefois le transport aérien n'est pas un produit comme les autres. Il engage le prestige et les finances des Etats. Il peut devenir stratégiquement vital. Aussi constate-t-on que les relations *sont* toujours houleuses entre les gouvernements, les compagnies aériennes régulières, les compagnies de transport à la demande et les professionnels du *tourisme*. Leurs intérêts ne concordent pas.

En France, la direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) mène une politique constante en matière de tarifs : elle résiste à la baisse. « *Toutes les compagnies aériennes exerçant à partir de la France doivent faire homologuer leurs tarifs par le gouvernement français*, déclare M. Claude Abraham, directeur général. *Il leur est interdit de pratiquer des prix différents de ceux qui ont été homologués. Certains persistent à vouloir « casser » le marché en émettant des billets à n'importe quel prix. Nous avons donc engagé, depuis plusieurs mois, des poursuites systématiques à l'encontre des contrevenants. Nous ne poursuivons pas les agences de voyages, sur lesquelles la direction générale de l'aviation civile ne possède aucun pouvoir de tutelle, mais les compagnies aériennes sans distinction de nationalité.* »

La résistance à la diminution des tarifs aériens prend une autre forme. Depuis le 17 avril, la *société* Week-ends *Tour et* la compagnie charter Minerve se sont vu retirer par la D.G.A.C. l'autorisation d'effectuer un vol par semaine Paris-Nice-Paris qui leur avait été accordé du 14 octobre 1977 au 28 mai 1978. Motif : des contrôles dans les aéroports ont convaincu la *D.G.A.C.* que les touristes avaient acheté de faux *inclusive tours* (avion + hôtel + petit déjeuner) pour payer le voyage aller et retour Paris-Nice moins cher (580 francs) que les prix pratiqués par Air Inter (916 francs). La direction de Minerve a *interjeté* appel de cette décision auprès de la D.G.A.C.

Transporteurs dans le rouge

« *Nous n'avons pas vendu de faux inclusive tours*, proteste M. Lucien Klat, responsable de l'agence Week-ends Tour. *Le week-end que nous vendions comprenait le transport aérien, plus des coupons pour descendre dans les hôtels. Si nos clients préfèrent loger chez des amis, s'ils ont mal lu notre catalogue ou si les revendeurs leur ont mal expliqué ce à quoi ils avaient droit, je n'y peux rien. Nous contrôlons le produit, pas le client.* »

Selon M. Klat, cette décision est d'autant plus mal venue que les week-ends à Nice vendus par son agence ont suscité une clientèle nouvelle attirée par les bas tarifs. « *Nous ne concurrençons Air Inter ni par le nombre de nos clients (1 500 depuis octobre 1977) ni par notre fréquence. En effet, nos vols du vendredi et du dimanche ont lieu alors que les appareils d'Air Inter sont pleins à craquer.* »

M. Klat est placé dans l'obligation d'annuler les week-ends achetés jusqu'en mai par environ 600 clients. « *Le consommateur va être placé une fois de plus dans la main d'un monopole. Il ne lui restera qu'une seule possibilité : payer le prix maximum* », conclut-il.

Dernier motif de contentieux qui oppose les agents de voyages et les compagnies aériennes : la date des changements de tarifs. Au nom du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), M. René Bacci, vice-président, vient de s'élever contre le diktat des transporteurs. « *Les décisions concernant les augmentations des tarifs aériens continuent à être notifiées trop tard*, a-t-il déclaré. *Par exemple, les augmentations qu'Air France a obtenues de ses partenaires internationaux sur les tarifs week-ends et sur certains tarifs de groupe à destination de la Grèce et de la Turquie ont été notifiées, le 25 février, alors que les catalogues des agents de voyages sont tous publiés. Comment expliquer à nos clients, notamment aux comités d'entreprise, qu'ils devront payer plus cher ? Ils auront l'impression d'être trompés. Le S.N.A.V. demande que, comme en Allemagne fédérale, les tarifs soient publiés une saison à l'avance et pour toute la durée de la saison.* »

La S.N.A.V. formule d'autres critiques à l'égard de ses partenaires transporteurs. Par exemple, elle fait remarquer qu'entre les agents de voyages existe une solidarité institutionnelle capable d'assumer toutes les obligations prises par un professionnel à l'égard de la clientèle. Née en 1964, l'Association professionnelle de solidarité (A.P.S.) regroupe un peu plus de sept cents agents de voyages et se charge de faire partir les touristes lorsqu'un de ses adhérents est totalement défaillant. M. Bacci a vivement critiqué « l'*absence de solidarité entre les compagnies aériennes qui fait supporter aux consommateurs la déconfiture de l'une d'entre elles* ».

Entre l'administration, qui veut « rationaliser » le marché du transport aérien ; les compagnies, qui désirent clore leur budget sur un excédent, et les professionnels, qui souhaitent attirer la clientèle par des tarifs alléchants, le dialogue reste difficile. Le touriste ne risque-t-il pas de faire les frais de cette incompréhension ?

ALAIN FAUJAS.

LES BEAUX BILANS D'UNE MAUVAISE SAISON

UN été pourri, une crise économique qui n'en finit pas, une situation politique incertaine : l'année 1977 ne semblait pas devoir être un grand millésime touristique. Le vacancier n'aime ni les remue-ménage ni les incertitudes. La dévaluation de la peseta, les fêtes du jubilé de la reine Elizabeth d'Angleterre et l'attrait des pays pauvres en pollution, mais riches de soleil, allaient-ils faire passer dans le « rouge » la balance touristique française ?

C'est avec une satisfaction évidente que le secrétariat d'Etat au tourisme a pu faire état dans son dernier bilan d'un solde positif de cette balance, qui a enregistré, en 1977, un excédent de 1,5 milliard de francs, au lieu de 984 millions en 1976.

Depuis quelques années, la tendance à la diminution de ce solde bénéficiaire était constante en raison de l'accroissement des revenus des Français et de leur désir de profiter à bon *compte* de l'exotisme. Cette dégradation a été enrayée l'an dernier. S'agit-il d'un heureux accident *ou* d'un retournement durable ?

Pour répondre à cette question, encore faudrait-il que les responsables des loisirs disposent des moyens de connaître le pourquoi du *comportement* des touristes français et étrangers. M. Jacques Médecin soulignait récemment que « *les statistiques existantes ne permettent pas d'avoir une idée précise de l'importance exacte du tourisme dans l'économie* ».

Quelles dépenses pour les vacances ?

Dans une réponse écrite faite à M. Louis Le Montagner, sénateur (Union centriste des démocrates de progrès) du Morbihan, M. Médecin a précisé les mesures décidées par le gouvernement pour remédier à cette carence (*Journal officiel* du 28 mars). « *Il a été procédé en 1977 à une reconnaissance méthodologique et à l'engagement d'une enquête actuellement en cours sur les dépenses de vacances des Français. D'autre part, le commissariat général au Plan a accepté d'engager une étude sur le compte extérieur du tourisme, dont les résultats nourriront également les travaux comptables.* »

D'autres études sur les dépenses de week-end, de loisirs, de vacances d'hiver, du tourisme d'affaires sont programmées pour l'année 1978. « *Enfin, les travaux méthodologiques portant sur les bilans économiques régionaux du tourisme sont en cours à l'initiative des partenaires intéressés* », notait le secrétaire d'Etat au tourisme.

Résultats complets prévus pour 1979. —



UN ÉTÉ DANS L'HIMALAYA

Cordées françaises vers le «toit du monde»

ALORS que l'alpinisme est né en France, et qu'une *expédition* nationale conduite par Maurice Herzog, avait été la première, en 1950, à vaincre un « plus de 8 000 » *(l'Annapurna)*, les grimpeurs français sont, toutes proportions gardées, demeurés relativement discrets, ces dernières années, sur l'un des terrains d'escalade où se déchaînent aujourd'hui les meilleurs talents mondiaux : l'Himalaya.

Deux exemples de cette modestie : la France est, avec l'Allemagne de l'Ouest, le seul pays alpin dont aucun ressortissant n'ait jamais foulé le « toit du monde », le prestigieux mont Everest ; et la dernière expédition nationale — celle qui vint à bout du très redouté pilier ouest du Makalu *(8 470 mètres)* — remonte à 1971.

Il y a eu, bien sûr, quelques jolis succès, comme celui — passé un peu inaperçu — de l'expédition lyonnaise qui, en 1975, parvint au sommet du Gasherbrun-II réussissant le quatrième « plus de 8 000 » français (1). Mais ils ne parviennent ni à effacer certains échecs ni surtout, à occulter une relative absence tricolore sur le terrain en frappant contraste avec, par exemple, le déferlement des Japonais vers les sommets himalayens, ou avec certains exploits, comme la « première » anglaise de la face sud-ouest de l'Everest, en 1975. Or un renouveau semble se dessiner en ce domaine. Six « plus de *8 000* », népalais et pakistanais, sont convoités, cette année et la suivante, par des équipes françaises.

A tout seigneur tout honneur : l'Everest sera attaqué, cet automne, par une « expé » dirigée par *Pierre Mazeaud*, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sport. Pourquoi avoir choisi ce sommet déjà vaincu seize fois depuis la « première » d'Edmund Hilary et de Tensing en 1953 ? Ce sommet foulé, au total, par des douzaines d'hommes et de femmes, de nationalités les plus diverses ? Et, de surcroît, pourquoi avoir choisi la voie « normale », celle du col sud et de l'arête sud ? *« Précisément parce qu'aucun Français n'est jamais parvenu au sommet de l'Everest,* nous répond Pierre Mazeaud. *Beaucoup de montagnards, y compris de très bons amis, m'ont répété que cela ne faisait pas très sérieux, cette ascension somme toute facile, et même un peu emmerdante, où les seules inconnues viennent des conditions atmosphériques, des séracs de la « chute de glace » et des avalanches qui descendent du Nuptse. Il n'empêche ; si l'on arrive au sommet, on en parlera, l'opinion publique sera satisfaite. Je n'ai aucune honte à dire qu'à notre époque ces considérations en valent bien d'autres. »*

Et, pour que nul n'en ignore, l'ancien député gaulliste a placé son expédition sous le patronage de TF 1. Aujourd'hui âgé de quarante-neuf ans, cet homme qui a toujours eu le talent de faire équipe avec les meilleurs grimpeurs de son temps, a cette fois fait appel, pour l'essentiel, à des alpinistes jeunes, mais qui comptent déjà parmi les « cracks » de la génération montante comme Jean Afanassieff et Nicolas Geiger. Le troisième « homme de pointe » sera Walter Cecchinel, qui fut de l'expédition à la Nanda Devi en 1975. *« Une équipe de copains qui, pour être très forts, n'en ont pas moins accepté de mettre de côté l'aspect technique des choses »,* résume Pierre Mazeaud, qui espère que la cote 8848 sera atteinte entre le 20 septembre et le 7 octobre. Il espère aussi pouvoir redescendre du sommet par l'arête ouest, qui aura été équipée par un groupe dirigé par l'Allemand Herrligkofer, lequel, de son côté redescendrait par la voie normale, équipée par les Français (2)...

A l'automne prochain également, un groupe de guides, professeurs de l'ENSA (Ecole nationale de ski et d'alpinisme) de Chamonix, s'attaquera à l'impressionnant pilier sud du Daulaghiri (8 172 mètres), un sommet népalais proche de l'Annapurna. Le chef de l'expédition, Yves Pollet-Villard, nous a montré sur des photos l'éperon rocheux, extrêmement raide, qui relie le col sud à l'épaule ouest du Daulaghiri, et qui constitue la grande difficulté de l'entreprise. La plupart des membres de l'équipe sont heureusement des « himalayistes » chevronnés. Les Jean Coudray, Pierre Blanc, Yvon Masino, Raymond Renaud... ont plusieurs « 7 000 » à leur actif ; quant à Georges Payot, il a déjà participé à l'assaut de deux « plus de 8 000 » ; le pilier ouest du Makalu, en 1971, et l'Everest, avec la malheureuse expédition de 1974. L'équipe, d'autre part, paraît très soudée puisque la plupart de ses membres figuraient déjà dans les expéditions victorieuses du Pumori, en 1972, et de la Nanda Devi en 1975.

Une « expé » nationale au K2

Cette année encore, une « expé » lyonnaise souhaite s'attaquer au Broad-Peak (8 047 m.), situé au fond du glacier du Baltoro, dans le Karakorum. Mais les autorités pakistanaises n'ont pas encore délivré les autorisations de rigueur. On murmure enfin que Yannick Seigneur entend bien ne pas rester sur son échec de 1976, lorsqu'il avait en vain tenté de gravir le même Broad-Peak en « technique alpine », c'est-à-dire dans un assaut très rapide, sans équipement préalable de la paroi.

Aux « plus de 8 000 » ne se résument pas les projets français de l'année. A la Fédération française de la montagne (F.F.M.), Robert Paragot nous indique que le « Comité de l'Himalaya », qu'il préside, a également donné « agrément » ou « recommandation » à des groupes en partance pour le Sia Kangri (7 422 m) et le Tirich Mir II *(7 480 m)*, tous ceux situés au Pakistan (3).

Une mention spéciale doit être faite du projet des gendarmes du peloton de haute montagne (P.G.H.M.) de Chamonix, qui désirent s'attaquer à un sommet encore vierge du Népal, le Tilicho. Une des ambitions de l'entreprise, nous a expliqué le commandant Jean-Jacques Mollaret, est de perfectionner certaines techniques de sauvetage en altitude. C'est dans cet esprit que l'équipe souhaiterait emmener avec elle Patrick Segal, l'auteur infirme de *l'Homme qui marchait dans sa tête*.

En 1979, la grande affaire sera, évidemment, l'expédition nationale au K2, le deuxième sommet de la planète (8 760 m), situé au fin fond du Karakorum. Dirigée par Bernard Mellet, intégrant déjà certains des meilleurs grimpeurs du moment, comme Yannick Seigneur, elle se propose de venir à bout de la colossale pyramide, seulement vaincue deux fois, par les Italiens et les Japonais, en suivant une voie inédite : une arête rocheuse d'une grande pureté, dont les quelque 4 000 mètres de dénivelé ne comportent, à en juger par les photos, qu'une seule rupture de direction. M. Valéry Giscard d'Estaing a, le 24 mars, donné son parrainage à cette neuvième expédition nationale (les précédentes avaient eu pour objectifs le Hidden-Peak, en 1936 ; l'Annapurna, en 1950 ; les Malaku, en 1955, puis en 1971, la Tour de Mustagh, en 1956 ; le Jannu, en 1959, puis en 1962 ; et le Huascaran, au Pérou, en 1966).

Pour 1979, deux autres « plus de « 8 000 » sont convoités par des Français : l'Annapurna, à nouveau, et la Nanga Parbat, au Pakistan.

Le « trésor de guerre » de 1950

Pourquoi, se demandera-t-on, ce regain d'intérêt pour des objectifs himalayens ? Tous les grands problèmes alpins étant résolus, les grimpeurs français de haute volée ont, aussi vite que d'autres, compris que la « nouvelle frontière » était celle de l'altitude. Non seulement l'altitude pour elle-même, mais aussi les hautes difficultés techniques en altitude et la transposition en altitude des techniques alpines. Franchir cette « frontière » est désormais indispensable à tout grimpeur, professionnel ou non, qui désire se faire un nom. Mais ces expériences lointaines sont fort coûteuses (à titre indicatif, l'« expérience » de l'Everest reviendra à environ 1 million de francs).

La F.F.M., qui a longtemps vécu sur le « trésor de guerre » rapporté par la victoire de 1950 sur l'Annapurna, est désormais « à sec ». La subvention qu'elle a reçu en 1977 de la Jeunesse et des sports s'élevait à... 45 000 F. Les communes et les conseils généraux sont souvent bien disposés, ce qui explique que beaucoup d'expéditions s'organisent sur une base plus ou moins locale ; mais la manne est limitée. Quant au post-financement par les livres et les conférences relatant « l'exploit », aucun prêteur n'y croit plus : à multiplier les œuvrettes en style consternant, on a tué la poule aux œufs d'or.

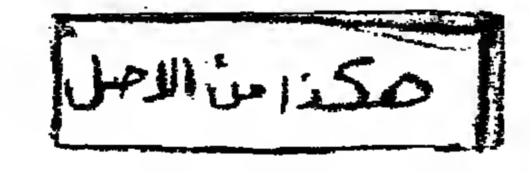
Il reste donc ceux que le jargon de l'époque dénomme les *sponsors*, c'est-à-dire des mécènes... qui font tout de même leurs comptes. Les alpinistes français ont peut-être plus longtemps que d'autres hésité à recourir à eux. Aujourd'hui, ils n'ont plus scrupule à tirer les sonnettes. L'essentiel des bonnes volontés se recrute, on s'en serait douté, parmi les fabricants de matériel de montagne. Les moyens de communication de masse — télévision, notamment — manifestent aussi de l'intérêt pour les tentatives les plus spectaculaires. Le risque est, évidemment, que la multiplication des expéditions finisse par provoquer la lassitude des mécènes...

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) 8 035 mètres. Outre l'Annapurna, le Makalu a été vaincu par des Français en 1955, puis en 1971. Le récit de l'expédition au Gasherbrum-II a été fait par Jean-Pierre Frésafond, son chef, dans *Gasherbrum-II-Lyon, premier 8 000*, édité aux Presses de la cité, 190 pages, 35 F.

(2) Des Français ont participé à deux expéditions à l'Everest : celle, internationale, de 1971, où figurait, notamment, Pierre Mazeaud, qui s'est terminée dans la confusion ; et celle de 1974, dont le chef, Gérard Devouassoux, a trouvé la mort dans une avalanche sur l'arête ouest.

(3) Le Comité de l'Himalaya s'intéresse à toutes les expéditions ayant lieu hors de France. Il a donc, également, donné son avis pour 1978 à plusieurs projets relatifs à l'Amérique latine (Pérou et Bolivie) et à l'Afghanistan.



EN LAPONIE LE TEMPS D'UN RAID

La chaleur sous la neige

IL n'y a qu'une façon d'explorer *en cette saison* la Laponie finlandaise : chausser des skis de fond et pousser sur les bâtons. Quelques sportifs français l'ont compris, et depuis peu, par petits groupes, ils débarquent chaque hiver au-delà du cercle polaire. Mieux que leurs trente mille compatriotes qui, oints de pommade à moustiques, profitent de l'été pour sillonner la Finlande au volant, ils savent que la meilleure époque est, ici, celle pendant laquelle le thermomètre *se tient au-dessous de* zéro.

La neige et la glace ne gênent *guère les rudes gaillards qui peu*plent cette province de 100 000 kilomètres carrés, aussi vaste que le Portugal. Bien au contraire. Les avions qui en quelques heures vous amènent d'Helsinki continuent à se poser et les voitures filant comme si le verglas n'était qu'un rêve. Mais c'est surtout l'époque où les traîneaux à moteur — les skidoos — sortent des remises. Marais, lacs et rivières qui coupent sans cesse le paysage sont alors aussi fermes que *le béton et couverts d'une* légère moquette de poudreuse.

Engoncés dans des combinaisons *de cosmonautes, chevauchant* leurs machines comme des cow-boys venus du froid les Finnois s'en donnent à cœur joie. Faut-il surveiller les femelles de rennes qui mettent bas dans la neige quelque part au fond des bois, gagner un chantier d'abattage, *percer la glace à coups de* tarière et de tronçonneuse pour tirer les filets de pêche ? On enfourche la skidoo et on fait miauler le moteur.

Les Français amateurs de raids à skis ont vu tout le parti que l'on pouvait tirer de ces mules mécaniques. Ainsi, une quinzaine d'entre eux viennent-ils de parcourir 250 kilomètres en dix jours dans les solitudes immaculées qui s'étendent au nord de Kuusamo le long de la *frontière soviétique. Simple prome*nade de santé pour des fondeurs un peu entraînés quand le beau temps se met de la partie et que des skidoos ouvrent la trace avec les traîneaux de l'intendance.

A longues enjambées glissées, sans autre charge qu'un anorak plié sur les reins et une tablette de chocolat dans la poche, on fait du chemin. Le paysage est d'une pureté si parfaite qu'il impose le silence seulement troublé par le crissement furtif des spatules ou le claquement d'ailes d'une perdrix des neiges.

Sur le tapis blanc plaqué de bleu par l'ombre des conifères, c'est à qui déchiffrera le rébus de la vie nocturne. Les rennes, les élans et les lièvres croisent leurs traces avec celles de leurs ennemis intimes, *les renards, les gloutons et* les loups. Dans les méandres des rivières figées, larges et plates comme des autoroutes, les meilleurs skieurs distancent la colonne en se lançant d'une latte sur l'autre comme des patineurs. Et puis, soudain, le temps change. En quelques instants le vent se lève, le grésil crépite sur les anoraks enfilés à la hâte et pique le visage. Mais alors, droits sur les skis, les bras en croix, il suffit de se laisser pousser par le blizzard comme un voilier.

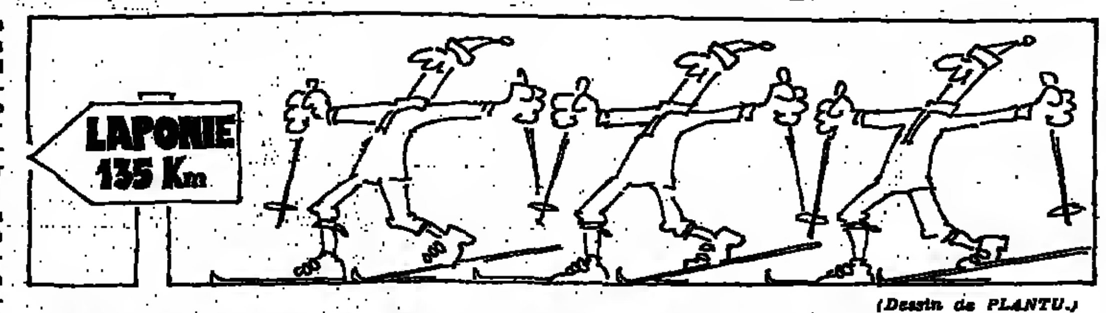
A l'étape, les randonneurs font connaissance avec le confort discret des refuges lapons. Construits en rondins imputrescibles, aussi étanches qu'une coque de bateau, dotés de doubles fenêtres et d'un gros *poêle à bois, il y règne vite une* chaleur d'étuve. Les bûcherons et les pêcheurs qui y séjournent les laissent parfaitement propres. Personne n'aurait l'impolitesse de quitter les lieux sans renouveler la provision de rondins qui attend le voyageur.

Dans ces rudes contrées l'hospitalité est évidemment la règle. « L'homme est la providence de l'homme », dit un proverbe lapon. On ne le fait pas mentir. Les skieurs français ont pu goûter chez l'habitant le ragoût de renne, la bouillabaisse finnoise, le sirop d'airelle et la bière brassée à la ferme. Et comme en Finlande tout commence et tout finit par une bonne suée, ils n'ont pas manqué de se livrer au rite du sauna. Rien de mieux *pour effacer les fatigues et les* inhibitions. Filles et garçons, jeunes et vieux, nus comme des vers, serrés sur des gradins autour du poêle chauffé à 100 degrés, ils ont ruisselé comme des fontaines avant d'aller, dans un hourvari de rires, se rouler dans la neige.

Tels sont les plaisirs venus du *froid. Il faut, pour les goûter, dis*poser de quelques amis sur place. Car, curieusement, les responsables du tourisme finlandais n'exploitent guère ce filon. Seule, à notre connaissance, une agence française organise des raids au-delà du cercle polaire. L'initiative privée garde encore, ici, tous ses droits. La Laponie finlandaise ne se livre qu'à ceux qui se donnent la peine de la conquérir. Ce n'est pas la moindre de ses charmes...

MARC AMBROISE-RENDU.

(*) Office du tourisme de Finlande, 13, rue Auber - 75009 Paris. Tél. : 073-96-27.



(Dessin de PLANTU.)

LE COLORADO A TOUTE ALLURE

Les rapides en équipée

QUAND on parle du gigantisme des Etats-Unis, on évoque généralement les *buildings, les voitures, les joueurs* de basket-ball, mais rarement les immenses étendues sauvages existant là-bas. Un pays industriellement développé ne paraît pas compatible avec une nature réellement présente. Pourtant, il suffit de savoir que le parc national de Yellowstone (Wyoming) est aussi grand que le Danemark pour commencer à imaginer ce que peut être un parc naturel américain. La nature y est complètement livrée à elle même, et une vraie *découverte exige de partir* plusieurs jours à pied, à cheval, en jeep ou en canoë.

Lorsque les Américains vont visiter leurs parcs nationaux, ils *achètent* souvent à une agence de voyages un circuit de quelques jours, pendant lesquels ils découvrent des merveilles de la nature qui leur seraient autrement inaccessibles. *J'ai ainsi* participé à une descente organisée de la rivière Colorado dans le parc national de Canyonlands, en Utah.

Dimanche matin, nous faisons connaissance avec les guides et les bateaux qui nous emmènerons pendant quatre jours sur ce Colorado presque légendaire. Nous sommes une vingtaine de participants, de tous âges et venus de points très différents des Etats-Unis. Rex, quatre-vingts ans, est un vieil habitué de la rivière. En sept ans, il a réalisé quarante-trois descentes de rapides. Il habite une petite ville de l'Etat du Colorado.

Le détective de Pittsburg frise la cinquantaine. Accompagné de sa femme, il fait visiter les Etats-Unis à sa fille de dix-huit ans. Les étudiants du Michigan et leur *chien*, les jeunes New-Yorkais, les Haïtiens et les deux couples d'aviateurs viennent dans cette région pour la première fois de leur vie.

Une ruine indienne

L'organisation est exemplaire. Les caisses de provisions et bacs *à glace*, les sacs en caoutchouc et boîtes étanches contenant nos affaires sont arrimés au centre des radeaux. Gilet de sauvetage obligatoire, chacun s'installe où il peut. Rex est confortablement assis. Le chien aussi. On y va.

Nous voilà entraînés par le courant dans le silence et la fraîcheur de gorges peu profondes. Pendant deux jours, nous naviguerons en eau calme, tantôt propulsés par les moteurs, tantôt au gré de la rivière. Dès que le soleil nous atteint dans le milieu de la matinée, la chaleur devient accablante. Pour se *rafraîchir, il suffit de se glisser* hors du bateau et, engoncé dans son gilet de sauvetage, de se laisser emporter par le flot rouge. D'abord un peu crispés, puis ravis, les bibendums orangés s'égrènent au fil de l'eau boueuse qui ne les attireraient pas du tout s'il ne faisait si chaud.

Lorsque nous nous arrêtons *pour dresser* le campement, en fin d'après-midi, sur un banc de sable bordé de tamaris, les falaises sont déjà dans l'ombre. Pendant que trois des guides préparent le dîner, les deux autres proposent aux plus hardis une balade à pied. Un soir, nous avons grimpé jusqu'aux Doll House, étranges produits de l'érosion jaillies des genévriers. Une autre fois nous sommes partis en amont du bivouac explorer une ruine indienne. Nous étions tellement bien perchés là-haut que nous avons oublié la nuit qui tombait. Comment rentrer *sans se perdre ? Nous avons* rejoint la rivière et, nos chaussures à la main, le nez dans les étoiles, nous nous sommes laissé emporter par le courant jusqu'à la lagune sablonneuse où nous attendait le dîner. Puis, sous le *ciel constellé, nous* parlons doucement.

Rex, grand amateur des livres de Gaston Rebuffat, aurait aimé voir le mont Blanc et des chamois qui ne ressemblent pas du tout aux bouquetins que nous avons dérangés cet après-midi. Pour Tom, un des guides, il n'y a sûrement rien de plus beau que les montagnes Rocheuses. Il a attrapé *la « fièvre » des rochers rouges*. Une maladie courante, paraît-il. Vous venez pour quelques jours de vacances dans la région et vous y restez toute votre vie... Les nuits sont aussi pures que les jours, avec la lune qui se lève *comme un soleil et réveille les* dormeurs. Le matin tout est bleu.

Boue rouge

Le troisième jour, il a fallu fixer les bagages plus solidement. Les guides ont installé des cordes de sécurité et nous ont demandé de les tenir fermement ainsi que d'attacher nos gilets de sauvetage pour le passage des rapides : journée inoubliable, pleine de surprises, de rires, de cris, de gifles d'eau. Le bateau, très souple, s'élance, jaillit, retombe et rebondit avec la vague boueuse et écumante.

Derrière nous, les grondements s'apaisent, nous venons de nous engager sur le lac Powell, lac arti*ficiel maintenu par* le barrage de Glen Canyon, en amont du Grand Canyon. Sa profondeur permet à la boue de s'y déposer. L'eau y devient très claire. Tout le monde se jette à l'eau et nage pour de vrai. Les étudiantes du Michigan peuvent enfin se laver la tête. Fini le Colorado !

Dans l'après-midi, nous arrivons à Hite Marina, base nautique. Le *directeur de l'agence, qui est venu* chercher Rex, me propose de me ramener à Moab, en Cesna. C'est un prodigieux baptême de l'air. Nous survolons cet univers miné*ral, âpre et brûlant, dans lequel* se faufile le Colorado charriant sa boue rouge. Le lac Powell, comme un œil bleu, les rapides, si petits, les Doll House, toutes rondes, et Moab surgit, oasis verte dans les rochers violacés par le *crépuscule*.

SOPHIE PICON.

★ Office du tourisme des *Etats-Unis, 23, place Vendôme, 75 001 Paris*. Tél. : 260-41-47.

● A l'initiative d'étudiants égyptiens, plus de trois cents étudiants parisiens en architecture et de l'école du Louvre, ainsi que plusieurs enseignants, notamment du Collège de France, ont signé une pétition réclamant aux autorités égyptiennes « d'arrêter immédiatement les massacres du site des pyramides » que provoquerait, selon eux, la construction d'un complexe touristique (« le Monde » du 25 mars et du 1er avril). Les personnes désireuses de signer cette pétition peuvent écrire à M. Atef M. Torafa, 21, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris, ou téléphoner à M. Youssef Khalil au 660-27-03.

Une Suisse à petits pas

LAUSANNE LA CHAHUTÉE

LE touriste interrogé répond toujours : « *Lausanne ? Mais c'est une ville charmante !* » Le Lausannois, lui, est moins enthousiaste. Dans le quotidien, cette ville est épuisante. Le *Baedeker* de 1903 ne s'y trompe pas : s'il signale la beauté du site dominé par la cathédrale et le château, il ajoute : « *L'intérieur est moins attrayant ; ce ne sont que montées et descentes...* » Rares, en effet, sont les villes construites sur une telle dénivellation et chevanchant à la fois tant de collines diverses en si peu d'espace. Quand le même *Baedeker* affirme que cette ville est à 483 mètres d'altitude, on se demande où cette mesure a été prise. Ouchy, au bord du lac, étant à quelque 380 mètres et la Sallaz, un haut quartier, à plus de 600 mètres...

Ainsi, dans cette ville à deux niveaux, on n'en finit jamais de monter des escaliers ou de descendre des ruelles. C'est une ville de grands magasins dont les entrées sont de plain-pied à tous les étages, une ville de boutiques en *pente*, *d'ascenseurs*, de *funiculaires*, où l'installation du tramway au début de ce siècle a été une aventure techniquement audacieuse. Celui qui grimpait le chemin du Valentin gravissait la pente la plus inclinée d'Europe pour un chemin de fer sans crémaillère : et seuls des machinistes très habiles étaient autorisés à le conduire. Avec ce haut et ce bas, la ville est coupée en deux parties dont la gare est la frontière : on naît à Lausanne au-dessus ou au-dessous de la gare. Changer d'hémisphère au cours de sa vie, c'est pour un Lausannois carrément changer de pays, aller à l'étranger !

Ouchy-le-Vieux

Ce sont deux petits ruisseaux, d'ailleurs aujourd'hui complètement *enfouis sous terre*, qui lui ont compliqué la vie. Le Flon et la Louve, issus des forêts voisines, se sont creusé de profonds chemins dans cette molasse locale, friable à souhait, et avant de rejoindre le lac se réunissent, laissant derrière eux la masse imposante d'un éperon rocheux. Les Romains, qui aimaient la paix et s'y connaissaient en lieux aimables, s'étaient installés, eux, aux rives du lac, dans la plaine et les sables. Mais les instabilités chroniques du Moyen Age ont poussé les populations vers le sommet des rochers. Après avoir construit sur cette bastide naturelle un château, une cathédrale qu'un empereur et un pape consacrèrent en 1275, puis un évêché, les habitants n'eurent plus guère de place pour installer leurs propres maisons. Ils s'accrochèrent alors tant bien que mal aux flancs des collines, se laissant descendre jusqu'aux berges des ruisseaux. Dès lors, ils ont assumé leur destin : monter vers la cité ou descendre vers Ouchy, le petit port de pêche.

La topographie de Lausanne est à ce point incohérente qu'on ne peut même pas affirmer qu'elle est juchée comme certaines autres capitales, sur un nombre symbolique de collines. Mais les noms des quartiers : Montbenon, Montchoisi, Montriond, Montolivet ou Montagibert, ne sont pas ceux d'un pays plat. Pour tenter de résoudre les problèmes posés par tant de rues en pente, on a commencé par combler le vallon du Flon. Si bien que la jolie petite rue du Pont, qui descendait vraisemblablement vers une charmante passerelle, ne débouche plus que sur une route à grand passage !

Trois « décis » de blanc et la joie au cœur

En revanche, pour obtenir des rues horizontales on a relié par des ponts les sommets des collines. Ils sont trois à enjamber la ville. Le Grand-Pont, d'abord, dont le devis était tel que le projet faillit être refusé par les députés du canton, qui trouvaient la dépense trop importante. Puis le pont Bessière, d'une seule audacieuse arche métallique, et, enfin, le pont Chaudron, beaucoup plus sage. Si bien qu'à Lausanne on passe sur des ponts pour regarder des rues par-dessus et le toit des maisons ! Dans le même élan de volonté horizontale, on a aussi creusé un tunnel, sous la *cité*, qui *fut baptisé, le plus simplement du* monde, le Tunnel.

Avec des quartiers situés à des altitudes si différentes, la ville est obligatoirement de caractère inégal. Il y a Ouchy, avec son aire de loisirs. Saint-François, quartier des affaires, avec les postes et les banques, mais aussi un « kiosque des trams », où depuis des générations les étudiants se donnent rendez-vous « sous la pendule ». Et puis, *tout en haut*, la *cité*, *autoritaire* et silencieuse. Car Lausanne, si active et si joyeuse, est immobile dans ce lieu, le plus ancien de la ville. Les évêques, maîtres du château Saint-Maire, ont laissé la place aux baillis bernois quand ceux-ci ont occupé le canton de Vaud. Aussi est-ce tout naturellement que, l'indépendance retrouvée, les autorités cantonales se sont installées dans les mêmes locaux, envahissant les maisons voisines, et la cité se ferme quand cesse le travail des bureaux. Mais, comme au Moyen Age, quand on a besoin d'une autorisation cantonale, on va la chercher « au château », avec un petit rien de féodal. Peut-être est-ce pour atténuer cette impression que la municipalité a choisi, elle, d'installer ses bureaux à l'emplacement d'un ancien hôtel... Il est tout de même plus agréable de régler des problèmes *administratifs* à « Beau Séjour ».

Pour beaucoup de visiteurs, Lausanne, c'est Ouchy. Port de pêche et de commerce, à la mesure du lac où il baigne ses quais. Il est devenu à la mode au siècle dernier. Des hôtels ont remplacé les hangars, et toutes les têtes couronnées d'Europe ont dîné sous les stucs et les cariatides de l'hôtel Beau-Rivage. L'hôtel de l'Ancre a pris nom d'Angleterre, peut-être depuis que Byron y a passé quelques heures, et ses terrasses envahissent encore la place. On va « boire un verre » au café du Vieil-Ouchy ou manger d'énormes glaces à la Chaloupe. Quant au château d'Ouchy, ancienne résidence des évêques, il est lui aussi devenu hôtel. Les cygnes sont là, toujours, orgueilleux et *gourmands*.

Au-dessus d'Ouchy s'étire, en pente évidemment, une zone de rues et de maisons que le voyageur ne franchit pas toujours. Pourtant Lausanne « la vraie » est en haut, et pas *seulement* au-dessus de la gare, pas seulement à Saint-François ou dans les rues voisines que des boutiques luxueuses colorent. Non, de là il faut redescendre à nouveau, ce n'est pas toujours en montant qu'on arrive ici aux sommets. La vieille ville marchande est là, avec sa rue du Pont, la Madeleine, la Mercerie, les escaliers du Marché qui ont gardé leurs couverts, avec sa place de la Palud, dont *le* nom dit clairement que les eaux étaient autrefois ici malsaines et que d'enfermer le Flon n'était pas une mauvaise idée.

L'hôtel de ville a conservé sa façade sévère qu'égaie chaque année une profusion de géraniums ou de pétunias, et ses gargouilles de fer ouvragé. Sur la fontaine, la statue de la Justice maintient en équilibre le fléau de sa balance. Elle veille les mercredis et les samedis matin sur le marché. Venues de la campagne, les « paysannes » posent à même les pavés leurs corbeilles d'osier qui débordent de légumes frais, d'œufs bruns, de fruits mûris sur l'arbre, de fleurs en vrac. On flâne, on respire, on regarde, on boit dans les « pintes » des petits *cafés*, ou ces trois « décis de blanc » qui mettent la joie au cœur.

Lausanne a retrouvé ici son âme et ses pavés. Interdite aux voitures, la place de la Palud est maintenant un havre de vie, un endroit rare enchâssé entre des rues toujours en pente. Bien sûr il y a, au-dessus, la cathédrale et ses voûtes gothiques, le musée du Vieux Lausanne dans l'ancien évêché qui raconte la *ville*, *les peintres vaudois* exposés dans cet incroyable palais florentin qu'on a cru bon de construire au siècle dernier pour abriter les musées et l'université, avec un don de M. de Rumine. Il y a aussi le Musée d'art brut qui réunit l'art de ceux qui ont échappé à la culture. Mais il y a surtout cette place protégée justement par les collines qui l'entourent et qui profite des complications de Lausanne pour se mettre à l'abri de tout.

MARYSE DUFAUX.

CARNET DE VOYAGE

Cet été au Canada

L'Office du tourisme du Canada édite, pour la deuxième année consécutive, une brochure *Aventure au Canada*, qui sélectionne les produits touristiques de dix partenaires (1). Une telle formule a l'avantage de simplifier les recherches des clients qui consultent une seule brochure où ils retrouvent les différents voyages offerts par les grossistes.

Sous la rubrique « tourisme indépendant », les amateurs de fantaisie trouveront l'occasion de satisfaire leur goût pour la liberté grâce au train, au car ou à la voiture, les professionnels se chargeant des réservations et des transports.

★ Forfait autobus, kilométrage illimité, quinze jours, 845 francs.

(1) Air Canada, Air France, Canadian National, Croisières Paquet, Jet'Am, Mondiorama, Scanditours, Horizons lointains, Voyages de France et d'Outre-Mer, Tourwest.

Deuxième rubrique « les séjours » : la découverte des métropoles et du style de vie des Canadiens nécessite des séjours un peu prolongés.

★ Paris-Montréal, 12 jours, à partir de 2 860 francs.

Les circuits offrent aux plus aventureux l'occasion d'apprécier la nature et les grands espaces à pied, à cheval et en bateau, de l'Acadie jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

★ Auto-Safari-Montréal-Montréal, à partir de 850 francs.

La croisière vers l'Alaska, le long des côtes Pacifique, est une autre façon d'approcher le Grand Nord de la ruée vers l'or.

★ Paris-Vancouver-Paris, *douze jours, à partir de 8 950 francs.*

Deux adresses :

— Office du tourisme du Canada, 4, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-22-50.

— Air Canada, 24, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. 273-84-00.

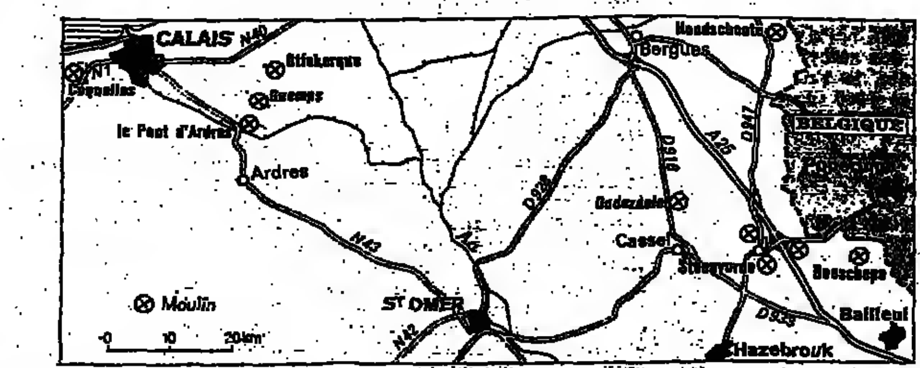
● **Les Anglais, les yachts et la rage.** — Depuis le 1er avril, l'administration britannique a décidé de renforcer les procédures des contrôles antirabiques. Des « arraisonnements sélectifs » seront effectués sur les yachts et bateaux de plaisance étrangers. Les patrons de ces embarcations sont tenus de déclarer tout animal au moment du débarquement. Lorsque le bateau ne fait pas l'objet d'une visite des services sanitaires, un formulaire de déclaration doit être remis au bureau des douanes le plus proche dans un délai de trois heures.

● **La Suisse en hausse.** — Pour la première fois depuis 1972, la Suisse a enregistré, en 1977, une augmentation du nombre de ses nuitées qui s'est élevé à 32,33 millions (+ 6 %). La part des étrangers dans ce total est de 60 %. Avec 6,4 millions de nuitées, les Allemands conservent la première place devant les Français (1,9 million) et les Belges (1,3 million).

هكذا من الاصل

UNE JOURNÉE AVEC LES MOULINS DU NORD

Les grandes ailes du «plat pays»



AVEC la blutterie dont il est harnaché depuis le siècle dernier, comme d'une besace, le moulin de Flandres, arc-bouté contre le vent d'onest, criblé des pluies du large, a l'air d'un rude marcheur. Vêtu d'une longue capote de bois verdi, il est le seul qui, à l'échelle du paysage, rappelle l'homme. L'homme, sans lui, on ne le verrait pas. Par lui, on le découvre, infime, sous l'énorme rouleau des nuages, qui ne parvient pas à l'écraser. C'est le Flamand.

Sur sa lourde terre, il n'est besogne à laquelle il n'ait attelé sa machine. Longue peine puisque, dès 1001, il est fait mention de deux moulins, l'un à Oost-Cappel, l'autre à Rexpoëde, et que, depuis 1127, Hondschoote est toujours debout.

Sans doute vous dira-t-on qu'ailleurs (en Bourgogne) on a vu des moulins, montés sur roues, se transporter d'un champ à l'autre pour les labourer. Sans doute les marais salants vendéens n'ont-ils concurrencé efficacement les provençaux que lorsque de petits moulins assécheurs, construits à la diable après 1914 — c'est donc récent, — les ont purgés de leurs eaux excédentaires, permettant, ainsi, au sel atlantique de paraître sur le marché en même temps que l'autre, beaucoup plus ensoleillé.

Sauver Templeuve

Mais les ailes vendéennes, de qui tenaient-elles l'idée, sinon des grands assécheurs flamands qui, dès le XVIIe siècle, animaient des vis en bois, des vis sans fin — comme leur travail — et, bon an mal an, vous hissaient de 1,80 mètre à 2,10 mètres leurs 3 millions de mètres cubes d'eau ! Il en reste deux symboles assez médiocres, mais pas un des grands moulins qui ont connu cette épopée, et qui portaient des noms de fleuve, n'a survécu à cette période dite de la « Reconstruction ».

Pas un, non plus, des grands moulins à huile dénommés « tordeurs » sur lesquels, à la fin du XVIIe siècle, l'Anglais Arthur Young ouvrait des yeux émerveillés et qui, au nombre de plusieurs centaines, écrasaient l'œillette et le colza autour de Calais, Lille et Douai. Moulin à foulon et à textiles, broyeur de plantes tinctoriales exprimant le rouge de la garance et le bleu de la guède, ce tâcheron à toutes fins est à ce point intégré à la terre flamande que, fait sans précédent, ce sont les communes elles-mêmes qui, à partir de 1964, se sont mises à racheter les moulins pour pouvoir les restaurer. Quant aux gouvernements successifs, si grande et si notoire était leur incurie à l'égard de cet émouvant patrimoine qu'en 1970 ils recevaient du Congrès molinologique d'Arnhem ce télégramme : « *Sauvez au moins le moulin de Templeuve (XIVe siècle), unique au monde* ».

Mais le profane comprendrait mal l'intérêt de cette vertigineuse machine, dont toute la charpente tourne à l'intérieur de la tour qui la contient. Jean Bruggeman, qui est à l'origine des retrouvailles de la Flandre française et de ses moulins, n'en fait pas moins grand état. Avant lui, la carte Michelin n° 51 ne comportait aucun de ces petits cercles surmontés d'un croisillon qui sont l'adresse géographique des moulins.

Le Conseil général du Nord lui a confié la mission d'en multiplier les gisements. Il s'en acquitte avec conviction en y ajoutant le Musée du moulin que l'on construit actuellement à Villeneuve-d'Ascq. Il a fait également restaurer la belle tour blanche de Leers, *coiffée à la hollandaise* d'une barque renversée qu'aucun typhon n'y a portée.

Il faut voir M. Bruggeman à l'hospice Comtesse à Lille. Au cas où il serait absent, prenez tout de même l'autoroute de Dunkerque, sortez à Bailleul et filez sur Stenworde. Une tour et deux moulins de bois vous y attendent. Le plus vieux de ceux-ci est arrêté depuis longtemps. *Antérieur au dix-huitième* siècle, c'est le célèbre Noort Meulen, dont l'immense capote verdie est celle du plus extraordinaire grognard que je connaisse. *Malgré quoi* la musculature de son timon, quoique creusée de profondes ravines, ne se laisse pas entamer. Jadis, le cœur de chêne, immergé pendant trois ans avant d'être investi, était *inattaquable pour* le restant de ses jours. C'est pourquoi, d'ailleurs, il était façonné avant d'être noyé. Le premier préfabriqué des temps modernes, le voici, âgé de quatre ou cinq cents ans !

Un « poilu » sous son barda

La construction de ce géant vaut que l'on passe dessous pour l'étudier. Sans autre phobie que celle de l'incendie, les charpentiers réalisaient là, par l'intelligence de leur conception, un petit miracle de précaution. Le moulin est posé sur quatre dés ou plots. Ceux-ci sont réunis par un croisillon de fortes poutres, sur lequel le pivot central ne porte pas. Pas davantage d'ailleurs qu'il n'est enfoncé dans le sol. Il est, au contraire, porté à bout de bras, à *différents* niveaux, par huit liens obliques dont chacun fut un arbre. Et les puissantes lames de fer qui montent du croisillon n'ont pas d'autre objet que de *limiter le* jeu latéral de ce mât, dont on respecte l'oscillation, comme il sied dans un navire. Le souci a été d'éviter tout frottement qui pourrait se transformer en incendie, avec des masses si pesantes. *Chaque fois* qu'il risque de se produire, une plaque de zinc s'interpose, pour neutraliser cette dangereuse allumette.

La commune a voté la restauration du Noort *Meulen*, et il n'est commerçant qui n'entende y participer par l'intermédiaire d'une tirelire, dans laquelle chacun verse son obole.

A quelques kilomètres, Hondschoote n'est qu'un barbon grisonnant de toutes ses essentes, qui, sous le haut pignon, esquissent un signe de croix qui, depuis 1127, ne lui a pas si mal réussi. Sous les adventices qui lui ont été ajoutés au fil des temps, il ressemble à un « poilu » sous son barda. Le voici cependant chef de file de tous les moulins du Nord, chargé à l'ancienneté de responsabilités *touristiques*.

A Worhmoud, à 4 kilomètres sur la gauche, sur la route de Cassel, la seule préoccupation du Dodschoot, qui, depuis 1753, est le seul maître à bord, est de moudre encore et toujours, pour satisfaire sa clientèle, qui n'a jamais eu la tentation de le quitter. Malgré ses ailes frappées de paralysie qu'il a remplacées par un moteur. A longueur de journée, il échange des sacs de grain contre des sacs de farine, et son moulin, qui est le plus puissant de la région, a beau peser 100 tonnes, il ne le soulève pas moins à volonté avec des vérins de bois et une manœuvre à quatre gars bien commandés.

Lui répond, à l'autre bout du département, ou plutôt dans le Pas-de-Calais, le moulin de Coquelle (1), qui avait vu Blériot s'envoler vers l'Angleterre. Mais, en 1940, la dynamite a tué le témoin de cet *exploit historique*. C'est pourquoi, en 1954, le père Darré est allé à 60 kilomètres de là chercher le moulin de Crochte pour le remplacer. Ancien moulin *royal, il porte, sur chaque quar*tier de son rouet une très belle fleur de lys. Sans doute verra-t-il sortir de terre le chemin de fer de Londres.

Ne pas passer du Nord au Pas-de-Calais sans voir les deux moulins assécheurs de Gemps et de Bois-en-Ardes. Celui-ci était une splendide pyramide tronquée, d'essentes argentées, quand il fut ravagé par la tempête. On voit encore *la vis sans fin* qui remontait l'eau. Si elle restituait soudain tous les flux qu'elle a épanchés dans le canal de fuite, le Rhône, pour un jour, se jetterait dans la mer du Nord.

ANDRÉ SEVERAC.

(1) Ce moulin a été malheureusement détruit par la tempête du 11 au 12 janvier dernier. L'Association régionale des moulins du Nord a immédiatement envisagé sa *reconstruction*. Elle accueillera donc avec gratitude tous les dons au C.C.P. 4879.44 U Lille, sous référence A.R.A.M., Moulin de Coquelle (P.D.C.).

Entre Lys et Aa

QUAND LE BATEAU PRENAIT L'ASCENSEUR

ON va sauver un curieux ouvrage industriel situé sur le canal de Neufossé dans le Pas-de-Calais. Il s'agit de l'ascenseur des Fontinettes qui, pendant quatre-vingts années, de 1887 à 1967, a permis à des milliers de péniches de franchir la dénivellation de 13 mètres existant entre la vallée de la Lys et la vallée de l'Aa. Cet ascenseur pour bateaux est désormais inutile depuis la construction du canal à grand gabarit de Dunkerque à Valenciennes.

Lors de sa construction, il marqua un progrès énorme puisqu'il remplaçait sept écluses qui prenaient un temps considérable aux mariniers. Cet ascenseur, unique en France, a été inspiré par un ouvrage réalisé en Angleterre dans la région de Manchester par un ingénieur écossais, M. Edwin Clarck. Très schématiquement, il s'agit de deux bassins métalliques de 38 mètres de long et 5 de large portés par deux pistons de 2 mètres de diamètre qui forment en quelque sorte une balance hydraulique. A noter que l'énergie nécessaire au fonctionnement de la lourde machinerie était produite par une chute d'eau de 13 mètres qui actionnait la turbine.

Depuis quelques années, l'ascenseur des Fontinettes est hors de service. On a pris l'heureuse initiative de le sauvegarder. Il pourra bientôt fonctionner à nouveau pour le plaisir des visiteurs et sans doute l'instruction de nombreux jeunes, car l'histoire des canaux est aussi celle de l'industrie et celle de toute la région. — G. S.

UNE FAMILLE SUR QUATRE ROUES

Le camping-car dans toutes ses astuces

BIEN que, chez nous, la vogue des camping-cars soit récente, la France compte déjà près de 8 000 véhicules de ce type dont 3 000 fourgons aménagés par des particuliers. C'est *bien peu comparé* à un parc de caravanes estimé à un million d'unités.

Pourtant les avantages de ce nouveau mode de loisirs, l'indépendance, la liberté de stationnement et surtout la sécurité de conduite sont incomparables. Mais les prix actuels (de 55 000 F à plus de 130 000 F) sont un obstacle à sa diffusion tout comme l'attitude désordonnée des pouvoirs publics à son égard : tantôt considéré comme une caravane par certaines municipalités, tantôt comme un poids lourd sur quelques autoroutes, le camping-car, pas plus *gênant* qu'une berline cossue, attend encore une classification définitive — et unique — de l'administration.

A quelques jours de la Foire de Paris (1) qui présente cette année un éventail très large de modèles, dont quelques nouveautés *particulièrement attrayantes*, quelques conseils ne peuvent être inutiles. Un mauvais choix peut être ruineux.

L'an dernier, 1 500 camping-cars ont été vendus en France. Le chiffre de 2 000 est avancé pour 1978. Quant aux fourgons (2) aménagés par des particuliers, on estime leur nombre à 1 400 en 1977 et 1 800 cette année. Nous laisserons de côté ces derniers en rappelant seulement que seuls les bricoleurs très expérimentés peuvent réaliser une économie véritable en choisissant cette formule : l'isolation thermique, le traitement anti-corrosion, l'aménagement d'équipements confortables et résistant aux vibrations, ne supportent pas l'à-peu-près et exigent beaucoup de temps. Il faut connaître de nombreux spécialistes ou être soi-même carrossier, menuisier, plombier, électricien, pour réussir un camping-car digne de cette appellation

Pas d'économies sur l'indispensable

Sinon, il vaut mieux acheter un véhicule bien fini en prenant garde à quelques points particuliers :

● LE VEHICULE. — Il doit être maniable et ses qualités (tenue de route, braquage, freinage et reprises) doivent être les plus proches possibles de celles d'une automobile. C'est pourquoi un essai long et minutieux doit être effectué avant tout achat. Il peut réserver des surprises : un test récent portant sur une douzaine de camping-cars aménagés sur un châssis Bedford CF (qui équipe actuellement un véhicule sur huit) nous a prouvé que les modèles les plus imposants ne sont pas les plus difficiles à conduire, la palme revenant à un engin allemand, l'*Hymermobyl*, long de 5 mètres et large de 2,16 mètres, dont la coque englobant le moteur permet une répartition des masses idéales sur les essieux.

● LE MOTEUR. — Il est inutile de choisir un diesel peu rentable, bruyant et vibrant, et dont la conduite est toujours malaisée pour une boîte automatique aux moteurs traditionnels. A dépense égale mieux vaut opter pour une boîte automatique (Ford ou Bedford) qui procure une quiétude digne du caractère *récréatif du véhicule*.

Dans tous les cas, le choix du moteur le plus puissant s'impose : les camping-cars européens ont une résistance aérodynamique et un poids (en moyenne 2 tonnes) qui nécessitent 70 ch. DIN au minimum pour que leurs qualités routières soient simplement honorables. Quant aux consommations, celles annoncées par les vendeurs correspondent généralement au *fourgon d'origine*... et n'ont aucun rapport avec les 15 à 18 litres que vous dépenserez entre 100 et 110 kilomètres-heure (vitesse maximale de la plupart des modèles).

● LA MARQUE. — La panne mécanique sur un camping-car crée *infiniment* plus de problèmes que celle qui peut affecter une automobile tractant une caravane. C'est pourquoi le choix de la marque du véhicule et l'importance de son réseau après-vente sont primordiaux.

Vous ne resterez pas constamment en France, vous n'aurez pas toujours la chance de tomber sur un garage moderne. Une mécanique simple et robuste est donc préférable à un moteur évolué, aussi renommé soit-il... il vaut donc mieux éviter les moteurs Diesel (on ne trouve pas un spécialiste des injecteurs ou des pompes distributrices dans chaque bourgade de Turquie ou du Maghreb), mais aussi les moteurs issus des gammes poids lourds pour lesquels n'importe quel mécanicien de village avouera son impuissance. Il faut donc choisir un utilitaire léger largement répandu et opter pour une marque bien implantée dans les pays de destination préférentielle (Peugeot pour le Maghreb et l'Afrique, Bedford et Ford pour l'Europe du Nord et les pays anglo-saxons, Volkswagen pour le monde entier, etc.).

La marque de la cellule habitable est aussi un critère important. Certaines ont de l'expérience (C.I., Bendix, Holiday), d'autres n'abordent le marché du camping-car qu'après s'être fait connaître dans la fabrication de caravanes très légères. Et la qualité de leurs équipements (*pompes électriques, sanitaires*) mériterait d'être reconsidérée.

● LA VISIBILITE. C'est un facteur de sécurité important, notamment en ville où la présence d'une large baie vitrée à l'arrière facilite les « créneaux ». Là encore, la palme revient à des *véhicules totalement reconstruits* (*Hypermobil*) ou aux fourgons aménagés pourvus d'une ouverture à l'arrière.

● L'EQUIPEMENT. Il ne doit pas être sommaire surtout si vous envisagez de coucher en pleine ville (des w.c. chimiques *sont indispensables*). L'indépendance nécessite un équipement minimum : un lavabo relié si *possible* à un chauffe-eau et à une réserve d'eau contenant au moins 60 litres (pour quatre personnes), un réfrigérateur suffisamment grand (certains font 140 litres), un réchaud et un grand bac-évier relié, comme le lavabo, à un réservoir d'eaux usées (c'est indispensable pour *la ville*). *Le reste, chauffage*, douche — et même baignoire comme le proposent certains fabricants américains ! — air conditionné, etc., est affaire de goût et de moyens.

A NOTER : une série de jerricans transparents reliés à une *pompe* vaut mieux que n'importe quel réservoir : leur nettoyage est possible et l'approvisionnement peut se faire auprès de n'importe quel point d'eau. Des moustiquaires à toutes les ouvertures sont souvent très utiles. Un grand coffre accessible par l'extérieur permet de ranger des objets encombrants ou sales. Une seconde batterie destinée à la cellule habitable évite de décharger celle du moteur.

La moquette est inutile. Le gaz doit être entreposé dans un coffre relié à l'extérieur. Une baie ouvrante doit se trouver immédiatement au-dessus du réchaud. Un lanterneau sur le toit permet une excellente ventilation. Les matelas doivent être épais (10 cm.) et un lit au moins doit pouvoir rester fait en permanence. Enfin, les rangements doivent être pratiques (bon nombre de fabricants devraient s'inspirer des astuces mises au point pour les bateaux) et leurs fermetures ne doivent pas s'ouvrir au premier virage.

● L'HABITABILITE. — Elle dépend de la structure du camping-car. Les fourgons aménagés sont toujours plus étroits que les coques rapportées sur un chassis-cabine. Ils ne peuvent apporter qu'un confort sommaire à quatre personnes au maximum avec notamment des lits-brancards. Et *leurs volumes de rangements sont* insuffisants pour la plupart : il faut alors choisir entre la vaisselle, les couverts et l'alimentation ou la garde-robe et quelques articles de sport ! Les coques rapportées permettent des longueurs et des largeurs de couchage plus importantes et leurs facilités de rangement sont identiques à celles des caravanes dont elles sont dérivées. Le mieux *étant encore les engins* du type *Hymermobil* (inspirés des *motorhomes* américains) dont la conception permet l'utilisation totale, pendant la nuit, du poste de pilotage.

● LE PRIX. — Il ne dépend pas de l'agrément et du volume du camping-car : on trouve des fourgons aménagés peu logeables et malaisés à conduire à plus de 70 000 francs quand des vrais camping-cars (avec une « capucine » au-dessus de la cabine) sont proposés au même prix. Et un *Hymermobil doté* d'une boîte automatique, d'un chauffage à air pulsé, d'une vraie cabine de douche avec w.-c. et d'une multitude d'aménagements astucieux vaut environ 100 000 francs, soit 30 000 francs de moins qu'une coque rapportée de même volume, remarquable par l'inutilité et l'incongruité de sa décoration intérieure. Le choix n'est possible qu'en présence de nombreux modèles exposés en un même lieu, la Foire de Paris offrant une opportunité favorable aux comparaisons.

Sachez encore qu'un délai de six à huit semaines est généralement imposé entre la commande et la livraison du camping-car de vos rêves. Qu'il vous faudra encore disposer d'un local suffisamment haut pour l'abriter (il faut compter plus de 2 mètres *pour un fourgon et plus de* 2,70 mètres pour les autres). Ne pas oublier que la location n'est pas le moyen le plus économique d'aborder ce loisir nouveau ; un mois d'été, pour quatre personnes, revient à plus de 8 000 francs !

MICHEL BERNARD.

(1) Du 29 avril au 15 mai, à la porte de Versailles.

(2) Le choix est vaste : estafette Renault, Peugeot J 7, Citroën C 35, Fiat 238, VW Combi et LT, Ford Transit, Bedford CF, Toyota Hi-ace, Leyland Sherpa et Mercedes 307. L'avantage, pour un particulier désirant aménager un camping-car, est que le fourgon peut être acheté d'occasion (on en trouve d'excellents à partir de 15 000 F), alors que les professionnels répugnent à une installation sur un véhicule ancien...

Vacances à moindres risques

L'HOTELIER PAIE QUELQUEFOIS LA NOTE

LES risques des vacances ne sont pas nuls, même si le soleil et la détente les font oublier. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance le rappelle inlassablement et précise quelques-uns des principes qui s'appliquent en cas de vol ou d'accident pour déterminer la responsabilité et pour réparer le préjudice.

● *En cas de vol dans un hôtel, qui doit dédommager le client et pour quel montant ?* En principe, la victime d'un vol commis dans *un hôtel* doit être *indemnisée* au moins partiellement par l'hôtelier. Cette indemnité est toutefois plafonnée. Elle représente cent fois au maximum le prix de la chambre pour le vol des bagages et des effets personnels à l'intérieur de l'établissement. Si le vol est commis dans une voiture garée sur le parking ou dans le garage de l'hôtel, elle ne peut être supérieure à cinquante fois le prix de la chambre. L'indemnité risque d'être diminuée ou supprimée si le client a commis une négligence, en laissant, par exemple, la porte ouverte en quittant la chambre.

Lorsque le montant du vol n'est pas (ou n'est que partiellement) remboursé par l'hôtelier, la victime a la possibilité de faire jouer ses assurances personnelles. Il peut s'agir d'une garantie comprise dans une « multirisques-habitation ». Certains de ces contrats protègent contre le vol ou l'incendie, les accidents, la perte et le vol des effets personnels.

● *Qui est responsable des accidents survenus à l'occasion d'une fête foraine ?* Deux situations peuvent se présenter. Si la victime est accidentée après être montée sur le manège, l'exploitant est considéré comme responsable, à moins qu'il ne prouve la faute du blessé. Un jeune homme avait ainsi pris place dans une auto-tamponneuse et, le tour terminé, il *s'apprêtait à descendre alors* que toutes les voitures n'étaient pas encore immobilisées. Celle dans laquelle il se trouvait fut violemment heurtée à l'arrière et il subit quelques blessures. Les juges ont reconnu que l'imprudence de la victime avait été à l'origine de l'accident. Le blessé fut déclaré responsable de son préjudice.

La situation est un peu différente si une personne est blessée alors qu'elle n'a pas pris place dans le manège. Elle doit prouver, dans ce cas, que l'exploitant a commis une faute. Un *spectateur* bousculé par un autre visiteur qui attendait son tour aux abords d'une « chenille » s'était blessé en tombant parce que l'exploitant avait négligé de prendre les mesures nécessaires à la sécurité de ses clients.

● *Quelle protection pour les plaisanciers ?* Le tribut payé par les plaisanciers à la mer s'est élevé en 1977 à une trentaine de morts. La plaisance n'est pas un sport dangereux, mais... Bon nombre de « capitaines » ne souscrivent aucune assurance pour le cas où ils seraient responsables d'un accident. Selon les statistiques, un propriétaire de bateau à moteur sur deux seulement est assuré. A la différence de la règlementation italienne, l'assurance des bateaux, *en France*, ne *constitue pas une* obligation. Il ne semble pourtant pas inutile de connaître les garanties des contrats « plaisance ».

En plus du contrat spécial de responsabilité civile (celle-ci peut toutefois être prise en charge par l'assurance de responsabilité civile familiale, s'il s'agit d'un petit bateau), le plaisancier peut souscrire une assurance « pilote-passagers ». Elle permet, comme son nom l'indique, d'indemniser le pilote et ses passagers s'ils sont blessés lors d'un accident en mer. Une garantie spéciale doit être demandée pour remorquer un skieur.

Il est également possible d'assurer un bateau pour les dommages qu'il subit. C'est l'assurance « corps » qui joue dans ce cas. Enfin, les droits d'assistance et de sauvetage sont également assurables, ainsi que les frais de retirement.

POINT DE VUE

Billets de faveur pour la retraite

LA carte vermeil, initiative heureuse de la S.N.C.F., permet aux femmes de soixante ans et aux hommes de soixante-cinq ans et plus de bénéficier, en dehors des jours d'affluence, d'une réduction de 30 % pour les voyages sur les grandes lignes.

S'inspirant de cet exemple, un nombre de plus en plus important de cinémas consentent aux porteurs de celle-ci, entre 14 h. et 18 h., une diminution de prix, samedi et dimanche non compris.

Il y a incontestablement là deux exemples de mesures efficaces et bénéfiques qu'il faudrait encourager et élargir. C'est ainsi que l'on pourrait, exploitant la formule, envisager la suppression ou la réduction de la taxe prélevée sur les tickets d'entrée dans les musées, les voyages organisés par les syndicats d'initiative, les offices de tourisme, etc., étant entendu que ces billets, pour ne pas gêner les autres catégories sociales, seraient vendus en dehors des heures de forte fréquentation. Cela rendrait les musées, les salles, les cars, les péniches, etc., moins désespérément vides.

Ce public n'est peut-être pas particulièrement généreux. Il n'en a pas toujours les moyens, mais il est aimable, peu exigeant et a le mérite d'exister. Et mieux vaut peu que rien.

Deuxième sexe

La carte vermeil est aussi — et fort fâcheusement — assortie d'une curieuse réserve. Accessible à la femme dès l'âge de soixante ans, elle n'est accordée aux hommes qu'à partir de soixante-cinq ans. C'est là une pénalisation d'autant plus surprenante que la moyenne de vie de l'homme — les études les plus sérieuses s'accordent à le reconnaître — est nettement inférieure à celle de la femme. Injuste pour les générations actuellement concernées, c'est en somme celui qui, le plus souvent, a travaillé, l'époux, qui est sanctionné ; elle est, de surcroît, dépassée. La retraite à soixante ans, civilisation industrielle et technologique oblige, sera de plus en plus une réalité.

Le plus grave, peut-être, est que cette désagréable discrimination est parfois une gêne, voire même une cause de malaise dans la vie de plus d'un vieux ménage.

Plus qu'à aucune autre période de l'existence, les occupations sont communes, étroitement partagées. Offrir une possibilité à l'un en la refusant à l'autre, c'est, à coup sûr, l'enlever aux deux.

Il faut donc supprimer cette discrimination. Ce sera une bonne action, un moyen, peu coûteux, d'enrichir la vie de nos aînés. S'il est un temps où l'on peut profiter au mieux des loisirs et des plaisirs de la retraite, notamment, dans les grandes villes, c'est bien entre soixante et soixante-cinq ans. Pas après.

MAURICE HENRY (Paris).

Philatélie

N° 1533

FRANCE : « Colline Notre-Dame-de-Lorette. »

Un timbre, représentant le monument de Notre-Dame-de-Lorette, évoquera les pénibles batailles, pendant la deuxième guerre mondiale, sur cette colline. Vente générale le 8 mai (38e/78).

2,00 F, pourpre et bistre-jaune.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Claude Haley. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 6 et 7 mai, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la Maison du Chapelain, Colline de Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (62153). — Oblitération « P. J. ».

— Le 6 mai, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Souchez. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : le congrès de la F.S.P.F. à Troyes.

Le Congrès national de la fédération des sociétés philatéliques françaises, qui se déroule à Troyes, du 13 au 16 mai prochain, aura son timbre comme les années précédentes. Il représentera l'« Hôtel de Mauroy ». Vente générale, le 16 mai (39e/78). — Retrait probable 8 décembre 1978.

1,00 F, noir, bleu et rouge.

Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure de Jacques Combet, d'après un dessin de Roland Irolla. Tirage : 10 millions. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 13, 14 et 15 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau temporaire installé au Parc des Expositions, bd de Belgique à Troyes. — Oblitération « P. J. ».

— Le 13 mai, de 8 h. à 12 h., au bureau de Troyes R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

FRANCE : Absence du code postal sur les timbres à date.

Nombreux sont les philatélistes usagers de la poste qui marquent leur étonnement à propos des « cachets à date » où ne figure pas le code postal. Cela les intrigue d'autant plus que l'administration des postes fait énormément de publicité sur les ondes et les petits écrans.

Le ministère des P.T.T. nous communique les raisons de cette absence du code postal sur les timbres à date, que nous appelons dans notre jargon marcophile « cachets ».

Voici donc le texte officiel :

« Le code postal désigne le centre postal à partir duquel le courrier est distribué : en revanche, le timbre à date authentifie le lieu postal de dépôt du courrier. Ces lieux de dépôt étant beaucoup plus nombreux que les centres de distribution, il y a toujours pour un même code postal plusieurs lieux de dépôt. Aussi, afin de maintenir l'identification de ces derniers et d'éviter des confusions d'adresses par l'utilisation d'un même code pour plusieurs bureaux, l'administration des P.T.T. ne peut faire figurer dans l'empreinte du timbre à date le code postal. »

Un nouveau guichet philatélique

A partir du 24 avril, à la R.P. de Clermont-Ferrand, un guichet philatélique fonctionnera et sera doté d'un cachet grand format illustré avec la mention « 63 Clermont-Ferrand R.P. Philatélie - Puy-de-Dôme ».

Protection du sigle C.E.P.T.

L'usage du sigle et de la dénomination de la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT) est réservé aux seules administrations faisant partie de l'organisation.

Il est donc signalé, à l'occasion de l'émission des timbres « Europe 1978 », par les P.T.T., que les plis sur lesquels figureraient abusivement l'emblème, le sigle ou la dénomination en question ne seront plus acceptés à l'oblitération.

Pour la confection des enveloppes, cartes, feuillets ou documents « premier jour » d'émission, l'utilisation du mot « Europa » est libre.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : « *Action européenne* » *et hommage à Paul-Henri Spaak, quatre valeurs, 10 F, 10 F, 14 F et 14 F. Hélio, Ateliers du Timbre, Malines (Ets J. Malvaux, cylindres hélio), d'après les maquettes de Mathy Graphic.*

● GABON : *10e anniversaire de la rénovation, 500 F C.F.A. (poste aérienne). Maquette de J.B.K. Chesnot ; impression offset et procédé sérigraphor par Cartor S.A.*

● HAUTE-VOLTA : « *Arbres* », *deux timbres, 55 F. « Crateva Religiosa » et 75 F C.F.A., « Ficus SP ». Impression polychrome, offset, Cartor S.A. Maquette de N. Genotte.*

● MALI : *deux timbres « poste aérienne » en hommage à James Cook (1728-1779), 200 F maliens, violet-brun, bleu et 300 F, bleu-violet,*



vert foncé. Impression taille-douce de Périgueux, d'après les maquettes et gravures de Claude Andréotto.

● POLYNÉSIE : *Deux timbres pour le deux cent cinquantième anniversaire de la naissance de J. Cook et le bicentenaire de la découverte des îles Hawaii, 33 fr. et 39 fr. C.F.P. Maquettes et gravures de Claude Andréotto.*

● TUNISIE : *série de trois timbres, « Ve Plan : Priorité à l'emploi », 20 M., transport ; 40 M.,*



agriculture et 100 M. industrie. Maquettes de Hatim El Mekki ; impression hélio d'Heraclio Fournier, Espagne.

Bureaux temporaires

⊙ 77140 Nemours (Centre communal des tanneurs), les 29 et 30 avril. — 30e anniversaire de l'Amicale philatélique locale.

⊙ 29110 Concarneau (Centre des arts et de la culture), les 29 et 30 avril. — 24e Congrès du Groupement des sociétés philatéliques de Bretagne.

⊙ 34700 Lodève (Mairie), les 29 et 30 avril. — 1er Salon philatélique.

⊙ 25000 Besançon, du 27 avril au 9 mai. — Foire exposition. — Petit rachat.

⊙ 30400 Villeneuve-lès-Avignon (Chartreuse du Val de Bénédiction), les 29 et 30 avril. — XVIe Exposition philatélique locale.

⊙ 72000 Le Mans (Abbaye de l'Epau, route de Changé), le 22 avril. — Assemblée de district du Rotary club international.

⊙ 69000 Lyon (Atrium de l'Hôtel-de-Ville), du 26 au 28 avril. — Expo. et inauguration du métro.

⊙ 82100 Castelsarrasin, du 27 au 29 avril. — XXe Foire-expo.

⊙ 59200 Tourcoing (mairie), du 29 avril au 7 mai. — Foire.

⊙ 64200 Biarritz (Hippodrome des Fleurs), le 30 avril. — Premier concours de tir à l'arc.

Confusions d'adresses

Nombre de lecteurs de notre chronique, en nous écrivant, libellent notre adresse au 5, boulevard des Italiens, ce qui fait retarder la distribution, alors que nous sommes au 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, où le courrier arrivera directement et sans détour.

Exposition philatélique

● *A SAINT-VRAIN, du 19 au 23 avril, 1er Salon de printemps des peintres-graveurs dans le parc, au cœur du « monde des animaux sauvages ». Le 23, avec la participation des artistes bien connus des philatélistes. Ouvert de 12 à 17 h.*

● *A DOUAI, les 29 et 30 avril, à l'hôtel de ville. Bureau temporaire.*

● *A CUGNAUX, les 29 et 30 avril, salle Albert-Camus.*

ADALBERT VITALYOS.

MAIN VERTE A LA FOIRE

Un docteur pour les plantes, une tondeuse à gazon automatique, un laboratoire capable d'analyser la terre de votre jardin, sans oublier les nouveaux modèles de serres, les derniers fertilisants, et les fauteuils de jardins les plus confortables : le salon du jardin et de l'environnement permettra, cette année encore, à ceux qui ont l'âme et les doigts verts, de venir chercher à la Porte de Versailles, dans la Foire de Paris, les matériels et les trucs pour résoudre leurs problèmes.

Deux cent trente exposants français et étrangers présentent, du 29 avril au 15 mai, sur 15 000 mètres carrés, les produits et les matériels horticoles.

Autour d'un « jardin multicolore » de 300 mètres carrés, conçu par l'Union des syndicats des pépinières et de l'horticulture, les élèves-conseillers horticoles de l'école du Breuil de Vincennes répondront aux questions concernant les plantes d'appartement et de balcon, les végétaux « extérieurs », les fruits et les légumes.

★ Foire de Paris. Du samedi 29 avril au lundi 15 mai. Heures d'ouverture : 10 h. à 19 h. Nocturnes les mardis et vendredis jusqu'à 22 h. 30 (métro Porte-de-Versailles).

Vive les gourdistes !

Il y avait déjà les turistas, les pongistes, les boulistes... Depuis peu sont nés les gourdistes. Ils regroupent tous ceux qui communient dans la même passion des gourdes. Ne soyez pas là un clin d'œil à une quelconque confrérie de buveurs impénitents ! Non, les gourdes, ce sont ces cucurbitacées (même famille que le cornichon et la courge), qui peuvent garnir treilles et pergolas, se couvrent de fruits aux formes et couleurs étranges, et portent nom de coloquintes, bonnets - d'évêque, pâtissons, giraumons, calebasses, luffas...

Depuis une semaine me voici convertie au gourdisme et membre à part entière de la Société américaine des gourdes. Cette association qui compte un bon millier de membres est une chose fort sérieuse : elle publie trois fois l'an un bulletin, la Gourde, et se veut un trait d'union et d'échange entre les amateurs. Elle trouve sa place parmi une bonne cinquantaine de sociétés spécialisées américaines, comme les Amateurs de peperonie (vingt-cinq membres), de penstemon (deux cents membres). — M. L.

★ American Gourd Society, Box 274, Mt Gilead, OM 43338 (cotisation, 2,50 dollars par an).

Jardinage

La vitrine des plantes de Provence

Le Muséum d'histoire naturelle de Marseille accueille, jusqu'au 15 mai prochain, une exposition intitulée « Plantes des collines », œuvre collective « orchestrée » par M. André Jullien, responsable du *Musée du terroir* marseillais, professeur de sciences naturelles, et M. Maurice Bertrand, professeur d'histoire naturelle, qui ont reçu l'aide de plusieurs établissements et organismes régionaux et nationaux (*Musée des arts et traditions* populaires, laboratoires universitaires, Muséon Arlaten, Muséum national d'histoire naturelle, etc.). Une partie de l'exposition évoque par l'image et le texte quelques généralités botaniques (plantes et nature du sol, associations végétales, groupes végétaux), mais la partie la plus originale consiste en une évocation très complète du rôle joué dans la vie des hommes par ces « sans-grade » de la nature, qui *croissent librement sur les* collines et font partie de l'image de marque provençale : utilisation domestique, agricole, industrielle, médicinale, dans la chasse, la pêche, les jeux, les loisirs, l'art, la décoration, la religion, la *magie et* même le langage.

J. C.

★ Muséum d'histoire naturelle, palais Longchamp, Marseille. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf le mardi et le mercredi matin. Tél. : 63-30-78.

Plaisirs de la table

Pour la Bretagne

CETTE marée noire est moins un cataclysme qu'un scandale. Un scandale à plusieurs volets. Et parmi ces « *silhouettes du scandale* », comme aurait dit Marcel Aymé, la moindre n'est pas le comportement de ceux qui, sans réfléchir ou se renseigner, annulent leurs réservations d'hôtel. Quand même, sans annuler, ils oublieront de venir !

Car enfin ce n'est pas toute la Bretagne qui est polluée, ce ne sont pas toutes ses huîtres *qui sont immangeables !*

Venir en aide à la Bretagne ? André Daguin (*Hôtel de France*, à Auch) a eu l'idée de demander à ses « mousquetaires » de laisser, sur leurs cartes, le magret, le confit, le foie gras, au profit des huîtres et des poissons bretons durant tout ce mois. M. Olivereau a alerté les *Relais de campagne*, et sa chaîne, elle aussi, vient en aide aux hôteliers d'Armor et d'Arvor. Il n'est pas jusqu'aux vignerons du Beaujolais qui n'y ont été de leurs dons. Après le pétrole, le sucre !

Cette année fut justement, pour Michelin et Kléber, l'année des promotions bretonnes. Et de fait, depuis quelques années, la cuisine ici « explose ». Commençons par les Côtes-du-Nord, les plus visées. Et notez : *la Caravelle* (14, place Duclos, à Dinan, tél. : 39-00-11) ; *la Porte de France* (5, rue Jean-Savidan, à Lannion, tél. : 37-04-07) ; *le Relais Brenner* (au pont de Lézardrieux, près Paimpol, tél. : 20-11-05) ; *Lorand-Barre* (aux Ponts-Neufs, tél. : 32-78-71) ; *le Manoir de Lan-Kerellec* (Trébeurden, tél. : 35-50-09) ; le Finistère (côte de la Manche) fut également menacé. Mais tous les abers n'ont pas été sinistrés.

Vous n'oublierez point : *le Goyen* (place J.-Simon, à Audierne, tél. : 70-08-88) ; *les Ducs de Lin* (pointe de Saint-Coulitz, près Châteaulin, tél. : 86-04-20) ; *l'Huîtrière* (route Saint-Evarzec, à Fouesnant, tél. : 56-06-62) ; *l'Auberge de la Truite* (Locmaria, près Huelgoat, té. : 93-73-05) ; *Kerliviou* (route de Carenteo à Locquénolé, tél. : 67-21-04) ; *Mélante* (place de l'Eglise, à Riec-sur-Belon, tél. : 06-91-05).

Le Morbihan fait face à l'Atlantique, et vous y trouverez : *le Château de Locquénolé* (à Kervignac, tél. : 65-20-69) ; *le Bretagne* (13, rue Saint-Michel, à Questembert, tél. : 26-11-12) ; *la Grange aux moines* (12, avenue de l'Océan, à Kerjouanno-en-Arzon dans la presqu'île de Rhuys, tél. : 26-21-79.

L'Ille-et-Vilaine, enfin, avec : *l'Aubergade* (2, boulevard J.-et-P.-Gourdel, Châteaugiron, tél. : 00-41-35) ; *le Lion d'Or* (8, rue Fougères, à Liffré, tél. : 57-31-09).

J'en passe, bien sûr, mais je n'oublie point la cuisine savoureuse de Manick Le Coz (*Hôtel de la Plage*, à Sainte-Anne-la-Palud, tél. : 92-50-12). Cette cuisinière à ses fourneaux, fille de Mme L'Helgoual'ch à qui elle succéda, vous proposera ses plats (que j'ai signalés dans mes *Deux cents recettes des meilleures cuisinières de France*) : langouste grillée aux herbes, salade marine, gâteau breton. Et quel repos dans ce relais isolé en bordure de plage. Oui, qu'elle est belle la Bretagne et qu'il y fera bon vivre, malgré tout, cet été !

LA REYNIÈRE.

Mauvais goûts

M. OLIVEREAU, président des « Relais et Châteaux », m'alerte à propos d'une mesure inquiétante devant être mise en application en 1981 par la Communauté européenne.

Il s'agit des volailles.

On sait que les poulets, actuellement, sont mis en vente et considérés comme « prêts à rôtir » (les abats retirés de la cavité abdominale) ou « commercialisables » (dont on a retiré uniquement les intestins).

Il s'agit d'interdire définitivement la vente des poulets « commercialisables », c'est-à-dire contenant encore cœur, foie, gésier. Sous prétexte d'hygiène et parce qu'il est difficile de soumettre lesdites volailles à une inspection sérieuse.

Or un rapport d'analyse du professeur Van Hoof, de la faculté de médecine vétérinaire de Gand, portant sur cent poulets « prêts à rôtir » et cent « commercialisables » provenant de quinze abattoirs différents, démontre que la contamination la plus forte a été constatée chez les poulets « prêts à rôtir », que la présence de salmonelles, par exemple était de 15 % chez eux contre 7 % sur les « commercialisables ».

Alors ? Allons-nous être privés d'abattis, de foies, de gésiers pour le seul plaisir de ces messieurs de la C.E.E. ? Ou ceux-ci ont-*ils* cédé à la pression des usiniers de la volaille ?

La confédération des détaillants de volaille et gibier des pays de la C.E.E. en tout cas fait *bien* d'alerter l'opinion gourmande.

⁂

La saccharine vient officiellement d'être condamnée, et ses usagers alertés sur ses méfaits.

Mais c'est aux Etats-Unis !

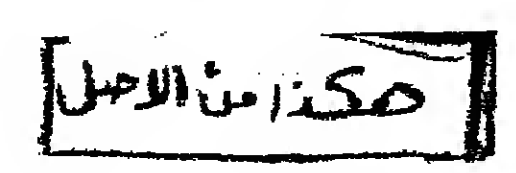
La C.E.E., trop occupée des poulets, n'a pas encore pris les mesures nécessaires.

⁂

Un viticulteur varois vient d'être justement condamné à 5 millions 500 000 francs d'amende pour chaptalisation. Sous prétexte de « fortifier » son vin (et de faire quelques bénéfices en plus, bien sûr), au lieu de vendre un vin « naturel » et d'expliquer au consommateur que le degré alcoolique dû à ce sucre de betterave est nocif, il a préféré flatter le mauvais goût dudit consommateur. Tant pis pour lui et pour eux !

Le comble est que les vignerons de la *région protestent*. Sous prétexte que la chaptalisation est tolérée ailleurs. Il vaudrait mieux qu'ils exigent qu'elle soit interdite ailleurs aussi !

L. R.



Jeux

échecs N° 758

CONFIRMATION D.UNE VARIANTE

(Tournoi zonal, Lvov, 1978)
Blancs : Y BALACHOV
Noirs : D ROMANISCHINE
Défense Nimzo-indienne

1. d4	Cf6	15. Cg4 ! (b)	Dé7
2. ç4	é6	16. f4(i)	f5
3. Cf3	b6	17. é×f5	é×f5
4. Cç3	Fb4	18. C×h6+!! (j)	g×h6
5. é3	Fb7	19. Dh5	Rh7
6. Fd3	Cé4 (a)	20. F×f5	T×f5 (k)
7. 0-0 ! (b)	C×ç3 (c)	21. D×f5	Tf8
8. b×ç3	F×ç3	22. Dç2	Dç5+
9. Tb1	Cç6 (d)	23. Rh1	F×d5 (l)
10. Tb3	Fa5 (é)	24. Tg3	Tg3 (m)
11. é4	h6 (f)	25. f5	Tg6 (n)
12. d5	Cé7	26. F6+	Tg6 (n)
13. Fb2	0-0	27. T×g6	C×g6
14. Cé5	Cg6 (g)	28. f7	abandon. (n)

NOTES

a) Les autres continuations connues sont 6..., d5 ; 7. 0-0, 0-0 : 8 a3 ou 8. ç×d5 et 6..., ç5 : 7. 0-0, 0-0 : 8. a3 ou 8. C4a ou 8 Fd2. En attaquant immédiatement le Cç3, les Noirs tentent de consolider la case é4 via f7 - f5 et aspirent ainsi à retrouver les schémas de la défense ouest-indienne et de la défense hollandaise.

b) Un sacrifice de pion très intéressant qui permet aux Blancs de se développer rapidement. On peut aussi défendre le Cç3 par 7. Dç2, mais après 7..., f5 ; 8. 0-0 F×ç3 ; 9. b×ç3, 0-0 ; 10. Cd2, Dh4 ; 11. f3, C×d2 ; 12. F×d2. Cç6, le jeu est égal (Smyslov-Bronstein, Moscou, 1956).

c) A considérer est 7..., f5 ; 8. F×é4, f×é4 ; 9. Cd2, F×ç3 ; 10. b×ç3, 0-0 ; 11. Dg4, Tf5 ; 12. f3 (si 12. C×é4?, b6!) et 8. d5!, F×ç3 ; 9. b×ç3, é×d5 ; 10. ç×d5, F×d5 ; 11. ç4, Fb7 ; 12. Cd4, 0-0 ; 13. f3, Cd6 ; 14. Dç2, Df8 ; 15. ç5, b×ç5 ; 16 D×ç5, avec un jeu actif pour les Blancs (Bolbochan-Enevoldsen, 1966). Après 7..., F×ç3 ; 8. b×ç3, les Noirs ne doivent pas entrer dans la variante 8..., C×ç3 : 9. Dç2, F×f3 : 10. g×f3, Dg5+ ; 11. Rh1, Dh5 ; 12. Tg1!, D×f3+ ; 13. Tg2, f5 ; 14. Fa3!, Cé4. 15 Tf1, Tg8 ; 16 Fé2, Dh3 ; 17. f3, Cf6 ; 18 d5!, Rf7 ; 19. é4! qui laisse aux Blancs une forte attaque (Keres-Spassky, match de 1965), mais conserver un jeu positionnel par 8..., f5 ; 9 Cé1, 0-0 ; 10 f3, Cf6. Quant à l'acceptation du sacrifice, il est notoire qu'elle assure aux Blancs, dans tous les cas, une nette initiative Romanischine, qui n'en est pas convaincu, demande ainsi à voir, confiant dans son talant défensif.

d) Si 9..., 0-0 ; 10. Dç2 menaçant 11 F×h7+ et 11 D×ç3 Si 9... d6 : 10. é4! ou encore 9... d6 ; 10. Fa3, Cd7 ; 11. ç5!, d×ç5 ; 12. d×ç5, Ff6 ; 13. Dç2, F×f3 ; 14. g×f3, b×ç5 ; 15. Fb5!, Fé7 ; 16. Fç6, Tç8 ; 17. Tf-d1, Fd6 ; 18. Da4!, avec une claire supériorité des Blancs (Smetanios-Barstatis, trente-cinquième championnat de l'U.R.S.S.). De même, si 9..., Fa5 : 10. Fa3, d6 : 11 ç5, 0-0 ; 12. ç×d6, ç×d6 ; 13. é4! (Denker-Fine, New-York, 1944).

e) Et non 10..., Fb4 : 11. d5.

f) Dans la partie Gligoric-Larsen (Lugano, 1970), les Noirs jouèrent tout de suite 11..., Cé7 et obtinrent une position compromise (12 d5, Cg6 : 13 Cd4, Dé7 ; 14. Fç2, Fb4 : 15 Cb5, 0-0 (une faute : 15... Rd8 était nécessaire). 16 Dh5!, Tf-ç8 ; 17 é5!, é×d5 ; 18 Fg5. Ici la Th3, b6 ; 18 F×h6 était gagnant. Or, après 18..., Df8 ; 19 Cd4? (ici encore, 19. Th3, h6 : 20. F×h6, g×h6 ; 21. Tg3! était décisif), Té8 : 20 a3?, Fç5 ; 21. Th3, b6 : 22. Cf5 (maintenant 22. F× h6, g×h6 ; 23. Tg3 est inefficace à cause de 23... Fd4!, T×é5 : 23 F×b6 (trop tard), g×b6, 24. C×b6+, Rg7 : 25 Df3, C×f7, d×ç4! ; 26. T×h7+, R×h7 : 28. F×g6+, R×g6 : 29 C×é5+, D×é5 : 30. D×b7, Tf8, les Blancs, après être passés si près du but, abandonnèrent. Peut-être faut-il poursuivre par 11..., d6 ; 12. d5, Cé5 ; 13. C×é5, d×é5 ; 14. d×é6, 0-0?.

g) Si 14..., d6 ; 15. C×f7!, T×f7 : 16 d×é6 menaçant 17 Dg4. Ou 15..., R×f7 ; 16. d×é6+, Rg8 ; 17. Dg4 ou 16..., R×é6 ; 17. Dg4.

h) Les Blancs ont une excellente position d'attaque, obtenue grâce au sacrifice du septième coup.

i) Menace d'écrasement par 17. f5.

j) Conformément à la logique de la position, ce superbe sacrifice de C ouvre le roque ennemi.

k) Une défense nécessaire. Si 20..., Tg8 ; 21. Th3.

l) Cette contre-attaque suffira-t-elle à sauver les Noirs ?

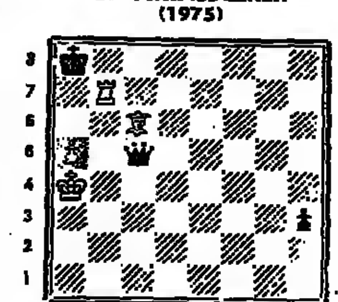
m) Si 24..., Ff7 ; 25 f5, Cé5 ; 26. F×é5, D×é5 ; 27. f6+, Rh8 ; 28 Tg7, Fg8 ; 29 Dg6, Fd2 ; 30. Th7+, F×h7 ; 31. Dg7 mat. Ou 29..., Dg5 ; 30. D×g5, b×g5 ; 31. Tf3, T×f8 ; 32. T×g8+ et 33. T×f8 (si 31..., Fé1 ; 32. Th3+, Fh4 ; 33 T×g5).

n) Si 26..., Rh6 ; 27. f7+ et si 26..., Cg6 : 27 f7.

o) Car si 28..., Df8 ; 29. ç×d5 et 30. Tf6.

SOLUTION DE L'ETUDE n° 757.
G. NADAREICHVILI, 1975.
(Blancs : Rh8, Tf7, Pé7. Noirs : Rh1, Da7, Fç7, Cg4. Nulle.)
1. é8=D, Fé5+ ; 2. D×é5!!, Da8+ ; 3. Tf8!!, D×f8+ ; 4. Rh7, Df7+ ; 5. Rh8, Df8+ ; 6. Rh7, Db8+ ; 7. Rg8, Dg6+ ; 8. Rh8, Db6+ ; 9. Rg8, nulle.

ÉTUDE
S. TCHIMSDZEREN
(1975)



BLANCS (4) : Ra4, Tb7, Fç6, Pa5.
NOIRS (3) : Ra8, Dç5, Ph3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 755

DANGER INVISIBLE

Cette donne montre la différence qui peut séparer des champions dans le jeu avec le mort. Ici, le déclarant, qui a gagné le contrat, avait su être prévoyant.

Nord : ♠ R V 2 ; ♥ D 10 8 6 4 3 2 ; ♦ R D 5 ; ♣ —
Ouest : ♠ A 4 3 ; ♥ V ; ♦ A 10 8 ; ♣ 10 9 6 4 3 2
Est : ♠ 7 ; ♥ R 7 5 ; ♦ 9 8 7 3 2 ; ♣ A D V 7
Sud : ♠ D 10 9 8 6 5 ; ♥ A 9 ; ♦ V 4 ; ♣ R 8 5

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Lewis	Katz	Pender	Cohen
2 ♠	passe	4 ♠	passe

Ouest ayant entamé le valet de cœur pour la dame et le 5, le déclarant joua le 5 de carreau du mort pour le valet de sa main. Ouest prit avec l'as et contre-attaqua trèfle. *Comment Lewis, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute *défense* ?

Réponse :

Manifestement le valet de cœur était sec, et il était probable que Ouest avait fait cette entame parce qu'il avait l'as d'atout troisième. Or, dans l'autre demi-finale, le coup a chuté parce que le *déclarant*, après avoir coupé la contre-attaque à trèfle avec le *2 de pique*, a *tiré le roi, puis la* dame de carreau sur laquelle il a défaussé un trèfle (gardant ainsi le roi de trèfle sec). Ensuite, il a joué le valet de pique qu'il a pris avec la dame (dans l'intention, s'il restait maître, de couper son dernier trèfle). Alors, Ouest a pris avec l'as de pique et a rejoué pique pour donner la main au mort. Il ne restait plus en Nord que du cœur, et le déclarant a joué cœur pour son as sec. Mais Ouest a coupé et l'as de trèfle a fait chuter le contrat (as de carreau, as de pique, une coupe à cœur et l'as de trèfle).

Comment éviter cette défense mortelle ? Dans la première demi-finale, le *déclarant* (Lewis), au lieu de défausser un trèfle sur le troisième carreau du mort, *a jeté son as de cœur* et a joué ensuite en double coupe : après *la dame de carreau, il a coupé un* cœur avec le 8 de pique, *puis* un trèfle avec le roi de pique, ensuite *un autre cœur avec le 10 de pique*. Cette fois, Ouest avait intérêt à surcouper et à rejouer atout, mais Sud n'avait plus qu'un *trèfle perdant, et la défense* ne fit que ses trois as.

Remarque : A la table où Nord (Sontag) avait *ouvert de « 4 ♥ »*, le *déclarant* gagna ce contrat malgré l'entame *du 7 de pique* pour l'as et le retour du 4 de pique coupé. Mais Est crut pouvoir tirer l'as de trèfle, et Nord, après avoir coupé cet as, ne perdit aucun atout en jouant *la dame de cœur* pour capturer le roi de cœur qui était maintenant second.

Localisation d'un as

Il faut parfois renoncer à une solution simple quand les annonces ont montré qu'elle serait vouée à l'échec.

La donne suivante *en est une* illustration.

Nord : ♠ 8 7 5 4 ; ♥ A D 8 4 ; ♦ R 10 7 ; ♣ R 5
Ouest : ♠ A R D ; ♥ — ; ♦ D V 8 4 2 ; ♣ D V 9 7 2
Est : ♠ V 10 9 8 3 2 ; ♥ 8 2 ; ♦ 5 3 ; ♣ A 10 8
Sud : ♠ — ; ♥ R V 10 7 6 5 3 ; ♦ A 9 8 ; ♣ 6 4 3

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Beudon	Méjanes	Delorme
1 ♦	contre	2 ♠	4 ♥
4 ♠	contre	passe	5 ♥
passe	passe	contre	passe...

Ouest a entamé l'as de pique (dans la tierce majeure), le *déclarant* a coupé et a tiré l'as de cœur (Ouest défaussant un carreau), *comment Delorme, en Sud, a-t-il gagné* le contrat *de* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord avait contré « 4 ♠ » car il pensait qu'un contrat de « 5 ♥ » serait infaisable. Pour ce contre, cependant, il aurait dû avoir une levée sûre à l'atout, ce qui n'était pas le cas.

De toute façon, Sud ne pouvait pas laisser *jouer « 4 ♠ »* avec sa distribution. Enfin, précisons que, avec un as, il était normal qu'Est contre.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 31

DURA LEX SED LEX

SCRABBLE CLUB NANTAIS
17 février 1978

Telle est l'unique réponse que l'on peut faire au scrabbleur qui, à tort, a francisé par analogie un pluriel latin (ou latinisé un pluriel français). Citons d'abord les mots latins donnés comme *invariables par le PLI* : ADDENDA, AMEN, ANA, CREDO, DECORUM, DELEATUR, EXEAT, EXTRA, MISERERE, OLIM, PATER, PRORATA, *REQUIEM* et VETO, auxquels le règlement du scrabble a ajouté EXIT. Ont été oubliés certains mots, dont les pluriels en S sont admis, *nolens, volens*, par le règlement : AVES, KYRIES, TACETS. Voici maintenant les pluriels latins admis (et seuls admis) : NAEVUS, NAEVI; NOVA, NOVAE; ERRATUM, ERRATA ; QUANTUM, QUANTA ; STIMULUS, STIMULI. En revanche, MAXIMA est refusé : bien que cité page 696 du PLI, il n'apparaît pas page 634 dans l'entrée MAXIMUM. MINIMA se fait une petite place grâce à l'expression A MINIMA. Le règlement a fort justement donné comme invariables les termes latino-médicaux suivants : VALGA, féminin de VALGUS (jambe déviée en dehors), VARA, féminin de VARUS (en dedans) et PUNCTUM, point de vision. Signalons enfin les pluriels scrabblesques EGOS et COGITOS.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	MEUSEAS			
2	ERSIAEB	AMUSÉES	H 3	70
3	ANLUETO	SABRERAI (a)	3 G	78
4	TRBAICH	EOULANTE (b)	L 3	68
5	B + RAIEED	TRICHA	O 3	47
6	REAPTEM	DEBRAIE (c)	2 A	70
7	AAICSRN	DETREMPA (d)	A 2	89
8	OEMTVXS	RACINAS (e)	1 E	86
9	MTS + NEIU	VOEUX (f)	5 E	34
10	OOGEPID	MUNITES	11 F	75
11	OOPIG + EU	DÉMUNITES	11 D	22
12	OPIG + UQE	EOU (g)	M 7	25
13	POG + NLEU	NIQUE	H 11	39
14	NGU + ASDI	POLE	12 A	24
15	DIA + ZEEL	GNOU (h)	B 10	30
16	DAL + YVOL	SKIEZ	14 B	43
17	DVO + JTEN	LOYAL	F 4	34
18	DNVO + NP?	JETS (i)	8 B	27
19	DPNN + P?O	OV(E) (j)	D 7	20
20	DEPNNWI	MO(I)	4 H	18
21	Fin de la partie faute de voyelles	FIN	N 6	14
22			TOTAL	909

RESULTATS

1. J. Clergeat 846 (93,07 %). 2. J. Joret 811 (89,22 %). 3. S. Niedleau 793 (87,24 %).

NOTES

a) Scrabbles moins rentables : ARABISER BRAISERA BRASERAI BARRIMES BRIMERAS BEURRAIS BARRISSE BRASIERS BRISERAS.

b) SOULANTE = 0.

c) Si on DEBRAIE sur le A de TRICHA, on surmultiplie le E et on marque dix points de plus.

d) Meilleur que TEMPERA (N 8) ou TREMPERA (D 1).

e) Faire un dessin imitant des racines sur la couverture de livres. CRANER deux cases plus bas ne vous coûte qu'un point.

f) SEXTO, N 8, 36.

g) POUH !, 12 B, 29.

h) ENDIGUAS, 15 H, 86. GUINDAS est implaçable.

i) OBJET, C 1, 28.

j) NOV(E) ou V(I)T (G 7) gagnent un point.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse Illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

PENTASCRABBLE
de Jacques Soussan

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

YNNEAOB - VOUERR ? - RRAUEJ ? TUIAQDT - NMNITAE

Solution proposée : plus de 650 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 36
(Variation sur trois voyelles et trois consonnes)

NAITRAI, H 6, 68 - RAINAIT, 15 B, 98 - RAINERAI, 8 E, 59 - ENTRENT, A 0, 98 - RENTRAINERAIENT, 6 A, 218 - *Total : 539* points.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Jacques Soussan*, de Châtenay-Malabry, a été élu président du Comité Paris-Ile-de-France.

● *Scrabble à Dieppe*. Tournoi en deux manches le 7 mai, à 10 heures, hôtel « la Présidence », boulevard de Verdun.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

★ Adresse du Scrabble-Club nantais : Maison des Ingénieurs, 24, rue Crébillon.

Hippisme

PLAFOND BAS

Le printemps hippique a autant de difficultés à s'imposer que celui de la météorologie.

Gay Mecene, Gracias, Rex Magna, Eurissia, ont, au cours des derniers jours, ouvert quelques éclaircies dans les nuages. Mais on est loin de ce large réchauffement de l'air, des pistes, des jumelles et des enthousiasmes, qui vous fait envoyer tous les soucis par-dessus les ailes du moulin de Longchamp et vous précipite, un mois à l'avance, au guichet des réservations pour Epsom. D'autant que, à cet égard, le Super Concorde *sur lequel on comptait le plus pour le voyage a raté son décollage.*

Depuis le début de l'année, des rumeurs inquiétantes circulaient à propos de ce jeune champion de la saison 1977. Le Tout-Chantilly des petits matins, celui qui mêle devant les comptoirs encore ternis du service de la veille des odeurs de café, d'embrocations, de foin, et celle de l'écume des premiers galops, assurait que François Boutin « n'arrivait pas à le ravoir ». Entendez qu'il ne parvenait pas, après les deux mois de repos qu'il avait accordés au cheval cet hiver, à le hisser à nouveau au niveau de forme où, l'an passé, il s'était adjugé le prix Morny et le Grand Critérium.

De fait, Super Concorde *a couru comme un poulain qui, s'il a encore les jambes à l'ouvrage, n'en a plus le cœur. Apparemment brillant et plein de ressources jusqu'au moment de l'effort — car, tout de même, la classe ne disparaît pas du jour au lendemain, — il a été incapable d'en fournir un lorsque son jockey le lui a demandé, à 300 mètres de l'arrivée. Son entraîneur a expliqué que le poulain, qui est hypernerveux (ainsi, avant une course, on lui attache la langue au maxillaire inférieur, pour que, dans sa précipitation à reprendre son souffle, il ne l'« avale » pas), avait couru « très contracté » et qu'en outre le terrain lourd l'avait sans doute désavantagé. Il a indiqué que* Super Concorde *allait être soumis à un « chek-up » vétérinaire complet et qu'une « décision ferme au sujet de la suite de sa carrière » serait prise sous peu. On souhaite au propriétaire du poulain, Walter Haefner, ancien employé d'une compagnie pétrolière et ancien gentleman rider, devenu un des grands propriétaires européens à mesure que sa fortune s'établissait, un diagnostic vétérinaire rassurant. Mais la formule, employée par l'entraîneur d'une « décision au sujet de la suite de la carrière » ne présage, en général, rien de bon.*

Super-entraînés

Super Concorde *n'est d'ailleurs pas le seul jeune champion de 1977 à qui les premières joutes de 1978 font descendre plusieurs échelons de la hiérarchie, voire jettent à bas.* Pyjame Hunt, Bilal, Little Love, Acamas, *viennent tous d'être battus (le dernier, cependant, honorablement). Il arrive que, comme on dit au pesage, le Grand Critérium ne soit pas « la bonne ligne », c'est-à-dire qu'on s'aperçoive, après coup, qu'il n'avait pas réuni les meilleurs. Mais le phénomène actuel est peut-être plus large. L'augmentation des charges d'entraînement a abouti à ce que la première qualité qu'on recherche désormais chez un cheval est la précocité : pour un propriétaire, le bon cheval est celui qui peut gagner son avoine dès le milieu de son année de deux ans. Dès qu'une écurie héberge un bon poulain, elle entend démontrer qu'il possède cette qualité qui, si, en effet, il en témoigne, fera de lui un étalon recherché, aux « services » chèrement payés. Voilà donc les poulains les plus prometteurs appelés à tenir leurs promesses de plus en plus tôt. Chez certains, c'est aux dépens de leur campagne de trois ans, laquelle devrait constituer l'essentiel de leur carrière. On obtient que les prémices soient généreuses, mais la récolte en souffre. Ainsi peut-on craindre que ce soit un blé en herbe qu'aient moissonné l'an passé, sur les pistes de Deauville et de Longchamp, les sabots de* Super Concorde *et ceux de ses suivants.*

Plus patiente, la moisson offerte à son propriétaire par Gay Mecene, *le vainqueur dimanche de* Super Concorde, *sera-t-elle plus fructueuse ? Ce fils de* Vaguely Noble *a fait ce que son jockey lui demandait. Mais, à dire vrai, après la déroute de* Super Concorde *à mi-ligne droite, il n'avait plus grand-chose à lui demander. Attendons des affrontements plus probants pour applaudir, éventuellement, des deux mains.*

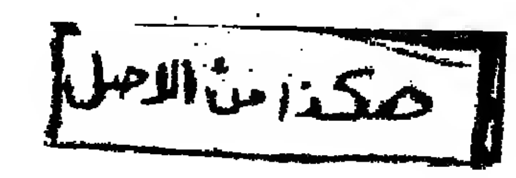
Même observation pour Dancing Maid, *encore que, parmi les adversaires qu'elle a battus, ait figuré* Clear Picture.

Plus éloquent quand on considère les noms réunis au classement, le prix Noailles ne l'est pas davantage quand on retient la façon dont il s'est couru : une promenade au petit galop de 1 700 mètres, suivie d'un déboulé de 500. Opus Dei, *à qui revient le mérite d'avoir signifié au peloton qu'une plaisanterie de 1 700 mètres n'était déjà plus parmi les meilleurs, a payé cette relative hardiesse : premier à imprimer à la course un rythme normal, il a été, comme il arrive souvent en pareil cas, un des premiers à faiblir à mi-ligne droite.*

Il a dû alors laisser filer vers le poteau Frère Basile, Dancing Master *et, enfin,* Gracias, *dernier attaquant et le plus efficace, puisque c'est lui qui, en fin de compte, a remporté la partie. Ce* Gracias, *un des derniers fils de* Toplnca, *doit être assez bon. Mais, jusqu'à plus ample informé, nous gardons notre confiance à* Opus Dei. *Les foulées qu'il avait déployées, le 2 avril, à l'arrivée du prix de Courcelles, ne pouvaient être celles d'une imposture. Au demeurant, il battait alors nettement* Gracias.

On voyait pour la première fois en piste, dimanche à Longchamp, un envoyé de la nouvelle antenne anglaise de l'écurie Wildenstein : Crow, *bien connu chez nous — où il fut notamment second de l'Arc de triomphe 1976 — puisqu'il y accomplit toute sa carrière avant l'émigration l'hiver passé de la totalité de son écurie vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Le responsable de la tête de pont anglaise, Peter Walwyn, avait bien calculé son affaire :* Crow *passa le poteau deux confortables longueurs devant son suivant immédiat,* Rex Magna. *Mais l'homme chargé de la réalisation tactique des plans, Saint-Martin, avait, au passage, enfreint les lois de la guerre en bousculant* Rex Magna. *Celui-ci a été déclaré vainqueur et Yves Saint-Martin est allé quatre jours à la pêche (quatre jours de suspension).*

LOUIS DÉNIEL.



Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La Cinémathèque au Centre Georges-Pompidou.

C'est l'Opinion publique, un film inédit de Chaplin, qu'il avait réalisé en 1923 et offert à Henri Langlois, qui ouvrira le 8 mai la programmation de la nouvelle salle de la Cinémathèque française au Centre Georges-Pompidou, inaugurée le 20 avril. Cette salle, qui n'a que deux cents places, présentera cinq films par jour (excepté le mardi), de 14 h. à 24 h.

Cette mise en service est l'aboutissement de négociations menées entre le Centre et Henri Langlois. Un comité restreint, présidé par M. Jean-Loup Passek (responsable de la section cinéma au Festival de La Rochelle), est maintenant chargé de concilier les aspirations du Centre et celles de la Cinémathèque.

Il ne s'agit pas de remplacer l'ancienne salle de la rue d'Ulm, mais d'organiser des cycles et des festivals thématiques, qui laisseront pour Chaillot une plus grande liberté dans le choix des films, et s'intégreront dans les autres activités du Centre Pompidou. Actuellement, M. Jean-Loup Passek étudie avec Mme Lotte Eisner les ressources de la Cinémathèque en cinéma allemand, « du Golem à Hitler », qui permettront de collaborer à l'exposition Paris-Berlin, organisée par le Musée d'art moderne, la Bibliothèque et le Centre de la création industrielle.

Jusqu'à présent, la place réservée au cinéma au Centre Georges-Pompidou était limitée et irrégulière. Les deux salles polyvalentes du sous-sol ne sont, en effet, que d'un confort très moyen pour le spectateur, et les deux salles de la Bibliothèque et du Musée, de petite dimension, ne sont adaptées qu'à la vidéo et réservées à l'illustration des activités de ces deux secteurs.

« Rudolf Valentino » de Jeanne de Recqueville.

Biographie, au point de vue féminin, de l'acteur « au charme latin », du grand séducteur des années 20, dont la mode rétro a fait resurgir l'image mythique. Jeanne de Recqueville semble avoir consacré sa vie à des recherches minutieuses pour arracher à la légende la vraie personnalité de l'idole. Elle s'insurge contre les ragots, les anecdotes des journalistes et de précédents biographes ; elle démontre aussi, avec une belle ardeur, la fausseté du récent film de Ken Russell, avec Noureiev.

Documents et témoignages sérieux à l'appui, Jeanne de Recqueville prend la défense de Valentino contre tous les hommes — et spécialement les Américains — qui ont mis en doute sa virilité.

Cette étude, d'ailleurs relevée de certaines tournures romanesques, rend justice au talent d'un comédien typique d'une époque. On peut se laisser convaincre par les opinions — et les preuves apportées — d'une admiratrice lucide, même s'il manque au livre la dimension sociologique et psychologique de celui d'Alexander Walker (le Monde du 31 décembre 1977).

★ Editions France-Empire, 271 pages, 36 F.

La Semaine de la critique.

La commission de sélection de la Semaine de la critique a désigné les huit films qui participeront, du 17 au 24 mai, salle Jean-Cocteau, Palais des festivals, à la dix-septième Semaine internationale de la critique française, organisée par l'Association française de la critique de cinéma :

En Och En *de Erland Josephson, Sven Nykvist et Ingrid Thulin (Suède) ;* Alambrista *de Robert M. Young (Etats-Unis) ;* Per Questa Notte *de Carlo di Carlo (Italie),* Die Frau Gegenüber *de Hans Noever (R.F.A.) ;* l'Odeur des fleurs des champs *de Srdan Karanovic (Yougoslavie) ;* Une brèche dans le mur *de Jillali Ferhati (Maroc) ;* Roberte *de Pierre Zucca (France).*

Le film suédois En Och En *sera patronné simultanément par la Semaine de la critique et la Quinzaine des réalisateurs, et montré en alternance dans chacune des deux sections.*

Cinéma

« L'État sauvage », de Francis Girod

Francis Girod (le *Trio infernal, René la Canne*) aime les sujets hors du commun et les situations paroxystiques. Avec *l'Etat sauvage* — une adaptation du roman de Georges Conchon, prix Goncourt 1964, — il est à son affaire. Dans une République africaine, déchirée par les problèmes de la décolonisation (l'action se passe en 1960), les intrigues politiques se mêlent aux règlements de comptes sentimentaux pour provoquer une cascade de conflits dramatiques. Conflits où éclosent la jalousie et l'esprit de vengeance des uns, la sottise et la veulerie des autres, le racisme de tous. Avec son cortège de mesquineries ignobles et d'explosions de violence, le racisme est au cœur du film de Girod, comme il était au cœur du livre de Conchon. Il est le ferment qui exacerbe les sentiments de la plupart des protagonistes, l'ultime manifestation de leur bassesse d'âme. Inexorablement, ceux qui refusent d'y céder en deviennent les victimes. Telle cette femme blanche, Laurence, coupable d'avoir aimé un Noir, et que l'on voit, à la fin du film, assaillie, injuriée, molestée par une foule en délire où communient, dans la même haine raciale, Européens et Africains.

Foisonnant, romanesque, c'est autour de Laurence que s'ordonne le scénario de *l'Etat sauvage*. Laurence a eu trois hommes dans sa vie : Avit, son mari, gentil garçon, intelligent, mais vulnérable, aujourd'hui fonctionnaire à l'UNESCO ; Gravenoire, un ancien colon, aigri et combinard, que, sur un coup de tête, elle a suivi en Afrique ; Doumbé, le Noir, son amant actuel, qui siège au gouvernement de la République et que ses collègues détestent parce qu'il est plus brillant qu'eux, plus honnête également, et parce que, bravant les préjugés et les interdits de sa caste, il a fait de Laurence sa maîtresse.

L'arrivée inattendue d'Avit à Fort-Jacul, l'assassinat de Doumbé par un membre des forces de l'ordre locales, les machinations qu'inspire à Gravenoire son désir d'humilier Avit et de se venger de Laurence à qui il n'a jamais pardonné de l'avoir trompé avec Doumbé, la brusque effervescence d'une population libre de crier son mépris à la « putain blanche », tous ces événements, cyniquement observés et plus ou moins contrôlés par un commissaire de police qui se prend pour Hemingway, mettent le feu aux poudres et transforment, au cours d'une folle journée, l' « état sauvage » en une « république des bêtes ».

Une belle histoire de fidélité amoureuse, la peinture sans complaisance de certaines mœurs politiques africaines, une dénonciation impitoyable de l'intolérance : la richesse thématique de *l'Etat sauvage* est évidente. Si l'on ajoute que les personnages de Georges Conchon ont trouvé en Marie-Christine Barrault (Laurence), Claude Brasseur (Gravenoire), Jacques Dutronc (Avit), Doura Mané (Doumbé) et Michel Piccoli (le commissaire) d'excellents interprètes, il semblerait qu'on dût être empoigné par le film. Or nous lui demeurons étrangers. Etrangers non certes aux problèmes qu'il pose, mais aux affrontements qui matérialisent ces problèmes sur l'écran. Spectateurs d'une aventure qui, beaucoup plus que la colère ou l'émotion, fait naître le malaise.

Ce malaise, comment l'expliquer ? Où est la faille ? D'où viennent nos réticences ? Très vraisemblablement de la mise en scène de Francis Girod. Acharné à convaincre, emporté par son tempérament de polémiste et la virulence de son propos, poussant le trait jusqu'à la caricature, cédant sans retenue à son goût de la provocation, le cinéaste en arrive à vider le film de sa vérité psychologique, à en gommer l'authenticité. La satire, dès lors, perd de son efficacité, le drame de sa puissance. Et, finalement, malgré l'intérêt du sujet, il ne reste de *l'Etat sauvage* qu'une comédie de l'abjection, un constat dont l'amertume est certainement sincère, mais qui, par esprit de système, devient vite gratuite et déplaisante.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Colisée, Panthéon, Saint-Germain-Studio, Lumière, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention, Victor-Hugo, Wepler, Gaumont-Gambetta.

« Freddy » de Robert Thomas

Jean Lefebvre a repris le rôle de *Fernandel* et *Pierre Doris* celui de Rellys. Dix ans après sa création au Théâtre des Variétés, « Freddy » est exhumé. Robert Thomas a pris sa pièce, a froncé de-ci de-là et taillé pour raccourcir. Mais une vilaine robe reste une vilaine robe.

L'histoire, sur fond de misère et de grandeur saltimbanque, aurait pu être belle. Elle ne l'est pas, on ne s'intéresse pas à ce petit cirque mourant sauvé par un cadavre. L'assassinat sert à la publicité de Freddy, le directeur ; il s'est dévoué, il l'a revendiqué. De lourds rebondissements traînent le spectateur jusqu'à la fin. Il n'y aurait aucune raison de signaler ce film, si ce n'était pas une manière de regretter Fernandel.

CL. D.

★ Capri, Mercury, Paramount-Opéra, Paramount-Galaxie, Paramount-Montparnasse, les trois Murat, Paramount-Maillot, les trois Secrétan.

Théâtre

« Dans la jungle des villes » à Chaillot

Bertolt Brecht ? Encore lui ? Mais oui, voici à l'affiche de la Salle Gémier une pièce de Brecht, *Dans la jungle des villes*, rarement jouée, œuvre d'une immense dimension.

Tout de suite une précision (nous y reviendrons tout à l'heure) : nous parlons là de la pièce, *Dans la jungle des villes*, telle que l'a écrite Brecht en 1921-1924 (il avait entre vingt-trois et vingt-six ans), telle que nous pouvons la lire dans la nouvelle et remarquable traduction de Jean Jourdheuil et Sylvie Muller, et non pas du spectacle même que propose la Salle Gémier : la mise en scène de la pièce est, cette fois, trop insuffisante.

Brecht a situé l'action de *Dans la jungle des villes* à Chicago en 1912. Un jeune homme, George Garga, travaille dans une « bibliothèque de prêt ». Emploi minable, salaire minable avec lequel il fait manger son père, sa mère, sa sœur, qui appartiennent presque au sous-prolétariat.

Soudain George Garga est « provoqué », sur les lieux de son travail, par un vieux bonhomme bizarre, Shlink, un « jaune », un Malais, devenu à Chicago gros négociant en bois après mille péripéties, dont une jeunesse affreuse d'esclave en Asie.

Shlink agresse Garga, l'insulte. Garga n'y comprend rien, car il ne connaît ni d'Eve ni d'Adam ce Shlink et néanmoins il voit que celui-ci a déjà embauché sa sœur, plus ou moins mis la main, par voyou interposé, sur sa bonne amie, et que tout cela est l'indice d'une sorte de complot qui le vise, lui, Garga.

Manipulé par Shlink, Garga quitte son travail. Il se retrouve chez Shlink, qui tout de go lui fait cadeau de son entreprise de commerce de bois. Commence un combat violent et insaisissable entre les deux hommes. Nous ne saurons pas pourquoi Shlink a « choisi » Garga. Nous sentirons que Shlink situe le combat sur un plan avant tout spirituel, passionnel aussi, alors que Garga, en apparence du moins, garde les pieds par terre.

⁂

La pièce est d'une extrême richesse. Elle aborde, sous un jour neuf, bien des réalités du travail, de l'argent, de la famille et de la vie dans son ensemble. La construction dramatique, à la fois lente et brusquée, est sans précédent en 1924. Le dialogue, d'une dialectique contrariée, procédant par ellipses, dérapages revers qui prennent de court, est nouveau aussi.

On cite souvent, à propos de *Dans la jungle des villes*, Arthur Rimbaud, dont en effet Brecht a mis, dans la bouche de Garga, des phrases entières, et le romancier danois Johannes Jensen, car Brecht a pris des informations sur l'Amérique dans le roman de Jensen, *La Boue* (1905). Mais ces rapprochements sont un peu extérieurs, et une particularité de cette pièce de Brecht est de présenter des affinités avec d'une part le cinéma, tel qu'il va être exercé par Sternberg un peu plus tard dans *Underworld* (1927) et *Docks of New-York* (1928), avec d'autre part Franz Kafka, mais le monde « kafkaïen » que Brecht exprime ici, il n'avait pas pu le trouver dans les seuls recueils de courts texte de Kafka jusque-là publiés en 1913 et 1918.

De leur côté, ni Sternberg ni Kafka n'ont connu *Dans la jungle des villes*, et ne perdons pas de vue que les deux films en question de Sternberg sont muets, mais c'est stupéfiant à quel point cette pièce du jeune Brecht devance un accrochage sensible, une vision transversale, on pourrait presque dire une « lumière », propres à ces beaux films, devance aussi une dissection des mécanismes occultes de la persécution sociale qui ne seront mis à jour, avec cette clarté et ce semblant affreux de gaieté, que par Kafka.

⁂

Nous reviendrons plus longuement sur cette pièce extraordinaire le jour où un metteur en scène d'envergure la présentera sur scène après en avoir fait une lecture approfondie, ce qui n'est pas facile. Nous en aurons l'occasion, des hommes comme Jourdheuil, Chéreau, Adrien, Sobel pourquoi pas Mesguich, se laisseront tenter un jour par ce chef-d'œuvre, mais c'est une pièce « lourde » comme on dit, dont la mise en scène demande un investissement, et l'on sait que la plupart de ces jeunes metteurs en scène, réellement capables, ont été *interdits de séjour*, cette année, sur les pages du budget public.

La mise en scène, aujourd'hui hébergée à la Salle Gémier, n'assume pas la pièce de Brecht. La signification du texte n'a pas été débroussaillée. Le projet de Brecht est absent. Des acteurs imitatifs ont été placés dans un décor abstrait, et, conduits par François Dupeyron, ils récitent le texte. Ce n'est pas cela, le théâtre.

La soirée repose ainsi sur les épaules de Gérald Robard, qui tient le rôle de Garga. Robard est un comédien rare, inspiré, risqué, décalé, inventif. Son travail est ici remarquable. Il donne à Garga beaucoup de perspectives, mais il ne peut pas tout faire à lui seul, et à force de ramer à gauche, à droite, pour éviter le naufrage, il « panique ». Dans le rôle de Shlink, Alain Mac Moy se tient correctement, mais il n'a pas abordé les grands déserts du personnage.

MICHEL COURNOT.

★ Salle Gémier à Chaillot, 20 h. 30.

Musique

En attendant le faune

Le titre a fait fortune : Concerto pour la main gauche... *Antoine Goléa, directeur artistique du Printemps musical de Paris n'étant pas bien sûr que la partition proprement dite soit aussi connue, vient de tenter l'expérience avec l'Orchestre de Paris, placé sous la direction de Claude Bardon, assistant de Daniel Barenboïm, et qui a fait ainsi la preuve de qualités déjà très accomplies. Personne n'a été surpris de retrouver Ravel à la place où on l'avait laissé, quand à Claude Helffer, on découvre en chaque occasion qu'on n'a jamais fini de le découvrir.*

Après l'entracte, Devy Erlih joue le Deuxième Concerto *pour violon de Darius Milhaud, avec un enthousiasme manifeste. On a un peu honte de ne pas toujours y souscrire en se disant que Milhaud a peut-être laissé des pages plus indispensables ; comme il y a trois grands mouvements, on a tout le temps de se faire une raison.* Andrea del Sarto *(1949), de Daniel Lesur, suite symphonique d'après l'opéra du même nom, est une partition bien faite, correctement émouvante, animée d'un puissant souffle dramatique auquel on résiste difficilement ; on n'a d'ailleurs pas le choix : le retour obstiné des motifs, l'écriture par périodes, l'insistance de la battue à quatre temps, les roulements de grosse caisse sont d'une efficacité incontestable. Au sortir des souterrains, le* Chemin de lumière *(1952) de Georges Auric, fait le plus heureux contraste ; c'est une succession de petits tableaux dansant d'une grande netteté de timbres et de rythmes.*

A signaler en début de concert, Printemps, *un envoi de Rome d'un jeune compositeur de vingt-cinq ans qui, dès les premières mesures — un solo de flûte doublé par le piano — révèle une sensibilité tout à fait personnelle. Actuellement, il travaille à une ouverture symphonique d'après Mallarmé :* Prélude à l'après-midi d'un faune.

GÉRARD CONDÉ.

INSTITUT

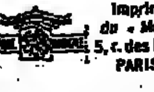
M. EDGAR FAURE CANDIDAT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Edgar Faure, député (R.P.R.) du Doubs, ancien président du Conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, auteur de nombreux ouvrages historiques et, dernièrement, de la Banqueroute de Law, fait connaître le premier sa candidature au siège d'André François-Poncet, la vacance de celui-ci ayant été déclarée le même jour. M. Edgar Faure s'était déjà présenté à l'Institut il y a quelques années.

⁂

Aucun des trois candidats au fauteuil de Jean Rostand n'a été élu lors du vote qui a eu lieu le jeudi 20 avril. On a même enregistré un nombre record de bulletins blancs barrés d'une croix : ceux-ci, qui à la différence des simples bulletins blancs interviennent dans le décompte des voix, ont marqué l'opposition au moins de treize des membres de l'Académie à l'entrée sous la coupole de M. Philippe de Rothschild, aussi bien que du comte René de Chambrun ou que du bâtonnier Jean Lemaire. Personne n'a recueilli, à chacun des trois tours, plus de 8 voix.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 10 h. 30 : la Walkyrie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Arrière-Boutique.

Les salles municipales

Nouveau Carré, Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
Antoine, 30 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mandapa, 21 h. : Rêves sur le mont Geller.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : Punk-Rats.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Dom Juan.
Orsay, 20 h. 30 : le Rhinocéros. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais-Royal, 30 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Ayacucho.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha. 23 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 10 h. 45 : Hommage à Prévert ; 30 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : B. Vitse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la sule
Campagne-Première, 19 h. : les Fantastichs ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Coupe-Chou, 20 h. 30. le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes 20 h. : Ringard and Co.; 21 h. : J.-C. Vanuler ; 22 h. 30 : Z. Duboc.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue, bonbons acidulés ; 21 h. : le Soliloque du pauvre.
Le Plateau, 30 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J. Beriac.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zarloug ; 23 h. : J. Coutureau. — II, 30 h. 30 : Claude Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. 30 : Sugar Blue.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 21 avril

Les théâtres de banlieue

Clichy, ARC, 20 h. 30 : le Monte-Plats.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Montmartre sur scène.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Behrman et A. Bat-Shalom (Schubert, Wolf).
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Printemps musical de Paris (Polytemple structurelle de M. Bredicean).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Simone Escure (Bach).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch, sol. F.-J. Thiollier et V. Sukupova (Prokofiev, Rachmaninov, Moussorgski).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Jean Toupance Hot Strings.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 45 : Nico.
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
Golf Drouot, 22 h. 30 : Alligators ; Esprit de Saint-Louis ; Trampolino ; Nosi and Co. ; Petits Pois.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Chostakovitch : Minine et Pojanski, de V. Poudovkine et Doller ; 18 h. 30 : l'Espoir, d'A. Malraux ; 20 h. 30 : Une femme sans amour, de L. Bunuel ; 22 h. 30 : la Main dans le piège, de L. Torre-Nilsson.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 8e (874-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BAKERSROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
EQUUS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ternes, 17e (380-10-41).
GUERRE CIVILE EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) en matinée.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
IPHIGENIE (Grec., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; 2e partie, v.o.-v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RAISON D'ETRE (Dan.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SYBIL (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VERA ROMEYKE N'EST PAS SANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
VIOLANTA (Suis., v.it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). h. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR, film français de Joyce Bunuel : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BAL DES VAURIENS, film américain de John Cassavetes : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ETAT SAUVAGE, film français de Francis Girod : Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVA ABBA, film suédois de Lasse Hallstrom : v. angl. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
L'ADIEU A ELVIS, film américain de John Dehayes-Bee : v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les festivals

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et Une Nuits ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. 30 : Casanova ; 22 h. : Fellini-Roma.
TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.
TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15) : Tirez sur le pianiste.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-85-70) : les Lumières de la ville.
ROCK-CONFRONTATIONS (A., v.o.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
SEMAINE DU CINEMA YOUGOSLAVE (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-20-25) : Education spéciale.
CLARK GABLE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mogambo.
REGARD SUR L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Les mariés aussi ont commencé petits.
KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : le Dernier Nabab ; 16 h. 30 : Mickey one ; 18 h. : Miracle en Alabama ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Missouri breaks.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
CECIL B. DE MILLE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Conquérants d'un nouveau monde.
HITCHCOCK (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses.
WESTERNS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Coups de feu dans la sierra.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : l'Amour de Jeanne Ney.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) : le Dernier Tango à Paris ; Taxi Driver ; Au-delà du bien et du mal ; Cabaret ; Pierrot le Fou.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : Un après-midi de chien ; Frankenstein Jr. ; les Damnés ; Cabaret ; les Chiens de paille. — II : Let it be ; le Lauréat ; Easy Rider ; Qui a peur de Virginia Woolf ? ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise.
UNE AUTRE IMAGE DU CINEMA FRANÇAIS, Librairie 1984, 12e : Apartheid Sport.

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ALPHAVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DEDEE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), jeudi, sam., lundi.
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : mer., ven., dim., mardi.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FUNNY GIRL (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), en soirée.
GUERRE ET AMOUR (A., v.o./v.f.) : Grand-Pavois, 15e (551-44-58).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOLITA (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MAMA-ROMA (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MON ONCLE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
PROVIDENCE (Fr., vers. anglaise) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf ma.).

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 21 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (cinq sous pour monter son ménage) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Amphitryon 38, de J. Giraudoux. Mise en scène J.-L. Cochet au Théâtre Edouard-VII. Avec S. Valère, J. Desailly, Y. Chauviré, J.-L. Moreau.

Trente-huitième version théâtrale de la légende d'une femme fidèle qui résista à Jupiter et fut trompée par la duplicité du dieu. Ecrit à la veille de la guerre.

22 h. 10, Magazine : Questionnaire (André Braunschweig, « La justice mal aimée »).

Face à Jean-Louis Servan-Schreiber, André Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats, explique l'idée que se font les juges de leur mission et les difficultés qu'ils rencontrent pour l'accomplir.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les brigades du Tigre (le village maudit), de C. Desailly, réal. V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, J.-P. Tribout.

Un cas exemplaire de possession démoniaque. Printemps 1913, en Auvergne.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La vie d'artiste).

Avec MM. O. Bonnefoy (Bonceraille), J. Fabbri (Etre saltimbanque), P.-J. Remy (Callas, une vie), P. Ustinov (Cher moi) et Mme M. Robinson (les Canards majuscules).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Télé-club : Salomé, d'après O. Wilde, réal. P. Koralnik, avec L. Tchérina, M. Auclair.

La violente passion de la belle fille d'Hérode, écrite à l'intention de Sarah Bernhardt, réalisée dans un esthétisme conforme aux beautés orientales.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise arménienne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy... Six secondes pour tuer, enquête et réalisation : J.-M. Charlier.

Contre-enquête sur le rapport Warren.

21 h. 35, Série documentaire : La révolution nucléaire... L'atome d'après-guerre (1945-1977), par C. de Givray et H. Champetier.

La course à la recherche nucléaire à des fins militaires.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « La Pianesse », d'A. Savinio, par G. Tréjean ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les mathématiques ;

20 h., Pierre Herbart, par A. Adelmann ; 21 h. 30, Musique de chambre... œuvres de Victoria et Palestrina par les Chœurs de Radio-France, « Sonate en la majeur » (Haydn) par le pianiste G. Smadja, « Sonate K 296 » (Mozart) par le violoniste K. Franke, « Quatuor n° 1 » (Janacek) par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Répétition par C. de Bechade : les tziganes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 02, Musique magazine ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le diable et son train... Rituels et exorcisme : Liszt, Scriabine, Penderecki, Stravinski, Respighi, Dvorak ;

21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands, en direct de Baden-Baden. Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec S. Finnilä : « Symphonie n° 40 en sol mineur K 550 » (Mozart), « le Chant de la terre » (Mahler) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Da capo : Schubert ; 0 h. 5, Une journée avec Stendhal : Berlioz, Rossini, Mozart.

SAMEDI 22 AVRIL

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h., Philatélie Club ; 12 h. 30, Cuisine légère (sardines glacées au vin rouge) ; 12 h. 45, Jeunes pratiques (les métiers de l'agriculture) ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir.

14 h. 5, Restez donc avec nous ; 14 h. 15, Les envahisseurs ; 15 h. 4, Dessins animés : Mordillissimo ; 15 h. 14, L'île perdue ; 15 h. 45, Moto : Les Vingt-Quatre Heures du Mans ; 16 h. 30, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série américaine : Serpico (Trafiquants d'armes).

21 h. 30, Du Palais des congrès à Paris : Concours Eurovision de la chanson 1978.

0 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top-club (reprise à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne (Automne 1940) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le marchand de vin).

22 h. 20, Questions sans visage ; 23 h. 10, Drôle de baraque (sketches et café-théâtre).

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale des allocations familiales : Faire garder son enfant ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, TELEFILM (cinéma 16) : BATAILLES POUR LES LAVANDES, de J. Prat, avec G. Claisse, A. Ligneis, P. Meyran.

Troisième épisode : l'exilé allemand est devenu français ; il lutte avec les villageois pour la sauvegarde du paysage.

22 h. FILM (avant-première du cycle Eisenstein) : LE PRE DE BEJINE, de S. M. Eisenstein (1935-1936), avec V. Kartashov, B. Zakhava, E. Telesheva (N.).

Des « koulaks » veulent s'opposer à la création d'un kolkhose. Un jeune pionnier est tué par son père.

Montage, d'après des éléments photographiques retrouvés, d'un film qui fut interdit et dont l'unique copie a disparu. En prologue de l'hommage à Eisenstein.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78...2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Laporte ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Le grand refuge : l'émigration protestante en Hollande, par C. Bourdet et H. Soubeyran ; 16 h. 20, Le livre d'or : musique baroque par l'Ensemble de Drottningholm ; Pour mémoire : l'illusion de la fête ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks, musique d'A. Wheatley, avec F. Beaulieu, J. Topart, J. Magre ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises : Chabrier ; 11 h., Jour « J » de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes, Rafael Oleg, violon ; Yves Rault, piano : J.-S. Bach, Schumann ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique ;

20 h. 5, présentation de la soirée lyrique ; 20 h. 30, Orchestre Phil. de Munich, avec G. Ohlsson, piano, dir. : G. Rojdestvenski (Brahms, Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique pour une semaine de bonté : « la nuit sur le Oaume... » ; 23 h., Jazz Forum : orchestre M. Zanini et le quartet de R. Guérin.

0 h. 5, Concert de minuit au musée Guimet, par l'Octuor de Paris : Bancquart, Philippot, B. Mache ; 0 h. 55, Bizarre... Bizarre.

DIMANCHE 23 AVRIL

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Moto : Vingt-Quatre Heures du Mans ; 9 h. 30, Emissions religieuses et philosophiques : Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante (avec le poète Pierre Emmanuel et l'exégète Corina Combet-Gallard) ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (Les mains et la lumière) ; 11 h., Messe au couvent des Dominicains de Toulouse ; 11 h. 53, Midi moins sept ; 12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports première : Vingt-Quatre Heures du Mans (moto) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 15, Série policière : Section longue enquête ; 17 h. 10, Sports première.

17 h. 55, Téléfilm : Le jeune homme et le lion, scénario, adapt. et dialogues de J. Anouilh, réal. J. Delannoy. Avec G. Wilson, M. Carrière, L. Eymond, R. Party.

Histoires d'amour et d'amitié dans un temps qui se situe au Moyen Age, le lieu est la cour royale de Charlemagne, les héros, Roland et Charlemagne...

19 h. 25, Les animaux du monde : les animaux et leurs petits ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : L'AIGLE SOLITAIRE, de D. Daves (1954), avec A. Ladd, A. Dalton, M. Pavan, R. Keith, R. Acosta, C. Bronson, W. Anderson.

En 1872, un homme, chargé par le président Grant de pacifier les territoires de l'Ouest, se heurte à l'intransigeance et au fanatisme d'un chef indien renégat.

Un très beau western sur des thèmes traditionnels. Pour retrouver Alan Ladd.

22 h. 15, Emission musicale : Les grands mystères de la musique.

Sur le thème « à propos des enfants prodiges ». Avec Ch. Boulier, violoniste (neuf ans) ; E. Naoumoff, compositeur (onze ans) ; P.-M. Vigneau, harpiste, percussionniste (quinze ans) ; L. Aroncha, pianiste (sept ans) ; des professeurs, des compositeurs et chefs d'orchestre et un psychiatre.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 20, Concert : « Concerto pour violoncelle opus 129 en la mineur », de Schumann, par le nouvel orch. philharm., dir. G. Schmursa, soliste Yo Yo-ma.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorenette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Music and musique ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili Impressions, de J.-M. Berzosa (3e émission : Au bonheur des généraux).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque (variétés avec un reportage sur les commerçants immigrés) ; 16 h. 35, Documentaire : La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 21 avril) ; 17 h. 30, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche.

20 h. 5, Magazine... Hexagonal : Histoires de France (le capitaine Lacuzon), de A. Charoy ; 20 h. 30, Les derniers témoins (La guerre des observatoires), par R. Arlaud et J.-J. Sirkis ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 35, L'homme en question... Georges Mathieu.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LA GREVE, de S. M. Eisenstein (1924), avec M. Chtrauch, G. Alexandrov, M. Gomorov, I. Klukvine, A. Antonov. (Muet, N.).

En 1912, en Russie, les ouvriers d'une usine métallurgique prennent la grève comme point de départ d'une action commune. Le patronat organise la riposte.

Le premier film d'Eisenstein pour un cycle sur la révolution. Fougue, audace et liberté des images pour rappeler les grandes luttes du prolétariat russe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Orlando Furioso » (Vivaldi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Soliste ;

13 h. 30, Musique sacrée orientale : l'Arménie, des origines au seizième siècle ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « L'aide-mémoire », de J.-C. Carrière, avec J. Toja et L. Mikael ; 15 h. 5, Musique sacrée arménienne ; 17 h. 30, Rencontre avec... R. Barjavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Claude Minière et Gérard-Georges Lemaire ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé », par J.-L. Rivière et J.-M. Fombonne ; 23 h., Black and Blue : A. Braxton ; 23 h. 50, Poésie : Marc Petit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Anon, Delibes ; 7 h. 40, Le kiosque à musique : Lecocq, Auber, Massenet ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 10 h. 15, Première mondiale, en direct de Pékin, orchestre symphonique de la Société philharmonique centrale de Chine, dir. Han Zhong-jie, avec L. Che-kouen, piano : « Carnaval romain », ouverture (Berlioz), « Troisième Symphonie, Héroïque » (Beethoven), Poème symphonique d'après un poème du président Mao (C. Pei-xun), « Concerto pour piano, Typhon » (œuvre de L. Che-kouen, G. Zhi-hong, W. Zen-jiy, C. Wan-chun) ; 12 h. 40, Opéra Bouffon.

12 h. 45, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate en si mineur » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste de P. Sollers : Purcell, Monteverdi, J.-S. Bach, Haydn, Mozart ; 19 h., Musiques chorales : chœurs bulgares ;

20 h. 30, L'ensemble intercontemporain, direction P. Boulez. Au Théâtre de la Ville : « Souffles », Champs II (G. Tremblay) ; « Lost Lands » (M. Finissy) ; « Mare della Cita di Dite » (H. Dufourt) ; « l'Invitation au voyage » (T. Scherchen-Hsia) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique pour une semaine de bonté : « Rita Streich, le désir du chant » ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : le compositeur Gérard Masson ; 1 h., Bizarre, bizarre.

Une sélection pour le week-end

● Batailles pour les lavandes

Après avoir épousé la fille du maire, remis en état les champs de lavande et fondé une coopérative agricole, Klaus Richter (l'ancien soldat allemand rebaptisé sous le nom de Nicolas) va se battre contre les spéculateurs fonciers. Romance villageoise et bons sentiments filmés par Jean Prat. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● Le Maigret nouveau est arrivé

C'est dans la maison de rendez-vous de Mme Blanche, près du parc Monceau, qu'est abattu Oscar Chabut, un riche négociant en vin. Brillant homme d'affaires, il avait trouvé la mort dans un piège tendu par son démon de midi, apparemment très actif. (Samedi, A 2, 20 h. 35.)

● En direct de Pékin

La Société philharmonique centrale de Pékin, fondée en 1956 pour promouvoir une « musique socialiste », s'intéresse aujourd'hui à la culture traditionnelle occidentale. Grande première : France-Musique retransmet en direct par satellite et en stéréo comme celles de Chen Pei-xun, sont inscrites au programme l'ouun concert de l'orchestre symphonique de la Société, orchestre dirigé par Han Zhong-jie, avec en soliste le pianiste Lieou Che-kouen. Conjointement à des œuvres chinoises contemporaines verture du *Carnaval romain* de Berlioz et la *Symphonie héroïque*, de Beethoven, récemment réhabilité. (Dimanche, France-Musique, 10 h. 30.)

● Au bonheur des généraux ?

José-Maria Berzosa continue son « voyage au bout de la droite » au Chili en interrogeant cette fois les trois membres de la junte (le quatrième étant le général Pinochet, qui sera l'objet de la quatrième et dernière émission). Le général Mendoza, chef des carabiniers, le général Leigh, chef de l'aviation, l'amiral Marino, parlent de leur idée du bonheur. Musique, littérature, religion... la conversation va et vient dans le sourire. Mais derrière l'image rassurante, quelle est la tâche fondamentale ? La « dépolitisation du pays », répond le général Leigh. Il y a eu 40 000 morts, selon Amnesty International, et plus de 1 500 disparus. En contrepoint, les témoignages de quelques-unes des femmes de prisonniers. (Dimanche, A 2, 21 h. 30.)

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 22 AVRIL

— Le magazine « Samedi et demi », en direct de Rome, fait le point sur l'affaire Aldo Moro, sur A 2, à 12 h. 30.

DIMANCHE 23 AVRIL

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

D'une chaîne à l'autre

Une nouvelle radio libre : Radio-Oxygène

● Des tracts distribués dans les rues de Bordeaux annoncent qu'une nouvelle radio libre, *Radio-Oxygène*, commence à émettre à partir du vendredi 21 avril. Les deux premières émissions (vendredi, à 19 h. 30 et samedi, à 15 h. 30, sur M.F., 99,5 Mhz) auront pour thème « l'armée et les insoumis », avec une enquête sur Patrick Destruaux, insoumis incarcéré à la prison de Gradignan, dans la banlieue de Bordeaux.

Radio Fil rose continue

● Mardi 18 avril, Radio Fil rose et Radio Onz'débrouille ont pu diffuser, sans être brouillées, une grande partie de la pièce « Seuls les rats survivront », en direct du Théâtre Mouffetard. On peut écouter Radio Fil rose tous les soirs à 20 h., sauf le dimanche — et s'il n'y a pas de brouillage — sur modulation de fréquence (105 Mhz). Vendredi 21 avril, dans la série « Y va faire beau, des femmes filment » : « Quand les femmes ont pris la colère ». Samedi 22 avril, dans la série « Les brigades roses en voyage » : « Non, Pascal, cette fois-ci c'est Hélène qui s'en va. » Dimanche 23 avril, l'équipe sera à l'A.T.C. (21, rue des Envierges, Paris, 20e) pour enregistrer en public. Lundi 24 avril, « Il fait beau, on cogne ». Mardi 25 avril, « Œillet rose ». Mercredi 26 avril, « Le roseau », par l'Acteur Théâtre Compagnie. Jeudi 27 avril, « Nous n'irons plus en Argentine », avec des comités lycéens pour le boycott de la Coupe du monde de football.



LETTRES

« L'Après-Guerre », de Paul-Marie de La Gorce

L'histoire bégaie

Vincent Auriol, cité par Paul-Marie de La Gorce dans *l'Après-Guerre*, note dans son journal qu'au début de mai 1947, à la veille de la rupture avec les communistes et de leur départ du gouvernement Ramadier, il dit à Thorez en sortant du conseil des ministres, de tenter l'impossible pour sauver la situation. Très ému, rouge, il lui répondit : « *Je ne peux plus rien. J'ai fait tout ce que j'ai pu, je suis maintenant au bout de mon rouleau. Je sais que ce que nous faisons est très grave. Mais, je vous le répète, je suis au bout de mon rouleau...* » Et Vincent Auriol ajoute : « *A ce moment, j'ai vu des larmes dans ses yeux.* »

Marchais, lui aussi, au lendemain de la *rupture de septembre 1977*, nous semble proche des larmes, *lorsqu'il* apparut *sur nos* écrans. Comme des millions de Français, détrompés depuis, je l'ai cru *alors* de bonne foi. Et nul doute qu'à sa *manière* il l'était, dans son mensonge même, et après avoir étranglé l'union de la gauche. Mais nous ne nous laisserons plus émouvoir. La *fidélité* d'un communiste à son parti ne nous concerne ni ne nous intéresse.

⁂

Paul-Marie de La Gorce situe avec raison en ce mois de mai 1947 le moment où notre histoire, telle qu'elle existait depuis la Libération, bascula. Ce « divorce national » met fin à l'union de la Résistance et à ce qui en subsistait d'espoir, comme la rupture de l'union de la gauche, en septembre dernier, tua une autre espérance. Plus de trente ans après, note P.-M. de La Gorce, les communistes n'étaient pas revenus au gouvernement. « *Des haines naquirent alors qui ne sont pas tout à fait apaisées...* ». L'auteur écrivait cela avant septembre 1977, s'il l'a publié depuis. Nous pouvons dire : ... qui ne se sont pas du tout apaisées plus de trente ans plus tard... « *Que le parti communiste s'engageât dans un long tunnel dont nul ne pouvait prédire l'issue, on peut croire que la plupart de ses dirigeants en avaient conscience...* » Ils sont toujours dans le tunnel. Nous aussi.

La *méfiance* du parti communiste *à l'égard* des socialistes vient de là. Paul-Marie de La Gorce, commentant les conséquences de cet éclatement, rappelle : « *Le parti socialiste ne contesta nullement les orientations prises depuis 1947. Ses divergences avec ses partenaires du centre et de la droite demeurent secondaires et ne touchent pas aux grandes disciplines de la guerre froide ni à leurs répercussions en Europe et dans l'outre-mer, à la fois diplomatiques, militaires et, par conséquent, économiques et financières. On le voit bien au moment des manifestations communistes de mai 1952 et de la répression qui suivit.* »

De Gaulle, lorsqu'il abandonne volontairement le pouvoir au début de 1946, ne doute pas qu'il y sera bientôt rappelé. L'histoire lui donnera raison, mais avec un retard de douze ans. Il a tout prévu, sauf que ces partis qui ne s'entendent sur rien sont au moins d'accord, mais farouchement, pour l'empêcher de revenir aux affaires. Après la fin, en 1947, du tripartisme, de nouvelles alliances se formeront. L'échec du R.P.F., malgré ses premiers triomphes apparents, est dès lors inévitable. « *Depuis 1947*, écrit La Gorce, *on ne pouvait plus gouverner sans le concours de la droite traditionnelle. Tout devait être fait pour s'assurer son soutien, d'autant plus qu'il fallait la détourner à tout prix d'appuyer de Gaulle dans son effort pour changer les institutions.* » Les partis au pouvoir ne redoutent plus le général, qui seul, jusque-là, mobilisait ceux qui craignaient l'action d'un parti directement lié à une puissance, l'U.R.S.S., dont on pouvait croire qu'elle menaçait *la paix.*

⁂

La guerre froide a mis fin à cette espérance d'une France dont de Gaulle disait qu'elle devait être « un *lien et non pas un enjeu* ». Les trois partis au pouvoir après la *Libération* étaient condamnés à une politique indépendante. S'ils l'avaient pu, *ils auraient choisi leur camp*, et nous savons bien, pour chacun, lequel. « *Se rapprocher de Washington* ou de *Moscou, c'était provoquer une crise* ». La France, au gouvernement de laquelle les communistes n'ont plus de place, a choisi l'alliance atlantique. Telle est l'option des partis traditionnels, des socialistes à la droite. Celle aussi de de Gaulle, à qui le pouvoir n'est pas donné et ne sera pas donné avant longtemps de garantir malgré cela l'indépendance nationale.

C'en est désormais fini de la politique purifiée par la morale, telle que l'avait espérée, chacun à sa manière, Camus, Mauriac, Bourdet, bien d'autres. Et d'abord de Gaulle. La guerre froide et celle, chaude, d'Indochine ont tué cette autre grande espérance gaulliste née à Brazzaville et dont, du Vietnam à Madagascar et au Maghreb, on chercherait désormais en vain le *souffle* prophétique et prématuré.

Paul-Marie de La Gorce estime que de Gaulle, Auriol et les dirigeants d'alors ont montré de la *crédulité* en croyant à une guerre probable. Parler de *faible validité* à propos des informations, nombreuses et concordantes, recueillies à ce sujet, c'est facile aujourd'hui, et il est aisé de parler d'*affabulations* alors que le vraisemblable n'est pas devenu vrai.

J'ai eu plus de mal et moins de plaisir que des lecteurs plus jeunes à lire l'ouvrage de Paul-Marie de La Gorce. Admirant l'abondance de sa documentation, l'*intelligence* de sa conception et la rigueur de sa composition. *Mais* en sachant parfois, sinon plus qu'il n'en sait, du moins *plus* qu'il n'en dit. Car on ne peut tout dire. Il faut choisir. Et ses *choix ne sont pas toujours les miens.* J'étais là, j'ai vécu ces années au *jour le jour. Et pas si mal placé*, historiquement, politiquement, *littérairement*.

J'aurais, par exemple, donné plus de place à l'épuration, notamment à *celle* des écrivains, dont il se trouve *que je l'ai observée* douloureusement de près, dans l'ombre de François *Mauriac*, pour ne *parler* que de la sienne. Et *vécue sur le vif*, oserais-*je dire*. *Mais la mort, hélas !* trop souvent saisissait le vif.

⁂

Fidèle à ma passion gaulliste, à ma passion gauchiste, essayant non sans mal de demeurer en l'espérance, remise, d'une vraie union de la gauche et m'accommodant comme je peux de ces contradictions, j'ai tendance à trouver Paul-Marie de La Gorce bien sage. Et, assurément, c'est moi qui ai tort. Écrit avec la passion, les passions que je garde au cœur et qui me tiennent au corps, son livre aurait été partial, partiel. Mais l'avoir écrit, comme il le devait en tant qu'historien, sans parti pris — gaulliste, communiste, neutraliste ou autre, — le frappe d'une sorte plus subtile de stérilité. Tout cela n'est pas encore tout à fait de l'histoire. C'est notre histoire, et nous y sommes engagés corps et âme.

Reste l'actualité d'un tel livre. Notre avenir s'y trouve en même temps que notre passé. Exclus de nouveau sont les gaullistes (ou sur le point de l'être), et de nouveau exclus les communistes, alliés objectifs en quelques domaines essentiels. La France moderne est née. Celle de la *productivité*, de la conquête des marchés, de l'adaptation des *institutions à la politique et à l'économie modernes*. Non plus celle du *de Gaulle de la Résistance*, mais celle du de Gaulle de la croissance. Celle de Pompidou. Pour en arriver à la France de Giscard, la nôtre, si *petite* dans *la crise* économique mondiale, mais si grande, comme notre étroit Occident, dans ce qu'elle a préservé de la liberté. Sans panache. Raisonnable. J'allais dire, j'aurais eu tort : tristement raisonnable. Mieux vaut la morne raison que la joyeuse exaltation des révolutions qui mènent aux goulags. Entre le Cambodge et le Chili, notre mince Occident échappe encore aux tortionnaires.

Cela vaut bien que l'on s'ennuie un peu. Et que l'on désespère pour avoir trop espéré.

L'histoire ne repasse pas les plats, disait Céline. Nous n'en sommes pas si sûrs après avoir lu ce livre. Mais, pour le moment, laissez-nous digérer. Nous n'avons plus faim.

CLAUDE MAURIAC.

★ *Ed. Grasset, 525 p., 75 F.*

« LES ANNÉES ORPHELINES », de Jean-Claude Guillebaud

DES YEUX OUVERTS

(Suite de la première page.)

Il veut d'abord déjouer les mots pour ne *plus être joué par eux*. Pour lui, « *la véritable énigme de 1968, c'est la discordance absolue entre l'événement et son expression...* Disons par exemple qu'il était paradoxal de conspuer Aragon le « social-fasciste » ou de traiter Séguy-Marchais de « crapules staliniennes » tout en restant prosterné, respectueux devant le stalinisme nord-vietnamien. Héroïque, *certes*, mais policier aussi... Comme on « marche à côté de ses *pompes* », nous parlions « à côté de nous-mêmes ». En mai 68, *dix millions de travailleurs ont* occupé leurs usines avec l'espoir *de prendre en main leurs vies, de conquérir* une augmentation de destin plutôt que d'obtenir une augmentation de salaire. Mais les occupants étaient occupés par la langue de bois de la C.G.T., et un immense désaccord historique entre les maîtres et les esclaves aboutit aux accords maquignons de Grenelle. Les étudiants occupaient les rues pour « *changer la vie* ». Mais leurs têtes et leurs bouches étaient occupées par de vieux mots de plomb, qui clouent la vie au sol.

« Les Années orphelines » est le compte rendu, souvent rageur, jamais amer, parfois fiévreux, rarement précipité, d'une enquête vitale *sur l'écart* qui existe à la surface de la planète entre le discours des idéologies froides et le cours des choses sanglantes. *Moscou* ? De « la grande lueur à l'Est » à « l'extinction définitive des fausses lumières venues de l'Est ». Cuba ? Du « guérillero porteur d'espérance » à Fidel Castro approuvant Prague et « suspendant sa révolution autoritaire aux finances soviétiques ». Le Vietnam ? « Un « certain » stalinisme au bord du fleuve Rouge ». La Chine ? Trente ans « de revirements inattendus qui firent tourner quelques têtes à Paris, et à Pékin en firent tomber beaucoup plus ». Les « socialismes arabes » ? D'Amman à Tall el Zaatar, de même que Staline a finalement tué plus de communistes *que Hitler*, les Arabes *ont* tué plus d'Arabes que tous leurs *adversaires réunis. Le Portugal* ? « Dès qu'il eut joué et rejoué pour nous son rôle de fantasmagorie, le Portugal a été renvoyé d'une pichenette à l'oubli ». L'extinction des feux de l'illusion et du bavardage creux de l'idéologie n'a pas sonné l'extinction de la misère des pauvres du monde.

⁂

Mais redonner leur sens et restituer leur poids aux mots, ce n'est pas retourner son discours comme une peau de lapin, un gant, ou la veste d'un politicien. *Lorsque l'endroit était tordu, son envers n'en sera pas plus droit.* Jean-Claude Guillebaud ne pense visiblement pas qu'un bâton pourri redeviendra du bois vert si on se borne à l'inverser, et à mettre en haut le bout qui était en bas. « La « pensée 1978 », celle des « *nouveaux gourous* », écrit-il, *n'est pas une sorte d'anti-1968. C'est le même discours, enfin démaquillé* ». Devant le spectacle de « la rive gauche tout entière changeant de cap comme un banc de daurades ». Guillebaud, à son retour des fleuves d'Asie et du Proche-Orient est saisi d'une fureur sarcastique. Faire repasser la barde à l'envers ne lui semble pas un exercice intéressant. Ces « limonaires bégayants qui font maintenant carrière dans le « mea culpa » « courageux », de « Philippe Sollers, qui avait pignon sur rue et nous donnait des leçons de chinois » à André Glucksman, « ancien myope volontaire prosterné aujourd'hui devant l'éblouissante clarté », inspirent à Guillebaud, qui révèle ici le ton et le don d'un écrivain de combat, des pages excellentes et une *critique* salubre.

Ce n'est pas, en effet, de remplacer Mao par Alain, et le marxo-stalinisme par la pensée radicale-socialiste, de « réinventer une certaine *droite* » ou de redécouvrir Guizot qui peut conduire très loin. *Ce n'est pas de virevolte ou de volte-face dont nous avons besoin, mais de regarder en face toute la réalité*, toutes les réalités. Je trouve personnellement bien plus intéressant que les « nouveaux philosophes » (qui changent de trapèze sans changer d'arrogance et passent de l'estrade rouge à la chaire académique sans perdre leur superbe), les anciens « maos », comme Le Dantec ou comme Robert Linhart écrivant « l'Etabli ». Ceux-là n'oublient pas ce qui reste fondamental dans *leurs* raisons d'être et *dans la réalité*, dans leur expérience « ouvrière », même si à partir d'elle il leur semble aujourd'hui avoir extravagué. Ils n'étaient *pas vedettes dans la* « Révolution ». Ils ne sont pas *starlettes dans la grande révision.*

Retour pour retour, plutôt que « l'*incrédulité panique* » dont parle Guillebaud, celle « d'une pensée malade, pressée de nier l'histoire pour y avoir trop puérilement cru », on serait tenté de conseiller aujourd'hui à beaucoup le retour à un dialecticien français qui n'est évidemment pas tout à fait « à la mode ». *Pascal voulait* qu'on tienne ensemble les deux extrémités de la vérité et qu'on ne manqua pas à « voir tous les côtés ». Il disait « *qu'on ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois, et remplissait tout l'entre-deux* ». *Dans la conclusion de sa confession critique d'un enfant des oui, mais... l'auteur des* « *Années orphelines* » analyse avec acuité cette *maladie* de la *vision qui* a conduit, par antifascisme, à lutter contre le *nazisme en s'aveuglant* sur le fascisme stalinien, par anti-*colonialisme, à lutter contre le colonialisme* en s'aveuglant sur le *totalitarisme tiers-mondiste*, par anti-impérialisme à dénoncer « *l'impérialisme américain* » en jetant le manteau de Noé ou de *Sartre sur l'impérialisme russe.*

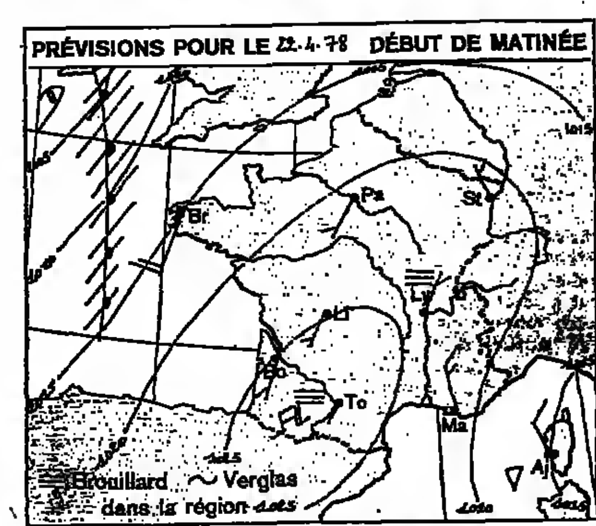
On peut parfois avoir à choisir, dans un ordre d'urgence, entre combattre la peste et combattre le choléra, et même s'allier avec l'un pour venir d'abord à bout de l'autre. Mais à condition de ne pas proclamer que le choléra n'est qu'une varicelle ou de se forcer à croire que la peste n'est qu'une rougeole. A condition de « toucher les deux à la fois » comme le voulait Pascal. Nous crevons de ces « pensées malades » qui ne peuvent suivre qu'une idée *à la fois*, pensées infirmes et poussives. Elles sont pareilles au pianiste schizophrène qui ne pourrait exécuter la partition du réel que d'une seule main, et se jetterait tour à tour, hagard, sur la mélodie, puis sur l'accompagnement, sans jamais parvenir à les jouer ensemble.

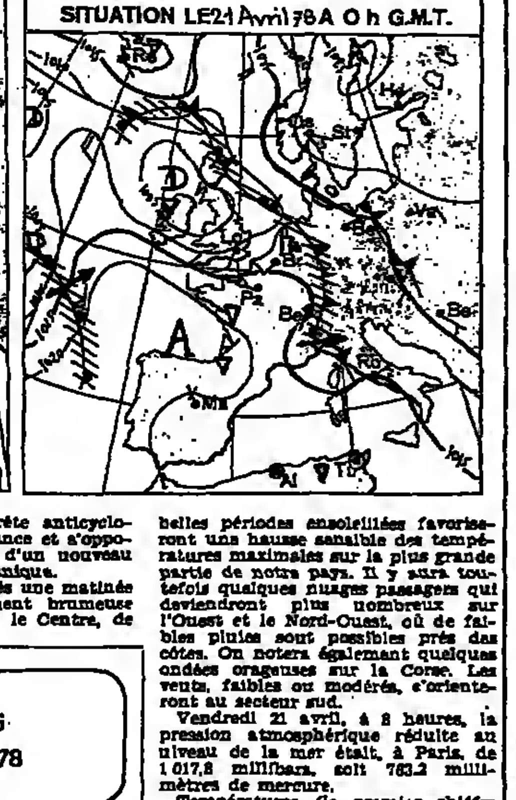
CLAUDE ROY.

★ *Le Seuil éd., 108 p., 25 F.*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 avril à 0 heure et le samedi 22 avril à 24 heures :

Tandis qu'une dépression se comblera sur les îles Britanniques et la mer du Nord, une crête anticyclonique atteindra la France et s'opposera à la progression d'un nouveau système perturbé océanique.

Samedi 22 avril, après une matinée assez fraîche, localement brumeuse dans le Sud-Ouest et le Centre, de belles périodes ensoleillées favoriseront une hausse sensible des températures maximales sur la plus grande partie de notre pays. Il y aura toutefois quelques nuages passagers qui deviendront plus nombreux sur l'Ouest et le Nord-Ouest, où de faibles pluies sont possibles près des côtes. On notera également quelques ondées orageuses sur la Corse. Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur sud.

Vendredi 21 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,8 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 avril ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 14 et 9 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 8 ; Dijon, 12 et 3 ; Grenoble, 12 et 6 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 15 et 6 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 13 et 2 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 4 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 16 et 4 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 degrés ; Amsterdam, 15 et 6 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 9 et 6 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Iles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 7 et 4 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 14 et 7 ; Madrid, 21 et 6 ; Moscou, 12 et 1 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 23 et 10 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 5 et 1.

LOTO

TIRAGE N° 16 DU 19 AVRIL 1978

17 — 27 — 29 — 40 — 42 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	4 174 215,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	175 700,20 F
5 BONS NUMEROS	18 951,90 F
4 BONS NUMEROS	235,80 F
3 BONS NUMEROS	13,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 AVRIL 1978

VALIDATION JUSQU'AU 25 AVRIL 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 avril 1978 :

UN ARRETE

● Fixant pour 1978 les valeurs moyennes de référence du centime servant de base au calcul des subventions de l'Etat pour dépenses d'intérêt général ;

UNE DECISION

● Portant attributions du brevet de qualification militaire supérieure.

Visites, conférences

SAMEDI 22 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 10, rue du Maréchal-Joffre, Versailles, M. de Moncelin : « Jardin de la comtesse de Balbi et potager du roi Louis XIV ».

15 h., 51, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'atelier du peintre Fred Zeller » (L'Art pour tous. Sur inscriptions).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais : hôtels d'Epernon, d'Ecquevilly, de Turenne, de Fontenay » (S. Barbier).

15 h., métro Saint-Paul : « Caves cisterciennes hôtels de Beauvais et d'Ourscamp » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., en haut du funiculaire, à Montmartre, M. Elby-Hennion : « Le plus grand atelier d'impression en taille-douce de France » (Connaissance de Paris).

16 h. 30, 9, place des Vosges : « L'hôtel de Chaulnes » (Conférences et visites A. Ferrand).

14 h., 135, rue Saint-Martin : « Beaubourg » (enfants et étudiants) (Conférences et promenades, M. Hager).

15 h., place des Fêtes : « Belleville, jardins et curiosités » (Promenades et conférences, M. Hager).

CONFERENCES. — 14 h. 45, 84, rue du Rocher, Mᵉ André Jacquin : « Réforme de la législation du divorce en France » ; M. Choffel : « Charles d'Orléans, histoire et poésie, deux aspects du rêve » ; M. Bravo : « Les leçons des dernières élections » (Club du Faubourg).

13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., Palais de la Découverte, M. Mauchamp : « La cellule en culture ».

18 h., 18, rue Faidherbe, M. Maugis : « Qu'est-ce que l'énergie » (Bibliothèque Faidherbe).

DIMANCHE 23 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., place de la Concorde : « Salons du ministère de la marine ».

15 h., 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques : « Abbaye de Port-Royal ». Sur inscription (l'Art pour tous).

16 h., 2, rue Mahler : « Synagogues de la rue des Rosiers et couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Simone Barbier).

15 h., 30, boulevard de Ménilmontant (petite porte) : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 23, quai Conti, M. Elby-Hennion : « Sous la coupole de l'Institut » (Connaissance de Paris).

15 h., 40, rue Bichat : « L'hôpital Saint-Louis » (Anne Ferrand).

15 h., métro Saint-Sulpice : « Le Paris des Trois Mousquetaires » (Histoire et Archéologie).

CONFERENCES. — 17 h. 30 : 11, rue de la Pompe, « Bâtir la paix » (Comité national Baha'i).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Weber : « Médaillons astrologiques » (Artisans de l'esprit).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 054

HORIZONTALEMENT

I. Franchissent bien des obstacles ; Infime apport à un ensemble hydrographique. — II. Un qui ne saurait prétendre qu'il n'a rien à déclarer ; Peut se faire d'un trait. — III. Où les usines sont nombreuses (épelé) ; En lice ; Couverts quand ils sont bas ; Romancier. — IV. Endroit froid ; Mettent un certain temps à se déchausser. — V. Fin de participe ; Modifiées ; Mettre un fluide en mouvement. — VI. Sans doute fort mécontents ; C'était un droit qu'à la porte on payait en entrant. — VII. Personnage de premier plan ; Eut des soucis d'argent ; Interjection. — VIII. Dans une formule lapidaire ; Centre de culture ; Circulait à Rome. — IX. Fleuve ; Boîte. — X. C'est ainsi que les Romains faisaient la cour ; Attire dans un endroit ; Joué. — XI. Est irrésistible ; Arrive parfois entre la poire et le fromage. — XII. Royaume ; Matière à frictions. — XIII. Note ; Commune de Belgique ; Conduisit ; Prend son temps en toutes circonstances. — XIV. Sentent le renfermé ; Point. — XV. Point solide sur fond mouvant ; Est capricieuse ; Timbre de caisse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■											■		
II										■					
III			■			■						■			
IV							■						■		■
V			■							■					
VI						■	■	■	■						
VII		■			■								■		■
VIII				■					■						
IX					■					■	■	■		■	
X	■							■					■		
XI					■	■									
XII		■					■								
XIII			■					■					■		
XIV								■				■		■	
XV					■					■		■			

VERTICALEMENT

1. Très mal traitée ; Monte au front au cours d'une attaque. — 2. Brusque résolution ; Dans le Var ; Où intervient l'ordre des facteurs. — 3. Participe ; Hantent les célestes pourpris ; Permet d'enchaîner. — 4. Privées du superflu ; Ne trouve rien à louer. — 5. Ont raison de bien des embarras ; D'un auxiliaire. — 6. Désinence verbale ; Le ciment de la phrase ; Peu enclin à changer de voie ; Localité de France. — 7. Accessoire des « Fourberies de Scapin » ; Loin d'être mort ; A donc un certain poids (épelé). — 8. Ville ancienne ; Sa présence se devinait 100 lieues à la ronde ; Abréviation astronomique. — 9. Déplacées ; Apprécier. — 10. Prénom épelé ; Où des restes peuvent se conserver indéfiniment. — 11. Servit Trajan ; Très bien entourés. — 12. Points ; Changé par une aide-soignante ; Prénom. — 13. Nœud ferroviaire ; Divaguer (épelé) ; Ne changea pas à son avantage ; Fin de participe ; Château... d'eau. — 14. De quoi faire rougir ; On est tranquille tant qu'il dort. — 15. Simple ; Participe ; Changera donc d'aspect.

Solution du problème n° 2 0553

Horizontalement

I. Cana ; Amer. — II. Houle ; Iso. — III. Adélie ; Uc. — IV. Eo ! ; Pila. — V. Lei. — VI. Rà ; Lee. — VII. Essentiel. — VIII. Epouvante. — IX. Récrit ; Au. — X. Cl ; Lis. — XI. Ute ; Saine.

Verticalement

1. Chat ; Réer. — 2. Aod ; Aspect. — 3. Nuées ; Socle. — 4. Allô ! Leur. — 5. El ; Envies. — 6. EP ; Etat. — 7. Mi ; Il ; In ; Li. — 8. Esule ; Etain. — 9. Rocailleuse.

GUY BROUTY.

SPORTS

CYCLISME

Michel Laurent comme Hinault et... Poulidor

Un an après Bernard Hinault, vainqueur des Belges dans Liège-Bastogne-Liège, Michel Laurent a remporté jeudi 20 avril la Flèche Wallonne, considérée comme l'une des classiques routières les plus difficiles avec ses dix-sept côtes réparties sur 223 kilomètres dans la région de Verviers.

Un seul Français avant lui avait inscrit cette épreuve à son palmarès : Poulidor, en 1963. Cette performance est de toute évidence, celle de la fraîcheur athlétique et de la détermination. Laurent n'avait pas participé à Paris-Roubaix dimanche dernier, mais sa bonne condition s'était exprimée dans le Tour du Vaucluse, une course de rodage qui lui a permis d'aborder la Flèche Wallonne dans les meilleures dispositions.

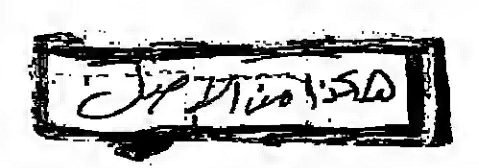
Le succès, obtenu sur un terrain probant par l'ancien lauréat de Paris-Nice, confirme le redressement général du cyclisme français et coïncide, en revanche, avec un fléchissement caractérisé du cyclisme belge. On ne trouve que Michel Pollentier dans le groupe de tête, au côté d'un Français, d'un Italien, d'un Allemand et de trois Néerlandais. Contre toute attente, l'effectif flamand s'est effrité sur le toboggan ardennais.

Quant à Eddy Merckx, il n'avait pas pris le départ, retardant une fois de plus sa rentrée, qui devient fort problématique. On apprend qu'il doit rencontrer incessamment ses employeurs et qu'une décision importante pourrait être prise au terme de cette réunion. Le moment n'est-il pas venu pour lui de renoncer à un sport qu'il n'est plus actuellement en état de pratiquer ? — J. A.

[Né le 10 avril 1953 à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Michel Laurent est considéré depuis ses débuts professionnels en 1975 comme l'un des plus sûrs espoirs du cyclisme français. Vainqueur de Paris-Nice 1976, du Tour de Corse (1976, 1978) et du Tour du Vaucluse récemment, il s'est notamment classé quatrième de Milan-San Remo en 1976, quatrième du championnat de France en 1977 et septième du Tour de France la même année.]

TENNIS. — *Aux « Internationaux » de Nice, le Français Patrick Proisy a battu, en quart de finale (6-1, 6-3), le finaliste du tournoi de Monte-Carlo, le Tchécoslovaque Tomas Smid. De son côté, Jose Higueras (Espagne) a battu Jose-Luis Clerc (Argentine), 6-7, 6-1, 6-9.*

HIPPISME. — *Le prix du Grand Handicap d'Evry, disputé le 20 avril, et réservé au pari tiercé, a été gagné par Air du Nord, suivi de Carnegie et de Texan Girl. La combinaison gagnante est 4, 9, 18.*



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES
ÉTABLISSEMENT TECHNIQUE DE BOURGES
recherche

1) INGÉNIEUR ou DIPLOMÉ UNIVERSITAIRE
de haut niveau
ayant déjà une certaine expérience dans le domaine des matériaux (métalliques et non métalliques) pour diriger programmes d'essais et essais (méthodes, suivi, interprétation) en liaison avec programmes de recherche dans domaine de pointe. Devra animer une petite équipe.

2) INGÉNIEUR ou DIPLOMÉ de l'UNIVERSITÉ
de haut niveau
ayant nos expérience professionnelle dans le domaine de la chimie organique industrielle (si possible poudres et explosifs) pour poste important dans organisme chargé des évaluations et contrôles de produits pyrotechniques (essais physico-chimiques, balistiques, détoniques). Bonne connaissance anglais appréciée.

3) JEUNE INGÉNIEUR
niveau école Nationale d'Ingénieur
pour expérimentation matériels d'armement (préparation, exécution, comptes rendus)

Les candidats peuvent s'adresser au service du Personnel de l'E.T.B.S. - B.P. nº 712 18015 BOURGES, en indiquant la référence 78/1 et le poste pour lequel ils postulent.

MOTOROLA
Semiconducteurs
Centre électronique de Toulouse
recrute
INGENIEURS ELECTRONICIENS
GRANDES ECOLES

1) Spécialité : Transistors de puissance
En liaison avec l'équipe produit transistors de puissance ce cadre sera responsable de :
- La politique des prix
- La promotion des produits
- L'assistance technique des services de vente
- La définition de nouveaux produits

Ce poste nécessite quelques années d'expérience dans le domaine des transistors de puissance.
Le candidat connaît si possible les applications de ces produits à la haute tension

2) Spécialité : Circuits intégrés linéaires
Ce cadre sera responsable :
- Des ventes aux distributeurs européens des circuits intégrés linéaires et des transistors de signal
- De la gestion du compte de pertes et profits

Poste convenant à un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience en mercatique si possible ou service des ventes.
Anglais courant – Allemand apprécié
Lieu de travail : TOULOUSE
Adresser « C.V. » et prétentions
MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

SOCIETE d'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ses Bureaux de TROYES et SAINT-DIZIER collaborateurs niveau certificats supérieurs ou DECS. Expér. indisp. Ecr. avec prét., nº 7.026, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

URGENT - ASSOCIAT. TOURISME rech. REDACTRICE haut. qualifiée, Maîtrise lettres (respons. publicat. d'une revue, et div. activit. de rédaction). Env. C.V. man. à Mlle SEVE, RENOUVEAU, 14, r. J.-P. Veyrat 73000 CHAMBERY

ETS HOSPITALIER Privé LYON (300 lits) recherche
TRÉSORIER
Poste de cadre supérieur, chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.
Connaissances comptables approfondies nécessaires.
Très sérieuses réf. en matière de gestion hospitalière exigées. Bonne connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital souhaitées. Ce poste qui comporte un logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1er septembre 1978.
Adresser candidature et C.V. manuscrits avec photo avant le 25 mai 1978.
Ecr. nº 750809 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SOCIETE PETROLIERE cherche Région lyonnaise
INGÉNIEUR
ayant de l'expérience dans la partie technique et commerciale pour perfectionner et développer la vente des
LUBRIFIANTS
Ecr. av. réf. à nº 796, ARCHAT, 69288 LYON CEDEX 01

FIRME MARSEILLAISE recherche
COLLABORATRICE AVENANTE
pour visiter dans expositions et salons, principalement Paris. Stands usines étrangères pour établir rapport affaires.
Transmettre C.V., photo récente, chiffre. Ecrire à : HAVAS, MARSEILLE 94018.

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX recherche
UN PUPITREUR
UN PROGRAMMEUR
expérimentés gros systèmes sous DOS ou OS
Adres. C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à H 8313 HAVAS BORDEAUX

MOYENNE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LES
EXTRAITS VÉGÉTAUX ET LEURS DÉRIVÉS
RECHERCHE
1 CHEF DE FABRICATION
Ingénieur chimiste, minimum 5 ans expérience fabrication industrie chimique, expérience complémentaire industrie alimentaire appréciée. — Lieu de travail Marseille, puis région Aix — Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo, prétentions à E.V.D., 110, bd de Plombières, 13014 MARSEILLE.

JURISTE
dans organisme professionnel en l'Est, licenc. en droit, 26 ans, 4 ans d'expérience, cherche emploi LYON - PARIS, Technico-Commercial s'abst. Ecr. nº 3737 HAVAS EPINAL

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

LA SOCIÉTÉ AUTOSONIK
Première marque mondiale d'accessoires et équipements pour autoradio
recherche
pour les secteurs France Nord et région parisienne
2 AGENTS COMMERCIAUX
capables de suivre et développer une clientèle d'importateurs dans le cadre de sa politique commerciale.
Adresser curriculum vitae complet avec photo à : AUTOSONIK S.P.A. - 79H via F.LLI CERVI - 42100 - REGGIO EMILIA - ITALIE

CENTRE DE PRODUCTION ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
D'UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour
PLATE-FORME ESSAIS
HYPERFRÉQUENCES
INGÉNIEUR débutant
ESME ou ÉQUIVALENT
Responsabilités techniques et humaines.
Nationalité française.
Connaissance anglais souhaitée.
Nombreux avantages sociaux.
Lieu de travail : SARTROUVILLE
Adresser C.V. détaillé ss le nº 59.207 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE proche Pont de Neuilly, recherche
un cadre adjoint au responsable du service financier
pour assurer la gestion financière des contrats, mettre en place la procédure de gestion de chaque dossier, organiser et animer des réunions. Liaisons avec COFACE, DREE et Banques. Bonnes notions d'anglais, espagnol ou portugais souhaitées.
Ecrire avec C.V. et prét. ss réf. 397 à AXIAL Pub., 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

GROUPE DE SOCIETES pour projets internationaux
INGÉNIEURS LOGICIELS
IRIS 50, MITRA 125, MMT 2 SOLAR, MITRA 15, PDP 11 3 à 4 ans expér. temps réel. Aptitudes à la direction de projets. Salaire 130.000 par an. CIS, 9, r. Hanovre-2e. 337-99-79.

PROFILMECA
(Filiale du groupe LE PROFIL) recherche pour son USINE de MECANIQUE (machines spéciales, asservissements, transfert, outils de découpe, etc...) situé à MANTES-LA-JOLIE (78)
1 DIRECT. D'USINE
pr assurer la gestion de l'usine et les relations commerciales. Expérience poste similaire souh. Anglais apprécié
Adresser C.V. et prétentions : 121, Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD

URGENT VILLE OUEST PARIS rech. ANIMATEURS quartiers et DIRECTEUR M.J.C. Ecr. nº T 750808 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Important Groupe britannique rech. pour son siège social Champs-Elysées, pour assister son directeur financier,
UN CONTROLEUR FINANCIER
parlant couramment anglais. Rémunération en fonction expérience et qualification. Env. C.V., à LUCAS FRANCE, M. VAURES, 11, r. Lord-Byron, 75008 PARIS

COLLÈGE
ENSEIGNEMENT SECOND.
JOINVILLE-LE-PONT
recherche urgent PROFESSEUR EXPER. 6e et 5e TEL. 886-01-22

ORGANISME PRIVE créant grande compétition sportive pour été 78 et les suivants recherche PR RENFORCER SERV. R.P.
ATTACHÉ (ÉE) de PRESSE
CONFIRME (EE)
Conditions indispensables :
— ETRE LIBRE DE SUITE;
— CONN. BIEN LA VOILE;
— POUV. SE DEPLACER SUR TOUT LE LITTORAL FRANÇAIS PENDANT 2 MOIS.
TEL., M. DUPUY : 292-26-20.

URGENT - Groupe poétique
CHERCHE ÉTUDIANTS
pr vente recueil, carte colport. exigée. Pour tous renseignem., Tél. : 961-37-52, de 20 à 21 h.

Pour développer sa clientèle, une usine spécialisée dans la synthèse organique fine recherche
UN CADRE COMMERCIAL
très introduit auprès de la CLIENTELE LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
Langue pratique et excellentes références indispensables. Salaire élevé en rapport avec compétence. Adresser C.V. à Cabinet Pliyser 58, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Discrétion assurée.

GESTION 2000 pour Moyen-Orient
INGÉNIEURS
ELECTRICIEN INSTRUMENTISTE MECANICIEN MATERIEL
anglais exigé. Tél. : 246-42-01.

IMPORTANTE STE rech.
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
TITULAIRE MAITRISE ou équivalent pour son département informatique de gestion. Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 7429, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX

GESTION 2000 pour déplacement étranger
CALCULATEUR
CHAUDRONNERIE parlant anglais. Téléph. : 246-42-01

CADRE SUPÉRIEUR
recherché comme
DIRECTEUR TECHNIQUE
INGÉNIEUR CHIMISTE OU PHARMACIEN
ayant longue expérience théorique et pratique de la
COSMETOLOGIE
pour animer équipes très compétentes en recherche, contrôle, analyse, bactériologie, développement, fabrication, gestion pour
LABORATOIRE
spécialisé dans produits de beauté soins.
Candidats de moins de 40 ans s'abstenir.
Adr. C.V. man., prét. et photo à LABORATOIRE JEANNE GATINEAU, 27, rue Salvador-Allendé, 95870 BEZONS.

RECRUTE
POUR OUVERTURE EXTENSION du centre hospitalier de COURBEVOIE (92) rue Kilford
INFIRMIERS (ES) D.E.
de jour et de nuit. TEL. : 788-82-55.

Société anglo-franç. (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international bilingue ayant grande expérience relation France/Angl. et Angl./Europe. Haut salaire si capable. Téléphonez au 284-23-59 Mme MIREILLE pr rendez-vous.

Société de publicité ETOILE
ASSISTANTE DE GESTION
Expérience de la publicité exig. Connaiss. des dossiers production pr chef production, dactylo. Tél. pour R.-Vs. : 266-41-13.

capitaux ou proposit. com.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ A STRASBOURG
cherche pour région EST,
SUPPORTS INTÉRESSANTS
Faire offres sous nº 934 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG Cedex.

secrétaires

Important Groupe Financier près du Pont de Neuilly recherche pour travailler au sein de son SECRETARIAT DE DIRECTION
TRES BONNE SECRETAIRE STENODACTYLO
B.T.S. ou niveau.
Bon salaire. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
Envoyer C.V. manuscrit et photo sous Nº 4853 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT recherche :
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
BILINGUE - CONFIRMEES français - anglais
1º) Lieu de travail : près Mº Gallieni. Restaurant d'entreprise. Horaire dynamique.
2º) Lieu de travail : Ivry. Tickets restaurant.
Adresser C.V., prétentions à : nº 60.663, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche : SECRETAIRE, excellente
STÉNODACTYLO
Ecr. av. prét. et CV, M. Bernet, 191, av. du Maine, 75014 Paris.

Sociét RUEIL-MALMAISON pour son service commercial
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
B.T.S. souhaité, habitude relations clients, 3.500 F × 13, libre immédiatement. Possibilité vacances juillet, août. Téléphonez pour rendez-vous : 266-41-13.

TRADUCTRICE SECRETAIRE ALLEMAND pouvant exécuter à domicile des travaux de traduction et leur dactylographie en langue allemande (travail à l'année).
TÉL. : 544-56-80.

SECRETAIRE BILINGUE **ALLEMAND** PROTECHNA - 770-81-33

RECHERCHONS à mi-temps ou temps complet
SECRÉTAIRE TRILINGUE
Français - Allemand - Italien parlés et écrits couramment.
TÉL. : 544-56-80.

de direction

Importante Société Industrielle PARIS recherche
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION EXPORTATION
DE NIVEAU BAC G1 B.T.S.S. DE DIRECTION OU TRILINGUE ANGLAIS - ESPAGNOL avec très bonnes connaissances de l'anglais.
Plusieurs années d'expérience dans en secrétariat de même niveau.
Envoyez C.V. détaillé, prétentions et photo sous nº 59.674 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sténodactylos

BANQUE NANTERRE
recherche.
STENODACTYLO
Hor. 9 h 30-18 h 30 du mardi au samedi inclus. Env. C.V., photo, nº T 04786 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

demandes d'emploi

TRANSPORT INTERN.
CADRE SUPERIEUR - 55 ans
30 ans expér. transit. douane, export-import, Comptable de formation, grande expérience administrative et financière. Rech. poste à responsabil. Libre rapidement
Ecrire sous le nº 6.011 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

REPORTER
2 ans secrétariat de rédaction, 31 ans, spécialiste presse jeune et sportive, ch. temps complet, mi-temps ou pige.
Ecr. à T 04.721 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. Allemande, 21 a., étud. en droit, angl. cour., rech. trav. au pair pour 4-8 semaines, mi-juillet-septembre. Ch. Schlegel, Seestr. 60, D-7760 Radolfzell.

J. F., 15 a., sténodactylo, BEP, ch. inter. juillet pr stab. 5 sept. Mlle Caudron, C., 7, rue des Peupliers - 92270 Bois-Colombes

Y. LE MEILLOUR
4 bis, r. W.-Puget, Marseille-8e. Tél. (91) 77-74-13
D.U.T. bâtiment, génie-civil 77, 24 ans, prêt à partir immédiat. tous azimuts, filière conducteur de travaux, bon anglais courant.

INGÉNIEUR
Ecole Nat. Génie Rural Eaux et Forêts.
DEA Statistiques, H., 30 ans Sp. amén. rural, forêts, chasse CTFT, ONC, CRPF.
rech. intégr. éq. dir. dynamique Adresser offre détaillée avec indic. lieu travail et salaire à nº 7.020 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ESSEC/M.B.A.
Seize ans banque dont treize aux U.S.A. Etudiera toutes offres Banque/industrie/commerce. Ecr. nº 6.966 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE FINANCIER, 50 ans, 30 ans d'expér., ch. emploi Directeur ou respons. financier Ecrire à Guy Collier, 147, av. Victor-Hugo, 93300 Aubervilliers.

CADRE 2 ans, 55 ans recherche situation
CHEF DE SERVICE A.V.
ou SIMILAIRE.
Ecr. à T 04.698 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre formateur 30 ans fabrication, mécanique, 6 ans d'industrie, tournage, fraisage, bureau d'études, 4 ans formation. Cadre maîtrise. Spécialiste M.O. installation Institut Afrique du Nord. Libre imméd., recherche place similaire France ou étranger. Ecr. Chr. CHADIRAC 30, r. des Chaufourniers, 75019 PARIS.

Jeune homme, 21 ans, recherche travail. Toutes offres d'importe quelle région de France seront considérées. S'ad. à 11 Mountainview Drive, Belfast. BT14, 7GX, IRLANDE.

J.F. rech empl. bur. juil.-août-sept. Exp. de bur. en standard, dactylogr. et chiff., bacc. math. not. angl. F. off. à Mlle Nelly Amar 128, Gde-Rue 92310 Sèvres.

Cadre supérieur gestion immobilière et financière licencié en droit, recherche emploi stable Paris ou région parisienne. Ecrire : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (sous référence D. 899) qui tr.

VENDEUR CHEMISERIE, PRET-A-PORTER GRAND LUXE
Homme
40 ans, excellente présentation. Anglais. Sérieuses références, cherche situation stable, quartier Saint-Honoré de préfér. ou 8e arrondissement. Libre dans 1 mois. Ecr. nº 6003, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

enseignement

English Today
La plus haute qualité dans l'enseignement de l'anglais en Angleterre
- Cours accélérés et intensifs pour les cadres supérieurs à Londres, commençant tous les lundis.
- Cours résidentiels de vacances pour les jeunes ETON, ASCOT, SHERBORNE, STOWE, KINGSTON. Cours pratiques d'Anglais. Logement et surveillance Sports et excursions.

Renseignements complets: ENGLISH TODAY World Trade Centre Europe House London E1 9AA
Tél: Londres 488.2151
Télex: 88.92.50

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

14e, Parc Montsouris, 3 Pièces, 56 m2, cft, tél, 2 exp., vue très étend. 5e s. asc. 255.000. 588-56-75.

PRES LUXEMBOURG Imm. P. de T., brique, bel appt 4-5 P., cuis., S. de B., chauff. individ. Possibil. PROFESSION LIBERALE. - Tél. : 633-16-64.

CONTRESCARPE. 2 P., calme, nouveaux aménagements. Samedi, 4, rue Blainville, 14 h. 30-17 h.

SQUARE NECKER Proche Montparnasse Imm. neuf, 4/5 PIECES, séjour, 32 m2 + 3 chambres, terrasse, 18 m2, tél., 755.000 F, cave et boxe double compris. GEFIC, Mme MORANGE. Tél. 723-78-78.

36, BD DES INVALIDES Bel appt de style, grand séjour, 2 chbr., 2 bns, haut. sous plaf. 3,90 m., 110 m2. Prix 950.000 F. Visite, samedi, de 15 à 18 h.

Mº F.-FAURE, 4 F., RECENT, sél., 3 chbres, 2 bains, 4e étg., park. Vendredi, sam., 14-18 h. 500.000 F. 118, r. Croix-Nivert.

TOLBIAC - Récent. Tr. bel appt, dble livg + 2 chbres tt confort. Parking. 440.000 F. - 526-81-30.

Dans immeuble de **CARACTÈRE RÉNOVÉ** 7-11, RUE TOURNEFORT (5e)
Reste quelques appartements à vendre LIBRES IMMEDIATEMENT
2 PIÈCES DUPLEX cuisinette, salle de bains
321.000 F.
SUR RENDEZ-VOUS
PUJOS S.A.
TÉL. : 296-17-01.

FRONT SEINE Mº BIR-HAKEIM Beau 3 pièces, 78 m2, sud-ouest, vue dégagée, bains + douche, cuis. équipée, park. 550.000 F. Sur place samedi 22, 11 h 30 à 16 h : Tour Evasion 2000, 7e ét., 22, RUE EMERIAU FRANK ARTHUR - 766-01-69

Paris Rive droite

Butte Montmartre, exceptionnel, 2 ateliers d'artiste en duplex : cuis., bns, wc, chf. cal, V.-O., 35 m2, libre, 6 m. haut. 150.000; 65 m2, loué, 7 m. haut. 250.000. 528-13-57, de 14 à 16 h., samedi, dimanche, lundi, 55, r. Abbesses.

20e, Immeuble 75, sél. double + 3 chambres, cuisine équipée, dernier étage, terrasse sud, box, 610.000 F. — GIERI : 373-05-81.

12e, Propriét. vend, libre, beau 2 Pces en duplex, état neuf, gd confort. Tél. : 828-26-25. Prix : 150.000 F. Dimanche, 14-17 h., 13, RUE SAINT-BERNARD.

11e, 86 bis, rue Amelot, Partic. vd stud., nf, équipé, imm. excel. stdg 76, 185.000, park. disp. Vis. sam. 22, 16-20 h. T. : 912-21-81.

Mairie 18e, Propr. vd b. studio av. box, imm. réc. S/pl., sam., dim., 13-18 h., 39, r. du Poteau.

18e, Part. vend 3 Pièces, tout conft, 8, rue du Baigneur. Pour visiter, s'adresser à la loge.

Bd Strasbourg, dans bel imm. P. de T., asc., beaux appts 4, 5, 6 Pces, libr. ou OCCUP. URGT. Téléphone : 225-89-19.

PARIS-XIe. Duplex studios 2 Pièces, rénovés ou à rénover. Sur place, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 18 h. 30, au : 128, RUE SAINT-MAUR.

XVIe - PRES FOCH Living double + 2 chambres, 2 S. de B., jardin, chauffage central immeuble, décoration à faire par le client. Sur place, vendredi, samedi, 14 à 19 h., 77, rue Belles-Feuilles. 870-93-07.

ABBESSES. Près rue Lepic : beau 3 Pièces, tout confort, dans immeuble rénové, ascenseur. — Samedi, 14-17 h., 7, r. Constance.

MARAIS. Immeuble classé, total 245.000 F, 2 Pièces, cuisine, cft + petit grenier, duplex possib. Téléphone : 271-40-80.

7, rue de l'ASSOMPTION Appts de 164 et 196 m2 Balc. Park. sous-sol Petit immeuble neuf Sur place de 14 h à 19 h : GEFIC - 224-10-23

CHATEAU VINCENNES Beau 2 p., entrée, cuis., tt cft, étage élevé, asc., calme, clair, 208.000 F - 345-82-72

AV. FOCH près - Imm. stand. rénové. PRESTATION LUXE, vidéo, vide-ordures, tt confort. GD 2 Pces S/JDIN, 545.000 F, GD 2 Pces s/rue, balc. 598.000 F S/pl. : vendredi, samedi, de 14 h à 19 h : 77, RUE DES BELLES-FEUILLES - 870-93-07

PORTE DES LILAS 19e PITTORESQUE Boul. SERURIER, NEUF, 2 pièces, cuisine, salle de bs, beau 45 m2 - Prix 230.700 F, cave et parking compris. BUREAU DE VENTE 49 à 55, r. de Romainville, 205-27-92.

9e Particulier à particulier 3 pièces, confort, 5e étage, sans ascenseur, très lumineux, grand balcon, 60 m2. 230.000 F. Visite samedi, dimanche : 5, rue Frochot - 5e droite Tél. 280-20-33

XXe rue Pelleport - Bel imm. récent, grand 3 pièces, confort, 2e ét. sur rue, soleil, balc. 297.000 F. Gieri : 373-05-81

2 P. cuis., tt confort, sur rue, bel imm., chff. cent., tél. Vend.-sam., 14-18 h. T. 233-62-46. 10, R. TESSON. Mº GONCOURT

Mº CADET Dans immeuble confort et calme A vendre 2 pièces + cuisine aménagée, entrée, sal. de bains, w.-c., chauffage central, téléph. Prix 250.000 F. Appeler 607-53-18, de 9 à 12 h.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES PROPRIETAIRE VEND Grand studio 41 m2, à rénover, 6.000 F le m2. Prix 250.000 F, heures bureau - 734-99-75.

AV. MONTAIGNE DIRECT PROPRIETAIRE 2-3 p., 3e cour, asc. A rénover, 400.000 Heures Bur. - 734-99-75.

XVIIe - WAGRAM DANS BEL IMMEUB. RENOVE
STUDIO CONFORT EXCELLENT PLACEMENT
PRIX : 189.000 F
Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h., 4, R. PUVIS-DE-CHAVANNES.

18e arrondissement
3 PIÈCES DUPLEX JAMAIS HABITE ETAGE ELEVE, SOLEIL
Parking compris. 418.500 F Tél. : 227-93-93.

PROPRIETAIRE VEND
BUTTE-MONTMARTRE GDE TERRASSE 90 M2 + LIVING, CHBRE 95 m2, calme, verdure, soleil. Sur place : SAMEDI de 14 h 30 à 18 h : 4, allée des BROUILLARDS ou TEL. 256-20-23

Région parisienne

Garges-lès-Gonesse (95) - Part. vd Pav. F-4, tout cft. Garage, 505 m2 terr. clos. 270.000 F. Téléph. : 986-73-46

Part. vend F-2 55 m2 dans résidence, 120.000 F + C.F. 15.000 à CROSNE. Apr. 19 h : 948-60-94

Neuilly-s/Marne - Imm. 77, appt stdg 50 m2, loggia, park. RER. 177.000 F. ALFIMO. 526-81-30.

Région Sud de Paris, à GRIGNY dans résid. 73, Appt 3 pces de 70 m2, entrée, cuis., s. bains, wc, dressing. Parkg. Cave, Tél. Prix : 157.000 F + 28.000 F CF à 5 % sur 15 ans. Tél. 200-35-78

94 SAINT-MANDÉ
Résidence JEANNE-DU-LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc à 200 m du Bois de Vincennes
Luxueux immeuble en PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 Pces vastes loggias, terrasses, jardins privatifs.
PRIX FERMÉ et DEFINITIF à la réservation
Sur place tous les jours de 11 h à 19 h, sauf mardi ou SOGECOM - 544-38-78

NEUILLY
IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE
5 PIÈCES - 97 M² + JARDIN 260 M²
PRIX : 1.100.000 F
9-11, villa de Villiers
VOIE PRIVEE
72, BD VICTOR-HUGO.
Sur place tous les jours, 14 h à 19 h, sauf dimanche, Z. Immobilier - 267-37-77

Face bois VINCENNES et parc, près R.E.R., Fontenay-sous-Bois. - Esc. F, 8, avenue des MARRONNIERS
5.750 F le M²
Immeuble récent tout cft+box, dble livg + 3 chbres, entrée, 2 bains, 2 wc, cuisine, téléph. Balcon sur parc - Visite samedi, dimanche, 15 h. à 18 heures.

LE VESINET Centre - 3' RER Imm. bon stand. APPT dernier ét., Ov. + 3 ch., 2 bns + Stud. indép. av. cuis. + bains, 160 m2 au total + loggia, box, libre. Ag. Durand, 966-00-48

L'ISLE-ADAM
Gare, écoles, tous comm. 700 m Sup. appart., face parc, entrée, dble séjour, 4 chbres, placards, cuis., bains, wc, s. d'eau. Prix 189.000 F avec 38.000 F cpt.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

Part. vend **LUXUEUX APPT NEUF 4 PIECES** av. 35 m2 de terrasse ensoleillée NEUILLY-SUR-SEINE Prix just. Agce s'abst. 227-31-05.

VILLE-D'AVRAY (92)
Part. vd beau Studio, 2e étage, récent, gd standing, sur parc, calme, services et transports. 150.000 F. Tél. le soir : 350-95-31

Province

Vends Appt F-4, parking, LE MANS, 2e ét. Parfait état. Moquette, chauff. gaz individ. 5' du centre. Ecr. : Mº Vaccarezza, place de l'Eperon - LE MANS.

Etranger

SUISSE - LAC LEMAN LAUSANNE-SAINT-SULPICE
Le Domaine du Bochet vous offre :
- Un environnement ;
- Une architecture ;
- Un mode de vie ;
- Un investissement aux portes de Lausanne à proximité immédiate du lac et des hautes écoles.

Vous y trouverez également une organisation de services. Vente d'appartem. de 4, 5, 6 p. AUTORISEE aux ETRANGERS. Pour tous renseignements sans engagements ou visites : C. Truan, AG. ROMANDE IMMOB. S.A., Gal. Benj.-Constant, 1 LAUSANNE - (021) 20-70-11.

Part. vend un étage compren. 3 appartem. global ou séparés, meublés - TORREMOLINOS - Renseignem. tél. (20) 82-00-93.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

constructions neuves

A Port Gruissan à 15 km de Narbonne

Les Méridiennes

Studios
(24 m² à partir de 99 000 F)
"Marinas"
(studio + cabine 35 m², apponlement pour votre bateau au bout de la terrasse à partir de 195 000 F)
Appartements
(2 pièces 40 m² 183 000 F, 3 pièces 55 m² 240 000 F
Prix fermes et définitifs. Livraison Juin 78)

Un placement sûr



Urbiplan Bredero
36, rue Tronchet Lyon Tél. (78) 89.12.25
ou sur place (68) 45.02.69

CHATOU
36-40, av. Guy-de-Maupassant (par rue Maurice-de-Vlaminck)
Les Terrasses de Chatou
Studios à partir de 137.000 F
2 P.P. à partir de 145.000 F
3 P.P. à partir de 202.000 F
4 P.P. à partir de 279.000 F
5 P.P. duplex à part. 365.000 F.
Tous appts avec terrasse.
S/pl. tous les jours, sf mardi, 14-20 h - 976-92-68 ou 924-24-87.

VINCENNES près Mᵒ 55 r. de la Prévoyance
Imm. neuf p. de taille, grand standing, studio : 29 m2 + balc. sur jardin : 170.000 F ; 2 pces 44 m2 + 7 m2 balcon : 250.000 F.
PARIS PROMO - 325-78-77

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. - Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour RV : Gierl au 373-65-81.

SERGE KAYSER
recherche appartements 4e - 5e - 6e - 7e - 14e même à restaurer.
TEL. : 329-60-60.

POUR PERSONNEL SOCIETES RECH. STUDIOS, APPARTEM. Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876). 265-53-94.

fonds de commerce

NEUILLY Bail à céder
s/avenue, face métro, 60 m2 + 40 m2 ss-sol. T. 747-47-68, sf lundi

A V. cse fatigue café-restaur. tenu 12 a., aff. saine, pouv. faire bar pur ou auditorium pr jeunes bail nf, loy. trimest. faible. Parking clientèle attrib. Etat neuf. Log. atten. Av. 100.000 F cpt. Tél. 642-16-76 soir 20 h. 30 lundi et mardi. - Agence s'abstenir.

PORTE DE PARIS en S.C.I. Parking 6.000 m², un seul plan. 1G. - 874-89-58.

VINCENNES - Magnifique local commercial 370 m² + 266 m², très gros passage. A créer tous commerces. 520-00-01 - 359-12-77.

A vendre, cause familiale : exploitat. de jeux automatiques, bon rapport, mise au courant. Ecrire à M. PIERRE, B. P. 52, à 77140 NEMOURS. Téléphone : 428-18-47.

locaux commerciaux

A céder dans 11e arrondissem. local à r.-de-ch. sur cour, 50 m², avec tél., fin de bail 1er-1-1984. Repr. à débat. Loy. mens. 500 F Téléph. 430-25-94 ou 020-35-14.

Vend local commerc. 200 m² env. Force et chauff. cent., compr. 1 pav. sur gar., cuis., s. bs, s. de séj., 1 ch. Rue des Haies, Fleuries-Montreuil. 500.000 à d.

usines

140 km, PARIS SUD-EST
R. N. 60, limite Aube et Yonne,
USINE 1.200 m².
Terrain 5 ha., rivière.
Transfo 250 kWa.
600.000 F.
Mᵉ LOEUILLET, notaire,
10160 AIX-EN-OTHE
(25) 45-40-10.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège S. A. R. L. - Rédaction d'actes - Statuts Informations juridiques Secrét., tél., télex, Burx. A partir de 100 F/mois.
PARIS 11e - 355-70-80.
PARIS 17e - 229-18-04.
PARIS 10e - 770-16-80.

locations meublées Offre

Province

Libre de suite en CORSE, belle mais. 15 p., 2 étages, eau, élect. Vue s/mer, comm. facile, avec plage. Convien. à un groupe ou organisat. 19.000 F par an. Téléph. : 548-27-80

locations non meublées Demande

Paris

ÉCONOMISTE
cherche Appt 4 ou 5 P. ancien. 10e, 11e, 12e ou 14e arrdts. Maximum : 2.000 F C.C. TELEPH. : 589-19-22
Agences s'abstenir

Collaborateur journal rech. 2 p. tt cft, dans 20e ardt. Prix max. : 800 F. Ecrire : M. José Alonso, 3, rue des Cascades, 75020 Paris

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

Jne cple rech. 2 p., cuis., s. bns, ouest de Paris ou banl. Ouest, pr. Mᵒ. Loyer max. 1000 F CC. Ag. s'abstenir. - 346-91-64 H.B.

locations non meublées Offre

Paris

Pte Versailles. Gd 3 p. Parkg. Calme, 7e, entr. liv.+ch.+ch., +cuis., s. bns, wc, 2 pl., 2 dres. Moqu. Imm. 1973. 2.900 ch. c. Richard, 236-26-66 ou 326-93-18.

QUARTIER EUROPE
A louer petit 4 pièces, cuisine, salle de bains, 80 m2 environ, sur cour. Téléphoner pour vis. au 387-42-10

PLACE du PANTHEON. Dans imm. gd standing, sup. STUDIO 30 m2, rez-chaussée s/jardin. tt cft. Tél. Cave. 1.700/mois CC. Téléph. : 278-29-20

FRONT SEINE - 21e ét. grand Studio tout confort. Tél. Parking. 1.600 F C.C. EUR. 77-44

Région parisienne

TRIEL-SUR-SEINE
30 km PARIS OUEST - VILLA NEUVE s/coteau, 500 m gare. séj. dble, bureau, belle cuisine. 5 ch., 2 bains, cab. toil., chbre de bonne avec cab. toil. Tt cft. Gar. 2 voitures. 4.500 F/mois. L.I.D.V., 971-40-18

ASNIERES, 2' gare - 56 m2, décoration except. Sél. + chbre + bn rond 1,50 m diam. + cuis. entièrement équip. + coin repas, 1.500 + charges - 733-68-67/66-19

PUTEAUX
RESIDENCE BELLERIVE
en bordure de Seine
Cuis. équipée, tél., parking

STUDIO	30 m2 environ	1.000 F + ch.
2 PIECES	47 m2 environ	1.500 F + ch.
3 PIECES	79 m2 environ	2.300 F + ch.
4 PIECES	98 m2 environ	2.700 F + ch.
5 PIECES	110 m2 environ	3.180 F + ch.

SUR PLACE mardi, jeudi, samedi,
13-17 h 30, bâtiment O, 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux
ou sur rendez-vous
JOHN ARTHUR et **TIFFEN**
174, bd Haussmann
766-04-66

pavillons

VIROFLAY - A VENDRE
6 PCES, garage, sous-sol, sur 400 m², calme, proxim. gares. Prix : 700.000 F - 953-77-77.

Immobilier (information)

COSTA BRAVA
BAHIZA DE ROSAS - AMPURIABRAVA

- Villas à partir de 985.000 pesetas.
- Studios à partir de 750.000 pesetas.
- Terrains à partir de 450.000 pesetas.

Villas avec appontements sur les canaux.

Larges facilités de paiement

Pour recevoir notre documentation, renvoyer le bon ci-dessous avec vos nom et adresse à :

FUNDAMENTA
Plaza San-Pedro, 4, ROSAS, GERONE (ESPAGNE).

NOM ....
ADRESSE............................
.... TÉL. ....
VILLE............................

immeubles

Urgt, rech. appts LIBRES ou OCCUPES, queue d'imm. de marchands de biens, 225-89-19.

maisons individuelles

VAUCLUSE-LUBERON. Part. vd ds village PROVENÇAL, maison 160 m², possibilité commerce, 190.000 F à déb. T. 90-72-00-51

terrains

TERRAINS A BATIR
RÉGION CELY (77)
de 1.000 à 1.500 m² env.
(opération terrain+construction)
Tél. 439-45-70 ou 901-54-21 ou 901-03-79.

Vds terrain 5 ha. près autoroute sur N. Possibil. hôtel, camping, centre loisirs, 800.000 F à déb. SAMAIT, 6, rue Plan-du-Parc, 34000 MONTPELLIER.

A vendre une plantation sapins de 15 ans, 1 ha. 80 située sud département du CHER et nomb. parcelles de terre. S'adresser : Mᵉ TARDIVAUD, (36) 60-31-20 ou 56-62-20.

BRUNOY, 540 m², 20 m. fac., 200.000 F - Tél. : 584-05-90 ou 05-99.

maisons de campagne

PÉRIGORD
BELLE MAISON XVIIIᵉ adossée au hameau, vue étendue jardins en terrasse, dépendances 220.000 F. Docum. sur demande. PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 Bergerac. (53) 57-53-75.

45' S.-O. PARIS
GRANGE 230 M2 (surface habit. 460 m2)
Sur terrain 2.500 m2, expos. sud. Eau, électricité. Prix 160.000 F. A SAISIR - Agce Immobilière de TRANCRAINVILLE (28) Tél. : (16) 37-90-04-10

53-BOUERE - Sud Mayenne, vend maison campagne granit, grand séjour avec cheminée, c., 2 ch., s. bs, cell., grenier aménageable, cave, buanderie, eau ch. et fde, ch. cent. fuel, jard. Px 160.000. S'adr. M. Prieul, not. 53-St-Denis-d'Anjou. (43) 97-52-31, fermé du sam. midi au ldi midi.

échanges

ECHANGE (en copropriété), 4 pces, cuisine, wc, douche, balcon 170-75 m², meublé, 7e et dern. étage, ascenseur, à GANDIA (près Valence, Espagne) CONTRE 2 pièces ou studio tt conf. NICE ou envir. Ecr. M. ZAOUI 63-65, av. Parmentier, 75011 Paris.

propriétés

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre cclal, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 6 p., rez-de-ch., entrée, séj. avec cheminée, s. à manger, cuisine équipée, 1 chbre, 1 salle de bains. A l'étage : 3 chambres, 1 salle de bains. Garage et environ 550 m2 de jardin privatif. PX : 420 000 F.
R. BERNARD
TÉL. : 012-12-12

VALLÉE DU MORIN
55 km de Paris - Ds hameau calme, sur hauteurs, gde maison pierre 8 pièces, cuis.-terrasse, w.-c., bains, gros œuvre refait, dépend., s/4.000 m2, av. nombrx arbres - 425.000 F avec 20 %.
ACM 14, rue du Pol-d'Etain, MEAUX : 434-01-66 ou Paris : 887-43-40

ORRY-LA VILLE
Face forêt Chantilly, Propriété s/parc 1.760 m2, hall, gd séjour, chapelle en L, cheminée, 3 chb., cuisine équipée, bains, chauff., greniers. Prix 530.000 F.
ACB 771, rue de Paris, Chapelle-en-Serval
16-44-54-60-42, Paris : 887-43-40.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre cclal, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 7 p., style Mansart 139 m², r-de-ch., grand hall, entrée, cab. toil., s. à manger, séjour avec cheminée, bureau, cuis. équipée. A l'ét. : 1 chbre avec terrasse et salle de bains. 3 chbres, 1 s. de bains, rangement. Double garage, cellier, et environ 550 m² de jardin privatif. PRIX : 530 000 F.
R. BERNARD
TÉL. : 012-12-12

YONNE, VINNEUF, Part. à P., vds superbe maison rustique, cuis., s. à m., pet. salon, gd salon, 5 ch., 2 bs, linger., nomb. dépend., av. ch. ami, garage, grange, etc., tt cft, impecc. Le tout au centre parc 5.000 m² clos murs. Libre. Px 950.000 à débatt. Tél. (86) 66-00-61 ou (38) 87-73-67, après 20 heures.

BARBIZON - Propriétaire vend maison fin XIXᵉ, gd living, 4 chbres, bureau, ch. central, gar., dépend., sur 3.000 m², pelouse et arbres - 587-33-34.

Part. vd 10 km Chantilly, 30 km Paris, très belle propriété mais. 18ᵉ rest., 10 p., gd confl, parc, rivière, bx arbr. Px 1 150.000 F Tél. 35ᵉ-82-35 ou (4) 426-80-22.

Part. vd 15 km Est de Paris MAISON ANCIENNE 1840 à restaurer. Site classé, 5 km R.E.R. 2 ha. 4, 11 p., 2 bains, Comm., gar., parc bois. 976-36-71

Propriétaire vend ferme charentaise typique, grange, four à pain, etc. Renseignem. : week-end 16 (45) 92-36-28 ; Semaine 16 (46) 41-76-71.

REGION RAMBOUILLET
Ppté luxueuse, site résidentiel, calme, avec parc 1.600 m², piscine, pool-house, maison de maître, living 70 m², 5 chb., 3 sanitaires. Maison de gardien : 3 box, grange, prix justifié, 1.300.000 F - Voir Agence LE BUISSONNET GAZERAN. TEL. 483-19-70.

Proximité MOULINS (03) vd MAISON DE CAMPAGNE tt confort, 150 m² + dépend. terr. 6.700 m². Rens. T. 950-70-94

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
30 km Paris, accès par la N 10. Part. vd PROPRIETE 3 047 m2 plantée jeunes arbres, clôture façade fer forgé, piscine, bassin à poissons, accès rivière, avec VILLA style ILE-DE-FRANCE sur deux niveaux ;
R.-de-ch. : hall, cuis. équipée, tr. gd séjour + chem., 1 ch., 1 s. de bns, toil., w-c, buanderie, garage pour 2 voitures ;
1er ét. : 5 chbres, cabinet de toilette, douche, w.-c.,
PRIX : 1 300 000 F.
Tél. pr R.-V. au 789-36-13 entre 11 h. et 12 h. et 17 h. et 20 h.

villas

A vendre
GRANDE VILLA
dans la Sémaphore
à Ste-MAXIME/Mer - 4.000 m², gd living, 6 pièces, bains, maison de gardien, 2 garages. - S'adresser M. DI GIORGIO, C.P.A.C., 2, rue d'Alsace, 83120 SAINTE-MAXIME-S-MER. TEL. : 16 (94) 96-10-96.

Région FONTAINEBLEAU. Vue Seine et forêt, grand terrain, MAISON 4-5 P., 450.000 F - 77-FONTAINE-LE-PORT 10, route de la Forêt, Tél. 503-03-18. Sur place dim. 23, 10 h. à 16 h.

fermettes

A V. 200 km Paris fermette très calme, grandes dépendanc. jardin, terrain attenant. Tél. (73) 35-14-76.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre pr cause de départ à l'étranger Renault 5 TS 1978, 6.800 km, état nf, noire, sous garant., en opt. lect. cassel. de qualité, 20.000 F, reor. crédit DIAC. T. 705-46-50, mat. ou soir.

Part. vend 104 L, très bon état, modèle 1976. Prix Argus. Tél. : 060-66-32.

8 à 11 C.V.

LEYLAND - BOURSAULT
Mini spécial noire, neuve, disponible. Crédit au leasing possible. - Téléphone : 293-65-65. 11, rue Boursault, Paris (17e).

Particulier vend 504 TI 1976, parfait état, 24.000 km. Tél. : 656-47-11 bur., 702-70-60 domic.

BAGHEERA S 77
voiture de direction, 6 700 km, radio. Crédit, garantie 4 S.
CONCORDIA : 374 - 97 - 95.

+ de 16 C.V.

A VENDRE MERCEDES 280 classe S, boîte manuelle, vitres teintées, roues aluminium, 1977, état impeccab. Ets DERNIER, bd d'Avroy, 230, 4000 LIEGE (BELGIQUE). — Téléphone : 19-32-41 - 52-21-20.

achat

Part. reprend contrat leasing : BMW - MERCEDES, boîte automatique, année 1977 ou 1978. - Téléphone : 878-97-52.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Ex. tt 77 et 78, peu roulé. Auto Paris-XV - Tél. 533-69-95, 63, r. Desnouettes - Paris (15e)

DISPONIBLE DANS L'HEURE
VOLVO 244 GLE
toutes options, argent métallisé.
VOLVO 343 DL
VOLVO 244 DL fin série 1977
TEL. : 655-37-37.

locat.-autos

BMW - 604 - RENAULT
LOCATION MOINS CHERE
EXPRESS ASSISTANCE.
TEL. : 504-01-50

caravanes

A VENDRE caravane DIGUE 530 H, 6 places, juin 1977, P.T.C.A. 1.200 kg, parfait état, jamais roulé. Prix : 17.000 F. Tél. : 045-49-29, après 18 h.

une nouvelle génération de "tout terrain"
LADA NIVA 4x4
31.950 F*
* + 874 F DE TRANSPORT ET DE FRAIS DE MISE A DISPOSITION
3 portes • 5 places confortables • 4 roues motrices • 8 vitesses • 2 ponts • blocage de différentiel • boîte transfert • 9 cv 1600 cm³ • capacité de montée 58 % 2 marches arrière •
LADA NIVA 4x4 COMPACTE
une nouvelle idée de l'automobile
REPRISE EN COMPTE DE TOUT VEHICULE
DOCUMENTATION ET ESSAIS SUR CIRCUIT TOUS TERRAINS
TOUTE LA SEMAINE (week-end compris)
A : C.F.D.A. 117, ROUTE NATIONALE 10 COIGNIÈRES • TEL. : 051.24.81
TOUS TERRAINS • TOUS TEMPS • TOUS USAGES

l'agenda du Monde

Agencement

Agencement Décoration pose revêtements sols, murs. Cuisines, meubles sur mesures. Travail rapide et soigné. ROLLIN. Téléphone : 287-86-50.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez :
ALISON CLAY
CONSEIL MATRIMONIAL
Rencontres - Mariages - Loisirs
SOIREES DANSANTES.
Ecrire ou T. : 35, r. La Boétie, 75008 PARIS. Tel. : 256-04-02.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie PARIS - 13e,
TEL. : 535-42-58.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Hi-Fi

Vends 2 amplis à tubes QUAD II
excellent état, révisé, tubes neufs, 1 600 F. Ecr. nᵒ 6 010, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Offres services

« La BOITE A MESSAGES » un répondeur est impersonnel... En votre absence je peux prendre vos messages. Conditions à débattre : Mme VINCHES, 15, rue Chateaubriand, Paris-8e.

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 24 AVRIL Cours privés. Sessions intensiv. « FULL-TIME » cours de préparat. au TOEFL.

Appareil ménager

2 SUPERBES AFFAIRES
- Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, val. 850 F. PRIX : 280 F.
- AUTO - RADIOS cassettes touches pré-réglées, complet avec accessoires. Valeur 535 F. PRIX : 370 F.

CIRATEL : 49 r. de la Convention. T. 578-09-44.

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
— Pour quoi pas un cours d'espagnol au bord de la mer ?
— Sports et excursions, logement.
— Professeurs spécialement préparés, diplôme.
Ecrivez à : EUROLINGUA, Calle Pedralbes nᵒ 6, Barcelona 21, ESPAGNE - Tel. : 211-23-43.

Musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« **LOCATION-VENTE PIANO-BAIL**
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues TEL. : 857-63-38.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS

Mme **DUMONTET**
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4-Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

RENCONTRES Relations directes
Bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. - Téléph. : 222-69-...

Psychologie

Entretiens d'aide psychologique PSYCHOTHERAPIE Téléphone : 333-21-12.

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Modes

Les plus belles collections
COSTUMES ET SPORTSWEAR
dégriffés à prix discount
5, av. de Villiers, Mᵒ Villiers.

Moquette

MOINS CHER 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées. Laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH opticien 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-86.

Tapis

A vendre cause départ 2 TAPIS D'ORIENT très bon état.
1) 0,90 m × 1,20 m, prix 900 F.
2) prix à débattre.
TEL. : 578-18-47.

Armes de chasse

CAUSE DOUBLE EMPLOI vends CARABINE NEUVE
EXPRESS « NHAEYM »
gde chasse. Calibre 9,3 X 74-R. Valeur actuelle : 16 000 F. Vendu : 10 000 F. Ecr. nᵒ 6 008, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bijoux

Joaillier crée, transforme répare tous bijoux. Px fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Mᵒ Vavin-Raspail. T. 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, T. 033-00-83.

Artisans

Artisan exécute rapidement peintures, papiers peints, tissu moquettes, vitrification. TEL. : 905-81-96.

Meubles

MEUBLES MODERNES occasions, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente 50, r. de l'Université, 544-29-48.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

PORTUGAL, VILL. et APPARTEMENTS à louer bord mer. Ecr. MARQUES av. 5-Outubro, 113 - 1 E - LISBONNE.

STE-MAXIME, face St-Tropez, S/haut., v. spl. mer, Villa réc. 4 ch. (réf. 18/1). Juillet, août 12 000 F. Agence PROVENÇALE 83120 Sainte-Maxime.

LOCATION CAP-D'AGDE appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Px studios juin 300 F, juillet/août 1 050 F, septembre 500 F par semaine tout compris. Px 2 pièces juin 400 F, juillet/août 1 350 F, septembre 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces juin 500 F, juillet/août 1 750 F, septembre 900 F par semaine, tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignem. et réservations : SAINT-LOUP avenue des Soldats, 34300 Cap-d'Agde. T. (67) 94-20-50.

34 PALAVAS bord de la mer, appt neuf F 2, tt cft, JUIN, SEPTEMBRE 1 200 tt compris. TEL. : 357-90-46.

VOS VACANCES SUR UN VOILIER
EN GRÈCE - TURQUIE
Prenons 3/4 personnes à bord de notre sloop (11 m.)
POUR 15 JOURS MINIMUM DE DEB. JUIN A FIN SEPT.
Farniente, perfectionnement dans sites sauvages.
PARTICIPATION AUX FRAIS
Tél. le soir : 206-11-90.

Hte-Auvergne, rég. lacs, Espinchal 63. dem. XVᵉ s., gde salle, chem. monum. XVᵉ s. (lieu de bois), tts clos, tt cft, + 2 ch. Mai-j.-sept. 1 100 net, juil. 1 950. Tél. : (35) 46-52-34.

« LES BARTAVELLES » B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ. TEL. : (50) 02-24-06. Home d'enfants du monde entier, garçons et filles 3 à 13 ans, 1 200 m, piscine privée, maître nageur. Tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

Loc. quinz., mois. VERCORS Villard-de-Lans, très confortable stud. 3 pers. mai, j., juil., sept. 16 (76) 25-68-75. Ap. 20 heures

ITALIE-TOSCANE
loue belle mais., pleine ...
TEL. : 504-27-73.

TERRE SAINTE - GRECE TURQUIE - EUROPE
Voyages culturels et religieux 75 départs cet été.
Ecr. LA PROCURE VOYAGES, 80, rue Bonaparte, 75006 Paris. COR. LIC. A 545. T. : 329-75-41.

هكذا من الاصل

Le Monde

régions

LA POLLUTION DES MERS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Le Conseil économique et social va étudier une véritable politique de prévention

Des stations radars au cap Gris-Nez, à Ouessant, à Cherbourg

Le conseil économique et social examinera les 25 et 26 avril, en séance plénière, les propositions que sa section « cadre de vie » vient de faire à propos de « la pollution marine et des récents événements de Bretagne ». *M. François Castex*, président de cette section, a présenté ce vendredi les grandes lignes du rapport qu'il a rédigé sur ce sujet.

La catastrophe récente de l'*Amoco-Cadiz* l'a montré une fois de plus : la pollution marine est un véritable « *cancer écologique et économique* ». Image doublement exacte : ses conséquences économiques et écologiques, directes ou indirectes, sont considérables ; il vaut mieux *s'appliquer* à les prévenir qu'essayer de les guérir. Le rapport établi par la *section du cadre de vie met donc* l'accent sur la nécessité d'organiser une véritable prévention de la pollution et cela avec trois préoccupations principales.

1) *Améliorer la sécurité des navires* pour ce qui concerne d'abord leur construction. S'il paraît désormais acquis que les pétroliers modernes doivent comporter des ballasts séparés pour le lest et le chargement, des doubles circuits pour les éléments vitaux notamment le gouvernail, des sondeurs..., il faut étudier la possibilité de les équiper d'un double fond, d'une double hélice, de volets rétractables facilitant le freinage. Pour ce qui concerne les équipages la section après avoir remarqué que 57 % des naufrages sont le fait de navires battant pavillon de complaisance, ceux-ci acheminant 27 % du tonnage mondial, souhaite que l'on stoppe l'extension de ce genre de transport et l'on en condamne le principe ;

2) *Améliorer* le *système de navigation maritime* en l'organisant de la même façon que la navigation aérienne avec des dispositifs de guidage et de sécurité comparables et aussi contraignants. Des stations radars devraient être installées pour cela au cap Gris-Nez, à Ouessant et à Cherbourg.

Les sanctions infligées aux contrevenants devraient être renforcées et, financièrement, devraient être aussi coûteuses pour eux que les sommes engagées pour le sauvetage que peut entraîner leur faute.

3) *Chercher à modifier la mentalité des officiers*, des capitaines en particulier, qui tout en restant « seuls maîtres à bord » devraient comprendre qu'il n'y a rien de vexatoire dans le fait de recevoir des consignes impératives de navigation inspirées par le souci de renforcer la sécurité.

Les membres du Conseil économique, a rappelé M. Castex, qui se veulent responsables et réalistes, comprennent parfaitement que la détermination et l'application de ces nouvelles mesures de prévention ne pourront intervenir la plupart du temps après des négociations internationales. La section du cadre de vie souhaite cependant que l'on obtienne un net raccourcissement des délais — plusieurs années parfois — qui séparent la date de la signature *des conventions internationales de* celle de leur application.

Enfin, pour ce qui concerne la coordination des actions de lutte contre la pollution la section du cadre de vie propose, sinon la création d'un ministère de la mer — comme l'a déjà demandé le Conseil — du moins la mise en place d'une délégation à la mer « *à compétence très large dans le domaine de la protection et de l'exploitation des ressources maritimes* » (1). Cette délégation pourrait être rattachée directement au premier ministre.

(1) Alors que le programme de Blois prévoit la création d'une délégation à la mer, M. Raymond Barre, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, a semblé faire un pas en arrière puisqu'il n'a parlé que d'« *une mission interministérielle chargée de la coordination des actions en mer des diverses administrations* ».

Un accord international modifie les règles de circulation des pétroliers dans la Manche

Les mesures proposées il y a quelques jours par la France à ses partenaires de l'O.M.C.I. (Organisation maritime consultative intergouvernementale) visant à modifier les règles de circulation des navires dans la Manche, ont été approuvées à l'unanimité, jeudi 20 avril, par le comité de sécurité maritime de cet organisme, à Londres.

LA CARGAISON N'ÉTAIT PAS ASSURÉE

La catastrophe de l'Amoco-Cadiz a coûté à Shell 20 millions de dollars parce que la cargaison du pétrolier (220 000 tonnes) n'était pas assurée sur le marché international, a précisé jeudi 20 avril, M. de Bruyne, l'un des principaux responsables du groupe Royal-Dutch-Shell. — (Reuter.)

Dans les parages de l'île d'Ouessant les dispositifs actuels des couloirs sera profondément aménagé. Le « rail » *emprunté* par les navires qui « montent » vers l'Europe du Nord ne sera pas sensiblement *modifié*, mais le rail « descendant » sera déplacé vers le large.

Pour les pétroliers et autres navires *chargés de produits* polluants un système spécifique sera établi. Les tankers « descendant » devront rester dans la portion la plus septentrionale du rail. Quant aux pétroliers qui montent et qui sont chargés de brut (comme l'*Amoco-Cadiz*), ils devront suivre une route située encore plus au nord, à une distance d'au moins 29 milles (45 kilomètres environ) des rivages.

D'autre part, aux Casquets, au nord-ouest du Cotentin, le dispositif actuel de couloirs sera repoussé vers le nord (à au moins 37 kilomètres des côtes françaises).

Cet accord international, qui n'a pas besoin d'être codifié par une convention avant d'être appliqué puisqu'il concerne essentiellement la Grande-Bretagne et la France, entrera en vigueur à la fin de 1978, début 1979, le temps de modifier en conséquence les cartes marines et les règlements nautiques. En outre, l'O.M.C.I. a accepté le principe selon lequel les navires devront se signaler aux autorités maritimes compétentes avant de pénétrer dans les couloirs de navigation situés dans les parages névralgiques de la Manche.

Enfin, l'organisation internationale a décidé d'engager une étude sur les rapports qui existent entre l'Etat du pavillon d'un navire, *son armateur et* l'équipage, afin de mieux cerner le phénomène de la complaisance.

Un communiqué de l'Elysée précise que « *ces mesures constituent un grand progrès pour* protéger *le* littoral » et rend hommage à la « *compréhension* » dont on fait preuve les membres de l'OMCI. « *Ces dispositions s'insèreront dans le plan de prévention dont l'élaboration a été demandée* par le *président de la République au gouvernement pour le 1er juillet 1978, afin d'assurer la meilleure protection possible des côtes bretonnes* ».

Comment s'en débarrasser ?

Comment se débarrasser des 100 000 tonnes de boue, de sable et de goémon imprégnés de pétrole qu'on a ramassées sur les côtes bretonnes depuis le naufrage de l'Amoco-Cadiz ? Experts et techniciens des diverses administrations intéressées se sont réunis, mercredi 19 avril, à Levallois-Perret (Haute-de-Seine) pour en débattre. Un certain nombre de décisions ont été prises.

Il s'agit d'abord d'entreposer ces montagnes de déchets sans qu'à leur tour ils ne polluent leur environnement.

On ne peut plus, en tout cas, laisser sur des voies de garage les cent quarante wagons stationnés à Rennes, Brest et Roscoff. Comme il faut bien décharger de ses 14 000 tonnes de résidus le cargo norvégien Sovereign Star qui se trouve à Brest et le cargo français Trieux qui, depuis quinze jours, est bloqué à La Rochelle avec 900 tonnes de sable mazouté dont personne ne veut.

A ce jour, indiquent les services du ministère de l'environnement, environ 40 000 tonnes de produits liquides ont été pompées et traitées par les stations de dégazage de Brest, Donges (Loire-Atlantique) et Le Havre. Les résidus seront brûlés dans les stations d'incinération de Rennes et de Sandouville (Seine-Maritime).

Pour les produits solides, une fosse dont le fond sera tapissé de plastique va être creusée à Trégastel (Côtes-du-Nord) ; 40 000 tonnes de déchets mazoutés y seront entreposées. Quatre fosses aménagées dans la zone industrielle du port de Brest recevront 30 000 tonnes de produits visqueux. Sur un terre-plein voisin, on entassera provisoirement quelques milliers de tonnes d'éléments solides. Enfin, le chargement du Trieux et celui des wagons-citernes (environ 10 000 tonnes) seraient stockés à Donges (Loire-Atlantique), sur un terrain de 2 hectares, où ils décanteront dans une série de bassins.

Il restera ensuite à neutraliser et à détruire ces déchets. Pour les résidus boueux, on va tenter de les traiter à la chaux vive, puis de les arroser avec un produit chimique (un alcoolat d'aluminium) conçu par une firme allemande.

Ainsi neutralisés, ces matériaux pourraient être employés comme remblai. Un essai sera entrepris lundi à Brest. D'autre part, des expériences de brûlage de sable mazouté par injection d'air comprimé vont être entreprises par l'Institut français du pétrole. Les frais d'élimination varieront de 100 à 170 F par tonne. La note totale se situera donc entre 10 et 15 millions de francs, s'ajoutant aux sommes considérables déjà dépensées dans la lutte contre la marée noire de l'Amoco-Cadiz.

A la conférence des Nations unies sur le droit de la mer

La France souhaite une meilleure réglementation internationale

De notre correspondante

Genève. — Devant la troisième commission de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, présidée par M. Alexander Yankov (Bulgarie) et chargée, notamment, des problèmes de « protection et préservation du milieu marin », le chef de la délégation française, M. Guy de Lacharrière, directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, a longuement évoqué, jeudi 20 avril, la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*. Il a présenté en conclusion de son intervention deux propositions tendant à améliorer « *le texte de négociation composite officieux* », base des discussions à la session actuelle qui s'est ouverte le 28 mars au Palais des Nations.

Il a estimé d'abord « *que les remèdes contre la pollution sont d'un effet très faible et que tout doit porter sur la prévention de cette pollution* », car « *si l'on intervient tard, on intervient trop tard. Il convient donc que soit bien précisé le droit d'intervenir à un moment où cette intervention est raisonnable, mais où elle peut encore être efficace* ». D'autre part, M. de Lacharrière a préconisé des « *accords de réciprocité* » (qui pourraient s'étendre *à des régions* entières) entre Etats côtiers, donnant pouvoir aux autorités de l'un d'eux de « *réglementer le passage* » d'un navire qui traverse ses eaux territoriales, même si celui-ci se rend vers un port d'un autre Etat.

Le délégué de la France a ajouté : « *Dans les dernières années, les cas de pollution dus à des pétroliers sont malheureusement trop nombreux et ont affecté trop de régions du monde pour que l'on ne soit pas obligé d'en tirer la leçon. C'est donc non seulement la leçon du désastre de l'Amoco-Cadiz, mais aussi la leçon d'une chaîne de désastres qu'il nous appartient de tirer.* »

Rappelant que le pétrolier qui s'est échoué au large des côtes bretonnes voguait sous pavillon de complaisance, M. de Lacharrière a précisé que la France avait pris l'initiative d'une action au sein de l'Organisation maritime consultative internationale pour faire respecter les normes de sécurité et les règles de navigation, et qu'elle prolongera son action auprès de l'Organisation internationale du travail et à la CNUCED.

L'intervention française a été soutenue par diverses délégations. *Ainsi, M. José Yturriaga* (Espagne) a estimé que la conférence devait « *enfoncer un peu plus profondément le bistouri* » dans le « texte composite » afin de trouver des solutions. M. Alain Beesley (Canada) a souhaité, lui aussi, que ce texte soit modifié pour permettre aux Etats côtiers de prendre des mesures contre les navires pollueurs.

D'autres délégations, en revanche, ont émis des réserves sur le point de *vue français et se* sont opposées à toute modification qui risquerait de retarder les travaux *de la conférence. Abondant* en ce sens, M. Ernesto Marziota (Cuba) a jugé que les dispositions relatives à l'*environnement* marin étaient acceptables pour son pays car elles suffisaient à la protection de ses zones côtières.

ISABELLE VICHNIAC.

Au sud du Brésil

Grave pollution par des produits chimiques

Les autorités de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul, au Brésil, ont constitué, mardi 18 avril, un état-major de crise pour combattre la pollution qui menace la vie humaine et animale sur le territoire.

L'affaire avait commencé en avril 1971 par le naufrage d'un cargo de la compagnie Lloyd Brasileiro, le *Taquari*, à quelques centaines de mètres de la côte de l'Uruguay et à 50 kilomètres de la frontière du Brésil. Le navire contenait 173 tonnes de soude, des fûts de propylène (servant à la fabrication de matières plastiques), des conteneurs d'iminoéthane (produit chimique à base d'azote) et 24 tonnes de composés mercuriques. Le propylène et l'iminoéthane appartenaient à la société américaine Dow Chemical, qui alerta les autorités sur les dangers que ces substances représentaient. La Lloyd Brasileiro affirme avoir récupéré les fûts et les conteneurs après le naufrage, mais n'est pas en mesure de le prouver.

En tout cas, il y a quinze jours environ, des gaz répandant une forte odeur d'ammoniaque sont *montés des fonds marins* au droit de l'épave du *Taquari*. La population côtière en a été incommodée et plusieurs personnes ont été hospitalisées. Certains villages se sont même repliés à l'intérieur des terres. On a constaté aussi que des milliers d'animaux marins venaient s'échouer, morts, sur les plages. Des animaux terrestres eux-mêmes ont succombé.

On suppose qu'au bout de sept ans de séjour dans l'eau de mer les conteneurs d'iminoéthane se sont fissurés et que les substances chimiques se sont *libérées dans* l'eau de mer, en partie sous forme de gaz.

Ceux-ci seront rapidement dissipés par le vent et ne laisseront peut-être pas de traces sur la côte de l'Uruguay et du Brésil. En revanche, les autorités, qui parlent de « désastre écologique », sont extrêmement préoccupées par ce qui se passe ou risque de se passer dans le milieu marin. En *effet, on craint que les composés* de mercure n'aient, eux aussi, contaminé la mer. Bien qu'à long terme leur action peut être mortelle, comme on l'a vu dans la baie de Minamata où le mercure a causé la mort de deux cent trente-quatre personnes.

Le mercure métallique passe, en *effet, dans les organismes marins*, s'y transforme en méthylmercure ou mercure organique, extrêmement toxique, et, en remontant la chaîne alimentaire, atteint le consommateur de poissons. Aussi les autorités ont-elles interdit la vente des poissons et des crustacés dans tout l'Etat du Rio-Grande-do-Sul, provoquant ainsi la colère des quarante mille personnes tirant leurs ressources de la pêche. — *(A.F.P.)*

Ile-de-France

DANS UNE LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE

Le président de la République demande que soit étudiée la construction aux Halles d'un palais de la musique

L'aménagement du nouveau quartier des Halles à Paris se précise. En demandant, dans la lettre qu'il vient de lui adresser, à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, d'étudier avant le 1er juillet 1978 la construction d'un équipement musical, M. Giscard d'Estaing engage l'Etat à tenir une promesse qui avait été simplement évoquée ces derniers mois. Il restera à trouver les crédits nécessaires (environ 200 millions de francs selon certaines estimations), la ville souhaitant limiter sa participation à l'apport du terrain, évalué à 7 millions de *francs* dans le bilan de la Société d'aménagement des Halles (SEMAH).

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, déclarait, en effet, en novembre dernier : « *L'Etat ayant par la voix du président de la République manifesté le souhait de voir se créer à Paris un équipement destiné à la musique, j'ai cru devoir proposer au gouvernement le site de la rue Lescot. Compte tenu de l'audience d'un tel programme et de l'importance des sommes déjà engagées par la ville dans l'opération des Halles, j'ai demandé à l'Etat que la participation financière de la Ville soit limitée en l'espèce à l'apport de la surface constructible.* »

L'emplacement disponible pour cet équipement musical est un rectangle de *130* mètres de long sur 40 mètres de large, le long de la rue Pierre-Lescot, à l'est du carreau des Halles. Un rez-de-chaussée commercial est prévu sous cet immeuble, qui ne devrait pas dépasser, selon les plans en vigueur, 28 mètres de haut. Sans attendre l'engagement de l'Etat, la SEMAH avait fait étudier plusieurs projets architecturaux, dont un par M. Henry Bernard (*le Monde* du 4 mars). Si l'Etat engage ses fonds dans cette construction de prestige, sans doute voudra-t-il reprendre aussi la maîtrise de l'architecture.

La lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Lecat

Voici la lettre que le président de la République a adressée le 20 avril au ministre de la culture et de la communication :

Vous connaissez l'importance que j'attache à ce que l'opération des Halles se réalise de manière exemplaire. A la suite des directives que j'avais été conduit à donner en août 1974 sur l'aménagement de ce quartier, et grâce à la concertation régulière qui a été menée entre l'Etat et la Ville de Paris, les nouvelles caractéristiques du projet sont désormais clairement définies.

Un grand jardin sera réalisé sur le carreau des Halles, au bénéfice des habitants de ce quartier situé au cœur historique de notre capitale.

Les bâtiments nouveaux à construire en bordure du jardin devront être représentatifs de l'architecture française, faite de continuité, de mesure et d'imagination.

La conception du bâtiment situé le long de la rue Lescot devra faire, notamment, l'objet d'un soin particulier. Il m'apparaît souhaitable que ce bâtiment puisse accueillir un équipement musical de haut niveau, capable de répondre à la qualité exceptionnelle de nos orchestres et à l'important développement de la vie musicale en France. Vous m'avez indiqué qu'il serait possible d'y installer l'auditorium de musique, dont a besoin la région Ile-de-France.

Je vous demande de procéder, d'ici au 1er juillet 1978, à l'étude *de ce projet*. Vous élaborerez le programme détaillé de l'équipement musical. Vous préciserez les conditions techniques et financières ainsi que l'échéancier de réalisation du projet. Vous examinerez, en liaison avec le ministre de l'environnement et du *cadre de vie*, les *modalités* d'une consultation d'architectes pour la conception du bâtiment.

Au cours du déroulement de ces études, vous veillerez, bien entendu, à prendre les contacts nécessaires avec la Ville de Paris.

M. Chirac voudrait installer deux mille policiers « îlotiers » dans la capitale

M. Jacques Chirac, maire de Paris, présente ce vendredi l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil de Paris organisée le 24 avril prochain. Il a mis l'accent sur les actions à entreprendre pour assurer une meilleure sécurité des Parisiens, et a parlé une nouvelle fois de la répartition des dépenses de police entre la Ville et l'Etat.

Par un arrêté publié au *Journal officiel* du 14 avril, le ministre de l'intérieur a rétabli à 292 millions de francs le montant des dépenses de police à la charge de la Ville pour 1978 (*le Monde* daté 16-17 avril). Les crédits votés par le Conseil de Paris en décembre 1977 étaient de 150 millions de francs. M. Chirac expliquait son refus d'augmenter les charges de la Ville par le fait que les Parisiens *supportent* une charge de l'Etat de 130 F par habitant, quarante fois supérieure à celle *que supportent*, par *exemple*, les habitants de Lyon ou de Marseille. Si Paris était aligné en *1978* sur le barème provincial le moins favorable, sa charge ne serait que de 7,6 *millions*, soit un allégement de 284 millions de francs. « *Ce système est donc injuste et incohérent. C'est pourquoi, peu de temps après mon élection comme maire de Paris, j'ai demandé au gouvernement de reconsidérer cette situation inacceptable* », précise M. Chirac.

Le maire de Paris déclare avoir été « *désagréablement surpris* » par l'arrêté du 14 avril. Il s'en étonne d'autant plus « *que les négociations sont en cours entre la Ville* et *l'Etat sur cette question* ».

Au-delà, M. Chirac pose la question d'*ensemble* de *la sécurité* des Parisiens et fait quatre propositions qui devraient servir de *base* à *de futures discussions* entre la Ville et l'Etat :

1) Augmentation du nombre de gardiens de *la* paix. Il n'y a actuellement que 600 gardiens de la paix pour veiller chaque nuit sur la sécurité de 2 300 000 Parisiens. Le maire de Paris en réclame 3 000.

2) Augmentation du nombre des îlotiers. Précisant qu'il a toujours insisté sur la nécessité d'« attacher » un certain nombre de policiers à un quartier déterminé, il voudrait que l'on en augmente le nombre. Il y a actuellement 224 îlots d'immeubles dans Paris. A raison de 6 agents par îlot, il *faudrait donc environ* 1 400 îlotiers. M. Chirac voudrait qu'on en installe 2 000.

3) Rondes plus nombreuses. La municipalité voudrait que l'on donne aux *policiers* les moyens de faire des rondes plus nombreuses.

4) *Le logement des policiers*. Les conditions offertes aux policiers parisiens pour se loger sont *inacceptables, estime le maire*, tant sur le plan humain et familial que pour ce qui concerne l'intérêt bien compris du service. En grande majorité les policiers sont logés, en effet, à 30, 50, parfois même 80 kilomètres de Paris. La Ville, pour sa part, est prête *là aussi à faire* un *effort financier* conjointement avec l'Etat.

● CORSE : *un avertissement du F.L.N.C.* — Le Front de libération nationale de la Corse (F.N.L.C.) vient de revendiquer, dans un communiqué, les attentats commis dans la région d'Ajaccio les 11 et 17 février et le 11 avril dernier. Les cibles de ces opérations étaient, selon le F.L.N.C. « *des lieux de travail ou des habitations de Français qui représentent la colonisation par le peuplement, la culture ou* l'*économie* ». « *Ceux qui s'engagent au côté du peuple corse et soutiennent son combat sont, d'ores et déjà, nos frères. Quant aux autres, qu'ils se préparent à quitter définitivement la Corse* », avertissent les nationalistes.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le groupe Boussac a présenté aux pouvoirs publics un « plan de survie »

M. Girand, le nouveau ministre de l'industrie, doit répondre ce vendredi 21 avril à l'Assemblée nationale, à une question de M. Seguin, député R.P.R. des Vosges, sur la situation du groupe Boussac qui entretient les plus vives inquiétudes parmi les salariés de l'industrie textile de cette région. (« Le Monde » du 21 avril.)

De son côté, M. Jean-Claude Boussac, qui préside aux destinées du groupe depuis 1975 a fait parvenir, jeudi 20 avril, aux pouvoirs publics un « plan de survie » qui doit être examiné par le CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles). Les grandes lignes de ce projet ont été présentées, le même jour, aux comités d'établissement et aux cadres des différentes sociétés du groupe. Elles sont résumées « dans une note d'information sur la situation du groupe ».

Après avoir rappelé la structure de l'ensemble dont le C.I.T.F. est le holding, ce texte donne d'abord des indications sur l'état financier du groupe : les pertes consolidées des vingt-six sociétés ont été de 50 millions de francs en 1975, puis en 1976, elles sont évaluées à 90 millions de francs en 1977 et « *elles pourraient se monter à 100 millions de francs en 1978 malgré les mesures de redressement déjà réalisées* », précise la note, qui ajoute : « *A la fin 1978, le groupe risque donc d'avoir réalisé des pertes cumulées telles qu'il n'aura plus de capitaux propres. Actuellement, il ne tient en trésorerie au jour le jour que par la pratique d'atermoiement vis-à-vis des paiements des charges sociales, des intérêts sur prêts accordés par des organismes publics ou parapublics, etc. Cet atermoiement est pratiqué avec l'accord tacite des pouvoirs publics. Il porte actuellement sur plus de 90 millions de francs.* »

« *Le groupe C.I.T.F. n'est donc qu'en état de survie,* souligne la note, *il n'est pas possible de rester dans une telle situation, et toutes les mesures permettant d'en sortir doivent être engagées. Le groupe doit être géré immédiatement avec la rigueur qu'exige la situation grave qui vient d'être décrite.* » Suit l'exposé du plan de survie comprenant une série de neuf actions « *dépendant de décisions internes au groupe* », qui sont les suivantes :

● « *La mise en place immédiate d'une structure provisoire d'action, avec définition claire des secteurs de responsabilité de chaque membre de l'équipe de direction, des méthodes de travail de cette équipe et des frontières juridiques entre les activités contrôlées par M. Jean-Claude Boussac et celles relevant du patrimoine purement familial.* » Il s'agit de la mise en place d'une « *structure de direction pour agir vite* », dont nous a fait part M. Petit (*le Monde* du 21 avril). Concrètement, celui-ci sera chargé du rééquilibrage du secteur textile, tandis que M. Noyal aura pour mission de réaliser les actifs du groupe. En outre, cette restructuration marque la séparation juridique entre, d'une part, le C.I.T.F., dont M. Jean-Claude Boussac détiendrait désormais personnellement la majorité des actions, et, d'autre part, le patrimoine de M. Marcel Boussac.

Vente d'actifs

● « *La mise en œuvre d'un programme d'allégement industriel dans le secteur textile des Vosges se caractérisant par des fermetures d'usines.* » Selon nos informations, il s'agirait de fermer trois usines de tissage sur cinq et deux filatures sur quatre, ainsi que des unités de préparation de blanchissement et d'impression. Au total, au moins 2 500 personnes seraient mises au chômage.

● « *La mise en œuvre des premières cessions d'actif, notamment les haras de Jardy et d'autres terrains, immeubles ou logements disponibles hors les activités d'exploitation.* » A noter que le rachat des haras de Jardy par l'Etat avait été annoncé par un communiqué du cabinet du premier ministre le 14 octobre dernier. On avait alors parlé d'une transaction sur la base de 80 millions de francs.

● « *La poursuite accélérée de l'élimination des stocks excédentaires (matières premières et produits finis)* », autrement dit une partie importante de ces stocks, évalués à 400 millions de francs, sera bradée.

● « *L'allégement des charges de fonctionnement* ».

● « *L'arrêt de tout investissement non strictement nécessaire y compris ceux réalisés par des moyens internes* »

● « *La mise en place d'un système minimum d'information de gestion.* »

● « *La préparation d'un plan global de redressement durable qui reposera en particulier sur la définition d'une politique commerciale par secteur et d'une politique industrielle qui en résultera, ainsi que sur l'élaboration d'un plan de restructuration juridique dans un souci de simplification, d'adéquation aux structures opérationnelles et de réduction des impôts sur les bénéfices payés par le groupe.* »

Le texte précise encore que devront être cédés les derniers actifs non utilisés directement pour l'exploitation, qui sont évalués à 200 millions de francs, et que sera mis au point un plan de financement sur quatre ans (1978-1981) avec la définition d'une structure budgétaire ne laissant aucun secteur sans responsable. Il s'agit notamment de créer sous le holding C.I.T.F. quatre branches d'activité : textile, transformation, distribution, activités diverses.

Ces mesures d'ordre interne sont assorties de propositions « aux personnes et aux organismes extérieurs au groupe ». Grosso modo, les dirigeants de Boussac estiment que la mise en œuvre du dernier plan de redressement prévoyant un nombre important de licenciements a été entravée par les pouvoirs publics pour des raisons de conjoncture politique. Il estime qu'il faut maintenant en tirer les conséquences, conséquences chiffrées à 200 millions de francs de subventions, autrement dit d'argent public à fonds perdus.

Scepticisme

Bref, après de multiples atermoiements, les dirigeants du groupe textile Boussac sont amenés, « pour survivre », à liquider les éléments immobiliers constituant l'essentiel de l'actif après avoir réorganisé la direction dans ce but. Les sommes qui seront dégagées devraient à peine permettre de couvrir les dettes et les « retards » accumulés ces dernières années pour un montant qui atteindrait 600 millions de francs.

Mais, pour survivre après de telles amputations, le groupe contrôlé par Jean-Claude Boussac aura encore besoin d'un soutien de l'Etat. Or l'importance des sommes qui sont demandées aux pouvoirs publics sous diverses formes — 200 millions de francs au total — ont quelque peu surpris les milieux officiels, qui, de surcroît, n'apprécient pas d'être tenus pour responsables de la déconfiture de l'affaire. Subventionnera-t-on donc un pareil « canard boiteux » ? La ligne de conduite des pouvoirs publics n'est pas arrêtée, mais il semble que la préférence aille vers des solutions ponctuelles, la situation de chaque entreprise du groupe étant examinée indépendamment de l'ensemble. On remarque, en effet, que les activités de confection, situées essentiellement dans le Centre se portent généralement mieux que les activités textiles situées dans les Vosges où néanmoins, certaines unités ont été modernisées et paraissent compétitives.

Reste que tout se tient dans cette affaire : si les pouvoirs publics n'accordent pas leur soutien, le « plan de survie » ne pourra pas être mis en œuvre, c'est-à-dire que les quelque 350 millions de francs de dettes contractées auprès des banques ne pourront pas être remboursés : or celles-ci ont « laissé courir » en attendant ce nouveau plan de redressement. Quelle sera leur attitude si celui-ci est *refusé* ? Comment soutenir encore une affaire qui prévoit 100 millions de francs de perte en 1978, alors que son chiffre d'affaires est de l'ordre de 800 millions de francs ? Un seul point paraît désormais acquis, des milliers de licenciements frapperont les ouvriers du textile dans une région déjà sévèrement touchée par le chômage.

ALAIN GIRAUDO.

Le tissage de Saulcy-sur-Meurthe va être reconverti

De notre correspondant

Epinal. — Le tissage de Saulcy-sur-Meurthe, une des unités de production de la S.I.S. (Société industrielle de Senones), l'une des filiales du groupe Boussac, va fermer incessamment ses portes. « Electronique Cotte S.A. », une firme de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), spécialisée dans la fabrication d'appareils de haute fidélité, vient de racheter les locaux. L'accord a été conclu il y a une dizaine de jours entre le P.-D.G. d'Electronique Cotte S.A., M. Pérès et M. Jean-Claude Boussac, le gérant à vie du C.I.T.F.

Le groupe Boussac sera actionnaire de la « Nouvelle Société Cotte ». La date de démarrage de celle-ci n'a pas été arrêtée. « Le plus rapidement possible », selon le directeur général d'Electronique Cotte, qui, par ailleurs, s'est engagé à reprendre la quasi-totalité des 158 salariés à l'issue d'un stage de reconversion. Les 130 femmes seront employées au câblage et au montage électronique alors que le personnel masculin fabriquera des coffrets en bois.

Il semble que les pouvoirs publics approuvent cette opération. Le ministère de l'industrie ayant promis de la subventionner, a révélé un responsable de Electronique Cotte S.A.

Les 140 métiers à tisser, parmi les plus modernes du groupe Boussac, seront transférés à Nomexy, dans la vallée de la Moselle. A noter enfin que le tissage de Saulcy-sur-Meurthe est parmi les plus compétitifs du groupe Boussac. Au cours des deux dernières années, il avait bénéficié d'améliorations fort importantes. L'U.G.-C.G.T. y voit la preuve « que le textile n'intéresse plus Boussac ; il préfère investir dans des secteurs plus rentables ».

La C.G.T. prépare, en collaboration avec les autres organisations syndicales, une marche sur Epinal et Saint-Dié. La date de cette double manifestation n'a pas été définitivement fixée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép —		SIX MOIS Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,6350	4,6450	+ 33	+ 58	+ 63	+ 105	+ 120	+ 205
$ can. ...	4,0520	4,0650	— 6	+ 22	— 14	+ 30	— 100	— 5
Yen (100)	2,0600	2,0630	+ 103	+ 137	+ 210	+ 250	+ 520	+ 580
D. M.	2,2400	2,2460	+ 85	+ 118	+ 180	+ 216	+ 530	+ 595
Florin ...	2,1000	2,1050	+ 60	+ 76	+ 125	+ 155	+ 380	+ 430
F. B. (100)	14,3700	14,4200	+ 284	+ 420	+ 550	+ 745	+1310	+1760
F. S. ...	2,3630	2,3718	+ 135	+ 182	+ 290	+ 330	+ 850	+ 920
L. (1 000)	5,3415	5,3580	— 260	— 200	— 495	— 400	—1435	—1253
£	8,4860	8,5100	— 243	— 160	— 305	— 200	— 600	— 460

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M	3 1/8	3 3/4	3 1/8	3 6/16	3 1/8	3 6/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U. ...	6 7/8	7 1/4	7 1/16	7 7/16	7 3/16	7 9/16	7 1/2	8 1/8
Florin ...	4 1/8	4 5/8	4 3/16	4 9/16	4 1/8	4 5/8	4 7/16	4 13/16
F. B. (100)	4 1/2	5 1/4	5 1/8	5 5/8	5 3/8	6	6 1/16	6 6/16
F. S.	1/16	7/16	5/16	11/16	3/8	3/4	3/4	1 1/8
L. (1 000)	10	12 1/2	13	13 3/4	13	13 3/4	13 3/8	14
£	8 7/8	9 1/8	11	12	8 7/8	10 1/8	8 7/8	10 1/8
Fr. franç.	7 7/8	8 5/8	8 5/8	9 3/8	8 5/8	9 3/8	8 7/8	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Le plan de redressement des T.F.R.* (Tanneries françaises réunies) a été accepté par les pouvoirs publics (*le Monde* du 14 avril). Les deux unités de production, celle du Puy, en Haute-Loire et celle de Bort-les-Orgues en Corrèze, seraient maintenues, mais prendraient à terme des identités juridiques distinctes. Sur le plan financier, outre l'apport de capitaux nouveaux par les actuels actionnaires — *Unigrains*, le Crédit agricole, l'Institut de développement industriel et un groupe de betteraviers (S.B.E.) — la nouvelle société bénéficiera de prêts du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) et du report de subventions non encore versées à l'ancienne société (S.N.E.T.F.R.). Le plan de redressement prévoirait une profonde modification de l'actuelle équipe de direction des « Tanneries françaises réunies ». Enfin la moitié du personnel, soit 500 personnes, seraient licenciées.

● *La Banque arabe et internationale d'investissement (B.A.I.I.)* vient d'acquérir auprès du groupe de M. Stratis Andréadis une participation de 77,5 % dans le capital de la Banque commerciale de Grèce (B.C.G.) installée à Paris.

● ERRATUM. — Dans l'article de Pierre Drouin publié sous le titre « Sisyphe heureux ? », il fallait lire (*le Monde* du 21 avril, p. 12, 1er paragraphe de la 2e colonne) « petites et moyennes entreprises qui embauchent des jeunes âgés de dix-huit à *vingt-six ans* ».

PRESSE

M. MAURICE BUJON RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PRESSE FRANÇAISE

Au cours de son assemblée générale, le jeudi 20 avril, la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.) a réélu à sa présidence M. Maurice Bujon, directeur du *Midi libre*, président du Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.).

L'assemblée générale a de même procédé à l'élection du trésorier de la Fédération et renouvelé le mandat de M. André Bassinet, président de la *Cote Desfossés*.

TRANSPORTS

LE TRAFIC FLUVIAL A DIMINUÉ DE 2,8 % EN 1977

Le trafic fluvial français a diminué en 1977 pour la troisième année consécutive. Le total des tonnes chargées a diminué de 2,8 % par rapport à 1976, vient d'indiquer M. Jacques Trorial, président de l'Association nationale de la navigation fluviale (ANNAF). Le trafic intérieur, à lui seul, a régressé de 65,1 à 60,8 millions de tonnes, soit une diminution de 6,8 % en un an.

Depuis 1973, le nombre des bateliers indépendants est tombé de 3 800 à 3 350, tandis que les effectifs des salariés navigants passaient de 4 600 à 3 600 personnes.

LA CRISE DE LA RÉPARATION NAVALE A MARSEILLE

Les responsables du groupe Terrin refusent d'être assimilés à des « canards boiteux »

La situation du groupe marseillais de réparation navale Terrin — en proie à de graves difficultés financières — devait faire l'objet ce vendredi 21 avril, à Paris, de plusieurs réunions, notamment au Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) et au ministère de l'économie. Les représentants du personnel C.G.T. et C.G.C. ont remis, d'autre part, le jeudi 20 avril, au préfet de région, M. Lucien Vochel, un document élaboré en commun dans lequel ils formulent des propositions « pour une solution immédiate » *aux difficultés du groupe.*

De notre correspondant régional

Marseille. — Le début des discussions entre les dirigeants de Terrin et les pouvoirs publics peut être interprété comme un signe d'évolution favorable pour la survie du groupe. On sait maintenant, en effet, que la démission inopinée de M. Jacques Bojin, directeur général du groupe (*le Monde* du 19 avril) était consécutive au rejet du plan de redressement complémentaire qu'il avait soumis au CIASI. Ce plan prévoyait d'importants allégements d'effectifs.

La « dramatisation » donnée à l'affaire par la démission de M. Bojin et la détermination montrée par l'ensemble du personnel — ouvriers et cadres confondus — a peut-être contribué à un changement d'attitude des pouvoirs publics. Comme l'ont souligné les représentants du personnel dans le document qu'ils ont remis au préfet de région, le coût d'un dépôt de bilan serait incomparablement plus lourd que l'aide nécessaire à la relance de l'activité du groupe.

Les cadres C.G.C. ont calculé, pour leur part, que la « facture », si l'on tient compte des diverses indemnités de licenciement à verser à l'ensemble des salariés des treize sociétés du groupe, et de la déconfiture de nombreuses entreprises de sous-traitance, ainsi que des conséquences financières de la paralysie du port de Marseille (les organisations syndicales ont menacé d'organiser des grèves), pourrait s'élever à un milliard de francs.

Dans leur déclaration commune, la C.G.T. et la C.G.C. rappellent tout d'abord la discrimination dont aurait été victime la réparation navale marseillaise par rapport à Brest qui, pour des effectifs très inférieurs (mille deux cent cinquante personnes), a obtenu du gouvernement des aides importantes. Les seules interventions publiques en faveur de Terrin, en juillet 1977, ont été un contrat de formation pour trois cents salariés, représentant 15 millions de francs (également obtenu par Brest) et un prêt de 17 millions de francs à 4 % pour faire face aux frais de licenciement de près de quatre cents personnes. D'autre part, il a été demandé aux deux cent trente-quatre entreprises de sous-traitance d'abandonner 50 % de leurs créances, ce qui constitue un effort considérable.

Les représentants du personnel ont proposé au préfet de région que les armements marseillais et ceux ayant leur tête de ligne à Marseille s'engagent à faire réparer, entretenir ou réviser leurs bateaux à Marseille, et que les pouvoirs publics interviennent pour faire obtenir au groupe Terrin des commandes dans le domaine de l'*off shore*. Ils souhaitent également un accord concernant la mise en préretraite du personnel âgé de cinquante-cinq ans, mais assorti de l'embauche de jeunes travailleurs, et se prononcent pour un retour à une durée hebdomadaire du travail de quarante heures. Ils jugent enfin « trop lourdes » les structures actuelles du personnel d'encadrement supérieur, dont ils demandent la révision. Les cadres C.G.C. ont préconisé séparément un ensemble de mesures d'ordre financier et social.

Si un dépôt de bilan, qui aggraverait considérablement la perte de crédit du groupe Terrin, peut être évité, d'importantes réductions d'effectifs paraissent conditionner toute solution de reprise. « *Il faut faire aujourd'hui,* explique un membre de la direction, *ce qui n'a pas été fait l'an dernier pour des raisons électorales, c'est-à-dire ramener l'appareil de production au niveau du marché.* »

Réponse des syndicats : « *Nous n'accepterons plus de licenciements ni d'atteintes à notre statut. Tous les travailleurs de la réparation navale marseillaise sont solidaires et se battront. Ils démontrent néanmoins pour le moment leur sens des responsabilités en étant tous à leurs postes de travail.* »

Le groupe ne saurait pourtant être assimilé à un « canard boiteux », à l'égard duquel le gouvernement est décidé à se montrer sans pitié. La réparation navale n'est pas non plus privée définitivement de débouchés puisque les experts prévoient la fin de la crise pour 1980. « *Nous demandons seulement au gouvernement,* déclare M. Jean-Pierre Terrin, directeur commercial, *de nous aider à passer un cap difficile.* »

GUY PORTE.

M. Gérald Cauvin assurera la représentation en Europe de l'Organisation arabe pour l'industrialisation

M. Gérald Cauvin, directeur du groupe international et vice-P.-D.G. de Thomson-C.S.F. International, prendra au début de 1979 la direction générale de la représentation pour l'Europe continentale de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (A.O.I.). Cette nomination devrait permettre de renforcer les liens entre cette organisation et l'industrie française.

Associer les pétrodollars des pays du Golfe Persique, la main-d'œuvre égyptienne et la technologie européenne : telle est l'idée de base qui a présidé à la création en avril 1975, par l'Egypte l'Arabie Saoudite, le Quatar et les Emirats arabes unis, de l'A.O.I. L'objectif est de développer des industries de pointe sur le territoire des Etats membres et dans un premier temps une industrie d'armement. Dotée d'un capital de départ de 1 040 millions de dollars souscrit à part égale par les quatre fondateurs, l'A.O.I. est tout à la fois une organisation internationale et un super-holding (un peu sur le modèle de l'IRI italienne). Elle financera la construction d'un certain nombre d'usines, spécialisée chacune dans des produits bien déterminés. Ces « filiales » associeront à chaque fois, et pour une part minoritaire, des sociétés européennes, voire américaines, qui apporteront leur « *savoir faire* ».

Matra, la SNIAS, Dassault, participeront aux usines égyptiennes qui fabriqueront demain des Mirage-2000, des Alphajet, des missiles et divers équipements aéronautiques. Deux sociétés britanniques apporteront leur technologie pour la fabrication d'hélicoptères. Un accord est en cours avec une firme américaine pour une usine de véhicules spécialisés. Thomson-C.S.F. participe pour 29 % à une unité de production de matériels électroniques (radars, viseurs, équipements de navigation) qui sera implantée à Kharj, en Arabie Saoudite.

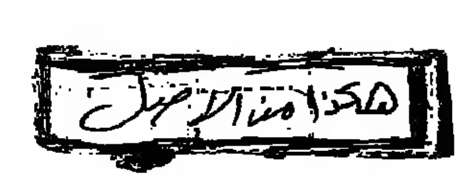
L'A.O.I. envisage, par la suite, d'assurer la maintenance des réseaux T.V. et de télécommunications de ses membres, voire de créer des usines de fabrication de centraux téléphoniques...

Cette coopération « Nord-Sud » s'est concrétisée récemment au niveau des Etats par deux protocoles d'accord : l'un avec la Grande-Bretagne, l'autre le 14 mars dernier avec la France, définissait les conditions de coopération industrielle, technique et commerciale en matière d'armement (*le Monde* du 16 mars).

M. Gérald Cavin avait négocié toutes ces dernières années pour Thomson de nombreux contrats avec les pays arabes, notamment l'Egypte et l'Arabie Saoudite. Il avait suivi de près la naissance de l'A.O.I., en liaison avec le gouvernement français et les industriels concernés. Souhaitée par le président égyptien de l'A.O.I., le docteur Marawan, sa prise de fonction au sein de l'A.O.I. a reçu l'approbation des autorités françaises, et bien évidemment celle de Thomson-C.S.F. M. Cauvin ne prendra ses fonctions à l'A.O.I. qu'au début 1979, le temps, sans doute, de mettre en place son ou ses successeurs. Il ne quittera d'ailleurs pas totalement le groupe puisqu'il restera administrateur de Thomson-C.S.F. International.

[Né le 23 août 1923 à Paris, M. Gérald Cauvin est ingénieur de l'Ecole navale. Officier de marine de 1944 à 1956, il entre à cette date chez Thomson-Houston comme ingénieur. Directeur des affaires militaires et de l'aviation civile du groupe en 1967, il est nommé l'année suivante directeur des affaires internationales de Thomson-C.S.F. M. Cauvin est administrateur de diverses filiales du groupe et vice-P.-D.G. de Thomson-C.S.F. International.]

J.-M. QUATREPOINT.



Les ressorts de la solidité allemande

(Suite de la première page.)

Pendant des années, on a annoncé que la revalorisation du deutschemark était sur le point d'atteindre la limite au-delà de laquelle l'industrie allemande risquait de perdre son dynamisme. Parce que les prévisions les plus pessimistes ne se sont pas réalisées jusqu'à maintenant, la tendance est aujourd'hui à minimiser l'incidence de l'événement : *« Voilà une nouvelle passe difficile pour l'économie allemande, mais elle sera absorbée comme les autres »*, entend-on dire un peu partout.

En réalité, les choses de présentent fort différemment. La hausse du deutschemark a toujours eu, et a de plus en plus, à mesure qu'elle s'accélère, de graves conséquences sur la situation des entreprises et, partant, sur la conjoncture générale. Tant par le biais des exportations que des importations, elle exerce sur l'économie tout entière un puissant effet déflationniste. En ce qui concerne les exportations, le phénomène a souvent été décrit. Pour continuer de vendre à l'étranger, les exportateurs allemands sont contraints de rogner sur leurs bénéfices. Plus importante, parce que plus générale, est la compression des profits provoquée par l'afflux des importations. La moitié des achats de la République fédérale à l'extérieur est constituée par des produits manufacturés de tout ordre, y compris des machines et des biens d'équipement.

Au fur et à mesure que le deutschemark gagne de la valeur, les produits étrangers deviennent plus compétitifs. L'année dernière, le taux de *croissance réelle* du P.N.B. a été de l'ordre de 2,5 %, mais les importations ont augmenté de 5 %, la progression étant encore plus forte pour les biens industriels.

Cette année encore, comme les précédentes, on s'attend à un accroissement beaucoup plus rapide des achats à l'étranger que de la production intérieure. De cette évolution, les Allemands tirent, non sans quelque raison, l'argument que la R.F.A. a fait plus que les Etats-Unis depuis la récession de 1975 pour soutenir l'activité des autres pays et en particulier celle des autres pays industrialisés de l'Europe occidentale.

Pour soutenir la concurrence de plus en plus vive qu'elles rencontrent *sur leur propre* marché, les entreprises allemandes n'ont d'autre ressource que d'aligner leurs prix. D'où un nouvel amenuisement de leurs résultats.

C'est une des raisons principales du coup d'arrêt donné depuis le début de l'année dernière à l'amélioration de la situation financière des sociétés allemandes. La forte majoration des charges salariales, la revalorisation du deutschemark et enfin la récession avaient conjugué leurs *effets* pour réduire en moyenne de moitié, de 1970 à 1975, la *rentabilité* des entreprises allemandes. L'année 1976 avait été marquée par un renversement de tendance qui avait permis grosso modo de regagner un tiers du terrain perdu. Mais les résultats de l'année dernière se sont inscrits de nouveau en recul, se retrouvant à mi-chemin entre ceux de 1975 et ceux de 1976, avec, bien sûr comme en France et ailleurs, d'énormes différences d'un secteur à l'autre, l'industrie automobile enregistrant les gains les plus spectaculaires.

Le risque d'inflation

Autre effet déflationniste de la crise du dollar et de la hausse du deutschemark qu'elle entraîne : si les capitaux à court terme affluent vers l'Allemagne occidentale, il n'en est pas de même pour les investissements productifs. Il n'est pas *douteux* qu'*une société* allemande ou étrangère placée devant le choix d'un investissement industriel en Allemagne ou ailleurs choisit, de plus en plus souvent, cette deuxième solution : *« Nul doute qu'on assiste à une fuite des capitaux à long terme même s'il s'agit* d'*un phénomène complexe difficile à appréhender : selon les dernières indications, il semble que les entreprises américaines cette année envisagent d'augmenter leurs placements productifs en R.F.A. »*, nous dit un *proche conseiller* du *gouvernement* fédéral.

Sur un autre plan particulièrement sensible à l'opinion allemande, la débandade du dollar au cours des mois derniers devant le deutschemark est venue compliquer *singulièrement* l'équation nationale. Il s'agit de l'inflation. A l'étranger, on loue les mérites des autorités monétaires allemandes. En Allemagne, la Bundesbank a été récemment sévèrement critiquée pour sa gestion. Trois des cinq grands instituts de conjoncture ainsi que l'influente association pour la protection de l'épargne ont reproché tout uniment à l'*Institut d'émission* de *Francfort* de préparer un retour en force de l'inflation par sa politique d'intervention sur le marché des changes.

Du début octobre à la *mi*-janvier, la masse monétaire n'a-t-elle pas cru à un rythme annuel de 14 %, alors que la norme que s'était fixée la Bundesbank elle-même est de 8 % ? Cette explosion a été en grande partie causée par les acquisitions de dollars auxquelles a procédé la Banque centrale afin de freiner la chute de la devise américaine. Dans un article *remarqué* paru le 4 avril dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, a répondu à ces critiques en révélant qu'au cours de la période précédente, d'octobre 1977 à la mi-janvier 1978, les achats nets de dollars des autorités monétaires *s'étaient élevés* à *quelque* 14 milliards de dollars, le montant n'a plus été que de 1,5 milliard *du* 15 janvier jusqu'à la fin mars, et cela grâce à une politique active d'exportation de capitaux sous la forme d'emprunts émis par des sociétés étrangères sur le marché financier allemand. L'objectif que s'est donné la Bundesbank pour l'augmentation de la masse monétaire (8 % comme l'année dernière) n'est plus hors d'atteinte. Ajoutons que la progression serait actuellement de l'*ordre* de 7 %.

Quel aura été l'effet, dans ces conditions, des deux accords de *« swap » conclus* par la Bundesbank avec les autorités monétaires et qui ont permis à *la Federal* Reserve Bank de New-York d'intervenir à son tour, de façon importante, sur le marché des changes pendant la période allant du 4 janvier au 14 avril (date à laquelle s'est redressé le dollar) ? Du point de vue des répercussions sur la masse monétaire allemande, la *question* de savoir si c'est la Bundesbank qui rachète les dollars *sur le marché* de *Francfort* ou la Federal Reserve Bank qui les rachète sur le *marché* de New-York au moyen des deutschemarks que *la* Bundesbank a mis à sa disposition est totalement indifférente. Dans les deux cas, il s'agit d'une opération de soutien de la devise américaine supportée par les seuls Allemands !

Jamais encore les taux d'intérêt n'ont été plus bas en R.F.A. *depuis le début* des années *50* (certains s'attendent à ce qu'ils *remontent* légèrement *dans* le proche avenir). C'est là un argument que les dirigeants de Bonn et de Francfort font souvent valoir vis-à-vis de leurs critiques anglo-saxons qui leur reprochent de ne pas assez se préoccuper de la croissance économique. *« La vérité*, dit-on à Bonn, *est que nous sommes au moins aussi intéressés que les Américains à réduire le chômage et à stimuler l'activité. Mais les désordres engendrés par le dollar sont venus constamment contrecarrer nos plans. »* On ajoute que le taux de croissance que s'est proposé pour 1978 le gouvernement — 3,5 % par rapport à 1977 — est en réalité très ambitieux. Le dernier trimestre de 1977 avait été marqué par une quasi-stagnation, si bien que pour réaliser l'objectif fixé, il faudrait que de janvier à décembre 1978, le rythme de l'activité augmente de 4,5 % à 5 %.

Les dirigeants de Bonn font encore valoir que le déficit du secteur public (Etat fédéral, Länder et municipalités) est plus considérable qu'en aucun pays de l'O.C.D.E., Italie exceptée. Il est aujourd'hui de l'ordre de 6 % après que, en novembre dernier, le *gouvernement* a décidé de porter ce déficit de 40 milliards de *deutschemarks* à *55 milliards* de deutschemarks par une série de mesures combinant des détaxations fiscales et une augmentation des dépenses publiques.

C'est peut-être là que se trouve aujourd'hui le plus grand sujet d'étonnement. A s'en tenir aux statistiques, la gestion des autorités allemandes n'est guère plus sage que celle des Américains. Dans les deux pays, la masse monétaire *s'accroît* d'un pourcentage voisin (mais sans doute faudrait-il, dans le cas, des Etats-Unis ajouter la création des eurodollars à la masse monétaire interne). Dans les deux pays aussi, le secteur public laisse apparaître un important solde négatif dont l'Institut d'émission finance au moins indirectement une partie, la proportion étant sans doute dans les deux cas voisine du tiers.

Aussi longtemps que le monde ne vivra pas sous le régime du seul dollar, la faiblesse de la devise américaine se traduira nécessairement sur le marché des changes par la hausse des principales monnaies contre lesquelles il est échangé. Il *suffit* que la politique interne des deux autres plus grands pays industriels du monde capitaliste, Allemagne fédérale et Japon, soit *tant* soit peu plus sérieuse (ou moins relâchée !) que celle des Etats-Unis pour que la différence, même relativement minime, se traduise par d'énormes écarts sur les marchés des changes qui peuvent, du reste, au premier coup de balancier, se retourner. Contrairement à un préjugé répandu, l'inflation et la déflation ne sont pas des phénomènes exclusifs l'un de l'autre. Ce sont, en réalité, deux aspects complémentaires d'une même réalité (puisqu'un gonflement excessif des crédits ne peut que déboucher sur un dégonflement forcé des dettes). Il n'est pas besoin d'être *marxiste* pour constater que rien n'existe dans ce monde qui ne soit accompagné de son contraire.

Au lieu de graviter autour d'un seul centre

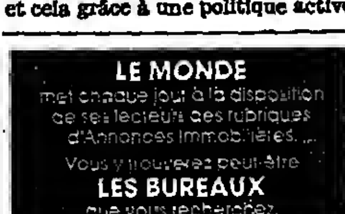
C'est ainsi que le monde capitaliste, au *lieu* de *graviter autour* d'un seul centre, a tendance à se distribuer en deux zones qui, à maints égards, sont l'antithèse l'une de l'autre. Une zone d'inflation où la hausse des prix tend à s'accélérer et la monnaie à se déprécier, une zone de déflation (relative) où la tendance est, au contraire, à une stabilisation progressive des prix et à une revalorisation quasi permanente de la monnaie. La première est constituée par les Etats-Unis et les pays qui sont, en fait ou en droit, agrégés à la zone dollar. La seconde est constituée en Europe *occidentale* par l'Allemagne *fédérale* et les pays dont la monnaie est étroitement *liée au DM. Le* cas de la Suisse, bien qu'il soit *souvent* assimilé à celui de la R.F.A., est très différent car la stabilité quasi absolue des prix à l'intérieur de la confédération helvétique et la solidité du franc suisse, apparaissent plutôt comme les fruits d'une politique interne ultra-orthodoxe (pas de *financement* du *déficit public* par l'institut d'émission, pas d'endettement des banques commerciales auprès de celui-ci) que comme l'inverse ou la contrepartie de l'inflation américaine, comme cela semble être le cas pour la R.F.A.

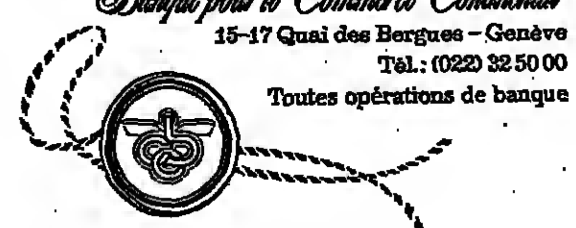
Il reste que cette dernière montre une aptitude remarquable à surmonter l'épreuve. La « déflation » prend chez elle les aspects, malgré les difficultés du jour, d'une tranquille prospérité. Quels sont les ressorts de cette extraordinaire résistance ?

PAUL FABRA.

Prochain article :

LES BALANCIERS DE L'ÉCONOMIE





OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans ce journal à la date du *15 avril*, concernant la vente d'un TERRAIN à *LEVY-SAINT-NOM (78), 55, rue de l'Eglise* : il y a lieu de lire que la Vente est fixée au MERCREDI 26 AVRIL 1978 à 10 h., au lieu de MERCREDI 24 AVRIL 1978, indiqué par erreur.

Signé : Mᵉ SALONE.

Vte sur saisie immobilière au Palais Justice d'EVRY (91), r. des Mazières, MARDI 2 MAI 1978, à 14 heures :
PAVILLON HABIT. Cadastré 4 ares 81 ca
62, rue du Docteur-Roux,
MORSANG-SUR-ORGE (91)
Compr. entrée, cuis., s. de séj., 3 ch., débarras, ressert, petit JARDIN et COUR dev., dépendance et GARAGE.
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS
Cons. pour enchérir, s'adr. pr rens. à
Mᵉ DU CHALARD, av. EVRY (91), anc. Mᵉ Bécam. Tél. : 077-15-57.

Vente Tribunal d'EVRY (91), le 9 mai 1978, à 14 heures
Centre LIMEIL-BREVANNES (94) 12, rue Henri-Barbusse. — R.E.R.
IMMEUBLE 150 m2 au sol sur terrain de 603 m2
Commerce, r.-de-ch. Loyer annuel : 3.000 F, non réajusté depuis 1963. PREMIER ETAGE LIBRE pour grand APPARTEMENT ou 4 STUDIOS.
M. à P. : 150.000 F à baisser de moitié. Rens. S.C.P. ELLUL, GRIMAL, av. à EVRY (91). T. : 077-96-10.

HAUTE-PROVENCE - VENTE PAR ADJUDICATION
En Mairie de SAULT (Vaucluse), le 6 mai 1978, à 10 h., d'un
DOMAINE RURAL appelé « Saint-Hubert », avec habitat.
Superficie 157 ha - MISE A PRIX : 1.300.000 FRANCS
S'ad. Mᵉ AUMAGE, not., 84390 Sault, rédact. cah. charg., tél. (90) 64-00-59

Vente au Tribunal à EVRY (91), le 2 mai 1978, à 14 heures
GRANDE PROPRIÉTÉ 4 ha 80 a 05 ca
Close de murs, 10, rue du Port à GRIGNY (91)
Compr. maison de maître et de gardien, dépendances, parc, jardins, etc.
Mise à prix : 100.000 francs
Rens. S.C.P. ELLUL, GRIMAL, avocats à EVRY (91), tél. 077-96-10.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice, à PARIS, le JEUDI 27 AVRIL 1978, à 14 heures
UN GRAND APPARTEMENT
de 393 m2
au 4ᵉ étage
de 8 pièces principales
3 CHAMBRES DE SERVICE : 32 M2 AU 6ᵉ ETAGE
CAVES : 25 M2 - 1 GARAGE 19,50 M2
à PARIS (8ᵉ)
5, Avenue Montaigne
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
Mise à Prix : 50.000 F
Mᵉ Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; visites sur place le 24 avril de 14 h. à 15 h. 30.

Vente au Palais de Justice de Paris, le Jeudi 11 mai 1978, à 14 heures
EN 2 LOTS
APPARTEM. 2 pièces comprenant : Entrée, s. de séj., chbre, cuisine, séchoir, salle de bains, w.-c., placards, dégagem., balcon.
APPARTEM. 2 pièces princip. compren. : Entrée, s. de séj., chbre, cuisine, s. de bns, w.-c., placard, dégagement, terrasse.
19-23, rue de la Voûte, PARIS (12ᵉ) 72 à 76, avenue du Dr-Arnold-Netter
MISES A PRIX : 1) 150.000 F - 2) 150.000 F
S'adr. S.C.P. DESCLOZEAUX - MAZIERES - HEBERT - MOUGEOTTE, Société d'avocats, 7, bd Raspail, Paris. — Tél. : 548-84-92 et 548-72-96.

Vente sur licitation au Palais de Justice à Versailles, le 10 mai 1978, 10 h,
d'UN PAVILLON sis à BOUGIVAL
(YVELINES)
3, rue Cardon - Bâtiment A
3 pièces principales - Salle de Bains - Chauffage Central - Garage.
MISE A PRIX : 100.000 F
S'adresser à Mᵉ RAVIART, avocat à Versailles, 13 bis, av. de Saint-Cloud, tél. : 950-03-12 ; Mᵉ NIORT, avocat, 14, rue de Payenneville, Saint-Chéron.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 9 MAI 1978, à 13 h. 30 - EN UN LOT
IMMEUBLE à BLANC-MESNIL-93
87 à 95, avenue Paul-Vaillant-Couturier
ANGLE 1, avenue Danièle-Casanova, comprenant :
UN GRAND LOCAL A USAGE DE COMMERCE
ET D'ALIMENTATION GÉNÉRALE
avec APPARTEMENT et LOCAUX à usage d'ENTREPOTS
CONTENANCE TOTALE : 2.831 m2
MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS
S'adr. Mᵉ Jean-François DELRUE, avocat à PARIS (8ᵉ), 69, rue de Rome, téléph. 387-84-45 et 387-58-84 ; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter

PAVILLON HABITATION à BEZONS (95)
rue Ariste-Reintz, au nᵒ 5 : 138 m2
MISE A PRIX : 240.000 F Vente sur publication judiciaire, JEUDI 11 MAI 1978, à 14 heures, Palais de Justice de Pontoise (95), s'adresser à PONTOISE
Mᵉ MALHERBE, avocat. — Tél : 464-17-16. Mᵉ POUCHARD, avocat à Argenteuil, tél. : 982-22-88.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE (92), le MERCREDI 10 MAI 1978, à 14 heures
BIENS et DROITS IMMOBILIERS
dépendant d'un ensemble immobilier sis à
NEUILLY-SUR-SEINE (92), 26, rue du Château
MISE A PRIX : 500.000 FRANCS
S'adresser à Mᵉ Alain MABIRE, avocat à la Cour de Paris, demeurant 54, rue Beaubourg, Paris (3ᵉ), tél. 887-82-12 ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE ; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais Justice Paris, le lundi 8 mai 1978, à 14 h. UN SEUL LOT
APPARTEMENT 75 m2 4ᵉ étage : entrée, 4 pièces, cuisine, s. de bains, wc, cave
LOGEMENT 16 m2 6ᵉ étage : entrée, cuisine, chambre, lavabo
PARIS (14ᵉ) - 141 bis, rue d'ALÉSIA et 2, rue Lecuirot
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION **MISE A PRIX : 300.000 F**
S'adr. Mᵉ GIRY, avocat à Paris (8ᵉ), 12, av. Montaigne, 359-12-28 ; DOMAINES, Bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (8ᵉ), 266-91-40, poste 815 ; et s. pl. pr vis. merc. 3 mai 1978, 16 h. 30-17 h. 30

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 11 mai 1978, à 14 heures
UNE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE
indépendante élevée en ciment armé et briques apparentes - Garage au sous-sol dépendant d'un immeuble sis à
PARIS (12ᵉ), 68-70 avenue de Saint-Mandé
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
S'adresser 1) Cabinet de Mᵐᵉ Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats à Paris (16ᵉ), 16, avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, tél. 720-84-66 ; 2) à tous avoc. près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

SOCIAL

Les négociations C.N.P.F.-Syndicats porteraient sur les salaires la durée du travail et l'indemnisation du chômage

Au terme d'un entretien de plus de deux heures, jeudi 20 avril, à Matignon avec le premier ministre, M. Barre et le ministre du travail et de la participation, M. Boulin, le président du C.N.P.F., M. Ceyrac, a annoncé que le patronat était « décidé à entamer de véritables négociations avec les syndicats » dès le mois de mai. Si le C.N.P.F. a confirmé ses appréciations favorables à l'égard de la politique du gouvernement ainsi que sa volonté d'ouverture sociale, au cours « d'une bonne réunion de travail », M. Ceyrac a répondu à « la franchise » du premier ministre avec la même franchise... tant sur les sujets économiques que sociaux. « Vos orientations, a-t-il dit, vont incontestablement dans le bon sens, mais un certain nombre de lacunes doivent être comblées. » Et à l'attention des syndicats, M. Ceyrac a ajouté : « Nous avons aussi des revendications (...). En toute hypothèse, la politique sociale se définit dans le cadre des capacités économiques. »

La recherche difficile d'un libéralisme social

Liberté des prix, mais aussi liberté des négociations avec les syndicats, c'est un double pari audacieux que vient d'annoncer M. Barre. Le C.N.P.F. a été franchement averti par le premier ministre que la première liberté serait progressive et que la seconde serait à la fois surveillée, puisqu'une « recommandation » sera adressée au C.N.P.F. et aux syndicats, et encadrée, car il n'est pas question de laisser déraper les salaires. Le patronat doit maintenant faire la preuve qu'il saura et pourra être libéral, c'est-à-dire suffisamment généreux et ouvert, tandis que les organisations syndicales devront dire si elles acceptent et sont capables d'entrer dans le jeu d'un nouveau libéralisme aux contours très incertains.

« *Il faut*, affirme-t-on à Matignon, *que les partenaires sociaux prennent leurs responsabilités. M. Barre a bien précisé à M. Ceyrac que de réelles négociations doivent s'engager avec la volonté d'aboutir*. » Farouchement attaché à la mise en place d'un libéralisme social, qui consacrerait la décolonisation du domaine social que l'Etat a envahi depuis près d'un demi-siècle, à grand renfort de lois et de réglementations, le premier ministre entend certes surveiller, mais « *ne pas bâillonner les partenaires sociaux* ». Il veut favoriser un retour aux sources d'une société libérale. Sauf dans quelques domaines, comme l'emploi, la participation et la réforme des conventions collectives, le gouvernement désire donner carte blanche à ses interlocuteurs. La lettre de recommandation, qui sera envoyée prochainement aux syndicats et au patronat, devrait, en principe, éviter toute menace d'intervention parlementaire et toute fixation de règles procédurières trop contraignantes. Et, dans l'entourage de M. Barre, on n'hésite pas à parler de « *révolution* ». « *On va tenter de nouvelles procédures. Il n'y a jamais eu de véritables négociations dans les branches professionnelles sur les salaires réels. Ce que nous proposons, c'est, pour la première fois, la mise en place d'une réelle liberté de discussion dans le secteur privé.* »

Au C.N.P.F. on s'affirme prêt à l'ouverture, mais aussi à la franchise. Deux orientations semblent se dégager : oui au libéralisme social, mais dans la rigueur ; oui encore au libéralisme concerté et non à la concurrence sauvage au détriment des salariés.

Les « revendications » du patronat

Côté procédure, le patronat se prépare à recevoir début mai les syndicats qui lui ont demandé un entretien. Seront successivement reçus F.O., la C.F.D.T., puis la C.G.T. et vraisemblablement la C.F.T.C. et la C.G.C. qui n'ont pas encore réclamé de rendez-vous. « *Ce ne sera pas un tour de piste sans issue* », laisse-t-on entendre au C.N.P.F. Le C.N.P.F. serait prêt à signer avec les syndicats avant l'été une déclaration commune ou un accord-cadre sur les rémunérations, les discussions s'engageant ensuite branche par branche. En outre, deux types de négociations « au sommet » pourraient s'ouvrir sur l'indemnisation du chômage et sur la durée du travail.

Libéralisme social, bien entendu, mais aussi rigueur. « *Nous aussi, nous avons des revendications* », affirment les employeurs. Le C.N.P.F. souhaite, en effet, sortir du carcan réglementaire qui alourdit la gestion des entreprises. Qu'il s'agisse des contraintes en matière de durée de travail, de paiement des heures supplémentaires, qu'il s'agisse aussi des générosités contractuelles qui, sur les directives de l'Etat, ont amené le patronat à accepter une indemnisation à 90 % de certains chômeurs. Tout en acceptant des progrès sociaux, le C.N.P.F. réclame une plus grande liberté de manœuvre. Le maintien d'une aide consistante aux chômeurs ? Bien sûr, mais à condition que la formule soit une incitation à la recherche d'un emploi. Or, pour le patronat, le système actuel s'avère un obstacle à la mobilité professionnelle et surtout une charge trop lourde ; les gestionnaires des ASSEDIC (caisse de chômage complémentaire) ne vont-ils pas être obligés d'accroître les cotisations de 2,4 à 3 % au 1er mai, ce qui se traduira par une augmentation des charges sociales de 4 milliards ? Ne pourrait-on pas mieux employer ces sommes par des allocations dégressives en cas de reprise du travail, propose-t-on au patronat ?

Le C.N.P.F. ne se déclare pas opposé non plus à la réduction des horaires ou à la revalorisation des bas salaires, mais à la condition de raisonner sur une année complète et non plus à la petite semaine. Des idées séduisantes pour les uns, aberrantes pour certains spécialistes, sont avancées sur le thème déjà exploré par Entreprise et Progrès de la garantie d'un revenu annuel ou du calcul de la durée du travail à l'année, ce qui permettrait de faire varier la durée hebdomadaire selon les saisons... et les commandes. La liberté, explique-t-on au C.N.P.F., c'est aussi la souplesse dans la gestion quotidienne d'une entreprise soumise aux aléas des clients.

SYNDICATS : réservés mais prêts au dialogue.

Dans les syndicats, surtout à F.O. et à la C.F.D.T. — les deux organisations dont l'attitude sera déterminante pour la relance de la politique contractuelle — on se déclare sceptique mais prêt au dialogue. « *Comme d'habitude*, nous a déclaré M. Bergeron, *nous sommes ouverts à la discussion, mais nous voulons avoir les pieds sur la terre. Ne va-t-on pas obliger, à l'extrême, des salariés à travailler certaines semaines pendant vingt heures mais d'autres pendant plus de soixante heures ? Notre première réaction est celle de la réserve. Il faut voir comment ces idées de garantie annuelle peuvent se mettre en musique.* »

A la C.F.D.T., la première réponse est négative : « *Si l'on veut nous embarquer dans ces histoires annuelles, il n'y aura pas de négociations* » déclare M. Rolant. « *Pas question de négocier un élargissement des libertés des seuls patrons pour qu'ils puissent fixer à leur gré les horaires ou les salaires. Mais nous ne sommes pas hostiles à un aménagement*, ajoute-t-il, *à condition de réduire d'abord l'horaire hebdomadaire, d'accorder la cinquième semaine de congés payés, d'alléger les tâches des ouvriers. A condition aussi de revaloriser les bas salaires, d'élargir la hiérarchie salariale des travailleurs manuels et de mettre les cartes sur la table en ce qui concerne toutes les rémunérations.* » « *Si tout cela est accepté*, affirme-t-on à la C.F.D.T., *alors on pourra ensuite parler des rémunérations et des durées de travail annuelles.* »

Le C.N.P.F. se défend de toute arrogance. Au libéralisme social nettement affiché, le patronat ajoute une possibilité de libéralisme concerté. Bien entendu, indique-t-on, il n'est pas question de refuser des garde-fous : le C.N.P.F. souhaite une remise en cause de la loi sur les quarante heures et les heures supplémentaires, mais il serait prêt à accorder des garanties aux salariés : maintien d'une durée maximale du temps de travail journalier et hebdomadaire, discussions avec les sections syndicales des variations d'horaires, acceptation d'une diminution globale de la durée du travail, soit l'équivalent, au minimum, d'une cinquième semaine de congés payés à prendre en une ou plusieurs fois.

Le patronat se dit prêt aussi à un effort quantitatif sur les salaires : le revenu annuel garanti qu'il propose pourrait correspondre à des ressources mensuelles de 1 900 francs à 2 600 francs, selon les branches professionnelles. Effort qualitatif enfin : « *Nous sommes prêts à aller plus loin*, laisse-t-on entendre au patronat. *La C.F.D.T. recherche des conseils d'atelier ? Nous acceptons de discuter du droit à l'expression des salariés et de l'amélioration des conditions de travail, notamment pour les postes les plus pénibles.* »

Une convergence d'intérêts peut-elle se dégager comme on semble l'espérer au patronat ? La C.G.T. et aussi la C.F.D.T. ne réservent-elles pas des surprises ? Toujours est-il que les partenaires sociaux devront faire preuve d'imagination et de grande tolérance. Les débats risquent d'être difficiles. « *Bien sûr, on va se heurter sur tout*, commente un permanent du C.N.P.F., *mais, le libéralisme c'est aussi la recherche d'un compromis.* »

Compromis difficile en tout cas. A la recherche d'un néo-libéralisme social, les interlocuteurs devront tenir compte de leur base. Celle du monde patronal, qui est guère habituée à négocier en permanence dans les entreprises avec les syndicats comme le supposerait la mise en place d'un crédit d'heures de travail annuel. Celle du monde ouvrier ensuite.

Dans les ateliers, les salariés sont-ils prêts à abandonner les calculs faciles et la sécurité d'un genre de vie bien tracé semaine après semaine, au rythme de quarante à quarante-deux heures hebdomadaires ? Autre question bien plus explosive : les travailleurs attendront-ils longtemps, si les discussions traînent, alors que la flambée des prix puis la montée du chômage risquent de pénaliser durement de nombreux ménages ? Un pari audacieux est lancé, mais aussi une course de vitesse d'ici la rentrée, dite aussi sociale, de l'automne.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Libres opinions

Le droit à la parole

par PIERRE VANLERENBERGHE (*)

EN introduisant ses propositions pour « une politique active de l'emploi », le premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d' « investir, entreprendre, innover, exporter ». Au-delà de la nécessaire discussion des politiques concrètes qui se cachent derrière ces mots — ce que nous ne ferons pas ici, — force est de constater qu'on oublie, toujours trop facilement, une des conditions indispensables pour tout dépassement de la crise : la participation massive des salariés à la définition des politiques industrielles.

Bien sûr, des ouvriers, des techniciens, des cadres, créent leurs propres entreprises, mais au prix de quelles difficultés ? Bien sûr, les cadres innovent quotidiennement, mais dans quelles conditions, sous quelles contraintes ! Bien sûr, M. Barre vient de demander au ministre du travail que des mécanismes nouveaux d'information des syndicats sur les politiques industrielles soient recherchés ! Mais quelles solutions seront retenues ?

A défaut de réponse plus complète que la gauche aurait pu, si elle l'avait voulu, leur apporter, les travailleurs, et plus particulièrement les cadres, veulent au minimum se faire entendre. L'orientation de l'économie du pays touche bien leur emploi, leurs conditions de vie et de travail, leur avenir et celui de leurs enfants !

Les cadres participent à l'expression de cette volonté commune, d'autant plus que leur demande d'être informés et de donner leur avis est insistante. Mais l'attribution de strapontins, dans quelques conseils d'administration ou de surveillance, est-elle une réponse à cette attente ? L'expérience existe déjà. Elle ne mène nulle part. Pour deux raisons : les lieux de décision réelle sont ailleurs, dans les holdings ; le mandat confié ne peut trouver sa pleine réalisation, puisque certaines informations ne sont pas communicables. Il faut trouver d'autres voies. Les cadres C.F.D.T. font donc des propositions.

La constitution de comités de groupe ou des holding, qu'ils ont été les premiers à proposer, et dont quelques-uns existent depuis peu, par exemple chez Elf, est une première réponse. Chargée exclusivement de recevoir l'information économique et de la traiter, une telle institution devrait favoriser un réel débat économique dans l'entreprise, tout en permettant aux cadres de mieux situer les finalités de leur travail. Mais cela ne se réaliserait que dans la mesure où ces comités seraient reliés à d'autres instances propices à l'expression du savoir des cadres et des autres salariés. C'est ainsi que la création, auprès des comités d'entreprise et d'établissement, de commissions économiques et technologiques permettrait une plus grande participation de tous, notamment des cadres. La recherche de l'information et son traitement, communs à toutes les catégories socio-professionnelles, serait source de progrès, sur le terrain économique comme sur celui des conditions de travail, tant il est vrai que la technologie, par exemple, a aujourd'hui des effets de structure sur la conduite des firmes et leur organisation.

Ces mesures seraient encore insuffisantes si de nouveaux droits ne sont pas retenus. Des possibilités d'intervention préventive des salariés, face à d'éventuelles difficultés de gestion, doivent être envisagées. Si un droit d'interpellation des comités d'entreprise, auprès d'une instance judiciaire appropriée à fin d'expertise, et qui ne soit pas le tribunal de commerce, était adopté, combien de licenciements pourraient être évités ? Combien de solutions originales seraient trouvées pour sauver les entreprises ?

Nous pensons que de telles propositions contribueraient à régler non pas fondamentalement l'ensemble des problèmes liés à la restructuration actuelle, mais certaines situations. Elles permettraient de concilier la recherche individuelle et collective de sécurité, avec celle de solutions à la hauteur des problèmes de l'heure.

Le tissu des relations professionnelles ne sera revivifié que si est reconnu, pour tous les salariés, et comme préalable nécessaire à toute avancée, leur droit à la parole.

★ Secrétaire général de l'Union confédérale des cadres C.F.D.T.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

L'assemblée générale, tenue le 15 avril 1978 au nouveau siège social de la société, 8, rue du Dôme à Strasbourg, sous la présidence de M. Frédéric Rauch, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé.

Le total du bilan atteint 20 milliards 344 733 474 F en augmentation de 12 % sur celui du 31 décembre 1977, réévalué à l'issue de l'assemblée générale du 13 décembre 1977. Les résultats bénéficiaires s'établissent à 13 151 975 F, y compris la reprise de la provision pour investissement de 913 653 F, constituée en 1972 dans le cadre du régime de la participation des salariés aux fruits de l'expansion. Ils ressortent en augmentation de 17 % sur ceux de l'an dernier, qui s'élevaient à 11 233 224 F, déduction faite de 3 500 000 F de provisions devenues disponibles et qui avaient été rapportées aux bénéfices.

Un coupon global de 15 F par action, dont 10 F sous la forme de dividende distribué et 5 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) sera mis en paiement le 2 mai 1978. Il s'appliquera, conformément aux décisions antérieures, aux 600 000 actions anciennes, les 120 000 actions gratuites, créées en contrepartie de l'augmentation du capital de 75 000 000 de francs à 90 000 000 de francs intervenue le 31 décembre 1977, ne portant jouissance que du 1er janvier 1978.

Il est rappelé que le conseil d'administration a décidé, le 28 février 1978, une nouvelle augmentation du capital social de 90 000 000 de francs à 144 000 000 de francs, effectuée par prélèvement de 54 000 000 de francs sur le poste de réserve « Ecart de réévaluation » et relèvement de 125 F à 200 F de la valeur nominale de chacune des 720 000 actions de la société ; après cette opération, le compte de réserve « Ecart de réévaluation » se monte encore à 50 millions 406 288 F.

Les réserves figurent au bilan s'élèvent à 138 000 000 de francs, après affectation de la provision pour investissement et d'une partie des résultats de l'exercice ; le total des fonds propres atteint maintenant 284 569 228 F, y compris le report à nouveau.

Dans les trois départements d'Alsace et de Moselle qui constituent son rayon d'activité en France, SOGENAL dispose de 141 guichets. A l'étranger, sa présence a été renforcée par l'ouverture, au mois d'août, d'une agence à Munich [illegible] République fédérale d'Allemagne ; dans ce pays, la SOGENAL exploite aujourd'hui un réseau de 5 succursales et agences. Elle est, par ailleurs, implantée en Belgique (6 guichets), en Suisse (2 guichets), au Luxembourg et, conjointement avec Société Générale, en République démocratique allemande où elle tient un bureau de représentation à Berlin. Enfin, elle est installée en Autriche, par l'intermédiaire de sa filiale, la Société Générale Alsacienne de Banque A.G., établie à Vienne depuis 1972.

L'assemblée a renouvelé, pour une période statutaire de cinq ans, les mandats d'administrateur de MM. Guillaume Labadens, Jean-Paul Delacour, Jean-Frédéric Be[illegible]bel, Pierre Pflimlin. Elle a, par ailleurs, appelé au conseil M. Roland Wagner, en remplacement de M. Bernard Thierry Mieg, dont le mandat venait à expiration et qui a demandé à ne pas être reconduit dans ses fonctions.

Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, M. Frédéric Rauch a fait part aux membres du conseil d'administration de son désir de cesser ses fonctions de président le 30 avril 1978, après plus de cinquante et une années d'activité au service de la banque. Sur sa proposition, le conseil a nommé président, à compter du 1er mai 1978, M. Jean-Paul Delacour directeur général adjoint de la Société Générale, actuellement vice-président de la SOGENAL. Il a nommé président-directeur général honoraire M. Frédéric Rauch qui continuera à siéger au conseil d'administration. Il a également renouvelé les mandats de directeurs généraux de MM. René Geronimus et Michel Wilhelm.

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

à tenir le 18 mai 1978, à 11.00 h., au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport Annuel pour 1977.
2. Approbation du Bilan et du Compte Pertes et Profits pour l'exercice 1977 et des notes s'y rapportant et fixation du dividende pour 1977.
3. Nomination de deux Administrateurs.
4. Nomination d'un Administrateur pour cause d'expiration de mandat.

Le présent ordre du jour et les pièces s'y rapportant pourront être consultés et seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration centrale des banques mentionnées ci-après. Les présentations pour les nominations visées sous 3 et 4 peuvent être consultées par les actionnaires aux bureaux de la Société.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer leur droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, le 12 mai 1978 au plus tard, auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Mees & Hope N.V.; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.; Van der Hoop, Offers & Zoon N.V.

En Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Hambourg ou Munich; Berliner Disconto Bank AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Saarländische Kreditbank AG, Sarrebruck.

En Angleterre
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux États-Unis d'Amérique
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les titulaires d'actions nominatives enregistrés dans un des registres pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y exercer les droits mentionnés ci-dessus, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, le 11 mai 1978 au plus tard:

par rapport aux actions immatriculées à La Haye:
à l'adresse de la Société:
par rapport aux actions immatriculées à Amsterdam:
à l'adresse de la Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, Breda;
par rapport aux actions immatriculées à New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La Haye, le 21 avril 1978 — Le Conseil d'Administration

LES MARCHÉ[illegible]

PARIS 20 A[illegible]

Poussée de hausse

LONDRES

COURS DU DOLLAR A TO[illegible]

NOUVELLES DES SOCIETE[illegible]

Résultats pour 1977

BOURSE DE PARIS - 20 AVI[illegible]

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 AVRIL

Poussée de hausse

En roue libre depuis une dizaine de jours dans l'attente du discours de politique générale que M. Barre devait prononcer à l'Assemblée nationale, la Bourse de Paris s'est envolée jeudi après l'annonce faite la veille par le premier ministre de mesures destinées à favoriser les placements d'actions et à soutenir l'effort d'investissement des entreprises.

Déjà bien amorcé mercredi, le mouvement de hausse s'est fortement accéléré dans un marché redevenu extrêmement actif, et 3,6 % à l'issue d'une séance prolongée d'un quart d'heure à titre exceptionnel. Ce mouvement a été profitable à tous les compartiments sans exception, les plus privilégiés étant, comme à l'accoutumé, la construction électrique, le bâtiment et l'alimentation.

Dans certains cas, la demande fut tellement abondante que les cotations d'une quinzaine de titres durent être retardées. Bref, une excellente séance, et ce d'autant que les opérations de liquidation générale se déroulaient ce jour. Il est vrai que les dégagements bénéficiaires opérés à la dernière minute n'eurent aucun mal à être absorbés, tant la frénésie d'achats fut grande.

Cette dernière a eu pour effet de relever encore les cours de compensation qui, d'un mois à l'autre, ont monté de près de 11 %, ce qui porte la hausse observée depuis la fin février à plus de 37 %.

Si l'effort accompli en faveur de l'actionnariat était quand même plus ou moins escompté, en revanche, l'augmentation de l'excédent commercial en mars a surpris très agréablement, il faut le dire, et contribué au raffermissement des cours avec les achats britanniques enregistrés.

Comme à Londres, l'or a baissé, moins tout de même avec la reprise du dollar, le lingot ne cédant que 115 F à 25 400 F.

LONDRES

Le fait saillant à l'ouverture est la forte reprise des mines d'or en relation avec la remontée du métal précieux. Les pétroles sont plutôt fermes mais l'indice des industrielles céda 0,8 point à 454. Un marché des options a commencé à fonctionner pour la première fois ce jour.

Or (ouverture) (dollars) 171 .. contre 169 55

VALEURS	CLOTURE 20/4	COURS 21/4
Beecham	625 ...	622 ...
British Petroleum	779	772 ...
Courtaulds	109 ...	108 .
De Beers	325 .	328 ...
Imperial Chemical	336 ...	336 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	196 ...	199 ..
Shell	523 .	528 ...
Vickers	177	178 ...
War Loan 3 1/2 %	34 5/8	34 1/2
*West Driefontein	21 ...	21 5/8
*Western Holdings	19 3/4	20 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/4	21/4
1 dollar (en yens)	224 45	226 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

ELF AQUITAINE. — Le capital sera augmenté gratuitement et passera de 755,31 millions de francs à 906,37 millions (en une ou plusieurs fois). L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin prochain en décidera.

INSTITUT MERIEUX. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 30,35 millions de francs contre 31,92 millions. Dividende global inchangé à 13,50 F.

S. A. F. T. — Résultat net pour 1977 : 18,35 millions de francs contre 8,38 millions. Dividende global : 78 F contre 67,50 F.

BAIL-EQUIPEMENT. — Résultats financiers du groupe en 1977 : 48,08 millions de francs contre 39,7 millions. Dividende global : 18 F (+ 1,60 F de complément de distribution afférente à l'exercice 1976) contre 3,80 F.

Résultats pour 1977

PENARROYA. — 11,8 millions de francs, dont 5,3 millions de plus-values, contre 19,9 millions et 24,1 millions. Dividende global : 2 F contre 4,50 F.

MOKTA. — 23,1 millions de francs contre 18,1 millions. Dividende global : 21 F contre 17,55 F.

C. F. A. O. — 37,37 millions de francs (+ 13,1 %) hors plus-values de 15,07 millions. Dividende global : 24,78 F contre 21,18 F.

MICHELIN ET Cie. — 125,8 millions de francs contre 109,3 millions.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Le mouvement de hausse amorcé à la veille du week-end dernier s'est poursuivi, jeudi, au New-York Stock Exchange, où l'activité est restée très importante. Plus de 43 millions de titres ont changé de main, contre 35 millions la veille, et l'indice Dow Jones, un moment en hausse de 11,78 points, a finalement terminé la séance en progrès de 6,50 points à 814,54. D'un jeudi à l'autre, la hausse ressort ainsi à 47,25 points, soit plus de 6 %.

Sur 1 910 valeurs traitées, 1018 ont progressé, 475 seulement ont reculé et 417 sont restées inchangées. Pan American (437 900 actions) et Eastman Kodak (437 600 actions) ont été les titres les plus activement traités, mais Dow Chemical et American Airlines ont également bénéficié d'une forte demande (plus de 300 000 unités).

L'annonce des ventes d'or dans le but de soutenir le dollar est évidemment à l'origine directe de cette nouvelle envolée des cours. Même la perspective d'un prochain renchérissement des taux d'intérêt n'a pu freiner l'ardeur des opérateurs...

VALEURS	COURS 19/4	COURS 20/4
Alcoa	43 7/8	44 ...
A.T.T.	61 7/8	62 1/2
Boeing	38 3/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	31 ...	32 3/8
Du Pont de Nemours	110 1/4	113 3/4
Eastman Kodak	47 7/8	48 1/4
Exxon	47 1/8	47 1/8
Ford	46 3/8	49 1/4
General Electric	49 5/8	50 5/8
General Foods	28 1/2	28 1/4
General Motors	65 ...	60 ...
Goodyear	17 5/8	17 5/8
I.B.M.	253 ...	252 1/2
I.T.T.	30 1/4	30 1/2
Kennecott	28 3/8	28 ..
Mobil Oil	64 1/8	64 5/8
Pfizer	27 7/8	28 1/4
Schlumberger	87 5/8	88 ...
Texaco	26 5/8	26 5/8
U.A.L. Inc.	24 1/8	24 1/8
Union Carbide	40 7/8	40 7/8
U.S. Steel	26 3/4	27 1/2
Westinghouse	19 ...	19 ...
Xerox	47 1/8	47 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	20 avril	10 avril
Valeurs françaises	130,9	126,2
Valeurs étrangères	98,5	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	72,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 20 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU À DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; D : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 592	4 624	4 600
Allemagne (100 DM)	224 850	224 160	224
Belgique (100 F)	14 456	14 490	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	210 850	218 ..	218 500
Danemark (100 krd)	81 830	81 630	81 500
Suède (100 krs)	100 100	100 110	100 250
Norvège (100 k.)	85 510	85 430	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 473	8 470	8 560
Italie (1 000 lires)	5 340	5 342	5 350
Suisse (100 fr.)	240 750	236 580	239 500
Autriche (100 sch.)	31 250	31 190	31 150
Espagne (100 pes.)	5 737	5 744	5 750
Portugal (100 esc.)	11 105	11 075	11 500
Canada ($ can. 1)	4 018	4 020	3 975

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/4
Or fin (kilo en barre)	25470	25350
Or fin (en lingot)	25515	25400
Pièce française (20 fr.)	250 10	250
Pièce française (10 fr.)	201 ..	199 90
Pièce suisse (20 fr.)	228 80	228
Union latine (20 fr.)	227 50	224 50
Souverain	240 90	240 .
Pièce de 20 dollars	1150 ..	1152 .
Pièce de 10 dollars	570	555
Pièce de 5 dollars	410	395 ..
Pièce de 50 pesos	1030 50	999 ..
Pièce de 10 florins	249 ..	244 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le Parlement suédois* a approuvé l'abrogation de la loi salique en vigueur depuis 1810 par 159 voix contre 130 abstentions (en majeure partie social-démocrates) et 18 non, dont ceux de quatre social-démocrates. Néanmoins, pour que la princesse Victoria, premier enfant du roi Charles XVI Gustave puisse succéder à son père, il faudra que la prochaine législature, issue des élections qui auront lieu en septembre 1979, adopte à son tour cette modification de la loi fondamentale. La réforme ne serait alors applicable au plus tôt qu'à partir du 1er janvier 1980. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G

A Prague

M. OTA ORNEST EST LIBÉRÉ DE PRISON AVANT TERME

M. Ota Ornest, ancien directeur de théâtre, a été libéré il y a une quinzaine de jours et a regagné son domicile à Prague, apprend l'A.F.P. de source dissidente à Vienne. M. Ornest avait été condamné le 17 octobre dernier à trois ans et demi de prison, après avoir plaidé coupable, contrairement aux trois autres intellectuels jugés en même temps, MM. Frantisek Pavlicek, Vaclav Havel at le journaliste Jiri Lederer qui, lui, demeure encore en prison. M. Ornest avait ensuite accepté de faire deux autocritiques à la télévision pragoise. Le 12 janvier dernier sa peine avait été diminuée d'un an en appel.

Le P.C.E. invite M. Kriegel à Madrid

D'autre part, nous apprenons que M. Frantisek Kriegel, ancien président du Front national, qui refusa, à Moscou, au lendemain de l'invasion de 1968, de signer un accord avec les Soviétiques, vient de recevoir, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, plus d'une centaine de télégrammes de félicitations de l'étranger. Le plus significatif d'entre eux est celui envoyé par M. Ascarate, au nom du comité central du P.C. espagnol, qui remercie cet ancien combattant de la guerre d'Espagne pour son « *apport à la liberté et à l'indépendance de l'Espagne* ». Il l'invite aussi à se rendre à Madrid fin mai pour assister à un dîner que le P.C.E. organisera en son honneur avec la participation de délégations d'autres P.C. européens (notamment français, italien et anglais).

Pour leur part, les autorités tchécoslovaques avaient réagi de manière indirecte à cette avalanche de télégrammes de félicitations. M. Kriegel trouva dans son courrier un certain nombre d'autres messages, tous postés en Bohême du Sud. « *On te souhaite le pire et on crache sur toi, sale juif. Signé : les patriotes.* », etc.

● *M. Alexandre Guinzbourg* a été admis au sein du Pen-Club français en qualité de « *membre associé* », annonce un communiqué. Cette admission « *répond au vœu exprimé par Amnesty International* », y précise-t-on. En effet, arrêté en février 1977 pour « *agitation et propagande antisoviétique* », M. Guinzbourg qui gérait le fonds d'aide aux détenus politiques alimenté par Alexandre Soljénitsyne, est passible d'une lourde peine de prison. Il a déjà subi deux incarcérations pour ses activités en faveur des libertés et droits civiques.

Pour violation de l'espace aérien soviétique

UN BOEING SUD-CORÉEN A ÉTÉ CONTRAINT DE SE POSER EN U.R.S.S.

Un Boeing-707 de la compagnie Korean Air Lines (KAL), disparu jeudi soir 20 avril au-dessus de la zone polaire canadienne alors qu'il effectuait la liaison Paris-Séoul avec escale technique à Anchorage (Alaska), a été contraint de se poser en U.R.S.S. pour « *violation de l'espace aérien soviétique* ». Le chef du département Extrême-Orient du ministère soviétique des affaires étrangères en a informé, ce vendredi, un diplomate japonais.

L'avion de la KAL, avec à son bord seize membres de l'équipage et quatre-vingt-dix-sept passagers, dont cinq Français, avait eu son dernier contact radio avec la station de Bodo, en Norvège. Le Boeing était parti de Paris (Orly-Sud) à 13 h. 40 (11 h. 40 G.M.T.). Il devait arriver à Anchorage à 20 h. 44 G.M.T.

Les autorités soviétiques ont précisé que passagers et membres de l'équipage étaient « *en bonne santé* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

UNE JEUNE FRANÇAISE EST ASSASSINÉE A NEW-DELHI

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Une Parisienne, âgée de dix-huit ans, Mlle Agnès Compagny, a été assassinée dans un hôtel borgne de New-Delhi fréquenté par des drogués, apprend-on à New-Delhi de bonne source.

Cet assassinat préoccupe les autorités indiennes, inquiètes de la vague de criminalité dans les milieux hippies français en Inde, où une dizaine de meurtres ont été enregistrés au cours des six derniers mois.

Les Français détiennent le record du nombre de délinquants incarcérés dans les prisons indiennes, indique-t-on dans les milieux proches de la police, où l'on précise qu'ils représentent les trois quarts des détenus étrangers.

La presse indienne vient de signaler l'arrestation de six étrangers fabricants de faux passeports, dont trois Français, MM. Pierre Llopas, Christian Marcel et Michel Purand.

● *Condamné à mort par contumace à Kinshasa*, M. Kanyonga Mobateli, secrétaire général du Mouvement pour la résurrection du Congo (MARC), a tenté de se suicider à Bruxelles, le mercredi 19 avril. Il s'est tiré une balle dans la tête et son état est critique. Il avait été inculpé avec quatre-vingt-dix personnes pour tentative de coup d'Etat contre le président Mobutu. — *(Corresp.)*

REPLI DU DOLLAR APRÈS LA FORTE PROGRESSION DE JEUDI

Après avoir franchi une nouvelle étape de hausse, le dollar a eu plutôt tendance à se replier dans la matinée du 21 avril sur la plupart des grandes places internationales. La baisse de la devise américaine a été très nette à Paris, où elle valait peu avant midi 4,6350 F contre 4,6625 F la veille en fin d'après-midi, mais plus modérée à Francfort (2,0650 DM contre 2,0785 DM), à Zurich (1,9575 F.S. contre 1,9690 F.S.) et à Londres, où la livre sterling se traitait à 1,83075 dollars contre 1,8225 dollars.

En revanche, le dollar a encore un peu progressé à Tokyo (225 yens contre 224,45 yens).

Ces replis se sont, de l'avis des cambistes, déroulés dans des marchés redevenus généralement assez calmes.

La réaction à la hausse observée ces derniers temps sur le dollar aurait-elle été excessive ? Beaucoup d'experts sont assez enclins à le croire. A Londres, à Zurich et à Johannesburg en particulier, ce sentiment prévaut largement, et l'on estime que l'effet de soutien sur le dollar attendu des ventes d'or annoncées par le gouvernement américain a été très exagéré. A cet égard, les spécialistes précisent que les six ventes programmées ne porteront au total que sur une cinquantaine de tonnes de métal précieux, soit moins que le Portugal n'en a vendu en 1977. Ils ajoutent que ces quantités d'or apparaissent bien négligeables par rapport aux 1 600 tonnes rendues chaque année sur les marchés internationaux. Les Sud-Africains pensent, quant à eux, que l'or américain sera bien absorbé et ne pèsera en aucune façon sur les cours.

Tout le monde, en tout cas, s'accorde à penser que le gonflement de la masse monétaire américaine n'est pas propre à favoriser une nouvelle hausse du dollar et qu'une nouvelle augmentation du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis en mars pourrait, au contraire, précipiter son repli.

En attendant, l'or, qui, jeudi, avait fortement baissé à Londres pour revenir en vingt-quatre heures de 174,65 dollars l'once à 168,55 dollars, s'est vivement redressé à la veille du week-end, se traitant à l'ouverture du marché londonien à 171,125 dollars.

● *Après la visite à Limoges de M. Beullac, ministre de l'éducation* (*le Monde* du 20 avril), la section académique du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) souligne dans un communiqué « *l'extrême discrétion* » dans laquelle s'est effectué le voyage ministériel, qui n'a fait l'objet d'aucune annonce officielle préalable. Elle note aussi qu'aucune rencontre n'a eu lieu avec les organisations d'enseignants ou de parents d'élèves et qu'un refus a été opposé aux élèves d'un lycée qui demandaient l'ouverture d'une discussion.

« *M. Beullac*, ajoute la section académique du SNES, *a choisi à Limoges l'isolement administratif pour expliquer qu'il fallait faire confiance aux enseignants. Or ceux-ci n'attendent pas des mots et des remarques sur les états d'âme. Ils jugent aux actes.* » Le SNES rappelle qu'il a demandé l'ouverture de négociations sur des mesures urgentes : création de postes pour que les titulaires aient un emploi fixe et que les auxiliaires soient réemployés, allègement des effectifs des classes. — *(Corresp.)*

● *Licenciements et occupation à l'usine Merceron* de Châtellerault (Vienne), mise en liquidation judiciaire. A l'annonce de cent dix-sept licenciements, le personnel de la société, spécialiste dans la fabrication de cuves pour les transports de carburant, a décidé d'occuper les locaux.

● *Nouvelle grève des dockers.* — La Fédération nationale des ports et docks C.G.T. appelle les 17 000 ouvriers dockers des ports français à cesser le travail pour une durée de vingt-quatre heures les samedi 22 et dimanche 23 avril. Cette grève est le prolongement de celle des 15 et 16 avril. Les dockers reprochent à l'Union nationale des industries de la manutention de « *remettre en cause les accords nationaux* ».

Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1978 a été tiré à 553 879 exemplaires.

MÉCONTENTS DE LEUR SOLDE

De nombreux officiers quittent l'armée britannique

Londres. — Faute de pouvoir se mettre en grève comme n'importe quel salarié, les militaires britanniques, mécontents de la faiblesse de leurs soldes, ont trouvé le seul moyen de manifester leur insatisfaction : ils retournent en grand nombre à la vie civile.

Tandis que le gouvernement étudiait, ce jeudi 20 avril, le moyen de réajuster les revenus des membres des trois armes, des « fuites », venant sans aucun doute du ministère de la défense, indiquent que, du train où vont les choses, l'armée de terre, la Royal Air Force et la Royal Navy *n'auront bientôt plus d'officiers.*

Le premier ministre, M. James Chambre des communes que la Chambre des Communes que la situation était préoccupante. Selon des chiffres qui ne sont pas encore officiels, mais qu'il y a tout lieu de croire exacts, 997 officiers ont quitté l'armée l'an dernier, soit en gros l'encadrement d'une trentaine de bataillons. Toujours en 1977, 500 officiers de la Royal Air Force ont demandé à abandonner l'uniforme. En ce qui concerne la Royal Navy, pour laquelle on ne dispose pas de données précises, on sait seulement que de 1978 à 1977 les démissions d'officiers ont augmenté de 68 %.

Pour autant qu'on puisse le savoir, c'est la situation de la Royal Navy qui demeure la plus satisfaisante. Dans la patrie de Rodney et de Nelson, la marine conserve suffisamment de prestige pour que toute démission soit à l'instant, ou presque, compensée par un engagement. Il n'en va pas de même pour la Royal Air Force à laquelle, si la tendance actuelle se maintient, il pourrait en deux ans manquer deux cents pilotes pour répondre aux exigences opérationnelles minimales.

De notre correspondant

L'armée de terre, de son côté, enregistre les départs en grand nombre de ceux qui forment son épine dorsale, les capitaines et les sous-officiers spécialistes. Les uns et les autres, semble-t-il, sont las d'une vie où, pour des soldes insuffisantes, ils n'ont d'autres perspectives que les dangers sans gloire du maintien de l'ordre en Ulster ou les servitudes des garnisons du Rhin.

Le gouvernement est largement responsable de cette situation. En 1970, les services de Whitehall ont créé un concept nouveau, celui des « salaires militaires », fondé sur deux idées simples : tout militaire doit avoir un revenu égal à celui d'un civil dont les qualifications et les responsabilités sont équivalentes. Un sur-salaire, baptisé « facteur X », doit être versé pour tenir compte des inconvénients et des dangers — bien réels en Irlande du Nord — inhérents à la vie militaire.

Le système a fonctionné à peu près correctement jusqu'en 1975. Depuis, les restrictions budgétaires et la pression constante du gouvernement sur les traitements dépendant de l'Etat l'ont rendu incohérent. Aujourd'hui, la solde annuelle d'un capitaine s'élève à environ 4 700 livres (39 950 F), alors qu'une secrétaire ne connaissant que la sténo et la dactylo gagne 3 500 livres (29 750 F). Dans ces conditions, beaucoup d'officiers et de sous-officiers, en particulier dans la Royal Air Force, exercent discrètement un second métier « au noir ».

Pour le cabinet de M. Callaghan, l'affaire est difficile : il ne peut accorder aux militaires plus des 10 % d'augmentation annuelle consentis à tous les Britanniques. La seule solution, selon les spécialistes, consiste en une très forte croissance du « facteur X ».

Mais ce ne pourrait être qu'une cote mal taillée, propre peut-être à ralentir le rythme des démissions mais non à l'arrêter. Le *Times* écrit :

« *Nous traitons très mal nos soldats. A long terme, c'est dangereux. A court terme, nous perdons des hommes valables. Dans tous les cas, c'est stupide.* »

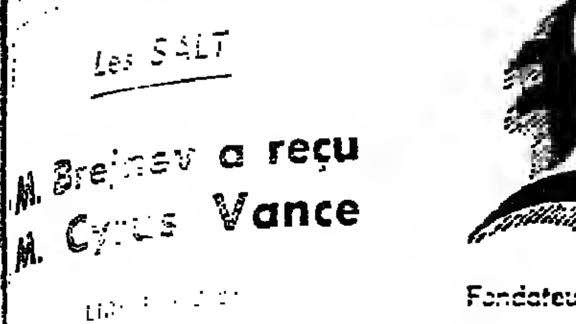
(Intérim.)

DEUX MILLE ANCIENS DÉPORTÉS VONT MANIFESTER A COLOGNE CONTRE UNE RÉUNION D'ANCIENS SS

A l'initiative de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes, 2 000 anciens déportés, internés et familles de disparus vont participer le samedi 22 avril à la manifestation prévue à Cologne (R.F.A.). La F.N.D.I.R.P. déclare dans un communiqué :

« *Alors que les anciens SS de la division Das Reich projettent de se réunir les 29 et 30 avril à Wilhelmsfeld, la F.N.D.I.R.P. renouvelle son indignation et sa protestation. Un tel rassemblement, le jour même où sera célébrée en France la Journée nationale de la déportation, constitue une provocation et une insulte à la mémoire des disparus.*

» *Elle appelle les déportés, les internés, les familles des disparus, les anciens résistants, à intervenir auprès du chancelier de la République fédérale d'Allemagne afin d'exiger que de tels rassemblements soient interdits et que soient dissoutes les associations d'anciens SS.* »



Les SALT

M. Brejnev a reçu M. Cyrus Vance

Fondateur :

BULLETIN DU JOUR

sous le vent d'Est

● ESPAGN

Le congrès … l'unité d'a… avec le part…

De notre correspond…

CHARLES VANHEC

Le Monde

LOUIS ALTHUSSE…

« Ce qui ne peut p… durer dans le part… communiste »

Premier article :

LA STRATÉGIE … LE TOURNANT DISSIM…

LUNDI 24 AVRIL

COURSES A ENGHIEN

PRIX DE L'ATLANTIQUE

200.000 F au gagnant



